



TRUMP-KIM : UN SOMMET HISTORIQUE

► Le président américain et le dirigeant nord-coréen ont signé une déclaration commune mardi 12 juin

► Le processus de dénucléarisation de la péninsule coréenne devrait « commencer très rapidement »

► Kim Jong-un s'est gardé de s'engager sur un calendrier et n'a pas défini ce qu'il entendait par « dénucléarisation »

► Donald Trump a promis de fournir des garanties de sécurité à Pyongyang et invité le dirigeant coréen à Washington



Sur l'île de Sentosa, à Singapour, le 12 juin.

EVAN VUCCI/AP

PAGES 2 ET 4

Entreprise Ce que contient le projet de loi Pacte

Le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte), dont *Le Monde* s'est procuré une version, devrait être présenté en conseil des ministres, lundi 18 juin. Il vise à faciliter la croissance des entreprises pour « renouer avec l'esprit

de conquête économique ».

Le projet de loi ne contient pas de mesures phares, mais une multitude de dispositions qui visent à simplifier les obligations des entreprises. Il entend également donner un coup de pouce à l'épargne salariale dans les sociétés

de moins de 50 salariés. Deux articles sont consacrés à la protection des fleurons industriels français, mais ne figurent pas, pour le moment, les dispositions concernant la privatisation de plusieurs entreprises publiques.

CAHIER ÉCO - PAGES 2-3

M

ÉDITORIAL
L'EUROPE FACE
AU DÉFI ITALIEN

PAGE 27

« Aquarius » : Salvini crie victoire

Matteo Salvini, le ministre d'extrême droite italien, s'est chaudement félicité, lundi 11 juin, d'avoir interdit le débarquement de 629 migrants secourus en

mer par l'*Aquarius*. Le bateau devrait accoster en Espagne. Le pouvoir italien se félicite d'avoir mis les Européens au pied du mur

PAGE 6

Education

De moins en moins de candidats pour devenir professeur

PAGE 14

Gouvernement

Le « versement social unique » sera mis en place dès 2019

PAGE 10

Football

Laurent Blanc : « Le football a un pouvoir, mais il est limité »

PAGE 16

Sondage

Les enseignants face au débat sur la laïcité

Un professeur sur dix – et un sur trois dans certains quartiers sensibles – affirme faire face à des contestations d'élèves et de parents à propos de la loi de 2004

PAGE 13

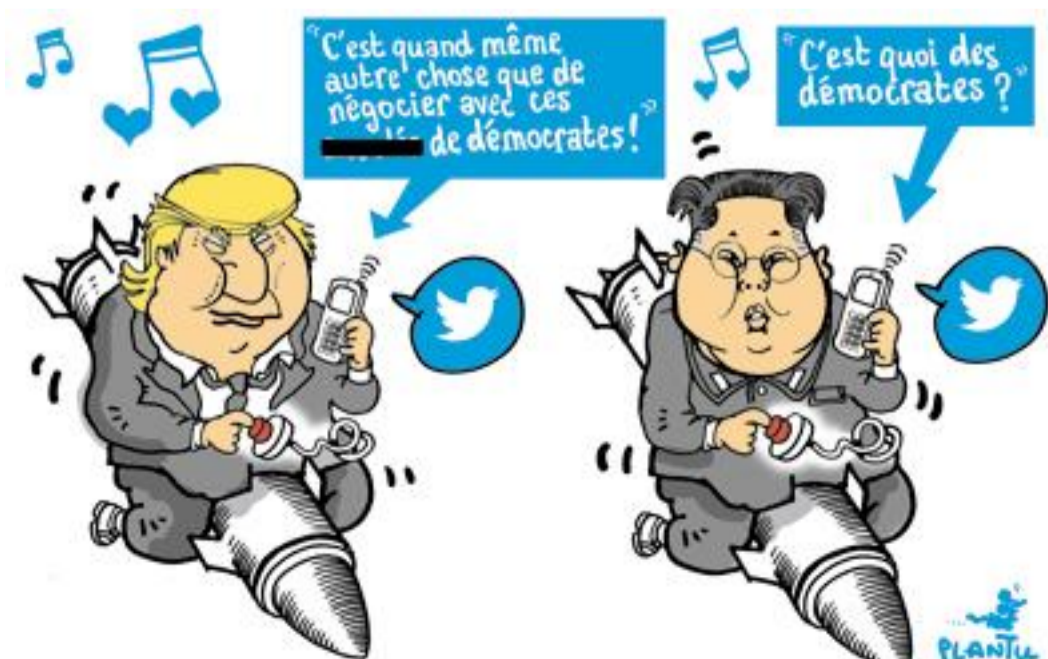
Cinéma

La famille, c'est vraiment l'horreur !

Avec « Hérédité », le réalisateur Ari Aster redonne au film d'horreur une dimension psychologique que ce genre avait perdue

PAGE 19

LE REGARD DE PLANTU



Ensemble Royal
Fauteuil inclinable et son pouf
1890€
au lieu de 333€

LE PLUS GRAND ESPACE RELAXATION À PARIS

Canapés, literie, mobilier : 3 000 M² D'ENVIES !
Paris 15^e • 7j/7 • M^o Boucicaut • P. gratuit
Canapés : 63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40
Literie : 66 rue de la Convention, 01 40 59 02 10
Armoires lits : 60 rue de la Convention, 01 45 71 59 49
Dressing Celio : 143 rue Saint-Charles, 01 45 79 95 15
Steiner et Leolux : 145 rue Saint-Charles, 01 45 75 02 81
Mobilier contemporain : 147 rue Saint-Charles, 01 45 75 02 81

Espace Topper
Maison familiale depuis 1926
www.topper.fr



Kim Jong-un et Donald Trump, lors du sommet américano-nord-coréen de Singapour, mardi 12 juin.
EVAN VUCCI/AP

Entre Kim et Trump, un accord encore flou

Aucune date précise n'est fixée pour dénucléariser la péninsule et négocier une paix durable

SINGAPOUR - envoyé spécial

A l'heure dite, une page d'Histoire a été écrite à Singapour, mardi 12 juin. Kim Jong-un et Donald Trump se sont avancés l'un vers l'autre, longeant un mur de drapeaux de la Corée du Nord et des Etats-Unis, avant de se serrer longuement la main. Les deux hommes, qui échangeaient les insultes il y a encore moins d'un an – lorsque le président des Etats-Unis évoquait à la tribune de l'ONU l'hypothèse d'une « destruction totale » du régime nord-coréen en cas d'agression contre son pays ou l'un de ses alliés –, ont pu mesurer le chemin parcouru lors d'un premier tête-à-tête de trente-huit minutes, avec leurs interprètes, précédé par quelques mots livrés à la presse. « Beaucoup de gens vont considérer ça comme de la science-fiction », a assuré le dirigeant nord-coréen dans la matinée.

Premier arrivé à l'hôtel de luxe sélectionné pour abriter ce sommet sans précédent et placé sous haute surveillance, Kim Jong-un est convenu que « le chemin pour en arriver là n'a pas été facile ». « Les vieux préjugés et les anciennes habitudes ont été autant d'obstacles, mais nous les avons tous surmontés pour nous retrouver ici aujourd'hui », a-t-il poursuivi. Ses premières paroles d'endroit de celui qu'il qualifiait encore, il y a quelques semaines, de « vieux gâteux » ont été des plus amènes : « Ravi de vous rencontrer, Monsieur le président », a-t-il alors assuré.

Donald Trump, qui affiche son optimisme depuis qu'il a pris la décision de répondre favorablement à une offre de rencontre du dictateur nord-coréen en mars, n'a pas été non plus avare d'amabilités. « C'est un honneur, nous allons avoir une relation formida-

ble », a-t-il estimé, d'ores et déjà convaincu que ce sommet serait « un immense succès ». Le président des Etats-Unis, qui n'avait pas exclu, par le passé, de quitter la rencontre en cas de désaccord, avait assuré, samedi, qu'il serait à même de jauger les chances de réussite dès « la première minute ».

Une seconde, puis une troisième poignée de main, lorsque les deux hommes se sont retrouvés en compagnie de leurs entourage respectifs pour une négociation plus approfondie, ont attesté que Kim Jong-un avait passé avec succès cette épreuve. Un déjeuner commun a également permis de mettre en scène cette relation naissante.

Longues négociations à venir

Les deux hommes, il est vrai, sont pour l'instant unis par un même souci : montrer que leur pari est payant. Pour le dirigeant nord-coréen, qui s'était autorisé une déambulation nocturne dans Singapour, la veille, en compagnie de ses hôtes singapouriens, le gain d'une rencontre avec le dirigeant de la première puissance mondiale, l'ennemi stigmatisé de longue date par la propagande de Pyongyang, est manifeste. Il poursuit la « normalisation » de son image, processus entamé le 27 avril lors de sa rencontre sur la zone démilitarisée qui divise la péninsule avec le président sud-coréen Moon Jae-in, lorsque M. Kim était apparu jovial et décontracté, n'hésitant pas à faire des blagues.

Pour lui, c'est aussi une réussite sur la scène intérieure : le dictateur pourra se targuer de retour en Corée du Nord d'avoir poussé le président des Etats-Unis à s'asseoir avec lui à la table des négociations après que son pays a réalisé en 2017 trois tirs de missiles intercontinentaux et un sixième essai nucléaire, démontrant que le territoire américain est à sa portée. Il

ne s'est engagé pour l'heure sur aucun calendrier précis – même si, pour M. Trump, il a promis de détruire un site de tests de missiles.

Donald Trump, de son côté, peut se prévaloir d'une détente obtenue en prenant le contre-pied de ses prédécesseurs, qui ont toujours considéré, quelles que soient les administrations, qu'une rencontre au sommet ne pourrait que couronner de longues négociations. « Nous allons régler le problème », a-t-il commenté mardi matin.

Peu après l'entrevue, Donald Trump, qui a évoqué une « rencontre fantastique » avec Kim Jong-un, a annoncé qu'il allait signer un document avec le dirigeant nord-coréen, dont il n'a pas précisé la teneur. Le président des Etats-Unis n'a pas économisé ses efforts pour donner à la rencontre les allures d'une réussite. A de nombreuses occasions, il a multiplié les éloges à propos de son interlocuteur.

Au cours d'une brève marche dans les jardins bordant l'hôtel luxueux où ils s'étaient retrouvés, Donald Trump lui a par exemple brièvement montré l'un de ses attributs de président, le lourd véhicule blindé, surnommé « The Beast » (« la bête »), qui l'accompagne dans chacun de ses déplacements. Dans le même esprit, le président des Etats-Unis s'est déclaré tout disposé à recevoir à la Maison Blanche le dictateur qu'il menaçait il n'y a pas si longtemps.

Le plus dur, si l'on se fie aux tentatives de négociations précédentes – toutes sanctionnées par des échecs –, reste pourtant à venir pour les deux hommes. Les Etats-Unis n'entendent pas atténuer le régime de sanctions imposé en 2017 avec le soutien de la communauté internationale, tant qu'une dénucléarisation « complète, vérifiable et irréversible » de la Corée du Nord n'aura pas été établie. Pyongyang, pour sa part,

Les deux hommes sont unis par un même souci : montrer que leur pari est payant

a écarté un processus dans lequel il n'obtiendrait rien de Washington en échange, sans pour autant avoir publiquement avancé une liste de demandes.

Le document signé en tout début d'après-midi par les deux hommes au terme d'une rencontre qui aura duré au total près de cinq heures, ne permet pas en l'état de lever beaucoup des ambiguïtés qui entourent ce rapprochement historique. Certes, Kim Jong-un s'y engage de manière « ferme et inébranlable » en faveur d'une « dénucléarisation complète », mais le texte précise aussitôt que cette dernière concerne « la péninsule coréenne ». Elle viserait donc également le parapluie américain dont bénéficie la Corée du Sud. Cette reprise des éléments de langage de Pyongyang n'est pas complétée, en revanche, par ceux avancés sur ce point par Washington. Ce dont le dirigeant nord-coréen ne pourra que se féliciter. Donald Trump a tenté de compléter cette formulation en assurant verbalement que le processus de dénucléarisation, nécessairement long et complexe, débiterait « très rapidement ».

D'autant que le même document précise un engagement des Etats-Unis à fournir au régime nord-coréen des « garanties de sécurité ». L'évocation par plusieurs hauts responsables des Etats-Unis d'un modèle « libyen » avait exaspéré Pyongyang au point d'évoquer en mai une annulation du sommet prévu, avant que Donald Trump y

succombe à son tour brièvement. De ce précédent libyen, les Nord-Coréens avaient en effet retenu la fin du régime de Mouammar Kadhafi, en 2011, sept ans après le renoncement à un programme nucléaire embryonnaire, contrairement à celui de Kim Jong-un.

« Répugnance »

La présence aux côtés de Donald Trump de John Bolton, son conseiller à la sécurité nationale, avait ajouté à la méfiance de Pyongyang. Un haut diplomate, Kim Kye-gwan, avait rappelé que son pays avait « déjà mis en lumière la personnalité de Bolton par le passé, et nous ne cachons pas la répugnance qu'il nous inspire ». En 2003, alors membre de l'administration de George W. Bush, où il était chargé des questions de désarmement, ce dernier avait prononcé un discours incendiaire contre la Corée du Nord au cours d'un déplacement à Séoul.

L'importance prise au cours des dernières semaines par le secrétaire d'Etat, Mike Pompeo, fort de la connaissance du dossier nord-coréen obtenue lors de son passage à la direction de la CIA, a donné des marges de manœuvre plus importantes à Donald Trump que celles qu'aurait sans doute autorisées John Bolton. Malgré le premier succès que constitue en elle-même la rencontre de Singapour, le « processus » américano-nord-coréen n'en est encore qu'à ses débuts. Kim Jong-un en repart mardi avec sans doute la conviction d'avoir réussi ses premiers pas. Donald Trump va devoir montrer désormais que les assauts de superlatifs auxquels il s'est livré, ont permis d'enclencher un mouvement irréversible qui appartiendra lui aussi, et plus durablement encore que la journée de mardi, à l'Histoire. ■

GILLES PARIS
AVEC HAROLD THIBAUT (À PARIS)

LES DATES

2017

24 septembre Donald Trump menace sur Twitter le chef de la diplomatie nord-coréenne, Ri Yong-ho, après que ce dernier l'a qualifié de « mégalomane » : « S'il se fait l'écho des pensées de Little Rocket Man [petit homme-missile], ils [les dirigeants nord-coréens] ne seront plus là pour très longtemps. »

12 novembre Donald Trump répond sur Twitter à Kim Jong-un, qui l'a qualifié de « vieux malade mental » : « Pourquoi m'insulterait-il en m'appelant "vieux" alors que je ne l'appellerai JAMAIS "petit et gros" ? J'essaie tellement d'être son ami, peut-être qu'un jour ça arrivera. »

2018

3 janvier Après le discours à la nation de M. Kim, M. Trump tweete : « Le leader nord-coréen vient d'affirmer que le "bouton nucléaire est sur son bureau en permanence" (...) Moi aussi j'ai un bouton nucléaire, mais il est beaucoup plus gros et plus puissant, et mon bouton fonctionne ! »

6 mars « Des progrès sont possibles dans le dialogue avec la Corée du Nord (...) Peut-être est-ce un faux espoir, mais les Etats-Unis sont prêts à s'engager dans cette direction », tweete M. Trump après les JO d'hiver.

9 mars « Kim Jong-un a parlé dénucléarisation avec les représentants de la Corée du Sud, pas que d'une suspension (...) mais les sanctions seront maintenues jusqu'à ce qu'un accord soit conclu », tweete M. Trump.

“Alexa, baisse
la température dans
le salon.”



Demandez à Alexa de rester au frais
tout l'été sans aucun effort.
Musique, informations, maison connectée
et bien plus sont maintenant à portée de voix.

amazon echo

99,99€

LE SOMMET DE SINGAPOUR

Pékin s'active pour rester dans le jeu nord-coréen

La Chine, qui s'inquiétait d'un échec du sommet, veut être associée à la signature d'un éventuel traité de paix

PÉKIN - correspondant

La Chine n'est pas invitée au sommet de Singapour, mais c'est un Boeing 747 d'Air China qui a transporté depuis Pyongyang le dirigeant nord-coréen jusqu'à la cité-Etat. Un service rendu « à la demande de la partie nord-coréenne », a dit le porte-parole de la diplomatie chinoise, lundi 11 juin, à Pékin. Visible sur les télévisions du monde, le logo d'Air China a symbolisé le rôle retrouvé d'un grand frère bienveillant pour la Chine de Xi Jinping auprès de son turbulent voisin, après une longue période d'hostilité mutuelle.

La visite de Kim Jong-un à Pékin fin mars, un mois avant le sommet entre les dirigeants de Corée du Sud et du Nord à Panmunjom, fut une « opportunité en or pour Pékin », analyse le nouveau rapport de l'ONG International Crisis Group (ICG) publié lundi sur les enjeux du sommet Trump-Kim.

C'est alors la première fois que Xi Jinping rencontre Kim Jong-un. Il est le premier dirigeant étranger rencontré par ce dernier depuis qu'il a succédé à son père en 2011 – « ce qui a probablement renforcé l'aptitude de Xi Jinping à influencer le cours des négociations futures en jouant sur son désir évident de soutien diplomatique et économique », notent les analystes d'ICG. Suivra un autre sommet, début mai, dans la ville portuaire chinoise de Dalian. Sa scénographie, bucolique et récréative, incarne la nouvelle entente retrouvée.

L'activisme diplomatique de Pékin dévoile en creux ses inquiétudes : Pékin n'a cessé ces derniers mois d'insister sur le fait que la Chine n'était pas « marginalisée » sur le dossier nord-coréen, ou qu'elle « ne pouvait être écartée de la signature d'un traité de paix » – la Chine est signataire de l'armistice de Panmunjom de 1953.

Peu rassuré par le caractère imprévisible de MM. Trump et Kim, Pékin a craint à la fois un échec du sommet, si l'un des deux avait claqué la porte au risque d'une escalade militaire, et un enchaînement incontrôlable de décisions

qui lui échapperaient – jusqu'à l'éventualité d'un retournement, à terme, de Pyongyang au profit de Washington, semblable à celui qu'une Chine alors à couteaux tirés avec l'Union soviétique avait opéré en 1979 avec l'établissement de relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Pékin « mène traditionnellement sur le dossier nord-coréen une politique retorse, qui vise moins à soutenir la Corée du Nord qu'à saper les efforts américains », disent dans une analyse à paraître les sinologues Jean-Yves Heurtebise et Emmanuel Dubois de Prisque, corédacteurs en chef de *Monde chinois Nouvelle Asie*.

« La rigidité n'est plus de mise »

Le programme nucléaire coréen, rappellent-ils, « est brutalement relancé en 1992, après la brouille entre les deux "partis frères" chinois et nord-coréen, alors même que les Etats-Unis avaient unilatéralement retiré leurs armes nucléaires de Corée du Sud en 1991 ». Pyongyang se sent trahie par l'établissement cette année-là de relations diplomatiques entre Pékin et Séoul et ne croit plus en la protection nucléaire chinoise.

Dans les années 2010, la Chine tentera d'entraîner Kim Jong-il, qui a procédé en 2009 à un second essai nucléaire et s'est retiré des pourparlers à six organisés par la Chine, vers un développement économique à la chinoise. Mais l'arrivée au pouvoir en 2011 de Kim Jong-un, qui accélère le programme nucléaire et balistique, marque une rupture, confortant Xi Jinping dans son attitude beaucoup plus ferme envers son voisin.

La Chine appliquera donc avec un empressement croissant, à mesure que se profile l'hypothèse d'une action militaire américaine, les sanctions onusiennes contre une Corée du Nord ultra-dépendante d'elle en matière d'approvisionnement et de revenus d'exportation. Or des signes de réchauffement sont aussi visibles dans ce domaine : l'atmosphère a changé à la frontière sino-nord-coréenne, où « la rigidité n'est plus de mise », selon un observateur, qui a constaté un « flot nourri de ca-

Kim Jong-un à son arrivée à Singapour, le 10 juin, après un vol à bord d'un Boeing 747 d'Air China.

KCN/REUTERS



Pékin veut donner des assurances de soutien économique à Pyongyang

« mions » sur le pont qui relie Dandong à la Corée du Nord. Pékin semble désormais empressé de donner des assurances de soutien économique à Pyongyang – ce qui renforce la position de celle-ci dans les négociations à venir et la rend redevable envers lui.

C'est le message envoyé par l'accueil en Chine, pendant dix jours en mai, d'une vingtaine de responsables provinciaux nord-coréens menés par le vice-président du Parti du travail, Pak Tae-song,

pour « apprendre du développement économique de la Chine ». La délégation, la première envoyée en Chine depuis 2010, a été reçue par Xi Jinping, puis par les responsables politiques des quatre régions visitées, dont Shanghai.

Même s'il n'est pas en théorie conciliable avec les résolutions onusiennes, ce soutien économique chinois donne à la Chine un levier, notamment pour les négociations qui pourraient s'ouvrir après le sommet du 12 juin. Pour LuChao, expert chinois à l'Académie des sciences sociales du Liaoning, joint au téléphone, la Chine a forcément un rôle capital à jouer : « S'il y a un accord sur la question de la dénucléarisation, la Chine devra jouer le rôle de garant de l'accord, et elle est le seul pays qui puisse être un intermédiaire. »

BRICE PEDROLETTI

Les droits humains oubliés du sommet

Trump s'est gardé de mettre en cause le régime qu'il qualifiait de « brutal » il y a un an

En signant les documents conjoints, mardi 12 juin, les deux hommes ont dit quelques mots. « Nous avons développé un lien très spécial », s'est félicité le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un. De son côté, le président américain, Donald Trump, a assuré que le processus de dénucléarisation commencerait « très vite ». Alors un journaliste a tenté une question à la volée : « Avez-vous parlé d'Otto Warmbier ? »

Lors d'un séjour touristique en Corée du Nord pour le Nouvel An 2016, cet étudiant américain avait tenté de dérober une banderole de propagande dans un des hôtels où sont parqués les visiteurs étrangers à Pyongyang. Condamné à quinze ans de travaux forcés pour cet « acte hostile », il avait finalement été transféré vers le sol américain dans le coma le 13 juin 2017. Il est mort une semaine plus tard, le 19. Donald Trump n'avait alors pas hésité à dénoncer le « régime brutal » de Kim Jong-un. Mardi, le nom du jeune homme a manifestement été entendu mais n'a suscité absolument aucune réaction.

« Fenêtre d'attention courte »

Avant la rencontre, le rapporteur de l'ONU sur la Corée du Nord, Tomas Ojea Quintana, qui est mandaté par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU mais qui n'a pas eu le feu vert de Pyongyang pour visiter le pays, avait demandé au régime d'accorder une amnistie de prisonniers, qui aurait constitué « un geste concret en faveur de ceux qui sont arrêtés arbitrairement dans le pays ». En homme « raisonnable », il suggérait à Pyongyang de procéder graduellement.

M. Trump, désireux d'être le premier président américain en exercice à serrer la main d'un membre de la dynastie au pouvoir en Corée du Nord, a laissé le sujet de côté. Pour les ONG, le problème est pourtant lié aux préoccupations sécuritaires américaines plus directes. « Si Kim Jong-un a consacré

de telles ressources au développement de son arsenal, il y a une raison : il sait que le peuple n'osera pas s'y opposer. La peur du gouvernement est si généralisée que quoi que l'Etat veuille, il peut le faire », dit Phil Robertson, sous-directeur de Human Rights Watch en Asie.

A défaut d'intérêt du chef de l'exécutif américain, les organisations de défense des droits fondamentaux espèrent qu'une fois la séance photo à Singapour passée, M. Trump se désintéressera et confiera le dossier nord-coréen à des diplomates qui pourront revenir tenté de dérober une banderole de propagande dans un des hôtels où sont parqués les visiteurs étrangers à Pyongyang. Condamné à quinze ans de travaux forcés pour cet « acte hostile », il avait finalement été transféré vers le sol américain dans le coma le 13 juin 2017. Il est mort une semaine plus tard, le 19. Donald Trump n'avait alors pas hésité à dénoncer le « régime brutal » de Kim Jong-un. Mardi, le nom du jeune homme a manifestement été entendu mais n'a suscité absolument aucune réaction.

« M. Trump a une fenêtre d'attention très courte, et une fois qu'il a vu un semblant de victoire potentielle, comme l'idée de se targuer d'avoir amené la paix sur la péninsule coréenne, il confiera le dossier à des groupes de travail et sera moins impliqués », espère M. Robertson. La question est de savoir si l'on peut convaincre d'autres branches du gouvernement américain d'essayer de travailler sur les droits humains. Je crois que la réponse est oui. »

Il se montre réaliste sur les dossiers qu'il est possible d'aborder avec la Corée du Nord tout en évitant que ses officiels ne claquent la porte : que l'Unicef et UN Women puissent faire davantage pour les enfants et les femmes ou encore la question des droits des handicapés. Des sujets que le pays juge moins politiques que la torture, les camps d'internement ou l'absence de liberté d'expression.

« Parfois il y a des reflux, mais souvent elle se montre attentive », dit M. Robertson de la Corée du Nord. Il suggère de commencer par insister pour que Pyongyang adhère à l'Organisation internationale du travail, qui pourrait aider à réduire le recours au travail forcé. « Le parti dirigeant ne s'appelle-t-il pas Parti des travailleurs de Corée ? », souligne M. Robertson. ■

HAROLD THIBAUT

Interrogations sur l'impact des sanctions

La Corée du Nord a subi de nombreuses mesures de représailles au fil de ses essais nucléaires

NEW YORK, NATIONS UNIES - correspondant

Les diplomates occidentaux en sont convaincus. Si les Nord-Coréens ont accepté le principe des négociations directes avec Donald Trump, mardi 12 juin, à Singapour, c'est principalement « grâce aux sanctions prises par l'ONU et à la pression maximale » qu'elles ont exercée sur le régime de Pyongyang.

En un an, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté trois trains de sanctions permettant de réduire de près de 3 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros) les revenus de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). Le régime a ainsi interdiction d'exporter du textile, du charbon, de l'acier ainsi que les produits de sa pêche. Fin 2017, l'ONU avait aussi limité à 4 millions de barils les livraisons de pétrole à la Corée du Nord et réduit de 75 % son approvisionnement en produits raffinés.

A l'international, les bateaux nord-coréens n'ont plus le droit de s'arrêter dans les ports de la planète et ses travailleurs envoyés à l'étranger – en Chine dans des restaurants, en Sibérie couper

du bois ou en Pologne sur des chantiers navals – ont été sommés de rentrer au pays avant 2019. « On a presque tout bloqué », résume un diplomate occidental qui estime que la Corée du Nord a été totalement « corsetée ». « A chaque nouveau tour de lacet, cela mettait les Nord-Coréens dans une colère terrible », explique-t-il.

Changement de stratégie

« En six mois, le changement d'attitude est flagrant », abonde un diplomate des Nations unies. « Nous sommes passés des discours belliqueux comme lorsque le président Trump promettait "de détruire totalement la Corée du Nord" à cette rencontre historique entre deux leaders qui s'investaient encore il n'y a pas si longtemps. »

L'ONU a poursuivi la voie diplomatique, renforçant à chaque provocation – essai nucléaire ou tirs de missiles balistiques de longue portée – son arsenal de sanctions. « Selon nos estimations, il aurait fallu entre un et deux ans avant un effondrement du régime, explique-t-on auprès d'un Etat membre du comité des sanctions contre la République populaire démocratique de Corée. Notre message indirect

était : "Vous pouvez vous effondrer avec votre bombe dans les bras car vous ne pouvez pas prétendre être un Etat nucléaire et une puissance économique." »

L'impact des sanctions sur l'économie nord-coréenne reste sujet à caution. Difficile d'obtenir des chiffres fiables mais la banque centrale de Séoul estime que l'économie nord-coréenne est étonnamment résiliente et aurait progressé d'en moyenne 1,24 % par an depuis l'arrivée de Kim Jong-un au pouvoir en 2011, faisant même un bond de 4 % en 2016, la plus forte croissance de ces dix-sept dernières années.

L'économie de la RPDC est très dépendante de la Chine, qui représente plus de 80 % de ses échanges commerciaux. Lorsque Pékin a appliqué avec plus de rigueur les sanctions, les conséquences ont été immédiates. « Le commerce avec la Chine est passé de 3 milliards de dollars par an à quelques millions de dollars au premier trimestre de cette année », estime Joseph DeThomas, ancien responsable de l'application des sanctions au département d'Etat. Pyongyang aurait d'abord puisé dans ses réserves pour compenser.

MARIE BOURREAU

Le cas d'Oleg Sentsov, une ombre sur le Mondial russe

Incarcéré depuis 2015 en Russie, le cinéaste ukrainien opposé à l'annexion de la Crimée est en grève de la faim

Parmi les quelque 70 ressortissants ukrainiens emprisonnés dans des prisons russes à la suite du conflit entre les deux pays, le cas particulier d'Oleg Sentsov est en passe de devenir une sérieuse source d'embarras pour Moscou, à l'heure où s'ouvre, dans la capitale russe, un Mondial de football que le Kremlin voudrait irréprochable.

D'abord parce qu'Oleg Sentsov est un cinéaste reconnu, qui bénéficie d'un large soutien dans le monde de la culture, que ce soit à l'étranger ou en Russie. Ensuite parce que le jour où débutera la Coupe du monde, jeudi 14 juin, le prisonnier en sera à son 30^e jour de grève de la faim. Autrement dit, la mort d'Oleg Sentsov pendant le mois que doit durer la compétition est un scénario réaliste. A moins que les autorités pénitentiaires russes ne choisissent de le nourrir de force, dans le huis clos du Grand Nord russe où il est détenu.

«*Tout le monde a compris que je ne céderai pas*», a-t-il prévenu dans une lettre rendue publique samedi 9 juin, alors que son avocat faisait part d'une dégradation du fonctionnement de ses reins. Le cinéaste, qui a déjà perdu huit kilos, a accepté de se faire administrer du glucose par intraveineuse.

« Procès stalinien »

Le calendrier de la grève de la faim, débutée mi-mai avec une revendication simple – sa propre libération et celle des autres «*prisonniers politiques*» ukrainiens –, ne doit rien au hasard. L'homme assume parfaitement de vouloir perturber le Mondial. Il a commencé à diminuer progressivement ses rations de nourriture un mois et demi avant la date du 14 mai.

Oleg Sentsov, 41 ans, est emprisonné depuis mai 2014. Il avait été arrêté chez lui, en Crimée, en même temps que trois autres hommes. Ouvertement opposé à l'annexion de la péninsule par la

Russie, le cinéaste a été condamné en août 2015 à vingt ans de prison pour «*terrorisme*», à l'issue d'un procès qualifié de «*stalinien*» par l'organisation non gouvernementale (ONG) Amnesty International.

Les charges pesant contre lui apparaissent fragiles. Le FSB, les services de sécurité russe, avait d'abord évoqué un projet d'attentat contre «*un pont ferroviaire*» en Crimée... où il n'existe aucune infrastructure de la sorte. La justice l'a finalement reconnu coupable d'avoir envoyé deux cocktails Molotov contre les locaux d'une organisation criméenne prorusse, mettant également en avant son appartenance supposée à l'organisation d'extrême droite ukrainienne Pravy Sektor. La sévérité de la peine, pour de tels faits, a surpris jusqu'aux observateurs russes.

Surtout, aucune preuve solide n'a été présentée lors du procès, et l'accusation s'appuyant sur les témoignages de deux des coaccusés de M. Sentsov. L'un d'eux avait ex-

La sévérité de la peine infligée à Oleg Sentsov a surpris jusqu'aux observateurs russes

pliqué à l'audience avoir signé des aveux sous la torture ; l'autre a refusé de témoigner. Oleg Sentsov et un autre de ses coaccusés, Oleksandr Koltchenko, condamné à dix ans, ont dénoncé des tortures.

Depuis cette condamnation, l'idée d'un échange de prisonniers a été régulièrement avancée par les autorités ukrainiennes, qui assurent détenir sur leur sol 23 Russes «*ayant commis des actes d'espionnage en Ukraine*». Mais pour l'heure, la partie russe en refuse le principe, considérant M. Sentsov

comme l'un de ses ressortissants. Celui-ci a beau avoir refusé d'adopter la nationalité russe après l'annexion, Moscou a décidé de lui enlever sa citoyenneté ukrainienne. Il est de fait privé du soutien consulaire de Kiev, et Moscou refuse jusqu'à présent de l'inclure dans les listes de prisonniers établies dans le cadre des accords de Minsk concernant la résolution du conflit dans l'est de l'Ukraine.

En reléguant les condamnés de l'affaire Sentsov au-delà du cercle polaire ou dans la partie extrême-orientale du pays, le Kremlin espérait peut-être mettre un point final discret au dossier, mais la mobilisation en faveur du cinéaste n'a jamais faibli, à Kiev comme à l'étranger. Mercredi, le président du Conseil européen, Donald Tusk, avait appelé l'UE et le G7 «*à soutenir*» M. Sentsov.

L'ONG Human Rights Watch estime de son côté que le Mondial 2018 va se tenir «*durant la pire crise des droits humains en Russie*

depuis l'époque soviétique». Signe que la Fédération internationale de football entendait se pencher sur au moins quelques cas, elle a récemment critiqué la détention du responsable en Tchétchénie de l'ONG russe de défense des droits de l'homme Memorial, Oïoub Tiev, accusé de «*trafic de drogue*».

Conscient du risque de voir Oleg Sentsov se transformer en contre-symbole du Mondial, le président russe, Vladimir Poutine, a discuté au téléphone, samedi, avec son homologue ukrainien, Petro Porochenko, de l'idée d'un échange de prisonniers. A l'issue de cette conversation, le président russe avait jugé «*prématuré à ce stade de dire comment cette question sera[it] résolue*». Le sujet a aussi été évoqué lundi soir à Berlin, lors d'une réunion à laquelle participaient les ministres des affaires étrangères russe, ukrainien, français et allemand, sans qu'il soit fait état d'une quelconque avancée. ■

BENOÎT VITKINE

L'Allemagne inculpe un haut dignitaire syrien

Le chef des renseignements de l'armée de l'air fait l'objet d'un mandat d'arrêt international

BEYROUTH, BERLIN - correspondants

Après sept ans de conflit en Syrie, des milliers de morts et une litanie d'atrocités, un premier mandat d'arrêt international a été délivré contre un haut responsable du régime du président Bachar Al-Assad. Cette mesure, prise par le parquet fédéral allemand, en vertu du principe juridique de compétence universelle, vise Jamil Al-Hassan, le chef du service de renseignement de l'armée de l'air, la plus redoutée des polices politiques syriennes. Ce général de 64 ans, membre de la garde rapprochée du maître de Damas, a été inculpé de crimes contre l'humanité, pour avoir autorisé ses services, «*au moins entre début 2011 et l'été 2013 [à] frapper, violer, torturer et assassiner des centaines de personnes*».

Cette décision, révélée vendredi 8 juin par le magazine allemand *Der Spiegel*, s'appuie sur les plaintes déposées auprès du procureur général de Karlsruhe par un groupe de 24 Syriens, rescapés des geôles du régime Assad et réfugiés outre-Rhin. Ces personnes, qui affirment avoir été torturées, ont été épaulées dans leurs démarches par le European Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR), une ONG de défense des droits de l'homme basée à Berlin.

Pour nourrir ses investigations, la justice allemande a aussi puisé dans le dossier «*César*», un lot de milliers de photos de cadavres de détenus, sorti de Syrie en 2013, par le photographe militaire chargé de prendre ces clichés à des fins de documentation interne. Souvent nus ou couverts de haillons, portant les stigmates des divers supplices qu'ils ont endurés – lacération, strangulation, électrocution, mutilation... –, ces corps silencieux, exposés dans les couloirs de l'ONU à New York, témoignent de l'horreur carcérale syrienne.

Deux avocats syriens exilés en Allemagne, Anouar Al-Bounni et Mazen Darwish, des figures de la révolte pacifique de 2011, passés eux aussi par les oubliettes de Damas, ont également contribué à cette percée juridique. «*C'est une formidable nouvelle qui nous donne l'assurance qu'il n'y aura plus d'impunité pour ceux qui ont*

commis des crimes en Syrie», s'est réjoui Mazen Darwish, ex-directeur du Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression, qui a été personnellement interrogé par Jamil Al-Hassan, durant sa période d'incarcération, entre 2012 et 2015.

Jusqu'à-là, les efforts visant à incriminer les ordonnateurs de la répression du soulèvement de 2011 se heurtaient à un double obstacle : le fait que la Syrie ne soit pas partie au statut de Rome, le texte fondateur de la Cour pénale internationale (CPI), ce qui empêche cette instance d'ouvrir des poursuites par elle-même ; et le veto russe au Conseil de sécurité, qui promet de bloquer toute tentative de saisine de la CPI par l'organe exécutif des Nations unies.

Contourner les obstacles


Le principe de la compétence universelle permet de contourner ces obstacles. Adopté par l'Allemagne en 2002, il autorise un Etat à poursuivre des auteurs de crimes, quels que soient leur nationalité et le lieu où les faits ont été commis. «*Les autorités judiciaires d'autres pays doivent maintenant suivre l'exemple de l'Allemagne, a réagi Wolfgang Kaleck, secrétaire général du ECCHR. Tant qu'il n'existera aucun tribunal international pour juger les auteurs de crimes de torture en Syrie, il revient à des pays tiers de recourir à la compétence universelle pour faire en sorte que la justice soit rendue.*»

D'autres plaintes ont été lancées en France et en Espagne sans qu'une mise en examen ait été prononcée à ce stade. En plus de Jamil Al-Hassan, d'autres responsables de l'appareil sécuritaire syrien sont visés par les plaintes déposées en Allemagne, notamment Ali Mamlouk, le chef de la sécurité nationale. En janvier, ce maître espion avait été reçu à Rome par le chef des services de renseignement italiens, au grand dam des organisations de droits de l'homme, impliquées dans le dossier syrien. La procédure lancée par le parquet fédéral allemand promet d'être longue. Mais les bourreaux syriens sont prévenus. Il est peu probable que l'un d'eux se risque à nouveau sur le territoire européen.

BENJAMIN BARTHE ET THOMAS WIEDER

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



JUSQU'AU 13 JUIN 2018

TORONTO

ET ENCORE PLUS DE DESTINATIONS :

POINTE-À-PITRE

TAIPEI

399€

TTC A/R
FRAIS DE SERVICE INCLUS

299€

TTC A/R
FRAIS DE SERVICE INCLUS

599€

TTC A/R
FRAIS DE SERVICE INCLUS

AIRFRANCE KLM

AIRFRANCE.FR

France is in the air : La France est dans l'air. Pour Toronto, partez du 05/11 au 09/12/2018 et du 14/01 au 31/03/2019 «tarif Light», bagage en soute non inclus. Pour Pointe-à-Pitre, partez du 10/09 au 07/10/2018, «tarif Light», bagage en soute non inclus. Pour Taipei, partez du 05/11 au 09/12/2018. Tarifs aller-retour, 1 € de frais de service airfrance.fr inclus, soumis à conditions et à disponibilité, au départ de Paris sur vols directs. Les frais de service peuvent varier en fonction du point de vente Air France et de votre agence de voyages. Renseignez-vous sur airfrance.fr, au 36 54 (0,35 €/min à partir d'un poste fixe) ou dans votre agence de voyages.

Matteo Salvini exulte après la crise de l'« Aquarius »

Le gouvernement italien a remercié l'Espagne, prête à accueillir le bateau et ses rescapés

ROME, MADRID - correspondants

Victoire! Matteo Salvini, l'omniprésent ministre italien de l'intérieur (Ligue, extrême droite), pouvait exulter sur les réseaux sociaux, lundi 11 juin après-midi, à peine 24 heures après avoir commencé son épreuve de force: les 629 passagers de l'*Aquarius*, secourus lors de six opérations différentes dans la nuit de samedi à dimanche dernier au large de Tripoli, ne devraient pas accoster sur les côtes italiennes – bien que le maire de Palerme, Leoluca Orlando, ait offert d'accueillir le bateau. Ils se sont vu proposer l'hospitalité par le nouveau gouvernement espagnol, qui a annoncé que le port de Valence leur serait ouvert, et le premier ministre, Giuseppe Conte, a remercié son homologue, Pedro Sanchez, « pour l'acte de solidarité ».

Depuis les choses se sont un peu compliquées, l'association SOS Méditerranée faisant remarquer que l'*Aquarius* était proche de sa jauge limite et que, la météo s'annonçant mauvaise, les conditions élémentaires de sécurité pour entreprendre un voyage de trois jours n'étaient pas réunies. L'*Aquarius* a dans un premier temps annoncé son refus de faire route vers l'Espagne. Puis, mardi matin, une nouvelle solution était envisagée: deux navires de gardes-côtes italiens seront dépêchés auprès de l'*Aquarius*. Ils devraient prendre à leur bord environ 250 réfugiés chacun, puis les trois navires feraient route vers Valence... une absurdité logistique qui montre bien que l'efficacité humanitaire est loin d'être au cœur des préoccupations des autorités italiennes. Celles-ci ont d'ailleurs annoncé – beaucoup plus discrètement – qu'un navire militaire italien devrait débarquer 937 autres rescapés mercredi, à Catane.

D'un point de vue tactique, en revanche, le résultat de cette opération-éclair est parfait. En quelques heures, et avec une grande économie de moyens, le ministre de l'intérieur a obtenu qu'un bateau de migrants sauvés au large de la Libye accoste ailleurs que sur les côtes italiennes. Un souhait de lon-

La France estime que la solution consistant à faire débarquer les migrants en Espagne n'est « pas viable »

gue date de Rome, qui avait jusqu'ici été systématiquement écarté par les pays voisins. Mise en cause par Matteo Salvini, la Commission européenne, par la voix de sa porte-parole pour le dossier de la migration, Natasha Bertaud, a rappelé qu'elle n'était « pas compétente » pour les sauvetages en mer, mais qu'elle pèserait de tout son poids auprès des Etats-membres. La France « a pris sa part », a déclaré de son côté le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, en renvoyant le règlement du problème à une hypothétique solution européenne.

Incidents à la frontière

L'Elysée assure que le sujet migratoire sera le sujet principal du déjeuner réunissant le premier ministre italien, Giuseppe Conte, et Emmanuel Macron, qui se tiendra vendredi midi à Paris. Selon la même source, la France estime que la solution consistant à faire débarquer les migrants en Espagne n'est « pas viable », mais Emmanuel Macron devrait proposer de remettre à plat la coopération bilatérale sur la frontière franco-italienne, où les incidents se sont multipliés ces derniers mois, et de renforcer encore l'action de

La Corse propose d'accueillir le bateau

Le président du conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, a proposé mardi 12 juin d'accueillir sur l'île le navire affrété par SOS Méditerranée. « Face à cette situation d'urgence et en raison du caractère trop éloigné du port de Valence pour accueillir l'*Aquarius*, je propose que la Corse l'abrite le temps que la situation se régularise », a-t-il dit, en assurant qu'il allait s'adresser à cette fin au gouvernement français. Ce dernier botte en touche depuis le début de la crise, refusant de répondre aux appels de la gauche à ouvrir les ports. Droite et extrême droite ont appelé à la fermeté. « L'*Aquarius*, il a une destination toute trouvée, il faut qu'il retourne vers les côtes libyennes », a assuré le député LR, Eric Ciotti.



Des migrants secourus en mer Méditerranée s'apprêtent à embarquer à bord de l'« Aquarius ». KENNY KARPOV/AP

l'agence européenne de gardes-frontières Frontex. Ces différents dossiers, considère-t-on à Paris, peuvent avancer dans les prochains mois, sachant que la renégociation en cours des accords de Dublin (sur la répartition des de-

mandeurs d'asile) semble, elle, durablement bloquée.

L'autre acteur de la journée de lundi est le nouveau président du gouvernement espagnol, le social-démocrate Pedro Sanchez, au pouvoir depuis le 1^{er} juin, qui, en proposant d'accueillir l'*Aquarius*, a voulu marquer une inflexion avec la politique migratoire de son prédécesseur conservateur Mariano Rajoy, régulièrement attaqué pour ne pas respecter les « quotas » de réfugiés fixés par Bruxelles. Il a annoncé avoir donné « des instructions pour que l'Espagne respecte ses engagements internationaux en matière de crise humanitaire. (...) Notre obligation est d'aider à éviter une catastrophe humanitaire et offrir un port sûr à ces personnes », a-t-il ajouté.

Pedro Sanchez a voulu marquer une inflexion avec la politique migratoire de Mariano Rajoy

Une manière aussi de se façonner une stature à l'international tout en renforçant sa popularité en Espagne, où il gouverne en minorité. Aussi bien le parti centriste Ciudadanos que la formation de la gauche radicale Podemos ont salué l'annonce. Plus tôt dans la journée, le maire de Valence, Joan Ribó, du parti de la gauche alternative Compro-

mis, et celle de Barcelone, l'ancienne militante du droit au logement Ada Colau, s'étaient offerts d'accueillir l'*Aquarius*.

Le gouvernement espagnol a devancé les possibles critiques de la droite en assurant que son annonce ne produira pas d'effet d'appel, et le ministre des affaires étrangères et européennes, Josep Borrell, a insisté sur l'importance de remettre la question migratoire « sur la table du Conseil européen » pour la résoudre « de manière solidaire ». Selon l'ancien président du Parlement européen, « c'est un problème qui concerne tous les pays, pas une année la Grèce, l'année suivante l'Italie... » ■

JÉRÔME GAUTHERET
ET SANDRINE MOREL

Palerme veut résister à la politique anti-migrants

Lieu d'arrivée des réfugiés, la ville sicilienne entend poursuivre sa politique d'accueil, malgré les décisions du gouvernement italien

REPORTAGE

PALERME - envoyée spéciale

On a tambouriné à la porte, au milieu de la nuit. Derrière le judas, Daniela Alario, 66 ans, qui accueille bénévolement deux fois par semaine trois jeunes Nigériennes pour des cours d'italien, a vu se dessiner le visage du nouveau ministre de l'intérieur italien d'extrême droite, Matteo Salvini, « les yeux injectés de sang, en colère ». Soudain, cette ancienne institutrice à la retraite s'est réveillée en sursaut dans son lit, encore hantée par son cauchemar. « Il vient nous chercher, il veut nous anéantir », a-t-elle crié à son mari assoupi, qui l'a rassurée dans un demi-sommeil: « Aucun risque, nous sommes à Palerme. »

Dans le chef-lieu de Sicile, liché par les eaux turquoises de la mer Tyrrhénienne, tout le monde aime à rappeler qu'en grec ancien, Palerme signifie « le refuge idéal ». Un héritage dont s'est encore enorgueilli, lundi 11 juin, le maire de la ville, Leoluca Orlando, en offrant d'accueillir l'*Aquarius*, navire humanitaire de sauvetage en mer avec 629 migrants à son bord, malgré le refus formel du

nouveau gouvernement. « Nous avons toujours reçu les navires en détresse et ceux qui sauvent des vies en mer, ce n'est pas aujourd'hui que nous allons arrêter, même sous un gouvernement d'extrême droite », a rappelé le premier édile de la cité, réélu pour un quatrième mandat avec 72 % des voix sur le slogan: « A Palerme, tout le monde est palermitain. »

« La Libye, c'était l'enfer »

C'est peu dire que la ville sicilienne d'un million d'habitants détonne, alors que l'Italie est désormais gouvernée par une coalition entre le parti antisystème Mouvement 5 étoiles (M5S) et la Ligue (extrême droite). « Le discours anti-immigration est le dénominateur commun de ce gouvernement, alors Palerme et son esprit d'ouverture risquent d'être vite dans le viseur », analyse Fausto Melluso, responsable de l'association d'entraide ARCI.

Dans le modeste local de l'association, en face de la petite Eglise du Gesù, huit hommes sont assis sur les canapés bruns défraîchis. Ils sont arrivés quelques jours auparavant dans le port sicilien de bord du *Numancia*, un navire de la marine espagnole ayant sauvé

« Nous avons toujours reçu les navires en détresse, ce n'est pas aujourd'hui que nous allons arrêter »

LEOLUCA ORLANDO
maire de Palerme

ce jour-là 592 naufragés. Ces Tunisiens, Sénégalais, Maliens et Gambiens ont encore les yeux ré- vulsés par l'épuisement. Aucun ne parle italien. Amadou N., Sénégalais de 28 ans, fait l'interprète. « Tout sauf la Libye, plus jamais, c'était l'enfer », lui chuchote l'un des derniers arrivés.

Il y a trois ans, Amadou N. a débarqué lui aussi de la mer, la « roulette russe des gens comme nous », dit le Sénégalais. Il a ensuite gagné l'Allemagne, puis les Pays-Bas. Si l'Italie est, avec la Grèce, en première ligne pour les arrivées, le pays n'est que le onzième en termes d'accueil, avec 2,4 réfugiés pour mille habitants en moyenne.

Amadou N. a pourtant fini par revenir. Dans ce quartier unique de Ballaro, en plein centre-ville, se côtoient en paix riches propriétaires, vendeurs du marché, migrants et touristes. « Ici, quand je marche dans la rue, je n'ai pas l'impression de faire tâche », dit le jeune homme en balayant d'un geste les bâtiments ocre qui l'encadrent. Sur les quelque 10 000 habitants du quartier, plus de 3 000 seraient étrangers.

Au Moltivolti, un restaurant multiculturel où siègent une dizaine d'associations qui travaillent avec les migrants, « on sent l'inquiétude grandir », raconte Claudio Arestivo, responsable du lieu. La semaine dernière, trois jeunes Maliens sont venus lui demander s'ils devaient « préparer leur valise ». La veille, Matteo Salvini, à peine entré en fonction, était venu en Sicile pour répéter que « le bon temps pour les clandestins est fini », rappelant sa volonté d'« expulser 500 000 étrangers d'Italie ». Un chiffre « complètement fantaisiste », souligne Claudio Arestivo. Mais c'est une « provocation de plus », déplore le militant, qui craint que « cela libère la parole raciste ». « Il va falloir en-

core mieux s'organiser pour résister », anticipe-t-il.

Un bras de fer est déjà en cours à Palerme. Depuis 2016, le gouvernement italien veut y faire construire, conformément aux directives européennes, un hotspot, « un centre de premier accueil et d'identification » d'une capacité de 400 places. Un projet à 7,2 millions d'euros, qui prendrait place dans le quartier pauvre du Fondo San Gabriele. Le 24 mai, en pleine nomination du nouveau gouvernement, le conseil municipal a voté à l'unanimité contre le projet, estimant qu'une « structure fermée, caractérisée par un contrôle policier très fort, ne serait pas l'instrument adapté pour accueillir et aider les migrants ».

Une société « déshumanisée »

« L'immigration n'est plus évoquée comme un problème humanitaire mais seulement sécuritaire », analyse le juriste Fulvio Vassallo, figure de la défense des demandeurs d'asile. Lui déplore une société qui s'est « déshumanisée », s'habituant « à voir les humains mourir en mer et souffrir sur terre », au motif que « certains instrumentalisent la guerre entre les pauvretés ».

En Sicile, la situation économique se détériore. Chez les moins de 25 ans, le chômage a explosé, atteignant les 57 %. Lors des législatures du 4 mars, le Mouvement 5 étoiles a dépassé les 50 % à Palerme. Pour Pasquale d'Andrea, responsable de l'enfance et de l'adolescence dans la commune, les migrants « sont une richesse pour un pays qui a besoin de jeunes gens actifs ». « Défendre la monoculture, c'est le raisonnement d'une société mourante », plaide-t-il.

A 29 ans, Eileen a rencontré son petit frère, Abdou, il y a deux ans, au centre d'addictologie où travaille sa mère médecin. Le jeune Gambien de 16 ans y avait été orienté pour des problèmes psychologiques, après des mois de captivité dans une prison libyenne. Au fil des mois, cette famille palermitaine « s'est prise d'amour pour ce garçon sensible et généreux », au point de lancer un « affiliato », une forme d'adoption simplifiée. Mais il faudra prolonger ce statut, maintenant qu'Abdou est devenu majeur. « Vu comme tout s'obscurcit, on vit dans la peur que cela échoue », raconte Eileen, en ajoutant: « Ici, la peur n'est pas dans notre ADN ». ■

CHARLOTTE CHABAS

CONFIDENTIALITÉ HUMAINE

www.brunellocucinelli.com



BRUNELLO CUCINELLI

Dans l'Utah, la bataille pour protéger Bears Ears

Donald Trump a ouvert à l'exploitation minière et pétrolière une région indienne classée par Barack Obama

REPORTAGE

UTAH - envoyée spéciale

Difficile, quand on arrive dans le comté de San Juan, dans le sud-est de l'Utah, de ne pas songer à un scénario de western. D'un côté, les ranchers, mormons arrivés à la fin du XIX^e siècle. De l'autre, les Indiens, héritiers des Pueblos qui peuplent le plateau du Colorado depuis plus d'un millénaire. Alliés modernes des tribus : les défenseurs de l'environnement. Ils sont détestés, selon un sondage, par 61 % des premiers.

Décor ? L'Ouest américain mythologique, le paysage de canyons rouges immortalisé par John Wayne et John Ford. La région de Bears Ears (Oreilles d'ours) compte l'une des plus grandes concentrations du monde de trésors archéologiques – à peine enfouis dans le sable – et de fossiles. En 2016, le paléontologue Robert Gay y a découvert des centaines d'os de phytosaures datant de quelque 220 millions d'années.

Hors de l'Utah, personne n'avait entendu parler de Bears Ears jusqu'à ce que Barack Obama en fasse, en décembre 2016, un monument national (deuxième catégorie, dans la nomenclature des espaces protégés, derrière les parcs nationaux). Et que Donald Trump, à son habitude, s'empresse de défaire ce que son prédécesseur avait fait. Aujourd'hui, les visiteurs se bousculent pour apercevoir le sommet reconnaissable à ses deux buttes en forme d'oreilles d'ours (l'une à 2721 m d'altitude, l'autre à 2760 m). Les défenseurs de l'environnement s'installent, les journalistes accourent.

Le « monument » est devenu l'enjeu d'une bataille majeure : entre « Anglo » et Amérindiens, entre éleveurs et écologistes, entre secteur du plein air et compagnies minières. Un affrontement qui pourrait aussi redéfinir l'Antiquities Act, la loi de 1906 sur les antiquités qui permet au président des États-Unis de protéger des régions dotées d'une richesse culturelle ou scientifique exceptionnelle.

Six mois après la décision de Donald Trump, les tensions restent vives entre opposants et partisans du monument. Les écologistes trouvent leurs pneus lacérés. Les ranchers se disent harcelés dès qu'ils mettent le nez dehors, par exemple dans les canyons, avec leurs quads tout-terrain. « *Le comté est poursuivi en justice trois fois par an* », soupire l' élu républicain Phil Lyman. En 2014, lorsque les défenseurs de la nature ont obtenu l'interdiction des véhicules à moteur dans le Recapture Canyon, Phil Lyman y a conduit une armada d'une centaine de 4x4. La reconquête a tourné court. L' élu a été envoyé dix jours en prison au pénitencier de Purgatory, à 500 kilomètres de là.

La bataille de Bears Ears couve depuis des années. Depuis ce matin de 2009 où 140 agents fédéraux ont perquisitionné 26 domiciles dans le cours d'une enquête sur le vol d'objets indiens sacrés (ce que les locaux considéraient jusque-là comme un passe-temps sans conséquence : le « pot hunting » ou chasse aux poteries).



Bears Ears, dans l'Utah, est devenu monument national américain en 2016. REAGAN FREY/GETTY

L'investigation a connu des développements tragiques – deux figures du comté se sont suicidées. Et elle a créé des antagonismes majeurs. L'hostilité au gouvernement fédéral a gagné le fief mormon. La nécessité de protéger officiellement leur passé est apparue clairement aux Navajo.

500 mines abandonnées

La première manche a été remportée par les tribus. En l'occurrence, le conseil intertribal des Navajo, Hopi, Zuni, Mountain Ute et Indian Ute, lorsque Barack Obama a protégé plus de 546 000 hectares, interdisant tout nouveau projet d'extraction minière ou pétrolière. Une victoire historique. Non seulement les Indiens avaient réussi à se mettre d'accord, surmontant leurs animosités ancestrales (les Hopi, dont le territoire est encerclé par la réserve des Navajo, ne leur ont jamais pardonné; les Navajo, eux, en veulent encore aux Ute d'avoir accepté d'être recrutés par l'armée américaine pour les surveiller); mais ils avaient obtenu de Barack Obama une forme de reconnaissance. Ils seraient associés, consultés. « *Et non pas à la manière habituelle, à savoir: le gouvernement informe les Indiens de ce qu'il compte faire* », résume Alexander Tallchief Skibine, professeur à l'université de l'Utah et éminent spécialiste de droit indien. Cette fois, les agences fédérales seraient tenues de prendre en compte les recommandations formulées par les tribus, incluant le « *savoir traditionnel* ».

« *C'était historique*, poursuit le professeur Skibine. *Une reconnaissance du fait que les Indiens font partie de l'histoire de ces terres. Alors que souvent, avant la création d'un parc national, ils étaient écartés; il fallait que la vision présentée soit juste, la vision de terres sauvages non peuplées.* »

Malcolm Lehi, du conseil tribal des Mountain Ute, était présent ce jour d'avril 2015, quand Mark Maryboy, le chef des Navajo, a accueilli les autres nations d'un « *Welcome home* », qui a tiré des larmes à plus d'un participant. Lui aussi le dit : « *C'était historique.* » En accueillant les autres tribus « *à la maison* », Mark Maryboy reconnaissait que les Hopi et les Zuni



Pétroglyphes, à Newspaper Rock, dans Bears Ears, en octobre 2017. ANDREW CULLEN/REUTERS

étaient installés dans la région avant les Navajo. Bears Ears est une montagne sacrée, « *C'est là où on va prier pour vous tous* », décrit Butch Russell, le *medecine man* des Mountain Ute.

Mais le « grand » Bears Ears n'a pas duré longtemps. Le 4 décembre 2017, Donald Trump, pressé par les élus républicains de l'Utah, a réduit la taille du monument de 85 %. Courriels officiels à l'appui, le *New York Times* a montré que le ministère de l'intérieur avait travaillé en liaison avec l'industrie pétrolière et minière. Résultat : un tracé savamment découpé selon les desiderata des exploitants. Ici, le pétrole; là, l'uranium, à la satisfaction de la compagnie canadienne Energy Fuels Resources, qui possède l'unique usine de concentration d'uranium des États-Unis. Elle se trouve à 3 kilomètres de la réserve des Mountain Ute. A l'entrée, une pancarte se veut rassurante : aucun incident n'a été enregistré « *depuis 517 751 heures* ».

Phil Lyman, 53 ans, est le héros local de la rébellion antimonument. Ancien missionnaire mormon en Afrique du Sud, il reçoit dans son cabinet d'expert-comptable. Son arrière-grand-père est

arrivé avec la fameuse expédition dite du « *Hole in the rock* », le « trou » dans la montagne où a réussi à se glisser, en 1880, un convoi de 250 colons et 1 000 têtes de bétail, envoyés par l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours pour convertir les populations indigènes du sud de l'Utah. Après l'or, c'est l'uranium qui a fait les beaux jours du comté. « *On l'expédiait à Marie Curie* », se flatte-t-il.

Au nom de cette légitimité historique, Phil Lyman dénonce la prétention des tribus à vouloir soustraire à l'industrie une zone aussi vaste. Le comté avait commencé à négocier avec les élus indiens sur une zone plus réduite, explique-t-il. Mais les mouve-

Si les Navajo ont, pour l'instant, « perdu » Bears Ears, leur montée en puissance est réelle

ments environnementaux sont arrivés et, avec eux, les géants des sports de plein air. « *Ils ont mis 30 millions de dollars sur la table*, accuse-t-il. *Aucune de ces personnes n'est d'ici. Et elles prétendent être les sauveurs des Navajo.* »

Qui remportera la prochaine bataille ? Trois plaintes ont été déposées contre le président Trump, décrit Steve Bloch, le juriste de l'association Southern Utah Wilderness Alliance. Elles réunissent les tribus, les écologistes et la compagnie de vêtements de sport Patagonia. Même la Société américaine de paléontologie vertébrée s'est portée en justice. Le site de la découverte de Robert Gay n'est plus dans les limites du nouveau monument : il est vrai que la formation de Chinle, où se trouvent les fossiles, recèle aussi de l'uranium.

Sans attendre la décision de la juge fédérale chargée du dossier à Washington, l'administration Trump a ouvert les zones contestées à l'exploitation du sous-sol. Aucun rush n'a été enregistré pour l'instant sur les hydrocarbures (la dernière ouverture de puits remonte à 1984). Quant à l'uranium, « *le cours, heureusement, est au plus bas* », souligne Alastair

Lee Bitsoi, de l'association Utah Dine Bikeyah (Protect Bears Ears), fondée en 2012 pour la sauvegarde de la culture navajo (et financée par Patagonia). Les Navajo sont particulièrement sensibles à la question : plus de 500 mines abandonnées se trouvent sur leurs terres ou à proximité. Des puits sont toujours contaminés.

« Bears Ears-Disneyland »

Byron Clarke, 39 ans, est le directeur du système de santé navajo de l'Utah, un ensemble de quatre cliniques qui servent 13 000 patients. Petit-fils de *medicine man*, fils d'une enseignante et traductrice navajo et d'un professeur de Virginie, le juriste comprend mieux que quiconque les contradictions locales. En tant qu'Amérindien, il apprécie la signification historique de l'accord avec l'Etat fédéral.

En tant que chasseur à l'arc, qui fabrique lui-même ses flèches avec le cèdre traditionnel, il est opposé au classement de Bears Ears. Il craint que les lieux sacrés, les tombes des ancêtres où les Navajo, par respect, ne pénètrent pas, ne deviennent un « *Bears Ears-Disneyland* » envahi de visiteurs à sacs à dos et VTT. C'est le modèle prôné par le secteur des activités de plein air, un mammouth en pleine expansion qui a généré 374 milliards de dollars de retombées en 2016, selon le Bureau des analyses économiques, soit 2 % du PIB.

Si les Navajo ont – pour l'instant – « perdu » Bears Ears, leur montée en puissance est réelle. A la grande déconvenue de Phil Lyman, un juge fédéral, qui avait été saisi par la tribu pour discrimination, vient d'ordonner un nouveau redécoupage électoral. Lors des élections américaines de novembre 2018, le rapport de forces devrait s'inverser dans le comté de San Juan. Jusqu'à présent, deux des trois élus de la commission du comté étaient des Blancs, alors que les Navajo représentent plus de 50 % de la population. Pour la première fois, les « Anglo » risquent de perdre la majorité. Mais rien n'est joué. Un assesseur conteste les titres de créances du candidat navajo, qui risque d'être disqualifié. Au pied de Bears Ears, la bataille est loin d'être terminée... ■

CORINE LESNES

Le mariage Wauquiez-Calmels bat de l'aile

Les divergences de ligne se multiplient entre le président et la numéro deux du parti Les Républicains

Elle pensait qu'ils formeraient un « tandem », ils roulent finalement chacun de leur côté. Quand Laurent Wauquiez est venu chercher Virginie Calmels, en juillet 2017, pour constituer un ticket en vue de sa candidature à la présidence du parti Les Républicains, le storytelling du « rassemblement » de la droite était tout trouvé.

Il est sarkozyste, elle est juppéiste ; c'est un défenseur des classes moyennes, elle se revendique comme libérale ; il se pose en héraut de la droite identitaire, elle, en apôtre de la fermeté sur les questions régaliennes. Mais depuis qu'ils ont pris place à la direction du parti de la rue de Vaugirard, il y a six mois, le président de LR et sa première vice-présidente ne se sont jamais vraiment trouvés. Au point de multiplier les accrochages et de ne plus commu-

niquer entre eux, ces derniers jours, que par médias interposés.

Invitée de France Inter, jeudi 7 juin, la première adjointe au maire de Bordeaux a fait entendre sa différence à propos d'un tract diffusé par le parti. Son slogan – « Pour que la France reste la France » –, son texte – « il n'y a jamais eu autant d'immigrés », « il n'y a jamais eu un tel risque terroriste » –, et sa charte graphique évoqueraient, selon certains, les documents que le Front national peut produire.

M^{me} Calmels a jugé le tract « un peu déséquilibré » et « inutilement anxiogène », pointant au passage le fait qu'il n'aurait « pas fait l'objet d'une validation par les instances » de LR. « Un dysfonctionnement », a cinglé l'ancienne patronne d'Endemol : « J'ai toujours pensé qu'on était plus intelligents à plusieurs que tout seul. » Cette sortie vigoureuse lui a valu un re-

cadrage de la part de Laurent Wauquiez, lundi 11 juin, dans *Le Figaro* : « Quand on appartient à l'équipe dirigeante, on a des responsabilités particulières. J'attends de Virginie qu'elle le comprenne. »

Le malaise grandit

Officiellement, l'incident est désormais clos. Sur Sud Radio, lundi, la numéro deux de LR s'est posée en « légitimiste » qui « ne souhaite pas l'explosion de la droite ». Mais la quadragénaire n'a franchement pas apprécié les remontrances de son numéro un. « Il n'est ni le prof ni elle l'élève, fulmine un de ses proches. Virginie n'est pas une caution. Laurent Wauquiez voulait le rassemblement, mais une ligne politique se définit dans une discussion, qui doit se passer dans les instances du parti. »

Selon son entourage, M^{me} Calmels n'aurait pas échangé avec M. Wauquiez depuis son passage

Virginie Calmels assure ne pas avoir fait acte de candidature aux européennes en 2019

sur France Inter, il y a cinq jours. La réunion hebdomadaire de la direction du parti, prévue mardi matin, promettait d'être houleuse. Le malaise grandit, alors que la vice-présidente de LR estime ne pas être suffisamment associée à la prise de décisions de manière générale. Elle fustige, aussi, un discours qui se montrerait par trop critique contre le libéralisme économique.

« C'est un bras de fer avant le conseil national sur l'Europe le 30 juin, sur le mode : "Prends-moi comme

tête de liste aux européennes ou je fais un malheur", analyse-t-on dans l'entourage de Laurent Wauquiez. Elle se dit que ça peut lui donner du poids politique. »

Le nom de la présidente du groupe LR au conseil régional de Nouvelle-Aquitaine revient régulièrement en vue du scrutin de mai 2019, mais cette dernière assure ne pas avoir fait acte de candidature. Ses conditions sont quand même posées, à tout hasard : une liste présentant des visages neufs, avec des candidats maîtrisant l'anglais, et surtout une ligne politique tranchée rapidement – ce qui n'est pas la tendance actuelle, le conseil national devant représenter le « point de départ » de la réflexion, assure-t-on au sein de la direction. « Je peux très bien continuer à Bordeaux avec Alain Juppé », a aussi fait savoir M^{me} Calmels ces dernières semaines à l'un de ses interlocuteurs.

Engagée en politique depuis seulement quatre ans, l'ancienne cadre du privé dérouté et peine à imprimer sa marque au sein d'un parti qui se droïtise. « Elle est partout, dans les médias, dans les réunions publiques, on ne sait pas ce qu'elle veut, s'étonne un dirigeant de LR. Elle n'a pas de sens politique. » « C'est une modeste conseillère régionale, elle a beaucoup de chance d'être numéro deux d'un grand parti, cingle un wauquieziste, agacé par son attitude. Elle n'est numéro deux que sur le papier. Elle est numéro deux du parti comme moi je suis pape. »

Plus clément à son endroit, un cadre de la rue de Vaugirard note que ce serait une femme « indépendante » faisant face à un président de parti « qui peut prendre ses décisions tout seul ». Ce qui représente une sorte de point commun entre eux. ■

OLIVIER FAYE

EELV et Génération.s, l'entente impossible

Les deux formations devraient présenter des listes autonomes aux européennes

L'union peut, parfois, être un combat difficile à mener. C'est, en tout cas, ce que vivent Europe Ecologie-Les Verts (EELV) et Génération.s, le mouvement de Benoît Hamon. Réunis en conseil fédéral (l'équivalent du parlement du parti) samedi 9 et dimanche 10 juin, Les Verts ont décidé d'une « stratégie de consensus » en vue des élections européennes de mai 2019. « Notre priorité est d'affirmer notre identité écologiste. Ce n'est pas la recombinaison de la gauche de la gauche », explique Julien Bayou, porte-parole d'EELV. Un comité [composé de 40 membres représentant les courants ainsi que des représentants des régions et de la direction] proposera une ou deux listes d'ici à mi-juillet. Ce sera soumis au vote des adhérents. » EELV pourrait donc présenter ensuite les seize premiers candidats, fin août, lors de leurs journées d'été.

Cette décision est loin d'être anodine. Elle signifie qu'EELV privilégie une liste autonome. Certes, rien n'est définitivement acté et un retournement de situation est toujours possible, mais l'éventualité d'une liste d'union avec Génération.s derrière Noël Mamère, proche des deux organisations, s'éloigne sérieusement. Au risque de fragmenter un peu plus l'électorat de gauche et de conduire à sa « balkanisation ». « On a notre place, c'est une élection proportionnelle à un tour », justifie Yannick Jadot, député européen depuis 2009, qui rappelle que le scrutin européen est favorable à EELV.

M. Jadot souhaite d'ailleurs conduire une liste « 100 % écolo, 100 % pro-européenne », persuadé que les écologistes parviendraient à exister entre les « pro-européens libéraux » de La République en marche et La France insoumise, plus eurocritique. M. Jadot ne cache donc pas sa satisfaction des décisions prises par EELV. « La ligne écolo a gagné. On sort du débat un peu trop pesant autour de Génération.s. On tranche », estime M. Jadot, éphémère candidat à la présidentielle de 2017, qui s'était retiré au profit de Benoît Hamon.

L'eurodéputé s'empresse en revanche de préciser qu'il y aura de la place pour qui souhaiterait rejoindre la liste estampillée EELV : « Tout le monde est le bienvenu. » David Cormand, secrétaire natio-

nal d'EELV, complète : « Je défends une ligne écolo avec, si possible, Génération.s, mais ils font les zouaves. Le sujet ce n'est pas nous, c'est eux. On pouvait envisager une liste d'union il y a six mois, mais ils ont mis toute leur énergie sur une stratégie parallèle avec Diem25 [le mouvement de Yanis Varoufakis, ancien ministre grec des finances]. Le rapport de force nous est favorable et on a déjà un parti transnational. On n'a pas besoin d'un parti moins écolo. »

Beaucoup d'écologistes reprochent au camp Hamon ses tergiversations. « Benoît Hamon s'est trompé de match, il croyait qu'il fallait jouer contre Jean-Luc Mélenchon. Mais il devait d'abord gagner contre nous pour devenir hégémonique dans un espace politique entre le PS et La France insoumise », analyse un fin connaisseur du mouvement écologiste.

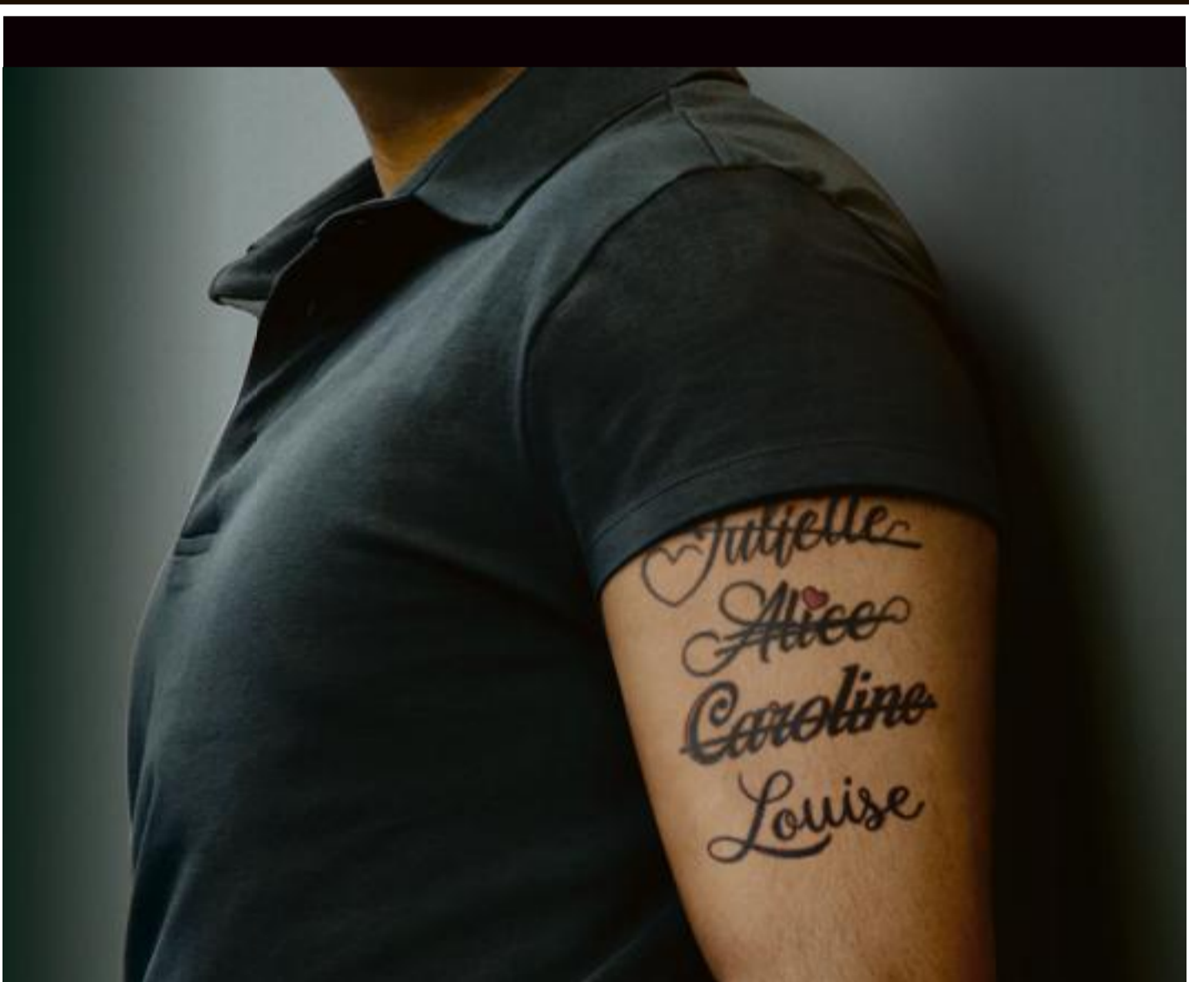
« Postures politiciennes »

Aujourd'hui, l'ancien socialiste semble privilégier le travail avec Diem25 autour du Printemps européen, une plate-forme réunissant plusieurs formations politiques européennes. Vendredi 8 juin, M. Hamon et M. Varoufakis ont ainsi annoncé leur intention d'organiser une sorte de primaire « pan-européenne » pour choisir le projet et désigner un candidat commun à la présidence de la Commission européenne.

« Si l'on pense que ce qu'il se passe en Europe est sérieux, qu'il y a une crise profonde et que l'on refuse d'être pris au piège entre les ultra-libéraux et l'extrême droite, alors il faut unir les progressistes autour de la démocratie, de l'écologie et de la justice sociale, détaille Guillaume Balas, bras droit de Benoît Hamon et eurodéputé. Il faut rassembler et proposer un processus qui tranche la question du programme et de l'incarnation. » Et d'ajouter : « Les arguments de pureté qui cachent des postures politiciennes seront démasqués. »

Pour David Cormand, cette proposition est « le dernier soubresaut de la vieille gauche qui n'en finit pas de palabrer. Je ne veux pas monter une deuxième fois sur le Titanic. Ils commettent les mêmes erreurs qu'à la présidentielle. Je veux une ligne claire. » Quitte à tenter une échappée en solitaire. ■

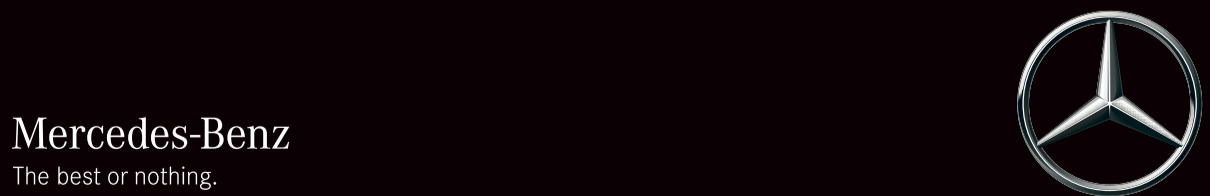
ABEL MESTRE



Avec Mercedes-Benz Flex, l'engagement ne vous fera plus peur.

Grâce à Mercedes-Benz Flex*, notre nouvelle solution de financement flexible et accessible, choisissez une Mercedes en Location Longue Durée en Juin 2018 et vous pourrez en changer dès 2019.

A découvrir lors des Rendez-Vous Décisifs les 16 & 17** juin.



Mercedes-Benz

The best or nothing.

*Offre valable en Location Longue Durée 37 mois maximum, restitution anticipée sans indemnité après 18 mois et renouvellement d'un financement Mercedes-Benz Financement, réservée aux particuliers, sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services - 7, avenue Niepce - 78180 Montigny - RCS 304 974 249, N° ICS FR77ZZ149071. Offre valable dans la limite des stocks disponibles pour toute commande avant le 30/06/18 et livraison jusqu'au 30/09/18, chez les Distributeurs participants. Conditions et véhicules éligibles sur Mercedes-Benz.fr. The best or nothing : le meilleur, sinon rien. **Ouverture le dimanche selon autorisation préfectorale. Crédit photo : Gettyimages.

Sur le social, Macron cherche toujours sa voie

Alors que la réforme de la SNCF s'achève, le président va évoquer ses prochains chantiers, mercredi

Emmanuel Macron a remporté la bataille du rail. Sauf surprise, la réforme de la SNCF sera bouclée d'ici à la fin de la semaine. Lundi 11 juin, députés et sénateurs, réunis en commission mixte paritaire, se sont mis d'accord (par 12 voix sur 14) sur une version commune du projet de loi, qui devrait être définitivement adopté lors d'un vote solennel mercredi à l'Assemblée et jeudi au Sénat.

En un an, l'exécutif sera parvenu à ses fins sur deux sujets politiquement à hauts risques. A l'automne 2017, les ordonnances réformant le code du travail n'auront finalement pas rencontré une trop forte résistance, ni sur les bancs du Parlement ni dans la rue, contrairement à la loi El Khomri en 2016. Quant à la réforme ferroviaire, elle a été menée à terme sans que le gouvernement ne revienne sur ses fondamentaux. Et, malgré trente jours de grève des cheminots depuis le 3 avril, le combat syndical n'a pas réussi à fédérer d'autres mouvements de contestation sociale.

A l'Elysée comme à Matignon, on se garde pourtant de tout triomphalisme. « On ne considère pas qu'on a gagné un brevet de la réforme », précise-t-on dans l'entourage du président de la République. « Cela nous conforte dans ce qu'avait formulé le candidat Macron, à savoir que les Français sont plus prêts aux réformes que ne peut l'imaginer la classe politique. » Après cette victoire importante, le gouvernement sait aussi qu'il peine à incarner le « en même temps » d'Emmanuel Macron et qu'il va lui falloir être plus audible

s'il veut poursuivre sa « transformation » du pays. Selon le baromètre Elabe du 7 juin, 67 % des sympathisants de la gauche se défient désormais ouvertement du chef de l'Etat. A l'inverse, 55 % des électeurs de François Fillon au premier tour de la présidentielle déclarent lui accorder leur confiance. « Le socle des électeurs macronistes du premier tour reste solide », avec seulement 15 % de mécontents, nuance Bruno Roger-Petit, le porte-parole de l'Elysée.

« Approfondissement »
Pressé par une partie de sa majorité de réorienter sa politique, jugée trop à droite, interpellé dans le même sens par les trois économistes ayant contribué à rédiger son programme présidentiel (et dont la note a été révélée par *Le Monde* samedi 9 juin), le chef de l'Etat doit développer sa « vision » de la politique sociale mercredi, lors d'un discours devant le congrès de la Mutualité, à Montpellier. Il veut « redonner de la cohérence à son approche sociale », en traçant le cadre des réformes à venir, explique-t-on à l'Elysée, « son projet, au fur et à mesure des réformes sectorielles, a un peu perdu de sa visibilité. Il ne s'agit pas d'un tournant social mais d'un approfondissement ».

Le chef de l'Etat devrait, entre autres, rappeler la philosophie – un euro cotisé donnera les mêmes droits à tous – de la future réforme des retraites, qui devrait être dévoilée d'ici à début 2019. Un sujet explosif sur lequel le gouvernement avance en terrain miné. La CFDT est l'une des rares centrales syndicales à soutenir le principe d'une réforme universelle. Mais le

Manifestation des cheminots, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), le 7 juin.
BOB EDMÉ/AP



sujet est historiquement sensible pour la centrale de Belleville et cette dernière a fixé ses conditions lors du congrès de Rennes. Quant à FO et à la CGT, elles y sont farouchement opposées.

Le président essaiera aussi de recentrer le débat sur les aides sociales, et de le porter sur le terrain de l'efficacité – « la moitié des allocataires du RSA n'ont pas de con-

trat d'accompagnement vers l'emploi », rappelle-t-on à Matignon – pour contrebalancer les déclarations de Gérard Darmanin et Bruno Le Maire sur la nécessité de faire des économies. « Il n'y aura pas de coupes sur les pauvres », a déclaré le ministre des solidarités, Agnès Buzyn, au *Journal du dimanche* le 10 juin, jugeant utile de préciser : « Ce que je dis, ce n'est pas

la politique d'Agnès Buzyn, c'est celle du gouvernement. »

Le plan pauvreté, qui sera présenté à l'été, doit aussi permettre de corriger le tir. Il abordera la question des minima sociaux et de l'accompagnement de leurs bénéficiaires, mais aussi des places de crèches ou d'une nouvelle aide pour la garde d'enfants des familles les plus modestes. Sur le plan des économies, le gouvernement ne compte pas publier le rapport du Comité action publique 2022 avant d'avoir fait connaître ses arbitrages sur la réforme de l'Etat. Une façon de ne pas brouiller le message sur cet autre dossier sensible.

« Pas d'histoire commune »
Cela suffira-t-il à modifier la perception de l'action du chef de l'Etat? « Pour le moment, on n'arrive pas à imposer notre message du libérer-protéger », admet un conseiller proche de l'Elysée, malgré plusieurs mesures comme l'allègement des cotisations salariales, la suppression de la taxe d'habitation ou encore la hausse de l'allocation parent isolé ou du minimum vieillesse. La politique du gouvernement est largement perçue comme étant de droite, et le chef de l'Etat n'arrive pas à se défaire de l'image de « président des riches ».

En cause notamment, l'absence de ministres « politiques » au sein du gouvernement pour faire contrepoids aux anciens du parti Les Républicains que sont Bruno Le Maire, Gérard Darmanin ou Edouard Philippe. « On a une his-

La politique du gouvernement est largement perçue comme étant de droite

toire collective à créer au sein de ce gouvernement car nous n'avons pas d'histoire commune », reconnaît le ministre de l'agriculture, Stéphane Travert, lui-même ex-socialiste. Muriel Pénicaud, Agnès Buzyn ou Marlène Schiappa ont bien été incitées à prendre davantage la lumière pour incarner une parole plus sociale, « mais elles n'impriment pas » dans l'opinion, reconnaît un député de La République en marche (LRM).

« La première année a surtout porté sur des mesures économiques. Il est normal que notre électorat ait maintenant plus d'attentes sur les mesures sociales », ajoute Aurélien Taché, député (LRM) du Val-d'Oise. A l'Elysée, le mot d'ordre est d'essayer de rendre visibles dans le quotidien des Français les effets des réformes, comme le doublement des classes de CP dans les quartiers défavorisés. « Les Français sont intelligents et ils verront que les politiques du gouvernement changent leurs vies, même si ça prendra du temps », veut croire Benjamin Griveaux, le porte-parole du gouvernement. Reste à savoir combien de temps ils sont prêts à patienter. ■

VIRGINIE MALINGRE
ET CÉDRIC PIETRALUNGA

Le projet de loi sur la SNCF en passe d'être définitivement adopté

LE NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE, ce projet de loi réformant la SNCF – qui a déclenché un conflit social inédit par sa forme et sa durée –, a désormais son contenu définitif. Lundi 11 juin, députés et sénateurs sont parvenus en commission mixte paritaire à une version commune de la future loi de réforme ferroviaire, ouvrant la voie à son adoption finale en séance par l'Assemblée nationale mercredi, puis par le Sénat jeudi.

Le moment est solennel, car même si le contenu essentiel du texte a déjà été largement commenté, la réforme est d'ampleur. Elle consiste en un big bang pour la SNCF dont l'impact est programmé au 1^{er} janvier 2020. La compagnie ferroviaire nationale verra alors simultanément l'arrivée d'entreprises concurrentes dans le transport intérieur ferroviaire de voyageurs, sa transformation en une société anonyme et la fin de l'embauche des nouveaux salariés de la SNCF au statut des cheminots.

L'arrivée de la concurrence se fera sous deux formes. Pour les actuelles dessertes TGV, la loi, s'inspirant du modèle italien, autorisera des sociétés de droit privé à faire rouler des trains à grande vitesse sur les lignes empruntées par les TGV de la SNCF. En ce qui concerne les trains régionaux, c'est

plutôt le système allemand qui inspire la réforme. Les régions pourront soumettre des lignes ou des tronçons de lignes à appels d'offres. Si une compagnie concurrente emporte le marché, elle se substituera à la compagnie historique, ce qui entraînera le transfert obligatoire des cheminots rattachés à cette ligne vers la société gagnante.

La grève continue

Des amortisseurs sociaux ont été ajoutés à ce nouveau système, essentiellement par la majorité sénatoriale, mais aussi sous la pression d'un mouvement de grève qui dure depuis le 3 avril. Dans le cadre du transfert des salariés lors du passage d'une ligne régionale à la concurrence, les cheminots emportent avec eux la garantie de l'emploi et leurs droits à la retraite. Des possibilités de refus ont été aménagées pour les salariés dont l'activité n'est pas majoritairement consacrée à ladite ligne. Par ailleurs, un droit au retour à la SNCF (au bout de trois ans passés à la concurrence et jusqu'à huit ans) est également possible.

La loi est donc écrite. Pourtant, la grève continue. Elle devait même connaître un rebond mardi 12 juin, avec un nouvel épisode décrété Journée de la colère chemi-

note par l'intersyndicale des quatre organisations représentatives de la SNCF (CGT, UNSA, SUD et CFDT). Le trafic était annoncé comme plus perturbé que les jours de grève précédents (avec trois TGV sur cinq et un TER sur deux en circulation) et 55 % des conducteurs s'étaient déclarés grévistes.

« Ce mouvement est désormais un canard sans tête », murmure-t-on dans les hautes sphères de la SNCF, où l'on s'inquiète d'une « hausse significative » depuis plusieurs semaines du nombre d'actes de malveillance. De fait, les grévistes ne pourront dorénavant plus rien changer à la loi. Les ultimes tentatives de l'UNSA et de la CFDT de faire amender le texte en commission mixte paritaire sont restées vaines.

L'attention des syndicats devrait désormais se porter sur les négociations avec le patronat sur la convention collective de la branche ferroviaire, que les organisations sociales espèrent d'un niveau tel qu'elle pourrait les consoler de l'extinction du statut. Une première réunion doit se tenir vendredi 15 juin dans un cadre tripartite, c'est-à-dire sous le haut patronage de l'Etat. En attendant, le calendrier de la grève continue à courir jusqu'au 28 juin. ■

ÉRIC BÉZIAT

Le plan pauvreté prévoit un versement unique des aides dès 2019

Le gouvernement devrait dévoiler en juillet ses propositions pour « mieux lutter contre le déterminisme social »

Le plan pauvreté du gouvernement devrait être dévoilé en juillet. Selon les informations du *Monde*, certaines mesures de ce texte ont déjà été arrêtées et « quelques arbitrages restent à prendre », précise-t-on dans l'entourage d'Emmanuel Macron.

Les modalités de son annonce n'ont pas encore été définitivement validées, mais celle-ci pourrait se faire à l'occasion d'un prochain « déplacement thématique » du président et de sa ministre des solidarités et de la santé Agnès Buzyn. La stratégie de ce plan « repose sur deux idées », explique-t-on à l'Elysée : « La première c'est

que tout ne peut se résoudre par les allocations monétaires et qu'il faut, lorsque c'est possible, remettre le travail au cœur du système. La seconde c'est qu'il faut un accompagnement socio-éducatif des jeunes et des enfants pour mieux lutter contre le déterminisme social. »

Dans cette logique, un « versement social unique » devrait être mis en place pour 2019. Les différentes aides sociales seraient ainsi versées en une seule fois. Comme l'expliquait Agnès Buzyn dans le *Journal du dimanche* le 10 juin, « les prestations sociales vont s'appuyer sur les ressources des personnes au moment de leur déclaration, et non

plus avec deux ans de retard. Le système sera plus réactif et plus juste ». L'équivalent pour les prestations du prélèvement à la source qui sera mis en place pour l'impôt sur le revenu dès janvier 2019. Cette organisation devrait aussi permettre de « limiter les erreurs, qui coûtent deux milliards d'euros par an », ajoute la ministre.

Par ailleurs, alors que l'on évalue à 30 % le pourcentage des ayants droit aux minima sociaux qui ne réclament pas leur dû, le gouvernement a décidé de verser automatiquement les allocations à ceux qui y sont éligibles. Cette mesure fonctionnera grâce à

« l'échange automatisé de données entre administrations » et devrait être effective dès 2020. Un système de bonus-malus pour les administrations délivrant les aides sociales pourrait être également mis en place.

Formation obligatoire

La stratégie antipauvreté de l'exécutif s'attaque aussi à la lutte contre les inégalités dès la petite enfance. C'est dans cette optique qu'Emmanuel Macron avait nommé comme délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, Olivier Noblecourt,

passé par le cabinet de l'ancienne ministre de l'éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem, qui avait coordonné pour Terra Nova la publication, en janvier 2014, de son rapport « La lutte contre les inégalités commence dans les crèches ». Un système de bonus-malus devrait être mis en place pour les crèches, qui seraient tenues d'accueillir un minimum d'enfants pauvres, dans les quartiers prioritaires. En revanche, l'accès aux modes d'accueil pour les moins de trois ans est toujours en débat.

Par ailleurs, une période de formation – et non de scolarisation – obligatoire pourrait être instaurée

jusqu'à dix-huit ans. Aujourd'hui, l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans. Cette mesure pourrait être complétée par une « garantie de ressources pour les jeunes », à certaines conditions et selon des modalités qui restent à définir. Le plan pauvreté du gouvernement prévoit aussi un volet alimentation. Alors qu'un rapport remis à la ministre de la santé mi-mars révélait qu'en moyenne un enfant sur trois arrive à l'école le ventre vide, un petit déjeuner gratuit serait servi, dans certaines communes, dans le primaire et peut-être au collège. ■

V.M.A.

LOI E.G.A



**C'est confirmé,
une augmentation de 10% des prix
côtera plus de 1,7 milliard d'euros
aux Français sans bénéficier
aux agriculteurs.**

Sont concernés 3 000 à 4 000 articles alimentaires les plus vendus. Comme on le craignait, l'étude menée par Analysis Group confirme que cette hausse des prix ne pourra pas profiter aux agriculteurs français : « *la loi E.G.A aura pour double effet d'augmenter le prix de vente de certaines denrées alimentaires, réduisant ainsi directement le pouvoir d'achat des consommateurs, et de baisser le prix d'achat de certains produits, réduisant ainsi directement la marge des fournisseurs, et notamment des agriculteurs* »*. La plupart des produits que l'on veut nous obliger à vendre 10% plus cher sont de bons produits mais fabriqués par des multinationales qui n'ont pas l'obligation d'acheter français. De plus, il n'y a pas de mécanisme prévu de redistribution des profits vers les agriculteurs français. Et de toute façon, en France, on ne produit ni café, ni chocolat... Alors ? On marche sur la tête ! Ce projet sert manifestement d'autres intérêts que ceux des agriculteurs et des consommateurs dont il amputera directement le pouvoir d'achat.

Les centres E.Leclerc attendent une loi qui participe à l'amélioration du fonctionnement des marchés, et qui favorise vraiment le niveau de vie des agriculteurs sans pour autant nuire au pouvoir d'achat des Français.

E.Leclerc 

*Étude Analysis Group - mai 2018.

Au Medef, Geoffroy Roux de Bézieux prend une longueur d'avance

Le candidat a reçu le soutien du conseil exécutif, mais le vote du 3 juillet est loin d'être acquis

Le sourire lui fend le visage. Geoffroy Roux de Bézieux émerge de la réunion du conseil exécutif du Medef et descend les escaliers. Il est le premier des candidats à répondre aux questions des rares journalistes présents, lundi 11 juin, au 55, avenue Bosquet, siège de l'organisation patronale à Paris. Qu'importe, il le sait depuis quelques minutes, le choix des 45 membres du conseil exécutif s'est porté sur lui, par 22 voix contre 16 pour Alexandre Saubot, son principal adversaire, ancien numéro un de la puissante fédération de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM). Patrick Martin, président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes, ne recueille que 5 voix. Olivier Klotz, patron du Medef Alsace, est relégué dans les limbes du classement avec une voix. Un bulletin blanc ou nul vient, enfin, compléter le scrutin.

La victoire n'est pas encore là. Le choix du conseil exécutif n'est certes que consultatif, et l'élection du président du Medef n'a lieu que le 3 juillet. Mais pour M. Roux de Bézieux, éternel numéro 2 de Pierre Gattaz et déjà candidat il y a cinq ans, cette journée en donne un avant-goût. « C'est le plus haut score jamais atteint par un candidat au conseil exécutif, un clair signal qu'il donne en ma faveur », se félicite-t-il.

Quelques minutes plus tard, c'est le tour d'Alexandre Saubot de se présenter devant la presse.

22 voix du conseil exécutif se sont portées sur Geoffroy Roux de Bézieux contre 16 sur Alexandre Saubot

La stature haute, souriant même, fidèle à sa réputation d'homme impénétrable. « Je ne suis pas du tout déçu », lance-t-il, bravache. Une façon de signifier qu'il n'entend nullement, à l'heure actuelle, se retirer. « Ma campagne se déroule de façon très satisfaisante », affirme-t-il.

Lui qui semblait avoir rattrapé son retard sur M. Roux de Bézieux, parti plus tôt en campagne, en est pour ses frais. Dans son camp, on l'assure, ce résultat était attendu. L'écart, en revanche, est une surprise. C'est une sanction directe que les membres du conseil exécutif viennent d'adresser à M. Saubot. Jugé parfois « arrogant » et « clivant », l'ancien vice-président du pôle social a suscité, ces dernières années, nombre d'inimitiés au gré de ses combats. La signature de la convention d'assurance-chômage de février 2017 en est un bon exemple : elle s'était soldée par un psychodrame interne et la démission de membres influents du pôle social.

« Le vote d'aujourd'hui est net, explique un président de fédération. C'est à la fois une question de personnalité et de vision. Les deux s'imbriquent. » Et de regretter celle jugée « passéiste » d'Alexandre Saubot : « Il a une conception à l'ancienne du Medef qui veut que le centre de gravité soit l'UIMM, et le reste des fédérations des confettis qui gravitent autour. Or l'économie a changé et la France aussi. »

Cette nouvelle donne, beaucoup l'invoquent pour expliquer leur choix sur le fond. Il en va ainsi de la Fédération française des assurances, qui écrivait récemment : « Parmi l'ensemble des programmes de travail présentés, tous de grande qualité, les propositions de Geoffroy Roux de Bézieux sont apparues comme les plus à même de fédérer les entrepreneurs de France autour des valeurs d'ouverture et d'innovation. »

« Aucun effet sur le résultat »

« C'est une autre vision du Medef qui l'emporte, abonde Viviane Chaîne-Ribeiro, présidente de la fédération Syntec. Geoffroy Roux de Bézieux se projette sur toutes les mutations économiques à venir et leurs répercussions sociales. Il a prouvé à travers ses positions au conseil exécutif qu'il était à même de mener le Medef à travers ces transitions. »

Reste que les jeux sont loin d'être faits. Ce que n'a pas manqué de souligner M. Saubot. Pour lui, ce vote est « un événement

parmi d'autres », qui a « très peu de signification » ni « aucun effet sur le résultat final qui a lieu le 3 juillet ». Ce sont en effet les 556 membres de l'assemblée générale du Medef, représentant les fédérations professionnelles et territoriales, qui élisent le président. « Le vote au conseil exécutif n'est pas représentatif, insiste l'un de ses soutiens. Cela va se terminer comme la dernière fois ! » Une façon de rappeler un fâcheux précédent pour M. Roux de Bézieux : en 2013, ce dernier était déjà arrivé en tête lors du vote au conseil exécutif, avec une petite voix d'avance sur Pierre Gattaz. Mais il avait fini par se rallier à celui qui bénéficiait du plus grand nombre de soutiens.

M. Saubot a d'ailleurs pris soin d'énumérer les « cinq sur huit plus grosses fédérations » qui lui ont déjà apporté leur confiance : UIMM, banques, travaux publics, commerce et distribution et intérim. De quoi marquer des points face à M. Roux de Bézieux qui peut, lui, compter sur l'assurance, l'agroalimentaire et, contrairement à ses espérances, seulement une partie du Syntec. Un temps présenté comme le troisième homme, Patrick Martin a mis fin au suspense mardi : il a rejoint M. Roux de Bézieux, seul prétendant à ses yeux « capable de rassembler toutes les sensibilités autour de sa candidature ». ■

SARAH BELOUEZZANE ET
RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES

10 MILLIONS

C'est le montant, en euros, du plan pour lutter contre les sargasses en Guadeloupe, annoncé par Nicolas Hulot, lundi 11 juin en visite sur l'île, qui est confrontée à une invasion de ces algues brunes nauséabondes qui polluent les rivages. L'Etat prendra en charge près de 50 % du financement de ce plan prévu sur deux ans, le reste étant financé par l'UE et les collectivités. Une mission, dirigée par le sénateur Dominique Théophile (LRM), se rendra dans les îles voisines à la recherche de solutions de ramassage et de valorisation, mais aussi dans l'optique de favoriser une coopération régionale.

TERRORISME Nouvelle mise en examen pour les attentats de Paris

Un suspect impliqué dans les attentats de 2016 à Bruxelles, Osama Krayem, a été mis en examen, lundi 11 juin, par la justice française. Cet homme de 25 ans, Suédois, est poursuivi en Belgique pour sa participation présumée aux attentats du 22 mars 2016 à l'aéroport de Zaventem et dans le métro de Bruxelles. Il a été remis temporairement par la Belgique à la France, le temps de sa présentation à un juge d'instruction et de sa mise en examen pour participation à une association terroriste criminelle. – (AFP)

IMMIGRATION Gilles Simeoni propose d'accueillir les migrants de l'« Aquarius »

Le président du conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, a proposé, mardi 12 juin, d'accueillir sur l'île le navire affrété par une ONG qui a secouru 629 migrants en Méditerranée, enjeu d'un bras de fer entre l'Italie et Malte, qui refusent de le laisser ac-

copter. « Manque de vivres, mauvaises conditions météo, et port espagnol trop éloigné : face à l'urgence, le conseil exécutif de Corse propose à @SOS-MedFrance d'accueillir l'« Aquarius » dans un port #corse », a tweeté l' élu nationaliste. Le président nationaliste de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, a renchéri en estimant, également sur Twitter, qu'« il serait naturel d'ouvrir un port corse pour porter secours à ces personnes en détresse ». – (AFP)

FAIT DIVERS Une mère en garde à vue après la mort de ses deux fillettes

La mère des deux petites filles, retrouvées dimanche 10 juin, décédées dans un appartement de fonction de la brigade de gendarmerie de Limonest (Rhône), a été placée en garde à vue lundi 11 juin. L'enquête, confiée à la section de recherches de la gendarmerie de Lyon, s'oriente vers une mise en examen pour « homicides ». Des analyses toxicologiques pour déterminer les causes de la mort sont en cours.

LIQUIDATION

JUSQU'AU 30 JUIN

AVANT EMBELLISSEMENT
DE SON MAGASIN HISTORIQUE
229 RUE SAINT HONORÉ
75001 PARIS

LES VRAIS CACHEMIRE
RICHARD GRAND
POUR HOMME ET FEMME
À PARTIR DE 50€...

À CES PRIX LÀ
VOUS LES AIMEREZ
ENCORE PLUS !



Richard Grand

100% REAL CASHMERE



Laïcité à l'école : les enseignants en première ligne

Selon une enquête du Comité national d'action laïque, un professeur sur dix témoigne de contestations

Laïcité falsifiée, laïcité instrumentalisée, laïcité contestée... Entre l'école et le principe républicain érigé au XIX^e siècle, au fondement de notre système éducatif, l'histoire récente n'est pas simple à raconter. En donnant la parole à plus de 1500 enseignants sur le sujet – un échantillon de 650 professeurs sondés par l'IFOP du 8 au 11 janvier, un autre de 999 longuement interviewés –, le Comité national d'action laïque (CNAL), fédération de cinq organisations impliquées de longue date sur le terrain de l'éducation (dont la Ligue de l'enseignement), a deux ambitions : nourrir de faits et de témoignages un débat rythmé par les polémiques – sur le voile, les repas sans porc, les enseignements contestés –, et jauger le plus objectivement possible un phénomène de contestation prompt à toutes les instrumentalisation.

L'enquête que dévoile le CNAL, mercredi 13 juin, à l'occasion d'un colloque à Paris que le ministre de l'éducation a promis de venir conclure, se concentre sur ceux qui, de la primaire au lycée, sont en première ligne face aux « atteintes à la laïcité », selon l'expression en vigueur.

Les ZEP surexposées

Les résultats, dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, ne dessinent pas une école à feu et à sang : à peine plus d'un enseignant sur dix témoigne de contestations « régulières » et/ou « de temps en temps » de la loi du 15 mars 2004 sur le port de signes religieux, ratio qui dépasse néanmoins un sur trois dès lors que sont intégrées les atteintes occasionnelles.

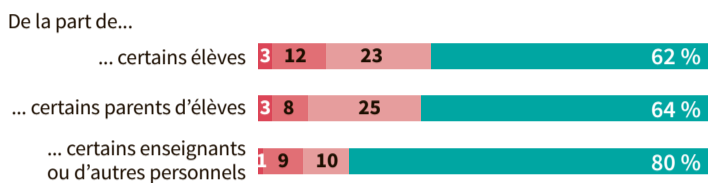
Au fil des chiffres, une différence très nette se dessine entre l'expérience faite de ces contestations dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire et celle dans les établissements lambda. Les mises en cause de la loi atteignent, en REP (label qui a succédé, en 2014, à celui de ZEP), un « score préoccupant » pour le CNAL, qu'elles soient le fait d'élèves (34 % contre 9 % hors REP), de parents (22 % contre 8 %) ou même d'autres personnels de l'éducation (23 % contre 6 %). D'autres contestations y sont aussi plus marquées, autour des questions de restauration scolaire, des fêtes religieuses ou des sorties par exemple.

L'enquête tire la sonnette d'alarme sans verser dans le fatalisme : dans la quasi-totalité des cas (97 %), le dialogue a suffi à résoudre les tensions, disent les enseignants, et le climat scolaire est très majoritairement jugé apaisé

1 Un enseignant sur trois face à des contestations

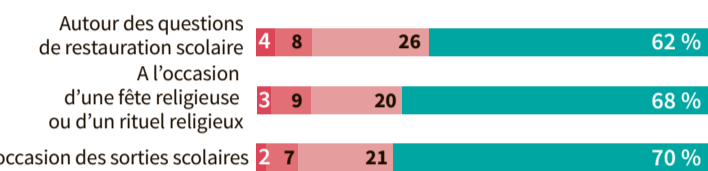
La loi du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port d'un signe ou d'une tenue révélant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics, fait-elle l'objet de contestations parmi les élèves ou les adultes dans votre établissement ?

Oui, régulièrement Oui, de temps en temps Oui, rarement Non, jamais



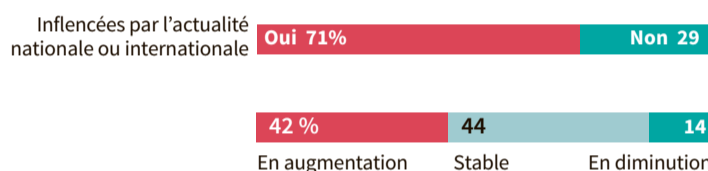
2 Restauration et fêtes religieuses catalysent la contestation

Dans votre établissement scolaire, des incidents liés à la contestation du principe de laïcité se produisent-ils ?



3 Les contestations influencées par l'actualité

De façon générale, les contestations du principe de laïcité vous semblent-elles ces dernières années... ?



Echantillon de 650 enseignants, représentatif de la population des enseignants du public, enseignant du primaire au lycée. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas. Le sondage a été réalisé en ligne, du 8 au 11 janvier 2018.

Plus du tiers des sondés reconnaissent s'être déjà autocensurés en classe pour éviter des incidents

(91 %). Moins du cinquième des sondés pour qui la laïcité fait l'objet de contestations ont eu recours à des procédures disciplinaires. Reste que, dans le même temps, plus du tiers de ces enseignants reconnaît s'être déjà autocensuré en classe pour éviter des incidents – plus de la moitié en éducation prioritaire.

La loi d'orientation votée sous la gauche, à l'été 2013, a réaffirmé parmi les missions de l'école la transmission du principe de laïcité.

Dans le sillage des attentats de 2015, l'institution a sonné la mobilisation : « L'école est et sera en première ligne, avec fermeté, discernement et pédagogie, pour répondre au défi républicain », martelait alors la ministre de l'éducation, Najat Vallaud-Belkacem. Son successeur, Jean-Michel Blanquer, a renchéri dans cette logique, installant un « conseil des Sages » de la laïcité, déployant des « unités laïcité », distribuant un « livret laïcité », promettant une « hot line » laïcité...

«Tendance au renforcement»

Sur le plan rhétorique, le message est clair : l'éducation nationale ne laissera rien passer. Sur le fond – quelles sont les difficultés sur le terrain et comment les enseignants y font face –, un certain flou demeure : dans un récent entretien à *L'Express*, M. Blanquer a d'ailleurs promis un « diagnostic » à la fin de l'année.

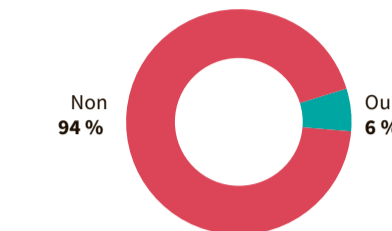
nauté éducative s'en empare à des degrés divers. La charte de la laïcité est plus utilisée au primaire (66 %) que dans le secondaire (58 %). La journée du 9 décembre ne suscite d'« actions spécifiques » que dans une petite minorité d'établissements. Les enquêteurs du CNAL se font d'ailleurs le relais d'une certaine saturation des enseignants. « Journée sida », « don du sang », « journée handicap », « journée harcèlement »...

«Citoyenneté de proximité»

Des activités impliquant les parents d'élèves sont également saluées. Fête de Noël multiculturelle, cafés des parents, marche de la paix, arbre de la laïcité planté avec les familles, rédaction d'une charte du parent accompagnateur... « Beaucoup d'initiatives nous sont remontées, y compris dans les zones où se cristallisent les

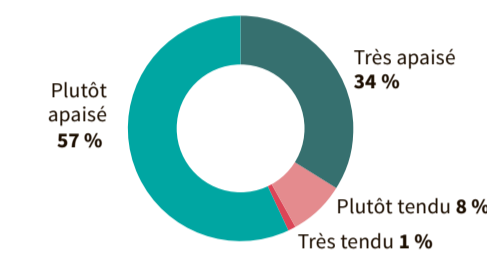
4 Très peu d'enseignants formés

Avez-vous déjà bénéficié d'une formation continue sur la laïcité ?



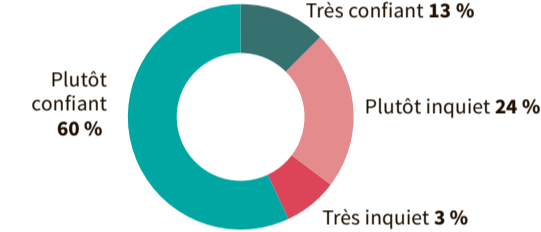
5 Un climat scolaire apaisé

Diriez-vous que le climat scolaire autour de la laïcité est aujourd'hui, dans votre établissement... ?



6 27 % des enseignants inquiets face à l'adhésion aux valeurs de la République

Concernant l'adhésion des élèves et des familles aux valeurs de la République, êtes-vous... ?



SOURCE : IFOP « LES ENSEIGNANTS ET LA LAÏCITÉ » INFOGRAPHIE LE MONDE

« Il faut faire le distinguo entre ce qui relève de la contestation avérée et de la provocation adolescente »

REMY-CHARLES SIRVENT
secrétaire du CNAL

qui dérangeant en classe, il faut faire le distinguo entre ce qui relève de la contestation avérée et de la provocation adolescente, ce qui s'explique par l'ignorance, la méconnaissance, les croyances ou l'endoctrinement », observe Remy-Charles Sirvent, secrétaire du SE-UNSA et du CNAL.

Refus implicites

Mais « le plus dangereux », pour ce professeur des écoles, c'est « quand l'élève se mure dans le silence, quand il ne revendique rien mais n'en pense pas moins, et qu'il y a impossibilité de débattre ». L'un des points-clés du rapport parlementaire sur la prévention de la radicalisation remis, le 16 mai, par les députées Sandrine Mörch (LRM) et Michèle Victory (Nouvelle Gauche) va dans ce sens : « Rien n'est pire que lorsque les enfants ne s'expriment pas. » Des refus implicites qui échappent au recensement.

Faut-il, dès lors, s'étonner que 59 % des enseignants sondés estiment la laïcité en danger ? Le ratio est élevé mais en retrait du reste de l'opinion publique : 72 % des Français partagent ce constat, selon l'IFOP. Le corps enseignant se distingue, aussi, dans son analyse de la situation : lui invoque en premier lieu la montée des communautarismes, quand les Français citent la place croissante des religions et le port de signes religieux. « Les enseignants doivent être considérés comme des lanceurs d'alerte », reprend Jean-Paul Delahaye. A l'heure où l'on se gargarise de vivre ensemble, eux sont à l'avant-poste pour faire le constat que les jeunes sont de plus en plus dans le côté à côté, voire dans le face-à-face. Pour que leurs réponses pédagogiques s'améliorent et s'uniformisent, pas de recette miracle, disent les enseignants, mais de la formation – le « nerf de la guerre » –, encore jugée très insuffisante. Et une « mise en cohérence de la laïcité dans la société et de la laïcité à l'école », plaide le CNAL. Sur ce plan-là aussi, beaucoup reste à faire. ■

MATTEA BATTAGLIA

Le dialogue au cœur de toute réponse pédagogique

Le millier de témoignages recueillis par le Comité national d'action laïque souligne la nécessité d'impliquer les élèves lors des débats

Ce que regrettent les enseignants quand les atteintes à la laïcité s'invitent dans le débat public, c'est la mise en accusation, récurrente, de l'école. « Une jupe trop longue, une mère voilée, et le même refrain politique résonne, observe un enseignant que nous avons baissé la garde, voire renoncé. » L'enquête du Comité national d'action laïque (CNAL), dans son volet qualitatif, montre précisément l'inverse : sans nier les difficultés, elle détaille les réponses pédagogiques que les enseignants déploient et qui permettent, dans la très grande majorité des cas, de réduire voire de résoudre les tensions.

Le millier de témoignages anonymes recueillis, les auditions d'experts pointent un préalable : impliquer les élèves pour faire vivre la laïcité. Au primaire, il peut

s'agir de conseils d'élèves, ces temps d'échanges appréciés de tous, des « bancs de l'amitié » permettant de résoudre les conflits, et de tout projet autour des notions de respect (« pas d'insultes en récré, pas de moqueries en classe »), ou sur l'égalité entre filles et garçons.

En collèges et lycées, même dynamique : instaurer des temps d'échanges, permettre aux élèves de parler de leurs origines culturelles et religieuses – « par exemple quand ils racontent des événements de leur vie en dehors de l'école, mariage, baptême, fête de l'Aïd, etc. », témoigne un professeur. L'enseignant est là en appui pour expliquer, rappeler le respect de chaque pratique, croyance (ou non-croyance) et fait culturel, et veiller à une ouverture sur toutes les cultures. Des outils proposés par l'institution, la commu-

En collèges et lycées, il s'agit de permettre aux élèves de parler de leurs origines culturelles et religieuses

problèmes », souligne le président du CNAL, Jean-Paul Delahaye, en rappelant que « même face aux situations les plus problématiques, un point fait l'unanimité : le dialogue apaise ».

Ce sont les enseignants qui en parlent le mieux. « Au sein des classes, le dialogue apaise quand on explique pourquoi les musulmans et les juifs ne mangent pas de porc, témoigne l'un d'eux. Cela

apaise quand les enfants de cultures religieuses différentes peuvent expliquer leur vie. » Même chose avec les adultes, parents ou personnels éducatifs.

« En conseil d'école, il y a eu quelques parents d'élèves qui revendiquaient qu'au restaurant scolaire le reste de la nourriture, car elle n'était pas halal, raconte un enseignant. Mais comme il y a déjà la possibilité de substitution du porc et de repas végétarien, les parents en question n'ont pas insisté. » Un autre professeur fait état d'un « souci résolu avec une jeune femme en service civique qui voulait porter le voile ».

Le dialogue n'est pas, pour autant, la « négociation de ce qui n'est pas négociable », racontent ces enseignants. « Pour la visite d'église, l'enfant [qui ne voulait pas y entrer] n'a pas eu le choix. »

Idem pour cette mère qui voulait « aller à la piscine pour accompagner (...) en refusant de retirer sa grande robe, alors que le règlement indique qu'on ne peut approcher le bassin en vêtement ».

« Enseigner la laïcité est, en un sens, plus difficile que d'enseigner les mathématiques ou le français, fait valoir un inspecteur. C'est un geste qui s'ancre dans l'idée civique (...) Chaque élève doit être acteur. » « Il faut s'éloigner d'un rapport dogmatique [à la laïcité] ou il n'y aurait pas matière à discuter, pour développer un rapport épistémologique au savoir », insiste un enseignant-chercheur auditionné. Ce même expert défend un néologisme : la mitoyenneté. « La citoyenneté est un trop grand mot à l'échelle des enfants, c'est une difficulté. Il faut développer la mitoyenneté, une citoyenneté de proximité. » ■

M. BA.

Le métier d'enseignant ne fait plus rêver

Les concours de recrutement de professeurs attirent moins de candidats

Cette année encore, les concours de recrutement aux métiers d'enseignants pourraient ne pas faire le plein, au vu des premiers résultats d'admissibilité. Dans le premier degré, où le concours est organisé par académie, on compte déjà moins d'admissibles que de postes disponibles à Créteil et à Versailles, laissant présager, si l'on applique les taux d'admission des années précédentes, un manque d'environ 700 postes pour ces deux académies.

Pour le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes), des disciplines sont déjà déficitaires après l'admissibilité, notamment les lettres classiques et l'allemand. Ces résultats sont d'autant plus inquiétants que le nombre de places a été réduit : 5833 postes pour le Capes externe, contre 7315 en 2017.

Au ministère de l'éducation, on précise d'emblée que des concours complémentaires de professeurs des écoles vont être organisés sur les deux académies en tension, pour faire face aux besoins dans ces bassins à forte croissance démographique. Ces concours permettent à des candidats recalés dans leur académie d'origine de retenter le concours. Ce système, en place depuis plusieurs années à Créteil, « devrait permettre de couvrir les besoins en nombre d'inscrits et de présents », promet le ministère.

Manque d'attractivité

Concernant les professeurs certifiés, le sujet est plus délicat. D'abord parce que si le concours national ne fait pas le plein, il n'existe pas de vivier annexe dans lequel aller chercher des candidats. Mais là encore, le ministère se veut rassurant. En regardant le nombre d'admissibles par poste, seul critère qui garantit la sélectivité et la qualité du recrutement, le ratio augmente dans toutes les disciplines (environ deux candidats pour un poste), sauf en allemand et en lettres classiques.

Il n'empêche que la tendance lourde reste celle d'une difficulté chronique à faire le plein de candidats au niveau suffisamment satisfaisant pour être déclarés admis au concours. Comment dépasser cette crise ? Pour Francette Popineau, secrétaire générale du SNUipp (syndicat majoritaire du 1^{er} degré), le manque d'attractivité du métier a plusieurs causes. D'abord, le salaire d'un enseignant français est comparable à celui de ses confrères colombiens, loin



Au début des années 1980, les enseignants gagnaient deux fois le montant du salaire minimum, contre 1,2 fois aujourd'hui

derrière ceux des pays développés. « Quand on a un master, on a la possibilité de trouver un travail mieux rémunéré avec une progressivité plus intéressante », commente la syndicaliste. Le pouvoir d'achat des enseignants du second degré ne cesse de s'éroder : au début des années 1980, ils gagnaient deux fois le montant du salaire minimum, contre 1,2 fois désormais.

Ensuite, la qualité de la formation est peu attrayante. Après la réussite du concours de professeur des écoles, et du Capes, l'année en alternance entre la classe et l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) est « diffi-

cile » pour les jeunes enseignants, selon Francette Popineau. Enfin, l'éducation nationale propose des carrières à l'ancienne, où l'on passe plus de quarante ans à exercer la même activité. « La nouvelle génération a envie de plus de mobilité, on ne peut plus épouser le métier d'enseignant comme il y a 50 ans », dit Francette Popineau.

Il s'agit donc de répondre à deux enjeux : restaurer l'attractivité de la filière (pour y attirer de bons étudiants) et maintenir un niveau de recrutement élevé. Dans une réponse à un référé de la Cour des comptes sur la formation des enseignants transmis le 22 mai, les ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur annonçaient leur volonté de mettre en place un système de recrutement avec des épreuves d'admissibilité au concours avancées à la fin de la licence.

Moyennant un présalaire, les étudiants gagneraient progressivement des responsabilités, d'abord comme surveillants ou aides aux devoirs, puis comme remplaçants après avoir réussi les épreuves d'admissibilité. Un mo-

dèle qui rappelle celui des écoles normales d'instituteurs, dont l'avantage est de permettre l'accès aux métiers de l'enseignement à des jeunes qui n'ont pas les moyens de financer des études longues. « Il faudra assurer à ces jeunes une vraie formation, prévient Francette Popineau. Soit deux années pleines où on fait des stages de formation et de pratique accompagnée, sans être en responsabilité de classe. » Le principal grief des jeunes enseignants contre le système de formation actuel étant d'être « lâchés » trop vite devant des classes.

Rue de Grenelle, on assure que l'attractivité et la formation sont au cœur de réformes à venir. Outre le prérecrutement, un effort devrait être envisagé sur la gestion des carrières. Le ministère, prenant acte de l'érosion des « vocations à vie » dans la jeune génération, doit lancer à la rentrée des postes de « gestion ressources humaines de proximité » pour accompagner les évolutions de carrière des enseignants. Ils seront en place dans 12 académies pilotes. ■

VIOLAINE MORIN

Inégalités scolaires : la France montrée du doigt

Les zones d'éducation prioritaire manquent de professeurs diplômés, selon l'OCDE

Une étude publiée, le 11 juin, par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – à qui l'on doit, tous les trois ans, l'enquête internationale PISA (Programme international de suivi des acquis) – promet de relancer le débat sur les conditions de la réussite scolaire des enfants. Elle livre en effet des statistiques épinglant encore un peu plus le fonctionnement inégalitaire du système éducatif français.

A partir des résultats de l'édition PISA 2015 pour les élèves à 15 ans, les auteurs de l'étude sur les politiques éducatives ont cherché à répartir en quatre groupes les lycées en fonction du profil socio-économique des publics accueillis, chacun rassemblant environ 25 % des élèves de 15 ans. Objectif : comparer les deux « extrêmes », les établissements les plus défavorisés et ceux qui le sont le moins.

Le résultat est sans appel : les premiers n'accueilleraient en moyenne pas plus d'un quart d'enseignants « pleinement certifiés » (ceux passés, en France, par l'étape des concours), quand les seconds font manifestement le plein dans ce vivier. Cette répartition passe cependant sous silence l'une des spécificités de l'école française : la place de l'enseignement professionnel – très représenté parmi les lycées défavorisés –, voie qui a sa propre catégorie d'enseignants passés par un concours spécifique, ou issus du monde professionnel, quand ils ne sont pas recrutés comme contractuels. Par ailleurs, ces disparités d'affectation ne sont pas propres à la France : « Une vingtaine de pays est concernée », précise une des auteurs de l'enquête, Noémie Le Donné, en citant la Suisse, la Norvège ou la Slovaquie.

Il n'empêche : c'est en France que l'écart semble le plus fort. Un tiers des lycéens de 15 ans (32 %) sont exposés à des enseignants qui ne sont « pas assez bien préparés pour faire cours », selon les déclarations des chefs d'établissement, soit pratiquement trois fois plus que dans les établissements favorisés (12 %). Dans l'OCDE, l'écart est, en moyenne, de 7 points.

Ces résultats ne manqueront pas de faire réagir la communauté éducative, dont une frange ne cache pas ses doutes face aux comparaisons et aux palmarès, surtout quand ils viennent d'une organisation qu'ils classent plutôt dans la « mouvance libérale ». Dans un récent rapport, la Cour des comptes a épinglé le recours aux contractuels, l'estimant à 20 % des effectifs (enseignants, surveillants, accompagnants).

32% des lycéens de 15 ans sont exposés à des enseignants « pas assez bien préparés pour faire cours »

Reste que les inégalités pointées par l'OCDE interpellent, d'autant que les analystes insistent sur le rôle de la qualification des enseignants pesant plus, à leurs yeux, sur les écarts de résultats entre élèves que la réduction de la taille des classes. Cette dernière est pourtant la voie choisie par la France, depuis trente ans, en matière de politique d'éducation prioritaire.

La voie de l'autonomie

En se penchant sur les politiques de formation dans 19 pays jugés performants (Finlande, Corée du Sud, Canada, etc.), les auteurs ont identifié trois dynamiques communes : une période « obligatoire et étendue d'expérience pratique » pendant la formation initiale ; des temps de formation continue calés sur les besoins des enseignants dans les établissements et, enfin, des mécanismes d'évaluation connectés à la formation continue. Le système français, cinq ans après la mise en chantier des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), ne partage que la première de ces trois caractéristiques.

Pour attirer des enseignants vers des lycées peu attractifs, l'étude plaide en faveur d'une voie pourtant peu populaire pour la plupart des syndicats d'enseignants : celle de l'autonomie des établissements. « Les enseignants sont plus équitablement répartis là où les établissements sont responsables de leur recrutement et de leur salaire, assure M^{me} Le Donné. A condition que cette autonomie soit accompagnée de vrais correctifs. » Autrement dit, d'une politique de péréquation budgétaire, que le contexte économique actuel ne favorise pas.

« Je ne vois pas en quoi un recrutement local ferait plus facilement affluer des candidats aux Mureaux qu'à Paris », réagit Marc Douaire, président de l'Observatoire des zones prioritaires. En attendant, l'étude de l'OCDE tombe à point nommé pour le ministre de l'éducation, qui pourrait faire de la formation des enseignants son prochain grand chantier. ■

MATTEA BATTAGLIA

La loi sur la fin de vie encore peu mise en œuvre

L'IGAS dresse un bilan « contrasté » de la prise en compte du texte Claeys-Leonetti sur le droit à la « sédation profonde »

Deux ans après son entrée en vigueur, la loi Claeys-Leonetti « créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie » a-t-elle atteint son objectif ? Meurt-on « moins mal » en France depuis la création par cette loi d'un droit à « dormir avant de mourir pour ne pas souffrir », grâce à la délivrance, sous certaines conditions, d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès ?

Dans un rapport publié lundi 11 juin, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) dresse un premier bilan « encourageant » de la mise en œuvre du texte, qu'elle juge « positive mais contrastée ». Elle formule à cette occasion trente recommandations pour

une application « plus homogène » et « plus rigoureuse ». Ce bilan, dévoilé quelques jours après la publication de la synthèse des Etats généraux menés par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) en vue de la révision des lois de bioéthique au premier semestre 2019, était très attendu. La ministre de la santé, Agnès Buzyn, qui l'avait commandé en novembre, avait dit vouloir l'attendre avant de se prononcer sur l'opportunité d'une nouvelle loi sur la fin de vie. Le 28 février, une partie des députés de la majorité s'est déjà prononcée en faveur d'une légalisation de l'assistance médicalisée au suicide, tandis que le chef de l'Etat n'a pour l'instant pas fait clairement connaître sa position.

Parmi les points à mettre au crédit d'un texte qui avait été voté fin 2015 par une large majorité transpartisanne, l'IGAS souligne d'abord qu'il « offre une réponse adaptée à la prise en charge de l'immense majorité des parcours de fin de vie ».

« Voile d'ignorance »

Par sa simple existence, il aurait permis une libération de la parole entre les patients, leur entourage et les professionnels de santé. Le dialogue se serait « ouvert, étoffé et amélioré », la loi Claeys-Leonetti permettant de « réduire les tabous et d'avoir davantage de marges de manœuvre pour parler de souffrance, d'accompagnement et de confort, de sédation et d'adaptation dans le temps, etc. »

Si l'IGAS reconnaît que la loi Claeys-Leonetti a bien « atteint son objectif d'impulser une nouvelle dynamique » à la prise en charge de la fin de vie, elle ne délivre pas de satisfecit pour autant. « Beaucoup de limites et de difficultés demeurent dans la bonne mise en œuvre de la loi du 2 février 2016 », relève-t-elle. Elle déplore avec vigueur le « voile d'ignorance » empêchant de mesurer et d'objectiver l'application de la loi. Impossible, par exemple, de connaître le nombre de sédations profondes et continues jusqu'au décès mises en œuvre depuis deux ans, le nombre de demandes de patients formulées, le nombre de demandes refusées...

Malgré cette absence de chiffres nationaux, l'IGAS juge que ce droit

à bénéficier d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès est un droit « encore peu exercé et de manière très hétérogène » d'un établissement sanitaire à un autre. Au centre régional de lutte contre le cancer Gustave-Roussy, à Villejuif (Val-de-Marne), par exemple, seules deux sédations de ce type auraient été mises en œuvre à la demande du patient (avec davantage de demandes, « qui ont pour partie fait l'objet de refus »). A la Maison médicale Jeanne-Garnier, à Paris, qui accueille des personnes malades à un stade avancé ou terminal de leur affection, il y a eu « une dizaine de cas seulement depuis 2016, sur environ 300 patients décédés, ayant fait l'objet d'une sédation ».

L'IGAS souligne également que ce droit à la sédation profonde et continue est exercé « dans des conditions insuffisamment rigoureuses, en particulier à domicile et en Ehpad », notamment en raison du degré « encore limité » de maîtrise des pratiques sédatives par les équipes. Sur d'autres volets du texte, comme la mise en place de directives anticipées contraignantes, par lesquelles chacun peut faire connaître son refus d'un acharnement thérapeutique, l'IGAS constate que ces directives « n'ont pas encore trouvé pleinement leur place ni leur utilité », notamment en l'absence d'un registre national permettant de les recenser. ■

FRANÇOIS BÉGUIN

Trump, un fardeau pour le Mondial 2026

L'ingérence du président américain dans l'attribution de la compétition plombe la candidature nord-américaine

WASHINGTON - correspondant

Des stades déjà construits, des infrastructures hôtelières éprouvées, une expérience en matière d'accueil de grandes compétitions sportives : la candidature commune des trois pays de l'Amérique du Nord ne manque pas d'atouts pour obtenir l'organisation de la Coupe du monde de football prévue en 2026, qui sera décidée, mercredi 13 juin, à Moscou. Des garanties appréciables pour le passage délicat à un tournoi élargi, pour la première fois, à quarante-huit équipes.

« Nos pays ont déjà connu l'impact positif de l'accueil de grandes manifestations de la FIFA », assure celui qui a été l'architecte de cette candidature, l'Américain Sunil Gulati, énumérant « la forte participation au football féminin après la Coupe du monde féminine de 2015 au Canada », « l'investissement crucial dans les infrastructures du football au Mexique pour 1970 et 1986 » et « la création de la Major League Soccer », le championnat américano-canadien, après l'organisation de la Coupe du monde aux Etats-Unis, en 1994.

Propos désobligeants

« Avec une combinaison de grandes populations anglophone, francophone et hispanophone, soutenue par le plus grand et le plus dynamique des marchés des médias au monde, nous pouvons aider la FIFA à atteindre un public plus large que lors des précédentes éditions », renchérit Sunil Gulati, qui insiste sur « le faible risque opérationnel » pour la FIFA, que présente cette candidature. Pour les Etats-Unis, une victoire constituerait en outre une revanche après la défaite essuyée pour celle de 2022, attribuée au Qatar dans des circonstances controversées.

Face au seul Maroc, le « ticket » composé par la première puissance mondiale et ses voisins mexicain et canadien comporte cependant des faiblesses : les distances entre les villes prévues pour héberger les rencontres, qui se compteront en milliers de kilomètres, et surtout la personnalité abrasive du président des Etats-Unis. Donald Trump a en effet défendu cette candidature avec une rare maladresse. Dans un message mémorable publié le 26 avril sur

Les présidents des fédérations américaine et mexicaine de football, Sunil Gulati (à gauche) et Decio de Maria, le 10 avril, à New York.

MARK LENNIHAN/AP



Twitter, le président américain a en effet agité publiquement des menaces à peine voilées. « Les Etats-Unis ont préparé une offre FORTE avec le Canada et le Mexique pour la Coupe du monde 2026. Il serait dommage que les pays que nous soutenons fassent du lobbying contre l'offre américaine. Pourquoi devrions-nous soutenir ces pays lorsqu'ils ne nous soutiennent pas (y compris aux Nations unies) ? », a-t-il assuré, alors que l'attribution d'une Coupe du monde ne concerne théoriquement pas les instances politiques et est préservée des querelles diplomatiques.

L'émoi suscité par cette déclaration n'a pas dissuadé Donald Trump de revenir à la charge quatre jours plus tard lors de la réception du président nigérian, Muhammadu Buhari. « Nous regardons

cela de très près », a ajouté le président, après avoir indiqué que « les Etats-Unis sont à nouveau respectés » dans le monde depuis son arrivée au pouvoir.

L'attribution de la Coupe du monde 2026 est devenue pour lui un marqueur de ce respect. Dans l'unique discours de politique étrangère prononcé avant son investiture, en avril 2016, Donald Trump avait déjà considéré l'échec essuyé par la candidature américaine pour les Jeux olympiques de 2016, soutenue par Barack Obama à Copenhague, comme la preuve d'une image dégradée des Etats-Unis dans le monde.

Cette image s'est pourtant singulièrement dépréciée depuis que l'actuel locataire de la Maison Blanche multiplie les initiatives unilatérales comme la sortie de l'accord de Paris. Les propos désob-

« IL SERAIT DOMMAGE QUE LES PAYS QUE NOUS SOUTENONS FASSENT DU LOBBYING CONTRE L'OFFRE AMÉRICAINE »

DONALD TRUMP
président des Etats-Unis

obligeants tenus par Donald Trump sur l'islam, ou bien sur les pays d'Afrique en général, aggravés par la stigmatisation de l'immigration et une interdiction de visa pour des pays considérés comme peu sûrs expliquent en bonne partie cette mauvaise image. La propension du président à instrumentaliser le sport pour des bénéfices

politiques est également de nature à peser sur les votes.

L'annulation, le 4 juin, de l'invitation adressée à l'équipe de football américain des Philadelphia Eagles, vainqueurs du Super Bowl, mise sur le compte d'un manque supposé de patriotisme des joueurs, en a apporté une nouvelle preuve. Un an plus tôt, Donald Trump avait déjà annulé celle des Golden State Warriors, déjà champions NBA en 2017, après les critiques de leur vedette, Stephen Curry. Parce qu'elle émane d'un sport encore mineur aux Etats-Unis, la voix des footballeurs reste au contraire discrète à propos des sujets qui divisent la société américaine, ce qui les préserve des foudres présidentielles.

Sunil Gulati a beau mettre en avant « l'unité » que cette candidature commune est censée incar-

née, cette dernière se heurte à des tensions géopolitiques sans précédent illustrées par l'âpre renégociation du traité de libre-échange qui lie les trois pays. Ils ne seront d'ailleurs pas sur un pied d'égalité en 2026. Les Etats-Unis pourraient accueillir les deux tiers des rencontres, en dépit du renoncement de certaines villes, dont Chicago et Minneapolis, excédées par les exigences de la FIFA.

Pour atténuer cette domination, la direction de la candidature nord-américaine a été recomposée. Sunil Gulati, président sortant de la fédération américaine, qui ne s'est pas représenté après la non-qualification de l'équipe nationale pour le Mondial russe, a finalement été remplacé par les présidents de fédération. ■

**RÉMI DUPRÉ (À PARIS)
ET GILLES PARIS**

Nouvelle formule pour le vote d'attribution de la Coupe du monde

Mercredi 13 juin, à Moscou, le congrès de la FIFA est convié pour la première fois à choisir le pays organisateur du Mondial 2026

La Fédération internationale de football (FIFA) va jouer une partie de sa crédibilité, mercredi 13 juin, lors de son 68^e congrès, organisé à Moscou à la veille de l'ouverture de la Coupe du monde. Réunis en conclave, les présidents des fédérations nationales membres de l'instance planétaire doivent prendre part au scrutin d'attribution du Mondial 2026, la première édition censée être élargie de 32 à 48 équipes.

C'est la première fois que l'assemblée générale de la FIFA a la charge de choisir l'hôte du tournoi. Avant la réforme du vote d'attribution entérinée en 2013, cette tâche incombait à la vingtaine d'élus du comité exécutif (gouvernement) de l'organisation. A l'aide d'un boîtier électronique, les 207 pays votants (les quatre fédérations prétendantes sont exclues du scrutin) sont invités à départager (la majorité est fixée à 104 voix) la candidature du trio nord-améri-

« AUPARAVANT, LE SYSTÈME ÉTAIT FLOU ET A FAIT L'OBJET DE NOMBREUSES CRITIQUES, SUSPICIONS, VOIRE PLUS »

GIANNI INFANTINO
président de la FIFA

cain, composé des Etats-Unis, du Canada et du Mexique, et le Maroc, quatre fois battu dans les urnes lors de l'attribution des éditions 1994, 1998, 2006 et 2010.

Les délégués, qui rendront leur suffrage public après le congrès, auront la possibilité de glisser un troisième bulletin – « Aucune des deux candidatures » – pour renvoyer dos à dos les postulants. Une victoire de cette « troisième voix » entraînerait le report de la

procédure d'attribution à 2020 et sa réouverture à tous les continents. « Le vote du 13 juin est tout simplement la dernière étape d'un processus transparent, détaillé et clairement établi depuis le début », assure au Monde Gianni Infantino, le président de la FIFA. Auparavant, le système était flou et a fait l'objet de nombreuses critiques, suspicions, voire plus. » Le patron du foot mondial fait référence à la controverse qui entoure le dernier vote d'attribution, qui a eu lieu le 2 décembre 2010. Ce jour-là, la Russie et le Qatar avaient respectivement gagné le droit d'accueillir les Mondiaux 2018 et 2022.

Déjà une polémique

Si le rapport d'enquête diligenté par la FIFA et rédigé par l'Américain Michael Garcia n'a pas mis en évidence des faits de corruption, ce vote d'attribution contesté fait l'objet d'une enquête des justices

française et suisse. Le comité exécutif de la FIFA est à la croisée de tous les scandales dans la mesure où la plupart des votants de 2010 ont été soit suspendus, soit écartés, voire mis en examen par la justice. Par ailleurs, les autorités américaines, allemandes et suisses se penchent sur les soupçons de malversations qui ont émaillé l'attribution des Mondiaux 1998 (à la France), 2006 (Allemagne) et 2010 (Afrique du Sud).

« La réforme du mode de scrutin est une bonne étape vers davantage de transparence », considère Sunil Gulati, architecte de la candidature du trio nord-américain et membre du gouvernement de la FIFA. Pourtant, ce nouveau processus d'attribution a, lui aussi, suscité la polémique. La mise en place par la fédération internationale d'une task force d'évaluation a provoqué le courroux des responsables de la candidature marocaine. Ces derniers esti-

ment que ladite task force, constituée notamment de dignitaires de l'administration de la FIFA, n'est pas indépendante.

En privé, ils ont accusé Gianni Infantino, élu en 2016 avec l'aide en sous-main des Etats-Unis, de vouloir « saborder » la candidature du Royaume. « Il est à mon avis indispensable qu'un dossier de candidature soit évalué techniquement et que, s'il ne remplit pas certains critères, il ne puisse pas être éligible pour l'organisation d'un Mondial », répond Infantino. Sans ce critère, on pourrait se retrouver avec Andorre ou San Marino éligibles. »

Sur la base de son rapport d'inspection, la task force a mis une note de 2,7 sur 5 au Maroc, soit juste au-dessus de la note minimale (2), et de 4 sur 5 au trio nord-américain. Le gouvernement de la FIFA a ainsi validé les deux candidatures le 10 juin, trois jours avant le congrès de Mos-

cou, qui devrait avoir des allures de « vote pro ou anti Infantino », comme le suggère un fin observateur de l'instance.

Une donnée commerciale pose question avant le scrutin : l'octroi sans appel d'offres par la FIFA des droits télévisés pour le Mondial 2026 aux chaînes américaines Fox News et NBC-Telemundo. Selon le quotidien britannique *The Daily Mail*, la FIFA aurait par ailleurs exigé des clauses dans les contrats de transmission télévisée qui lui procureront une prime exceptionnelle de 302 millions de dollars (soit 255 millions d'euros aujourd'hui) en cas de victoire du trio nord-américain. « Nous devrions connaître tout arrangement commercial ou bonus », insiste l'Australienne Bonita Mersiades, membre du groupe de pression New FIFA Now et très critique avant ce vote d'attribution sous tension. ■

R. D.

ENTRETIEN

Is vont rechausser les crampons. Pour célébrer les 20 ans de leur victoire, les champions du monde 98 se reforment pour affronter, mardi 12 juin, à l'U Arena de Nanterre (à partir de 21 h 30 sur TF1), une sélection des stars de la Coupe du monde 98 (comme Roberto Carlos, Samuel Eto'o ou Hristo Stoitchkov). A l'initiative de ce match anniversaire, Laurent Blanc ouvre sa boîte aux souvenirs d'un inoubliable été 1998.

Avec d'autres joueurs de 1998, vous vous êtes beaucoup impliqué dans l'organisation de ce match de mardi. Ressentiez-vous ce besoin de célébrer cette victoire ?

Je pense que c'est la dernière fois qu'on célèbre cet anniversaire. Entre joueurs, on n'a pas besoin d'organiser un tel match pour se voir, manger ensemble et rigoler un bon coup. Mais si on n'avait pas pris les choses en main, je pense qu'il n'y aurait rien eu d'organisé. Alors, on a fait jouer nos réseaux pour de bonnes raisons (*sourire*) et on a relevé le challenge en moins de quatre mois.

On ressent de la nostalgie de la part du public. Comment l'expliquez-vous, vingt ans après ?

Gagner une Coupe du monde, c'est déjà très rare, mais celle disputée en France, ça rajoute une autre dimension. Les gens ont pu la partager et la fêter avec nous. Je ne suis pas quelqu'un de très nostalgique, mais parfois ça fait du bien de se souvenir d'un événement comme celui-là.

On a beaucoup parlé de l'impact sociétal de cette victoire, de la France « black-blanc-bleu ». L'aviez-vous mesuré à l'époque ?

A l'époque, on pensait que le football allait régler tous les problèmes de la société. Excusez-moi, mais si c'était le cas, ça serait trop facile. Le sport et le football ont un pouvoir, mais il est très limité.

En 1993, il y a eu la fêlure de l'élimination face à la Bulgarie. Vous aviez même pensé à votre retraite internationale. Ce Mondial en France vous paraissait-il si loin ?

Oui. J'avais 28 ans et je me suis dit que ma génération n'aurait pas la chance de disputer une Coupe du monde. C'était dur, j'avais fait des choix de clubs en fonction de l'équipe de France. Finalement, j'ai changé et on m'a fait changer d'avis pour en être récompensé de la plus belle des façons. Mais le soir de cette élimination, on était loin de penser qu'on serait champions du monde cinq ans plus tard. L'Euro 96 a été très important. C'est un basculement progressif entre deux générations, une qui était en fin de cycle pour certains et la relève avec les Lizarazu, Thuram, Dugarry... On atteint quand même la demi-finale (*élimination aux tirs au but face aux Tchèques*), ce qui nous a permis de bien préparer 1998.

Quand on évoque France 98, on parle d'une équipe sûre d'elle, de ses forces. Est-ce que vous ressentiez cette assurance avant le tournoi ?

Au sein du groupe, on avait cette assurance. Mais le problème c'est que nous ne le montrions peut-être pas assez à l'extérieur. Les médias n'ont pas vu cette force, ne l'ont pas partagée du tout avec le



Laurent Blanc, à Paris, le 8 juin. SAMUEL KIRSZENBAUM POUR « LE MONDE »

« Plus on s'engueulait, plus on s'aimait »

Avant le match anniversaire de France 98, mardi à la U Arena de Nanterre, Laurent Blanc refait l'histoire de la victoire des Bleus lors de la Coupe du monde

public. Bon, ils se sont trompés. Or on avait beaucoup d'expérience, on évoluait pour la plupart dans les plus grands clubs européens et les échecs nous avaient bêtonnés. On a eu une force supplémentaire incroyable sur la fin de la compétition : le public. C'était une interrogation au départ. On ne savait pas trop comment il allait réagir avec nous, notamment à cause de la couverture médiatique. Et puis il y a eu ce huitième de finale contre le Paraguay qui a fait débiter une autre Coupe du monde.

Après un premier tour réussi offensivement, l'équipe paraît impuissante face au Paraguay. Vous sentez tout de suite que ça sera un match pénible ?

Dès le départ, on rencontre d'énormes difficultés. On tombe face à une équipe encore plus défensive que nous, avec des types qui jouent leur vie sur tous les ballons. Il ne faut pas avoir peur de le dire, on n'était pas assez offensivement pour poser des problèmes à ce type d'équipe. C'est sur ce match qu'on maîtrise le moins notre sujet et où on est le

plus près de basculer du mauvais côté. Quand on y repense, on a connu pas mal de péripéties pendant cette Coupe du monde. On a eu des blessés, des suspens, on n'a pas gagné nos matchs facilement. Sauf la finale contre le Brésil.

Et comment vous, le défenseur, vous vous retrouvez en position d'attaquant à la 114^e minute pour marquer ce but en or ?

On voit bien qu'ils veulent nous emmener aux tirs au but avec un Chilavert qui semble prendre de plus en plus de place dans ses buts au fil des minutes. Je vois bien qu'il faut apporter un soutien offensif. Marcel Desailly et Lilian Thuram me disent de rester derrière. Mais pour quoi faire ? A eux deux, la maison est bien gardée. Pendant la prolongation, je pense qu'il y aura bien un ballon qui traînera dans la surface. Et ça a été le cas.

Contre la Croatie, en demi-finales, vous êtes expulsé à la 74^e minute après une altercation avec Slaven Bilic. Expliquez-vous ce geste par le contexte électrique ?

Le contexte n'est pas si électrique. En première mi-temps, on ne produit pas grand-chose. Les Croates non plus. Aimé Jacquet nous souffle dans les bronches à la pause, mais ça ne provoque aucune réaction. On est toujours aussi nuls derrière. Paradoxalement, il nous a fallu ce but croate pour nous réveiller. Mais je ne ressens pas une tension particulière. Je monte sur un coup franc alors qu'on mène 2-1, Bilic me chatouille un peu et j'ai le tort

de répondre. Lui joue bien le jeu, l'arbitre ne voit pas le départ de l'action, juste ma réaction. Je sais que je vais prendre un carton. L'arbitre n'est pas sûr de sa décision, les Croates l'entourent et plus ça traîne, plus je crains que ça soit le rouge.

Il reste un gros quart d'heure à disputer, il doit être très long pour vous...

Je sais que la Coupe du monde est terminée pour moi, mais ce qui m'embête, c'est de laisser l'équipe à dix. Et si on perd, je risquerai d'avoir une grande responsabilité et je ne vais pas me le pardonner. Je suis seul dans le vestiaire, je regarde la fin sur une petite télé et c'est là où Fabien Barthez nous sort des arrêts déterminants.

Et comment vivez-vous la préparation pour la finale contre le Brésil ?

Moi, je l'ai préparée tranquillement (*sourire*). Sereinement. Il n'y a pas eu de préparation spéciale. On était entre nous à Clairefontaine. On déconnaît toujours autant, on faisait autant de barbecues, on jouait autant à la pétanque. Si les gens nous avaient vus... Mais on se préparait toujours comme ça. C'est la meilleure des manières : ne pas changer ses habitudes.

En finale, vous obtenez une dérogation pour assister au match depuis le banc de touche.

On m'avait dit « tu ne pourras pas suivre le match sur le banc ». J'étais assez énervé. Je leur ai dit que j'allais bien me tenir. Et puis il fallait que je fasse ce bisou sur le crâne de Barthez. Certains dirigeants ont fait les démarches administratives pour que je sois sur le banc mais aussi pour le bisou. Si j'avais été dans les tribunes, j'aurais sauté pour venir embrasser Fabien...

Depuis le banc, vous voyez Zidane marquer deux fois de la tête au premier poteau sur corner, une faiblesse brésilienne soulignée par Aimé Jacquet lors de la séance vidéo...

Aimé et son staff ont été d'un professionnalisme exemplaire. Pas que pour la finale. L'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, etc. Dans une victoire, il y a des choses qui reviennent à la préparation du staff, aux discussions de l'entraîneur. J'ai revu le match dernièrement : Leonardo est au marquage sur Zidane. Leonardo n'était pas le meilleur joueur aérien. Ils avaient deux bons joueurs de tête, on a su les éloigner pour faire en sorte que des joueurs pas habitués à cette zone-là puissent marquer. Comme Zizou.

Vous pensez arrêter après cette Coupe du monde ?

Je pensais arrêter, mais j'ai continué, car je n'avais pas joué la finale. C'est aussi simple que ça. Cela aurait été dommage, car je me serais privé d'un titre de champion d'Europe deux ans plus tard.

On parle d'une équipe avec de forts caractères. Le documentaire « Les Yeux dans les Bleus » ne montre pas trop d'engueulades. C'est une impasse volontaire ou il n'y en a pas eu ?

En règle générale, ça, on ne le filme pas, et si on l'a filmé, on ne le garde pas. Mais quand on dit qu'un groupe vit bien, ça veut aussi dire qu'il sait s'engueuler. Si on s'apprécie, on peut s'engueuler. Mais quand c'est fini, on s'aime encore plus. Nous, c'était notre cas. Plus on s'engueulait, plus on s'aimait. On a toujours tendance à vouloir un peu tirer la couverture à soi. On a tous eu ce réflexe. Zidane a été expulsé pour deux matchs, c'était son problème à régler. Moi un match, c'était le mien. Il ne faut pas que ça rejaillisse sur le groupe. Surtout pas. Le staff a été très clair. Si tu ne rentrais pas dans ce cadre-là, si tu montrais un peu trop d'égoïsme, tu étais de suite remis dans le droit chemin.

On entend un peu tout sur France 98. Que vous êtes une sorte de franc-maçonnerie, que vous ne pouvez plus vous supporter... Qu'en est-il ?

Confrérie, j'aime mieux, et encore... Mais franc-maçonnerie, on n'est pas ça du tout. Quand j'entends qu'il y a un lobbying France 98... Si on en avait fait, je peux vous dire que ça se serait vu beaucoup plus. Après, on est 22 et on ne partira pas tous ensemble en vacances, mais on se respecte et c'est la chose la plus importante. Est-ce la victoire qui a fait cela ? Ou est-ce qu'on a gagné parce qu'on s'est respectés ? C'est l'éternelle question. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR RÉMI DUPRÉ ET ALEXANDRE PEDRO

Laurent Blanc et l'appel du banc

LE 27 JUIN 2016, Laurent Blanc était démis de ses fonctions d'entraîneur du Paris-Saint-Germain, avec lequel il était pourtant sous contrat jusqu'en 2018. Depuis, le technicien a pris une certaine distance avec ce métier. « Quand vous avez fait trois ans à Paris, c'est usant. J'ai eu besoin de souffler. J'en suis très content, car je suis quelqu'un qui s'intéresse à beaucoup de choses en dehors du football », explique celui qui a été quatre fois champion de France (trois fois avec Paris et une fois avec Bordeaux en 2009). A l'époque, il avait payé les conséquences de l'élimination du PSG en Ligue des champions face à Manchester City en quarts de finale et de ses choix tactiques très critiqués lors du match retour.

Après deux ans loin des bancs de touche, l'ancien sélectionneur des

Bleus (2010-2012) ne cache plus ses envies de retour. Mais pas n'importe où. Blanc a toujours dit qu'il n'entraînait pas « pour entraîner » et rappelé qu'il avait attendu quatre ans après sa retraite sportive pour débiter comme entraîneur, à Bordeaux, en 2007. « J'ai des exigences par rapport à moi-même. J'aimerais me prouver que je suis capable d'entraîner à l'étranger », dit le champion du monde 1998.

Evoqué pour diriger Chelsea

Annoncé à l'Inter Milan ou en Turquie, à Galatasaray, ces derniers mois, le Français est cité par la presse britannique depuis début juin pour devenir le prochain manager de Chelsea. Il pourrait y remplacer l'Italien Antonio Conte, sur le départ après une saison décevante (cinquième de Premier

League) et des tensions avec son vestiaire. Laurent Blanc connaît bien l'Angleterre pour avoir évolué entre 2001 et 2003 comme joueur du côté de Manchester United. S'il préfère ne pas passer son temps à « côté du téléphone à attendre qu'il sonne », et d'ajouter : « Si un nouveau projet arrive, je le relèverai. Sinon, je me réorienterai sur autre chose. » ■

A. P.

Yvette Horner

Accordéoniste



Yvette Horner, en 1987.
GEORGES BENDRIHEM / AFP

La France éternelle du musette, du p'tit blanc et de la Grandé Boucle est en deuil. Reine incontestée des bals populaires avec son piano à bretelles, l'accordéoniste Yvette Horner est morte lundi 11 juin à Courbevoie (Hauts-de-Seine, à l'âge de 95 ans), après une vie entièrement vouée au bonheur de son instrument. Elle avait donné son ultime récital en 2011, et publié l'année suivante un dernier enregistrement, *Yvette hors norme*, comprenant des duos avec Lio, Michel Legrand et Richard Galliano.

Immensément populaire, plus encore que son alter-ego masculin André Verchuren, Yvette Horner aurait vendu 30 millions de disques – tous supports confondus – chez trois maisons de disques (Pathé Marconi, CBS et Erato) au cours de sa carrière. Le président Emmanuel Macron a salué « un talent musical hors norme mis au service du plus grand nombre. Celui d'une relation profonde créée avec les Français par la seule magie de son accordéon, et qui aura survécu au temps et aux modes. »

Née à Tarbes (Hautes-Pyrénées) le 22 septembre 1922, Yvette Horner a été élevée, selon ses dires, « à coups de biberons et de symphonies ». Fille de mélomanes – son père est entrepreneur en bâtiment –, elle grandit au Théâtre des Nouveautés de Tarbes, où vivent ses parents. L'enfant étudie d'abord le piano, Bach et Chopin, décrochant un premier prix au Conservatoire de Toulouse à l'âge de 11 ans. Sur décision maternelle, qui estime que le secteur est trop concurrentiel, elle abandonne le clavier, à son regret, pour passer au modèle à bretelles.

«Vévette» sur le toit

Choix qui devait s'avérer judicieux puisqu'en 1948, Yvette Horner est la première femme à remporter la Coupe du monde d'accordéon, avec « 56,5 points d'avance sur les autres ». Elle forme son orchestre et commence ses premières tournées en écumant les salles de fêtes. Son mari, l'ancien buteur des Girondins de Bordeaux René Drosch, devient son manager. Mais c'est le Tour de France qui va étendre sa renommée dans tout le pays à partir de 1952. Pendant onze éditions, «Vévette» est juchée sur le toit d'une voiture publicitaire de la caravane, coiffée d'un sombrero.

« Il n'existe que deux sortes de musique: la bonne et la mauvaise ». En pionnière, Yvette

22 SEPTEMBRE 1922 Naissance à Tarbes (Hautes-Pyrénées)
1948 Championne du monde d'accordéon
1952-1963 Accompagne la caravane du Tour de France
1989 Participe à la Bastille aux célébrations du bicentenaire de la Révolution
11 JUIN 2018 Mort à Courbevoie (Hauts-de-Seine)

Horner se sera employée à illustrer ce précepte de Duke Ellington. Jouer tous les soirs *La Java bleue* ou *Le Petit vin blanc* ne lui suffit plus. A une époque où les barrières entre genres sont difficilement franchissables, elle mêle ses notes à celles du pianiste classique Samson François, puis à celles du trompettiste de free jazz Jac Berrocal. En 1977, elle dompte sa peur de l'avion et se rend à Nashville (Tennessee), capitale de la musique country, pour collaborer avec l'harmoniste et multi-instrumentiste Charlie McCoy.

« Je ne supporte pas le manque de respect. Nous avons dans notre corporation des artistes de très haut niveau », déclarait-elle au Monde en 2002 dans sa maison de Nogent-sur-Marne où tout, du buffet aux appliques, des fauteuils aux miroirs, portait la marque de son instrument. Quelque peu méprisée par l'intelligentsia, Yvette Horner bénéficie d'un spectaculaire retournement à partir de 1989. Cette année-là, elle est entièrement relookée en bleu-blanc-rouge par le couturier Jean Paul Gaultier pour être la vedette du bicentenaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1989, au côté du musicien guinéen Mory Kanté.

Dans la foulée, elle est progressivement adoptée par les branchés vénérant le kitsch, qui trouvent des vertus aux nappes à carreaux vichy et aux nains de jardins. Devenue rousse flamboyante, elle accède au statut d'icône gay au même titre que Dalida, Sheila ou Chantal Goya. « J'ai le même frisson avec certaines mélodies de rock stars qu'avec la quatrième symphonie de Beethoven. Je suis éclectique », affirmait-elle. De fait, après avoir été reine de la nuit Europride devant 100 000 personnes sur la pelouse de Reuilly en 1997, elle devient fée, deux ans plus tard, dans le *Casse-noisette* de Maurice Béjart. Passant allègrement de l'univers de Jimmy Somerville à Tchaïkovski. ■

BRUNO LESPRI

Le Monde

Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, baptêmes, mariages
Avis de décès, remerciements, messes anniversaires
Colloques, conférences, portes-ouvertes, signatures
Soutenances de mémoire, thèses

Pour toute information Carnet :
☎ 01 57 28 28 28
✉ 01 57 28 21 36
✉ carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissances

Lyne COHEN-SOLAL et **Martin LEVY**, avec **Virgile** et ses parents, **Agathe** et **Cédric BOUDET-LEVY**,

ont la grande joie d'annoncer la naissance de la petite

Héloïse,

le 8 juin 2018, à Paris.

marlev@orange.fr

Le docteur Robert VIAL, **M^{me} Leïla VAISSAIRE-BITAM**,

ont la joie d'annoncer les naissances de

Marie, Ying, Leïla

et de

Hélène, Min, Claire,

le 28 mai 2018,

chez leurs enfants, **Pierre-Marie** et **Ying VIAL**.

Décès

Nous avons appris avec tristesse le décès de

Maurice BENSADOUN, commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, récipiendaire de la croix du combattant volontaire 1939-1945.

Sodern rend hommage à son fondateur, et salue son esprit visionnaire et son profond engagement républicain.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Frédéric, Bengali Gontier et leur famille, **Christel Caspar** et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Suzel CASPAR, artiste,

survenu le 5 juin 2018, à Paris.

Une bénédiction a été donnée ce mardi 12 juin, en l'église Notre-Dame d'Espérance, rue de la Roquette, Paris 11^e, à 10 h 30, suivie de l'incinération, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Marie, Paul, Jérôme, Emmanuel, ses enfants, **Marion, Alice, Aurélie, Karine, Delphine, Arthur, Valentin, Joséphine, Clara, Andréa**, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part de la disparition de

Anny CORDIÉ, neuro-psychiatre, psychanalyste,

survenue le 7 juin 2018, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Un hommage lui sera rendu le vendredi 15 juin, à 14 h 30, au funérarium d'Antony (Hauts-de-Seine), 110, rue de Châtenay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Georgette Danchin, son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre DANCHIN, professeur des Universités, président fondateur de l'université de Nancy 2, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 juin 2018, à Paris, dans sa centième année.

Les obsèques auront lieu à Urville-Nacqueville (Manche), dans l'intimité.

14, rue de Vouillé, 75015 Paris.

Strasbourg.

Philippe, ses amis, **Jean-Luc, Pascale, Sylvia, Thierry, Georges** et **Anne**, du groupe Wasistdas,

savent la perte immense qui est la tienne avec le départ de ta femme aimée, cette femme belle de convictions, de force, d'amour de la vie et des autres,

Helga DELANGLE-HEILE,

survenu le 11 juin, à Strasbourg.

Cette femme libre qui a aussi fait de toi l'ami que nous aimons.

Claude et **Marie-Claire Franck**, ses parents, leurs enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Muriel FRANCK.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M^{me} Patrice Fustier, son épouse, **M^{lle} Raphaëlle Fustier**, sa fille,

Charlotte Fustier, sa petite-fille, ses sœurs, ses beau-frère et belle-sœur, ses neveux et ses nièces et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Patrice FUSTIER,

chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre des Arts et des Lettres, titulaire de la Gold Veitch Medal,

le samedi 9 juin 2018, dans sa soixante-dix-neuvième année, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillo, 92, rue Saint-Dominique, Paris 7^e et sera suivie de l'inhumation, à 13 h 30, dans le cimetière de Vaugrigneuse, chemin du Bois d'Annette (Essonne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Esther Welger-Barboza, sa petite-fille, **Hélène Alembik**, née **Hénia Najman**, sa belle-sœur, **Yves Flank**, son neveu, **Léo Flank**, son petit-neveu, **Andrew Fischer**, **Anna** et **Jean-Claude Sieberth**, ses cousins Et ses amis,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Solange NAJMAN, née **Zlata Laja ZYLBERSZTAJN**, le 22 septembre 1921, à Lodz (Pologne),

survenu le 5 juin 2018.

Rescapée des camps d'extermination, commerçante, puis actrice, nous saluons son amour exceptionnel de la vie.

La levée de corps a lieu ce mardi 12 juin, à 14 heures, à l'hôpital Lariboisière, suivie de l'inhumation, à 15 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Nous associons le souvenir de son mari,

Albert

et de ses fils,

Maurice et **Charles**,

trop tôt disparus.

Dominique, son épouse, **Juliette, Sarah, Martin** et **Benjamin** ses enfants, ses petits-enfants, ses frères et sa sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard PÉRONNET,

survenu le 9 juin 2018, à Marseille.

Une cérémonie aura lieu le jeudi 14 juin, à 14 h 30, en la chapelle de la Madrague, à Montredon (Marseille).

Georges Pessis, son mari, **Gabriel Matar**, son frère et ses enfants et ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Gitta PESSIS-PASTERNAK, journaliste scientifique,

survenu à son domicile, le 10 juin 2018.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le vendredi 15 juin, à 11 heures.

Gitta laissera le souvenir d'une personnalité de convictions et de grandes qualités humaines.

Elle aimait la vie. Ne l'oublions pas, car « la plus belle des sépultures est la mémoire des autres ».

Ludmilla et **Marina Jonon**, ses filles, **Véra** et **Pierre Sauval**, ses parents, **Catherine Launay**, sa sœur,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Karina SAUVAL (JONON),

survenu le 7 juin 2018, à l'âge de cinquante-sept ans.

A présent elle repose en paix là où il n'y a plus de douleur.

Nous n'oublierons jamais sa bienveillance, sa générosité et sa combativité.

Ses filles la remercient d'avoir été une maman aussi extraordinaire.

Sa femme, ses enfants, ses frères et sœurs, ses petits-enfants,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Emile SCHECROUN,

architecte, ancien directeur de l'urbanisme de la ville de Fontenay-sous-Bois,

survenu le 8 juin 2018.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 juin, à 14 h 30, au cimetière de Fontenay-sous-Bois, 116, boulevard Gallieni, lors desquelles, un hommage lui sera rendu en présence de ses proches, ses amis et camarades ...

Cet avis tient lieu de faire-part.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directeur de la rédaction Luc Brommer
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo
Direction adjointe de la rédaction Philippe Broussard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Franck Johannes, Marie-Pierre Lannelongue, Caroline Monnot, Cécile Prieur
Direction éditoriale Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédaction en chef numérique Philippe Lecœur, Michael Szadkowski
Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol
Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote
Directeur du développement numérique Julien Laroche-Joubert
Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenkoff
Chef d'édition Sabine Ledoux
Directeur artistique Aris Papatheodorou
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Delphine Papi
Médiateur Franck Nouchi
Secrétaire générale du groupe Marguerite Moleux
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Jean-Louis Belfia, président, Sébastien Carganico, vice-président

Les familles Slodre et Gelis

ont la tristesse de faire part du décès de

Stefan SLODRE,

survenu le 6 juin 2018, à Châtenay-Malabry, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Communications diverses

*MUSÉE DU QUAI BRANLY JACQUES CHIRAC

Spectacle

Macha Makeïeff s'empare des récits de terrain de l'anthropologue Philippe Geslin pour mettre en scène de manière inédite la parole directe du chercheur et l'ambiguïté de la réalité du terrain au musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Vendredi 15 juin 2018, à 20 heures,

« *Peau d'ours sur ciel d'avril, les derniers chasseurs Inuit.* »

Samedi 16 juin, à 19 heures,

« *Le crayon de Dieu n'a pas de gomme, chez les Soussou de Guinée.* »

Dimanche 17 juin, à 17 heures,

« *Avant le départ des gazelles, les guerriers Massaï.* »

Informations et réservations sur www.quaibrany.fr

Assemblée générale

Société des employés et Société des cadres du « Monde »

La société des employés du Monde (SDEM) et la société des cadres du Monde (SCM) ont décidé de réunir conjointement leurs associés en assemblée générale ordinaire au siège du journal,

80, boulevard Auguste-Blanqui, Paris 13^e,

vendredi 29 juin 2018, à 14 heures, à l'auditorium.

Ordre du jour :

- Lecture du rapport du conseil de gérance,
- Approbation des comptes des sociétés des cadres et employés au 31 décembre 2017 et quittus,
- Mouvements de cogérants pour la SCM et la SDEM,
- Questions diverses.

Le Monde

Le Carnet

Annoncez vos événements culturels

Signatures
Projections-débats
Lectures
Communications diverses

Pour toute information :

☎ 01 57 28 28 28

✉ 01 57 28 21 36

✉ carnet@mpublicite.fr

Tarif : 29,50 € TTC Prix à la ligne

A Rio, la loi des milices

SEROPEDICA, SANTA CRUZ, DUQUE DE CAXIAS,
ÉTAT DE RIO DE JANEIRO (BRÉSIL) -
envoyée spéciale

Le rendez-vous est donné dans une Rover noire aux vitres fumées. Luiz Carlos – appelons-le ainsi, car il craint pour sa sécurité – jette un coup d'œil autour de lui, s'engouffre sur la banquette arrière et entame son récit. Une histoire de menaces, d'angoisse, puis de résignation. Le quotidien d'un modeste garagiste de Seropedica, ville de 80 000 habitants de la périphérie de Rio de Janeiro gangrenée par les milices, ces ex-policiers, militaires, pompiers et autres malabars décidés à faire la loi dans les secteurs les plus miséreux de la région.

Luiz Carlos a 44 ans, un fils de 17 ans, et le maigre espoir que son cauchemar finisse un jour. Voilà huit ans qu'il a ouvert un garage dans le centre-ville. Au début, l'affaire tournait bien. Et puis il y a eu ce maudit vendredi de juin 2017, quand un inconnu d'allure ordinaire s'est présenté à lui : « Bonjour, c'est pour vous dire que, maintenant, c'est nous qui assurons la sécurité. »

– La sécurité ? Mais ce n'est pas la police ?
– Non, c'est nous. »

Luiz Carlos n'a pas bronché. Quelques jours plus tard, un autre type est venu chercher l'argent (150 reais, soit 35 euros), et ainsi chaque semaine, avec des visiteurs différents. « Mon voisin a dit : "Moi je ne paye pas." Le lendemain, cinq hommes sont arrivés armés de fusils », raconte le quadragénaire. Le voisin a payé. Un autre commerçant s'est rebellé. La semaine d'après, il y a eu un braquage chez lui. « Qui pensez-vous que c'était ? », demande Luiz Carlos. Il a tenu sept mois avant de baisser le rideau. Reconverti chauffeur de taxi, le voilà prêt à s'exiler dans le nord du pays, éccœuré.

Andinho, 37 ans, qui tient une boutique d'équipement automobile dans la même ville, n'a pas craqué – ou pas encore. Lui verse ses 40 reais hebdomadaires aux gros bras. « Ça n'a l'air de rien, confie-t-il, mais ça pèse sur le business. » Pour s'en sortir, il fait des pizzas qu'il vend le week-end sur un chariot ambulant, échappant ainsi à la gabelle exigée par ces brigades clandestines. « Ah, si j'avais un ami ou un parent militaire, c'est sûr je n'aurais pas à payer », poursuit-il en soupirant.

Se plaindre aux autorités ? Trop risqué. Andinho n'a pas seulement peur, il se sent « humilié ». « C'est un Etat dans l'Etat », assure-t-il. Les miliciens s'entendent avec les policiers corrompus et infiltrent les arcanes du pouvoir municipal. « J'ai perdu confiance dans les institutions », souffle Andinho. A l'instar de la plupart des commerçants du coin, il votera lors de l'élection présidentielle d'octobre pour « le plus fou » des candidats : Jair Bolsonaro, militaire de réserve, nostalgique de la dictature (1964-1985) et de ses tortionnaires. « Il faut quelqu'un comme lui, quelqu'un qui fait peur », soutient Andinho.

« C'EST UN CANCER »

A deux heures des plages de Copacabana, le quotidien de Seropedica ressemble à un mauvais film, avec ses fusillades, ses règlements de comptes, ses disparus et ses « morts pour l'exemple ». Au-delà du racket au nom d'une pseudo-sécurité, les milices de Rio ont développé divers business clandestins, véritable conglomérat du crime : vente de bouteilles de gaz surfacturées, accès aux canaux de télévision, services de transport en van, ramassage de déchets, emprunts bancaires à taux usuraires, transactions immobilières, vente de sable... Seule la drogue sort de leurs compétences. Mais cela ne les empêche pas de pactiser avec les barons de la cocaïne en leur « louant » le territoire pour écouler la po (« poudre »). Lorsque les trafiquants – comme ceux du Comando Vermelho, l'une des principales organisations criminelles de Rio – refusent de se soumettre, une guerre s'enclenche. Les milices, mieux armées, en sortent souvent gagnantes.

« Les miliciens sont encore plus redoutés que les trafiquants, car ils sont mieux organisés », confirme le sociologue Ignacio Cano, membre du Laboratoire d'analyse de la violence à Rio. D'après lui, ce sont d'anciens ou d'actuels policiers expérimentés, aux méthodes professionnelles. Du reste, leur organisation est à l'image de la police, hiérarchique et bureaucratique. Sous les ordres des *donos* (« chefs ») s'activent les gérants chargés de l'administration, puis les « hommes de la rue », eux-mêmes divisés en sous-catégories : les *mata-dores* (« tueurs »), les vigiles chargés de la surveillance des armes et, enfin, les collecteurs,

Sous prétexte d'assurer la sécurité des citoyens, ces groupes criminels, souvent composés d'anciens policiers ou militaires, font régner la terreur dans les faubourgs de la ville brésilienne



Une patrouille de la police civile à Seropedica, ville de l'Etat de Rio gangrenée par les milices, le 16 mai. Les fiches de police de miliciens récemment arrêtés, dans les locaux de la Délégation de répression d'actions criminelles et d'enquêtes spéciales (Draco). VINCENT CATALA POUR « LE MONDE »

« LE PRINCIPAL
OBSTACLE, POUR
NOUS, C'EST
LA PEUR. LES GENS
SONT TÉTANISÉS
À L'IDÉE
DE TÉMOIGNER »

ALEXANDRE HERDY
officier de police

censés récupérer la dime des diverses activités. Ces derniers sont contrôlés par des superviseurs prêts à verbaliser les audacieux qui tenteraient d'augmenter en douce les sommes exigées des habitants. « Les guerres internes sont fréquentes, les miliciens tuent mais s'entre-tuent aussi beaucoup », note M. Cano, avant de conclure : « C'est un cancer. »

Ces pros du crime étendent depuis des décennies leur pouvoir dans les quartiers nord et ouest de Rio. Aucun recensement précis ne permet d'évaluer leurs effectifs, mais une cartographie réalisée par le site G1 du groupe Globo à partir d'enquêtes, de procédures judiciaires et de plaintes estime que les milices dominent 11 villes, 37 quartiers et 165 favelas, soit 348 km². Selon la Délégation de répression d'actions criminelles et d'enquêtes spéciales (Draco), la recette de ces groupes avoisine, par district, de 3 à 5 millions de reais par mois. Ce pouvoir financier, exorbitant face à un Etat de Rio en faillite, leur permet de s'équiper : entre 2017 et 2018, 107 pistolets, 18 armes automatiques, 7 fusils et 4 mitraillettes ont été saisis.

Longtemps inactives, voire complices, les forces de l'ordre s'opposent désormais à ces groupes suspects d'être à l'origine de l'assassinat de la conseillère municipale Marielle Franco, militante des droits de l'homme, abattue en pleine rue le 14 mars. Entre 2006 et début 2018, 1387 personnes liées aux milices ont été arrêtées, notamment le caïd Ricardo Teixeira da Cruz, alias « Batman », chef d'une organisation baptisée Liga da justiça (« Ligue de la justice »).

Malgré tout, les milices continuent de prospérer. « Le principal obstacle, pour nous, c'est la peur. Les gens sont tétanisés à l'idée de témoigner », explique Alexandre Herdy, officier de police à la tête des Draco à Rio. Dans une région où l'on compte en moyenne 15 homicides par jour, personne n'est en mesure d'estimer la part de responsabilité des miliciens. Mais leurs meurtres sont signés : « Ils font disparaître les corps », précise M. Herdy. Dévorés par les porcs, jetés dans des fosses enfouies au fin fond de la mata (« forêt »), brûlés. Un mode opératoire confirmé par la confession – le fait est

rarissime – d'un ex-milicien diffusée en 2014 sur la chaîne de télévision O Globo. « Celui qui ne paie pas peut acheter son ticket pour l'au-delà. Compris ? Il faut payer, c'est comme ça que ça fonctionne », explique l'homme filmé dans l'obscurité totale, la voix transformée. « Beaucoup de morts, ajoute-t-il, des tirs, et c'est fini. Personne ne voit les corps, personne ne voit rien. »

Lorsque les cadavres sont visibles, c'est qu'il y a un message à transmettre. A Duque de Caxias, ville parmi les plus violentes de la région, Marlucia Santos de Suza, 58 ans, professeure d'histoire, se souvient avoir dû enjamber un corps devant son lycée. « Le soir, à la sortie des cours, il était toujours là », dit-elle, effarée par son propre récit. Dans sa ville, les milices sont partout. Cette brune pétillante les croise aux réunions de la mairie ou au marché... « Quel théâtre !, soupire-t-elle. Ils ont des armes, de belles maisons. Tout le monde le sait, mais ils achètent le silence des habitants en rendant des services, en libérant une place à l'hôpital, en payant les obsèques... » Depuis sa jeunesse, la professeure dénonce leurs méfaits à qui veut bien l'entendre. « J'ai peur bien sûr, demain je ne serai peut-être plus là. Mais il faut se battre. »

La région de Rio n'est pas la seule affectée par le problème. Mais c'est l'endroit où les milices sont les plus puissantes. José Claudio Souza Alves, professeur de sociologie à l'Université fédérale rurale de Rio de Janeiro, situe la genèse du phénomène au 5 juillet 1962. Ce jour-là, à Duque de Caxias, des Brésiliens affamés, dont les économies ont été dévorées par l'hyperinflation, saccagent les boutiques qui refusent de respecter le blocage des prix du *feijão*, le « haricot noir », la base de leur alimentation.

MANSUÉTUDE POLITIQUE

L'émeute (42 morts, 700 blessés) conduit les commerçants à s'unir et à recruter des vigiles. Cet acte I de la naissance des milices s'accompagne de l'apparition, des années plus tard, des « escadrons de la mort », groupes d'extermination adoubs par le régime militaire. « L'histoire des milices de Rio, c'est l'histoire d'un Etat brésilien défaillant », résume le sociologue. Partout où les services publics pèchent (transport, sécurité...) s'infilte ce pouvoir parallèle séduisant des policiers mal payés et autres officiers ripoux, prêts à oublier le droit pour une belle voiture et quelques chaînes en or.

Se targuant de vouloir « hygiéniser » le pays, les groupes ont obtenu l'aval d'une partie de la population exaspérée par la délinquance et les guerres de gangs. Leur action a aussi fait l'objet d'une mansuétude étonnante de la part de certains politiciens. Ainsi d'Eduardo Paes, maire de Rio de 2009 à 2016, louant, au début des années 2000, la « tranquillité » apportée par les milices dans certains quartiers. Ou de Sergio Cabral, ex-gouverneur de l'Etat, arrêté pour corruption, posant en 2007 avec les frères Jerominho et Natalino, de la Ligue de la justice, emprisonnés depuis.

En 2008, la révélation des tortures subies par les membres d'une équipe du quotidien *O Dia* partis enquêter sur les milices dans la favela de Batan, à Rio, change la donne. Pendant plus de sept heures, un reporter, un photographe et leur chauffeur sont tabassés, soumis à des chocs électriques, à la roulette russe, la tête enfouie dans des sacs plastique par une vingtaine de miliciens – dont des policiers en service – déterminés à empêcher la diffusion du reportage. Laissés pour morts, ils parviennent à s'enfuir. Leur supplice fait la « une » des journaux et débloque l'ouverture d'une commission parlementaire sur les milices, présidée par Marcelo Freixo, député du Parti socialisme et liberté (PSOL, gauche) et candidat malheureux à la mairie de Rio en 2016. Cette démarche aboutira à l'arrestation de 225 personnes grâce à un système de dénonciation anonyme.

Dix ans après, les milices continuent de sévir. « Nous sommes dans une ville inégale. Il y a le Rio que l'on montre, celui des plages, des bourgeois, et un autre, misérable, où vit 80 % de la population. Là, l'Etat a toujours été absent, plus oppresseur que protecteur. Les milices prospèrent grâce à ça », souligne M. Freixo. Brandissant le rapport de sa commission – 282 pages détaillant les agissements des milices –, il ajoute, atterré : « Il y a là-dedans 58 propositions pour en finir avec les milices, notamment pour les priver de revenus financiers. Quasiment aucune n'a été mise en œuvre. » Cet homme, dont la tête a été mise à prix pour quelque 400 000 reais, vit désormais sous escorte. La conseillère municipale Marielle Franco était son amie. ■

CLAIRE GATINOIS

Un foyer d'infection

Ari Aster signe un film terrifiant sur une famille dont les travers inquiétants tressent une tragédie

HÉRÉDITÉ

■■■■

Ce n'est qu'en écrivant ces lignes que la vérité m'est apparue. Le visage de la mère aurait dû m'alerter. Mais *Hérédité* mobilise tous les sens, tous les mécanismes de défense. Il faut absorber les chocs, amortir les traumatismes de défense. Ari Aster dispense deux heures durant, adroitement, perversément, plutôt que brutalement. Ce n'est qu'en égrenant la filmographie de Toni Collette, qui incarne aujourd'hui Annie Graham, figure centrale d'*Hérédité*, douze ans après avoir été Sheryl Hoover, que j'ai enfin situé la famille Graham. Même composition que les Hoover : une mère hyperstressée, un père déconnecté, un fils aîné adolescent taiseux, une enfant et un aïeul rebelles à la norme. Le clan d'*Hérédité* est le double maléfique de celui de *Little Miss Sunshine*.

Cette idée, tirée par les cheveux, prend une consistance ectoplasmique lorsqu'on découvre la métamorphose de Toni Collette. La femme un peu gauche qui ne voulait que le bien de sa progéniture (l'enfant devin de *Sixième sens* ou la petite fille exhibitionniste de *Little Miss Sunshine*) s'est ici muée en une matriarche d'autant plus terrifiante que – comme celles qui sont venues avant elles – Annie Graham ne veut que le bien des siens. On retrouve dans le jeu de l'actrice certains traits de ses personnages précédents, ils sont ici déformés jusqu'à la monstruosité par une souffrance contagieuse.

Hérédité commence juste après la mort de la mère d'Annie. Le

service funéraire donne l'occasion à la nouvelle orpheline de régler quelques comptes avec la défunte. De toute la famille, seule Charlie (Milly Shapiro), la fille, semble vraiment porter le deuil. Or celle-ci n'encourage pas particulièrement l'empathie, avec son visage d'oiseau de proie, son regard opaque et ses tics (elle claque sa langue contre son palais, une manie insignifiante qui sera plus tard l'occasion d'un des moments les plus terrifiants du film). Entre l'incapacité d'Annie à pleurer et les travers inquiétants de Charlie, il n'est pas besoin d'un diplôme de thérapeute familial pour comprendre que ce nœud de vipères-là ne peut se dénouer que dans la tragédie.

Pendant un long moment, Ari Aster en trace les entrelacs en employant tour à tour l'expression littérale (pendant une réunion de groupe de soutien, Annie décline en quelques phrases une généalogie de psychopathes qui pourrait faire rire, si son interprète n'exhibait pas les plaies psychiques qu'ont laissées ses ancêtres) et une mise en scène complexe. La mère de famille est aussi artiste et s'emploie à remettre en scène son

Ce premier long-métrage résout les petits problèmes familiaux dans un bain de sang et une avalanche de figures sataniques



Toni Collette interprète Annie Graham, et l'adolescente Milly Shapiro sa fille, Charlie Graham. METROPOLITAN

existence dans des tableaux en trois dimensions, répliques miniatures et immobiles d'épisodes familiaux passés. Le cinéaste passe sans accroc de ces représentations à la réalité, suspendant bientôt toute confiance dans la rationalité des sens. Il filme en temps réel des épisodes de la vie quotidienne, y injectant des doses homéopathiques – au début du film, arrivé à la conclusion, on sera passé aux remèdes de cheval – d'inconfort, d'irrationalité.

Force toxique

Ce ne sont pas forcément les signes du surnaturel (les runes ensorcelées, les séances de spiritisme) qui donnent à *Hérédité* sa force toxique, mais plutôt la remise en scène, selon les règles du film d'horreur, des grandeurs et servitudes de la vie de famille. Les Graham ne descendent pas aux enfers, ils se laissent engloutir dans sa vase, sur un rythme funèbre qui explique que la durée d'*Hérédité* (plus de deux heures) soit exceptionnelle pour un film de ce genre.

Autour de Toni Collette, Gabriel

Byrne se fait le champion de la résistance à l'évidence et du désarroi paternel, Alex Wolff (qui joue Peter, l'aîné) trouve le passage du Nord-Ouest entre l'atonie adolescente et la déshumanisation d'un zombie. L'apparition d'Ann Dowd, qui tient le rôle de la spirite en apparence consolatrice, scelle le sort des Graham. De *The Leftovers* en *Servante écarlate*, l'actrice a toujours été une parfaite prophétesse des malheurs à venir.

Hélas, l'accomplissement du destin des Graham mettra en évidence les faiblesses d'*Hérédité*. Comme si l'effort que nécessitait son numéro de funambule entre exploration psychique et surnaturel l'avait épuisé, Ari Aster, qui signe ici son premier long-métrage à 31 ans, résout les petits problèmes familiaux dans un bain de sang et une avalanche de figures sataniques sorties d'un entrepôt de ressorts dramatiques qui n'aurait jamais dû être

rouvert. Cette déception finale suffit à empêcher ce début virtuose de prendre place aux côtés des chefs-d'œuvre du genre, *Rosemary's Baby* ou *Get Out*. Mais si l'on procède au classement en fonction des frissons et des visions imprimées à jamais dans la mémoire, c'est une autre affaire. ■

THOMAS SOTINEL

Film américain d'Ari Aster. Avec Toni Collette, Gabriel Byrne, Milly Shapiro (2 h 07).

La famille, c'est l'horreur

La terreur est l'un des rares genres qui réunissent à l'écran les membres d'une même tribu

ANALYSE

Comme les créatures qu'il génère, le cinéma d'horreur américain n'en finit pas de muer pour mieux terrifier ses proies. La dernière souche fait preuve d'une belle vigueur, comparable à celle qui engendra la créature de Frankenstein et Dracula dans les années 1930 ou les tueurs d'adolescents (*Halloween*, *Vendredi 13*, *Les Griffes de la nuit*) un demi-siècle plus tard.

Aujourd'hui la terreur se partage en famille, sur l'écran et dans la salle. C'est le seul genre qui fasse concurrence aux films de super-héros et d'animation numérique. *Hérédité*, d'Ari Aster, qui vient de connaître un succès dépassant toutes les attentes pour son premier week-end d'exploitation aux États-Unis – 13 millions de dollars (11 millions d'euros) de recettes, soit la meilleure performance jamais enregistrée par son distributeur, A24 –, fait d'une famille nucléaire américaine, blanche et prospère, un foyer d'infection diabolique, pour mieux mettre en scène la contagion de la souffrance et de ses traces. A d'autres fins (il s'agissait pour lui de donner une représentation du

racisme contemporain), Jordan Peele avait utilisé le même procédé dans *Get Out*, sorti en 2017. Son film avait non seulement rencontré un immense succès, mais il avait généré un vigoureux débat d'idées et décroché quatre nominations aux Oscars. Avant lui, on ne comptait que cinq longs-métrages relevant de l'horreur (*L'Exorciste*, *Les Dents de la mer*, *Le Silence des agneaux*, *Sixième Sens*, *Black Swan*) dans la liste des films nommés par l'académie.

Frissons et réflexion

En même temps que ces œuvres denses, qui veulent provoquer la réflexion autant que susciter les frissons, sont apparus des films plus consensuels qui se sont hissés encore plus haut au box-office et préfèrent réunir les familles dans les salles plutôt que les déshabiller à l'écran. En 2017, *It*, adapté de Stephen King, devenait le premier film du classement annuel, avec plus de 327 millions de dollars de recettes, à ne pas être le nouvel épisode d'une franchise, un exploit renouvelé cette année par *Sans un bruit*, de John Krasinski (185 millions de dollars de recettes à ce jour). Le destin de la famille Abbott qui tente de survi-

vre silencieusement sur une Terre envahie par des prédateurs à l'ouïe fine fait trembler, mais son réalisateur et ses producteurs ont pris soin de contenir les hémorragies afin de ne pas encourir le classement R, qui aurait interdit le film aux mineurs non accompagnés. En France, où il sortira le 20 juin, *Sans un bruit* sera interdit aux moins de 12 ans.

It ou *Sans un bruit*, sont, chacun à leur manière une célébration des valeurs américaines. Le récit de Stephen King a été transposé sous l'ère Reagan, et les héros adolescents sont chacun chargé de défendre leur cellule familiale contre le mal qui rôde. Les Abbott survivent sur une ferme qui ressemble à celles que leurs ancêtres ont défendues contre les Amérindiens. On pourrait presque y entendre une réponse aux angoisses exprimées par Ari Aster ou Jordan Peele dans *Hérédité* et *Get Out*. Face au rapport de plus en plus lâche des formes dominantes du cinéma américain – films de super-héros ou animation – avec la réalité, l'horreur (pessimiste ou optimiste) reste le seul genre populaire du cinéma américain à maintenir le contact avec celle-ci. ■

T. S.

LES FILMS D'ICI SAMPEK PRODUCTIONS ET STEMAL ENTERTAINMENT
PRESENTENT

“ BREF ET BOULEVERSANT ”
Le Monde

“ LES FRÈRES TAVIANI REVIENNENT AU MEILLEUR DE LEUR INSPIRATION ”
Télérama

« FAIS ATTENTION À NE PAS MOURIR, CE SERA TRÈS BEAU APRÈS ... »

LE NOUVEAU FILM DE
PAOLO ET VITTORIO TAVIANI

UNA QUESTIONE PRIVATA

D'après le roman
UNE AFFAIRE PERSONNELLE
de Beppe Fenoglio

LUCA MARINELLI LORENZO RICHELMI VALENTINA BELLÈ

ACTUELLEMENT

PIRAMIDE
culture

Romy Schneider, le mal de mère

Une fiction revient sur les trois jours passés par l'actrice à Quiberon, en 1981

3 JOURS À QUIBERON

□□□□

Dès l'âge de 16 ans, Marie Bäumer s'est entendu dire sa ressemblance avec Romy Schneider. Devenue plus tard elle-même une actrice, elle n'en a cependant pas tiré parti, refusant les propositions qui lui étaient faites d'incarner celle dont elle avait, depuis, découvert la filmographie. Jusqu'à ces 3 jours à Quiberon, un film dont le parti pris l'a convaincue de lâcher prise. Ce qu'elle fait avec un talent qui maîtrise à la fois l'énergie, la gestuelle et les attitudes qu'elle reproduit de son modèle, créant le trouble sans l'appuyer. Dans cette unité de temps et de lieu à laquelle se limite le quatrième long-métrage de la réalisatrice Emily Atef, Marie Bäumer parvient à abattre les cloisons. Elle ne suffit hélas pas à l'envoi du film.

Nous sommes en avril 1981. Romy Schneider, en instance de divorce avec Daniel Biasini, se rend à Quiberon pour une cure de repos. Durant ces quelques jours, l'actrice a accepté que viennent la rejoindre Michael Jürgs, journaliste du magazine allemand *Stern*, et le photographe Robert Lebeck, pour une interview exclusive. Fatiguée, malheureuse, l'actrice, soumise à des questions directes et quelque peu agressives, relève néanmoins le gant.

Soucieuse d'éclaircir certains points – notamment avec l'Allemagne, qui ne lui a jamais pardonné son abandon de *Sissi* et son départ pour la France –, Romy Schneider se montre combattante, puis vulnérable au fil des confidences qu'elle livre sur ses difficultés à être actrice et mère, à conjuguer son métier et ses aspirations à une vie normale, à vivre ses contradictions, ses deuils, ses renoncements. L'interview se déroule en plusieurs étapes, entre lesquelles l'actrice cède à ses dé-

mons, se reprend par un éclat de rire lumineux, s'amuse comme une enfant; photographiée dans tous ces instants par Lebeck, avec qui elle entretient une relation affectueuse et complice. Les six cents photos qu'il a réalisées durant son séjour en témoignent.

Ce sont elles qui ont en partie guidé le travail d'Emily Atef dans l'esthétique du film qu'elle a choisi de tourner en noir et blanc, afin de restituer «l'atmosphère» qui se dégageait des images du photographe. De même que la réalisatrice s'est appuyée sur l'entretien publié dans *Stern* (au demeurant peu passionnant) pour l'écriture du scénario. Ces deux sources d'inspiration se révèlent insuffisantes pour faire décoller le film. Faute de point de vue, *3 jours à Quiberon* se contente d'aligner une succession de plans sur une actrice en proie au mal-être, réduisant l'envergure du film à celle d'un reportage au commentaire insignifiant et simpliste.

«Scandalisée»

Or, c'est d'une fiction qu'il s'agit ici. Un argument que la réalisatrice s'est d'ailleurs plu à opposer aux critiques émises par Sarah Biasini à l'encontre du film; la fille de Romy Schneider s'étant déclaré «scandalisée» d'y voir notamment sa mère montrée comme dépendante aux médicaments et à l'alcool.

Ce à quoi Emily Atef a répondu que *3 jours à Quiberon* n'était «pas un documentaire, mais une fiction d'après des discussions avec des gens qui étaient là-bas, et d'après des photos dont [elle a eu] connaissance». Il en aurait fallu plus pour créer un personnage et élever cet épisode d'une vie à hauteur de film. ■

VÉRONIQUE CAUHAPE

Film français, allemand et autrichien d'Emily Atef. Avec Marie Bäumer, Charly Hübner, Robert Gwisdek (1h 55).

Dans une demeure de la Chine rurale, le regard de la mort

Le documentaire âpre et dérangeant de Wang Bing filme les derniers moments de Fang Xiuying, atteinte de la maladie d'Alzheimer



Madame Fang, avant qu'elle ne souffre de la maladie d'Alzheimer.

WANG BING/
LES ACACIAS
DISTRIBUTION

MADAME FANG

■□□□

Récompensé en 2017 par le Léopard d'or du Festival de Locarno, *Madame Fang* est sans doute l'un des films les plus âpres et dérangeants du documentariste Wang Bing, chroniqueur intransigent et insubordonné des avanies de la Chine contemporaine. On y suit l'agonie à domicile de Fang Xiuying, une dame de 68 ans, ancienne ouvrière agricole de la région du Fujian, à l'extrême sud-est du pays, atteinte de la maladie d'Alzheimer. Le film serait vite insupportable s'il ne s'en tenait qu'à cet événement limite de la mort au travail. Or, il en fait l'épicentre d'une réalité environnante qui s'étend de proche en proche, de l'attente piaffante de la famille à la vie ordinaire du voisinage. Un petit bout de rue et de monde suspendu, en quelque sorte, au dernier souffle de Madame Fang.

Ce personnage, qu'on n'entendra pas prononcer un seul mot de tout le film et qui restera donc définitivement opaque devant l'éternité, est présenté à la faveur d'une déflagration saisissante. Tout d'abord, une poignée d'images, datant de 2015, la découvrent

mûre mais en pleine santé, les joues rondes, sur le seuil de sa demeure – traces d'un projet de portrait filmé qui n'aura jamais vu le jour. Tout à coup, la voilà allongée sur son lit de mort, à peine reconnaissable, car le visage fondu sous les progrès du dépérissement, sa bonne constitution comme aspirée dans l'espace d'un seul raccord. Madame Fang ne parle plus, ne peut plus ingérer la moindre nourriture, remue à peine, mais un point demeure brûlant au centre de l'image: son regard fixe, grand ouvert, énigmatique, auquel s'arrime la caméra de Wang Bing et qui, le temps du film, marque comme le centre du monde.

Dans un ordre banal des choses

Autour de ce corps rachitique et silencieux – n'est-ce plus qu'un corps? Est-il encore habité d'une conscience? –, remue tout un groupe de parents venus assister aux derniers moments de l'aïeule, une ruche dont l'agitation et le bruissement requièrent tout autant l'attention du cinéaste. Frères, enfants, cousins, neveux de la grand-mère (seuls les petits-enfants font défaut) vont et viennent, jettent un regard, commentent son état, passent des coups de fil, lui prodiguent des soins somnifères, tandis que la télévision al-

L'agonie n'est entourée d'aucune prévenance ni précaution, dans ce milieu rustique

lumée crache quelque feuilleton dérisoire. L'agonie n'est entourée d'aucune prévenance ni précaution, dans ce milieu rustique où elle semble s'intégrer, en toute franchise, dans un ordre banal des choses. Non sans que l'émotion du deuil ne revienne par la bande s'emparer de tout ce petit monde dans les derniers instants.

Wang Bing ne reste pas rivé à la chambre d'agonie mais pousse sa caméra jusqu'à l'extérieur, dans les alentours immédiats de la demeure. Sur le trottoir, on joue aux cartes avec les voisins, on se lance dans des parties de pêche sauvage sur l'étang du coin à coups de décharges électriques envoyées dans les eaux (tandis que le liquide de batterie s'écoule dans la barque). Le film joue sans cesse sur ces escapades de l'intérieur vers l'extérieur, comme autant de

variations de distance entre la centralité de la mort et la périphérie du vivant. Entre la moribonde et les vivants s'échelonnent les degrés d'une distance infranchissable, d'une expérience incommunicable, se résumant à l'isolement et au silence de Madame Fang.

On peut être évidemment gêné par l'insistance du cinéaste à filmer in extenso une pauvre créature humaine qui ne peut s'y opposer et ne l'a pas choisi ainsi – question qui pouvait également se poser face aux aliénés qu'il filmait dans l'hôpital psychiatrique d'*A la folie* (2013).

Se joue pourtant quelque chose de vertigineux dans le regard de Madame Fang, se refermant peu à peu sur une certaine mémoire tacite de la condition paysanne sous le communisme. Regard, peut-être, de la mort elle-même, qui voit au-delà des apparences, traverse l'écran pour scruter la conscience du spectateur. Revient alors, avec lui, l'illustre et imparable aphorisme de Nietzsche: «Quand ton regard pénètre longtemps au fond d'un abîme, l'abîme, lui aussi, pénètre en toi.» ■

MATHIEU MACHERET

Documentaire chinois, français et hongkongais de Wang Bing (1h 26).

Défilé de vedettes pour un ratage à main armée

Dix ans après la saga «Ocean», Gary Ross en livre une déclinaison féminine opportuniste

OCEAN'S 8

□□□□

Ayant passé cinq ans, huit mois et douze jours derrière les barreaux à la suite d'une arnaque, Debbie Ocean (Sandra Bullock), la sœur de Danny Ocean, a eu le temps de fonder dans les moindres détails le casse du siècle. Lorsqu'elle est enfin libérée, une seule idée l'habite: voler une rivière de diamants d'une valeur de 150 millions de dollars lors du fameux gala du Met, à New York. Pour ce faire, elle recrutera, avec Lou Miller (Cate Blanchett), son associée de toujours, une équipe de choc constituée des meilleures expertes en leur domaine: une

styliste, une bijoutière, une hackeuse, une receluse...

Dix ans après la saga Ocean, dont les trois volets furent réalisés entre 2001 et 2007 par Steven Soderbergh, l'heure appelait évidemment un spin-off féminin, composé d'un casting qui, à lui seul, justifie un tel projet: Sandra Bullock, Cate Blanchett, Rihanna ou encore Anne Hathaway. L'idée était aussi naturelle que bienvenue, dans un genre, le film de braquage, jusque-là exclusivement voué à célébrer la hardiesse et l'inventivité de la gent masculine.

Encore fallait-il s'atteler à proposer autre chose qu'un défilé de vedettes et un scénario bâclé, qui font regretter le temps d'*Ocean's Eleven*. La brochette de stars tout

aussi fournie du premier volet de Soderbergh, qui est aussi le meilleur, ne faisait pas oublier au cinéaste qu'il avait des personnages à faire exister et une histoire aussi crédible que spectaculaire à mettre en scène. Bref, un film à faire et qui, dans *Ocean's 8*, n'existe tout simplement pas.

Aberrations scénaristiques

A trop se gargariser de servir une version féminine de la saga, Gary Ross semble ainsi croire que la portée féministe du film adviendra d'elle-même et qu'il suffit de filmer Rihanna en train de pianoter énergiquement sur son ordinateur portable et Sandra Bullock dévaliser le rayon beauté d'un magasin pour nous faire croire à

des personnages féminins aussi culottés et roublards que leur version masculine. Difficile donc de voir en *Ocean's 8* autre chose qu'une pâle copie où chaque actrice vient faire acte de présence entre deux tournages. Et si tout converge vers une scène de braquage étourdissante, on sera vite rattrapés par les aberrations scénaristiques qui finiront de prouver l'inanité du film. Après le casse, Debbie Ocean sirote un Martini sur la tombe de son frère en lui assurant qu'il aurait aimé ça. Rien n'est moins sûr. ■

MURIELLE JOUDET

Film américain de Gary Ross. Avec Sandra Bullock, Cate Blanchett, Rihanna (1h 50).

PYRAMIDE VIDEO présente

DÉCOUVREZ PHILIPPE FAUCON

L'ANTHOLOGIE

« PHILIPPE FAUCON À LA RENCONTRE DES INVISIBLES. UNE INDISPENSABLE LEÇON DE CINÉMA. »

Le Monde

25 ANS DE CINÉMA - COFFRET DVD 9 FILMS

Sabine, Mes 17 ans, Les Étrangers, Samia, Grégoire peut mieux faire, La Trahison, D'amour et de révoltes, La Désintégration, Fatima

DISPONIBLE EN DVD

CINEMATHEQUE
Télérama
Le Monde
inter

« Je filme l'impression de la guerre, pas les combats »

Pour « Filles du feu », l'ethnologue Stéphane Breton s'est penché sur le quotidien de combattantes kurdes de Syrie

ENTRETIEN

Pendant trois ans, au cours de plusieurs séjours, l'ethnologue Stéphane Breton (*Un été silencieux, Nuages apportant la nuit*) a filmé le quotidien de combattantes kurdes de Syrie pour son nouveau documentaire, *Filles du feu* – un film que son réalisateur revendique « impressionniste ».

Dans quelles circonstances avez-vous commencé le tournage de « Filles du feu » ?

J'ai commencé à m'intéresser à ce qui se passait chez les Kurdes de Syrie en 2013. J'avais appris l'existence des femmes combattantes. Elles n'étaient pas encore devenues les images publicitaires de la guerre contre l'organisation Etat islamique en 2014.

Dès le début de la révolution syrienne, les Kurdes ont conquis une autonomie qu'ils ont dû défendre par les armes contre les milices islamistes. Je sentais bien que la présence de femmes dans leurs rangs exprimait quelque chose d'unique. Mon premier séjour sur place remonte à janvier 2015. L'attentat de *Charlie Hebdo* a eu lieu quand j'étais là-bas. Les forces kurdes n'avaient pas encore gagné la dévastatrice bataille de Kobané contre les djihadistes, qui auraient pu triompher si la Coalition internationale n'était pas intervenue.

Qu'est-ce qui vous a convaincu que ce sujet serait le bon ?

Un jour, je me suis rendu dans une maison de convalescence pour grands blessés. J'ai été ébloui au spectacle de cette fraternité, de cette tendresse, de cette douceur entre les combattants. La fraternité des armes existe sur tous les fronts du monde. On la retrouve chez Barbusse, chez Jünger. Mais c'est là que moi je l'ai vue pour la première fois, et je l'ai vue d'une manière qui m'a beaucoup plu et m'a inspiré confiance. J'avais le sentiment d'être dans un roman de Kerouac, au milieu de gens souvent très jeunes qui se battaient pour la survie de leur peuple avec une tranquillité, une

Stéphane Breton a tourné « Filles du feu » au cours de quatre séjours en Syrie, entre 2015 et 2017.

QUARK PRODUCTION



décontraction et une absence d'exaltation surprenantes. Je les ai trouvés beaux et dignes. Cet éblouissement est à l'origine du film. Je suis, comme tout ethnologue, un adepte de la sainte ignorance : ce ne sont que les premières impressions et des choses aussi infimes que les regards et les gestes qui importent. Ce qui compte dans un film, c'est ce que l'on observe depuis le rez-de-chaussée et non pas les connaissances préalables, qui rendent souvent moins lucide.

Votre travail s'est poursuivi tout au long de la guerre qu'ont menée les forces kurdes syriennes contre les djihadistes. Le film comporte des séquences tournées dans des phases différentes de ce conflit...

Pendant trois ans, cette histoire a été ma vie. J'ai passé huit mois en Syrie, au cours de quatre voyages. Les Kurdes de Syrie, lorsque je suis arrivé, n'étaient qu'un petit nom-

bre de combattants acculés sur une bande de terre en marge de la Syrie. Après le soutien des Occidentaux, tout a changé, ils n'ont cessé d'avancer, de conquérir de nouveaux territoires, de s'affranchir de la haine qui les cernait. Lors de mon dernier séjour, en août 2017, les Kurdes étaient en train de prendre Rakka, la capitale de l'Etat islamique. La guerre se terminait. Je n'ai pas filmé les combats mais l'impression diffuse de la guerre, son sentiment poétique et inquiétant. La guerre est beaucoup faite d'attente. S'asseoir en fumant une cigarette en fait partie. Elle crée hors du temps habituel un univers dans lequel tout est suspendu, celui du *Désert des Tartares*. Que plus rien n'ait d'importance, cela unit les combattants d'une manière extraordinaire. Voilà sur quoi porte mon film – sur l'âme, la frugalité, la simplicité. Les filles et les garçons que je filme ont abandonné leur existence normale pour rejoindre la

lutte. Ils ont pris un nom de guerre, ils se sont engagé à vie, ils ont renoncé à l'amour et se vouent corps et âme au mouvement. Ils forment une sorte d'avant-garde, une société utopique hors de la société. C'est elle que j'ai filmée.

Vous avez choisi de ne pas expliquer le contexte politique, géo-

graphique et historique des images du film. Pourquoi ?

Beaucoup de choses ont été dites et montrées sur cette guerre, souvent par des gens pressés qui n'ont pas pris le temps de regarder les choses d'en bas : la manière dont on boit le thé, dont on fume, dont on se parle. C'est cela qui m'a toujours intéressé en tant que ci-

« Je suis, comme tout ethnologue, un adepte de la sainte ignorance »

néaste, le degré zéro en somme. Ce film n'est pas destiné à expliquer la géopolitique de la région ni l'idéologie des combattants. C'est un film impressionniste, et je me refuse à commenter les faits sous peine d'être aveugle au reste. Les gens vivent leur vie avant d'être les sujets d'un film. C'est pourquoi j'ai pris le contrepied des reportages sur les femmes combattantes où elles donnent des interviews en langage officiel sur fond de coucher de soleil. On s'est beaucoup intéressé à elles parce qu'elles offraient un beau cliché. Le mythe et l'apparence primaient. J'ai voulu les montrer au contraire telles qu'elles sont. Ceux qui considèrent que la vie se réduit à l'information vont protester et prétendre qu'on ne comprend pas ce qui se passe, comme si comprendre revenait à ne pas se satisfaire de ce que l'on voit. J'adopte une autre position, celle du voyageur et du cinéaste : c'est le point de vue partiel, limité et sensible de quelqu'un qui ne sait pas où il est et qui le découvre au fur et à mesure. Un film est une expérience, pas un commentaire. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
ALLAN KAVAL

Moments de vie paisibles avant l'apocalypse

FILLES DU FEU

■■■■□

POUR DÉMÊLER l'écheveau géopolitique qui s'est noué entre Syrie, Turquie et Irak, il faut lire les journaux, écouter les chercheurs. Les informations sont là, à portée de main, de connexion Internet. Il faut du temps et de la patience : on apprendra ce qui unit et sépare les organisations kurdes, politiques ou militaires, on refera le diagramme d'alliances qui emmènent bien au-delà des confins de la région, on se forgera peut-être une opinion sur les parties en conflit, sur les issues qu'il faut souhaiter.

Si l'on est décidé à se lancer dans cette entreprise, il ne faut pas compter sur Stéphane Breton pour y contribuer. Pourtant, l'ethnologue et cinéaste a passé plus de temps sur le terrain que bien des spécialistes. Ce qu'il en a ramené, un film bref, mystérieux et pourtant évident, d'une grande beauté, n'a rien à voir avec le journalisme, encore moins avec la pédagogie. Suivant plusieurs groupes de combattantes kurdes au nord de la Syrie, Stéphane Breton a capté une image de la guerre et des gens qui la font. L'image est inusitée, puisque ce sont ici des femmes qui vont au combat. Elle ne sera pas spectaculaire, puisque la caméra ne les suivra pas jusque dans l'action.

Filles du feu est découpé en longues séquences, qui évoquent les heures de la vie monastique. La première montre deux combattantes cheminant dans un paysage désolé, sous un ciel lourd. Un petit chien noir et blanc leur tourne autour, se met à creuser le sol. L'une des femmes explique à sa camarade que l'animal tente de déterrer le cadavre d'un de leurs adversaires, sommairement inhumé par les troupes kurdes. Le phénomène se reproduit dans d'autres séquences, le calme – voire la sérénité d'un moment – étant lézardé par le signe des batailles passées et à venir.

On ne saura pas d'où viennent ces femmes coiffées de châles de couleur et armées d'AK-47, quelles familles elles ont quittées, à quelles amours elles ont renoncé. Au long de leurs heures de garde, on les entendra échanger des banalités sur la piètre qualité de leurs rations ou de leur équipement – ces jumelles qui permettent à peine d'entrevoir l'ennemi depuis un poste de garde juché au sommet d'une colline. Ces éléments fugaces suscitent des questions, provoquent des réflexions qui ne trouveront ni réponses ni confirmations : pour des alliés fidèles de la coalition contre l'organisation Etat islamique, les filles du feu sont bien mal armées, les jets qui passent au-dessus d'elles restent invisibles, comme la promesse sans cesse remise d'un secours.

Saisir la part d'enfance

La séquence finale montre une jeune commandante aux prises avec une troupe composée de femmes kurdes et d'hommes arabes. Il s'agit pour elle de constituer des groupes mixtes, équitablement armés. L'enjeu est important, la bataille (qui restera invisible) sera violente ; pourtant, Stéphane Breton saisit la part d'enfance, de jeu qui allège cet instant. On se croirait presque dans la cour de récréation d'une école, lors de la constitution d'équipes de chat perché.

Ce moment de légèreté (qui n'est pas le seul) rend encore plus perceptible la tragédie, la quasi-apocalypse, dont les filles du feu sont les actrices. Dans Kobané encore en ruine, une autre militante fait l'éloge funèbre de ses camarades morts au combat, une patrouille traverse un village qui semble être tombé sous la coupe d'une meute de chiens hurlants, qui ont probablement – comme le cabot du début – goûté à la chair humaine. Absorber ces images, c'est aussi comprendre. ■

THOMAS SOTINEL

Documentaire français
de Stéphane Breton (1 h 20).

APRÈS " TAXI TÉHÉРАН "
Un road-movie tendre et drôle. LE JDD
Virtuose. Une merveille. LE MONDE
Un grand film. Un grand plaisir de cinéma. LES ECHOS
Une ode à la liberté. L'HUMANITÉ
Un petit bijou. L'OBS
Magnifique. QUEST FRANCE
LA CROIX

TROIS VISAGES
UN FILM DE
JAFAR PANAHI

ACTUELLEMENT

CINE+ | Télérama | Le Monde | POSTAL | L'OBS | inrocks.com | memento films | inter

Retrouvez l'intégralité des critiques sur LeMonde.fr

■■■■ À NE PAS MANQUER

Filles du feu

Documentaire français de Stéphane Breton (1h20).

■■■■ À VOIR

Hérédité

Film américain d'Ari Aster (2h07).

Madame Fang

Documentaire allemand, chinois et français de Wang Bing (1h25).

Désobéissance

Film américain et britannique de Sebastian Lelio (1h54).

Le réalisateur d'*Une femme fantastique* quitte le Chili pour Londres, sur les pas de sa protagoniste Ronit (Rachel Weisz), qui revient dans la communauté juive orthodoxe à l'occasion de la mort de son père, rabbin révérend. Ce retour n'est pas le détonateur du drame amoureux qui va se jouer. Prenant à rebours les clichés de ce type de récit, Lelio met en avant la volonté d'affranchissement d'Esti (Rachel McAdams), la jeune femme que Ronit a laissée derrière elle. Servi par deux actrices qui font assaut d'inventivité, le cinéaste mène les personnages au bord de la crise. La façon dont il les y précipite est moins convaincante. ■ T.S.

Pororoca, pas un jour ne passe

Film franco-roumain de Constantin Popescu (2h32).

A Bucarest, Cristina et Tudor sont les parents d'un garçon, Ilie, et d'une fille, Maria, que Tudor aime emmener au parc dès qu'il le peut. Comme en ce dimanche matin où, l'impensable advient – Maria disparaît. L'absente prend alors toute la place, trace un chemin que Tudor emprunte jusqu'à l'obsession, la folie et la chute. *Pororoca* enregistre jour après jour la déflagration calme et silencieuse de ce père en proie à la culpabilité. A la façon d'un témoin, Constantin Popescu filme à distance, mais sans lâcher d'une semelle son héros et sans concéder au temps qui passe les raccourcis susceptibles de pouvoir nous soulager. ■ V.C.A.

■■■■ ON PEUT ÉVITER

Ocean's 8

Film américain de Gary Ross (1h45).

3 jours à Quiberon

Film allemand, autrichien et français d'Emily Atef (1h55).

Sicilian Ghost Story

Film italien de Fabio Grassadonia et Antonio Piazza (1h57).

Sicilian Ghost Story est le récit d'un enlèvement puis de la séquestration d'un adolescent par la Mafia et de la quête de la petite copine de celui-ci, cherchant à le retrouver et à sortir les habitants de son village d'une sorte de léthargie résignée. Pour traiter cette tragédie atroce (le gamin finira étranglé et dissous dans un bain d'acide), les réalisateurs ont eu l'idée brillante de filmer certains plans au grand-angle, qui déforme les perspectives (mais pourquoi?), et de multiplier des scènes oniriques. Cette volonté esthétisante apparaît comme une faute de goût. ■ J.-F.R.

Le Cercle littéraire de Guernesey

Film britannique de Mike Newell (2h03).

Variante sentimentale du cinéma patriotique britannique, ce *Cercle littéraire* évoque en d'interminables flash-back l'occupation de l'île anglo-normande par la Wehrmacht. Les intrigues sentimentales empruntées au roman dont est tiré le scénario sont là pour agrémente une vision à la fois convenue et fantaisiste de l'histoire, qui semble vouloir démontrer que, s'ils avaient eu la chance d'être occupés, les Britanniques auraient fait de bien meilleurs résistants que les continentaux. ■ T.S.

À L'AFFICHE ÉGALEMENT

Midnight Sun

Film américain de Scott Speer (1h32).

Voyage en pleine conscience

Documentaire américain de Marc J. Francis et Max Pugh (1h34).

Comment tuer sa mère

Film français de David Diane et Morgan Spillemaecker (1h30).

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées *	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
<i>Jurassic World</i>	1	1 206 692	903		1 206 692
<i>Solo. A Star Wars Story</i>	3	173 045	784	↓ - 45%	1 071 891
<i>Deadpool 2</i>	4	171 604	601	↓ - 41%	2 202 060
<i>Trois visages</i>	1	61 232	165		61 232
<i>Mon Ket</i>	2	59 495	363	↓ - 48%	198 692
<i>Demi-sœurs</i>	2	53 542	254	↓ - 37%	159 182
<i>Le Book Club</i>	1	52 494	276		52 494
<i>Volontaire</i>	1	48 426	148		48 426
<i>Avengers : Infinity War</i>	7	46 680	290	↓ - 40%	4 936 046
<i>Tad et le secret du roi Midas</i>	4	35 326	494	↑ + 6%	167 822

AP : Avant-première
Source : «Ecran total»

* Estimation
Période du 6 au 10 juin inclus

Au programme de la semaine, on annonce une reprise de la fréquentation à la faveur d'un temps couvert. Autre raison suffisante : l'arrivée, avec *Jurassic World : Fallen Kingdom*, d'un mastodonte hollywoodien franchisé. Cinquième du nom en vingt-cinq ans d'exploitation, le saurien écrase tout sur son passage, cumulant 1,2 million d'entrées en cinq jours, pour une moyenne supérieure à 1300 spectateurs par écran. Autant dire que le prédateur ne laisse guère de chances à ses compétiteurs, peu ou prou réduits en bouillie. Seul *Trois visages*, du vaillant Iranien Jafar Panahi, qui sait ce que résister veut dire, sauve les couleurs de l'art et essaie avec un conte malicieux qui séduit 60 000 personnes. ■



Simone Barbès, interprétée par Ingrid Bourgoin, attend de retrouver celle qu'elle aime dans une boîte lesbienne. LA TRAVERSE

L'amour à la dérive dans la solitude du Paris interlope

Sorti en 1980, « Simone Barbès ou la vertu », de Marie-Claude Treilhou, montre la détérioration de la libération sexuelle dans l'individualisme

REPRISE

Où était donc passée *Simone Barbès* depuis tout ce temps ? Longtemps resté invisible, hormis sur de piètres copies pirates ou lors de rediffusions hasardeuses à la télévision, le premier long-métrage de Marie-Claude Treilhou, sorti dans l'indifférence en février 1980, refait surface à la faveur d'une splendide restauration, qui rend à sa dérive noctambule tout son lustre équivoque et étincelant. Coup de maître d'un culot et d'une grâce infinis, le film apparaît comme l'un des chefs-d'œuvre oubliés du cinéma français, trait d'union possible entre le cinéma populaire d'avant-guerre et les conquêtes libertaires d'après la Nouvelle Vague. Il incarnerait même, rétrospectivement, ce que le progressisme appelle aujourd'hui de ses vœux : un contre-modèle soucieux des marginalités, des diversités sexuelles, écrit et tourné dans un élan fou par une jeune femme combattive d'à peine 30 ans. Trente-huit ans plus tard, il n'a rien perdu de son bouillonnement existentiel ni de sa verve sentimentale.

Simone Barbès (Ingrid Bourgoin, comète fulgurante des années 1980) est une tige brune et incandescente, à la gouaille incendiaire, figure discrète de la nuit parisienne qu'on accompagne le temps d'une seule soirée, découpée en trois actes. Elle est ouvreuse dans un cinéma porno du quartier Montparnasse, où transite tout un monde interlope. Postée dans le hall, aux côtés d'une collègue chagrine, elle dé-

crit toujours le même manège d'accueil et d'orientation des clients, virant et revirant de bord entre sa chaise et le radiateur, faisant claquer ses hauts talons sur le sol. Clientèle masculine furtive, qui dépose au passage des fragrances d'histoires personnelles, plaintes, plaisanteries, regrets ou confidences. Le tout entrecoupé par les battements des portes, laissant filtrer le funk humide et les gémissements outrés des bandes-son pornographiques. Simone se tient au carrefour de toutes ces trajectoires, héroïne insaisissable, car traversée par les récits des autres et dissimulée en quelque sorte derrière eux.

Un théâtre des solitudes

Dans cet espace clos, Marie-Claude Treilhou construit avec une économie de moyens (changements d'axes précis et travellings raffinés) une éblouissante scénographie de circulations et de paroles télescopées. Le film fourmille de seconds rôles inoubliables, qui parviennent tous à exister le temps d'une scène, d'un passage, d'un mot lancé ou d'une gestuelle silencieuse. Théâtre des solitudes désirantes, qui se renverse, lors du deuxième acte, en son double féminin : une boîte lesbienne où Simone se rend après le travail, pour retrouver celle qu'elle aime, une serveuse qui la mène en bateau. Autour d'elle accoudée au bar, c'est une nouvelle ronde qui reprend de plus belle, entre les allées et venues des entraîneuses, les ritournelles tristes d'un orchestre de garçons décriés, les performances d'une chanteuse punk-rock (Josse, du groupe 12°5) ou d'amazones s'affrontant sur un remix de Moussorgski... Simone patiente et voilà toute son histoire, banale et déchirante : elle se languit d'amour, elle attend, seule dans la nuit fluorescente. Et l'on n'aura pas besoin d'en savoir plus, pour surprendre dans son regard l'essentiel : le lent progrès de la lassitude et de la désillusion sur la soif de vivre.

Tourné à la toute fin de 1979, sur la brèche de la décennie suivante, *Simone Barbès ou la vertu* rendait

Le film fourmille de seconds rôles inoubliables, qui parviennent à exister le temps d'une scène

ainsi visible des lieux et des milieux que le cinéma ignorait, et captait avec une acuité sidérante la bascule de son époque. Ce moment de déshérence amoureuse, où les promesses de la liberté sexuelle se détérioraient dans l'essor galopant de l'individualisme, livrant les êtres à un isolement toujours plus grand. Ici, les désirs aveugles se bousculent, empiètent les uns sur les autres sans jamais se rencontrer. Simone est l'image de cela, de l'irritation du désir, de la fatigue d'aimer dans le vide. Mais son élégance suprême est de ne jamais le dire ouvertement, sinon par le truchement de ses échanges éparpillés avec les autres. Des conversations banales, des paroles en l'air. Car parler de tout et de rien – d'une cuisinière à vendre, du bistrot d'en face –, c'est mesurer en même temps le gouffre béant de l'existence, les manques cruels et les insatisfactions qui la tiraillent.

Le film subjugué par sa conci-

sion toute racinienne (un barman y déclame d'ailleurs quelques vers de *Phèdre* dans le brouhaha ambiant) et sa complexité de détails, chaque scène ouvrant sur une sorte de chaos sentimental. Simone traverse ce désordre dans un halo de couleurs saturées et glaciales, éclairages au néon striant son parcours d'une ruineur synthétique.

Reste un dernier acte, sommet émotionnel inégalé, car donnant lieu à l'une des plus belles rencontres de cinéma : celle de l'héroïne, marchant seule dans la rue déserte, et d'un automobiliste, joué par Michel Delahaye (à l'apogée de sa sensibilité hallucinée), qui lui propose de la reconduire chez elle. On n'en dira pas plus, sinon que s'ensuivent quinze minutes bouleversantes, celles d'une virée nocturne filmée in extenso et comme en apesanteur par le chef opérateur Jean-Yves Escoffier. Deux regards perdus, saisis derrière un pare-brise embué, se frottent l'un à l'autre, se réchauffent tout en filant dans l'obscurité, jusqu'aux limbes d'un Paris endormi, jusqu'aux frontières de l'aube. Moment suspendu où Simone se libère de la comédie du désir et cotoie enfin l'éternité. ■

MATHIEU MACHERET

Simone Barbès ou la vertu. Film français de Marie-Claude Treilhou. Avec Ingrid Bourgoin, Martine Simonet, Michel Delahaye (1h16).

Trois films frondeurs de Diagonale

Simone Barbès ou la vertu (1980) ressort en salle avec deux autres longs-métrages, *Les Belles Manières* (1979) et *Beau temps mais orange en fin de journée* (1985), dans un programme intitulé « L'expérience Diagonale ». Diagonale, maison de production fondée en 1976 par le réalisateur Paul Vecchiali, a réuni sous son toit une petite famille de cinéastes singuliers (mais aussi d'acteurs et de techniciens), auteurs d'une constellation de films à la fois sensibles et frondeurs, restés largement méconnus. *Les Belles Manières*, premier film de Jean-Claude Guiguet (1948-2005), dépeint l'insidieux rapport de classe entre une grande bourgeoise divorcée et son jeune employé de maison. Plus rare encore, *Beau temps...*, de Gérard Frot-Coutaz (1951-1992), visite le quotidien étrié d'un vieux couple de Bellevillois (Micheline Presle et Claude Piéplu) à la façon d'un petit théâtre boulevardier et névrotique. Deux films venus de cinéastes disparus trop tôt.

Parler de tout et de rien, c'est mesurer le gouffre béant de l'existence, les manques et les insatisfactions

Brigitte Macron, entre transgression et tradition

Virginie Linhart revient sur le parcours de la première dame et tente de cerner l'ambivalence de sa personnalité

FRANCE 3

MERCREDI 13 - 20H55
DOCUMENTAIRE

Clin d'œil à leur passion commune pour la littérature autant qu'à la singularité de leur histoire, le mot « roman » revient comme une antienne lorsqu'il s'agit d'évoquer le couple présidentiel. Avec, accessoirement, quelques références aux héros de Stendhal, de Balzac, de Maupassant, leurs auteurs de prédilection, dans les pas desquels Emmanuel et Brigitte Macron semblent marcher.

Du coup de foudre entre l'élève de terminale et la professeure de lettres, mariée et mère de trois enfants, à leur amour vécu envers et contre tous, malgré leur différence d'âge de vingt-quatre ans, de la conquête du Tout-Paris à leur ascension politique fulgurante jusqu'au sommet de l'Etat... Tout semble avoir été dit sur ce tandem fusionnel, qui, main dans la main, a conquis le pouvoir, en ne laissant le soin à personne, ou presque, d'écrire ce récit des plus « romanesques ».

Raison pour laquelle, sans doute, Philippe Besson, écrivain et ami du couple, ne trouva pas le souffle de l'épopée pour retracer, dans *Un personnage de roman* (Julliard, 2017), le portrait de son champion. Ou encore pour laquelle, aujourd'hui,



Brigitte Macron avec des élèves de première du lycée de la Providence, à Amiens, en avril 1994. GÉRARD BANC

d'hui, Virginie Linhart, dans une démarche moins littéraire, a choisi, pour échapper à la redite, de s'intéresser au parcours de Brigitte Macron. Une première dame qui, fonction oblige, joue ici la grande muette.

Famille en vue et influente

Domage, car on aurait aimé l'entendre sur les deux piliers qui la constituent, selon la réalisatrice – la tradition et la rupture –,

et qui forment une image complexe, sinon paradoxale, de cette femme. A défaut, la documentariste a interrogé l'une de ses filles, Tiphaine, ses proches amies, mais aussi ses anciens élèves et collègues, qui dressent un portrait louangeur de l'ex-enseignante attentive, portée par le désir constant d'insuffler confiance, d'accompagner et de motiver. C'est du reste dans les premiers chapitres de son film que Virginie

Linhart apporte des éléments, peu ou mal connus, sur l'enfance et l'adolescence provinciales et choyées de la petite dernière du clan Trogneux. Une famille en vue et influente de chocolatiers amiénois. Ainsi que le concède Gilles de Robien, bénéficiaire de leur soutien pour s'emparer de la mairie d'Amiens, en 1989. Et, plus particulièrement, de celui de Jean-Claude, l'aîné, que vingt années séparent de sa sœur cadette.

Son goût pour la littérature la porte à étudier celle-ci, sitôt son bac en poche. Peut-être l'aurait-elle amenée à enseigner si elle n'avait rencontré son premier époux, André-Louis Auzière, banquier, avec lequel elle aura trois enfants. La vie de famille avant la vocation et le désir d'émancipation, tradition oblige, sans doute. Pourtant, c'est bien cette vocation d'enseignante, qu'elle concrétise en 1989, qui lui fait rencontrer au lycée de la Providence, à Amiens, le jeune Emmanuel.

Si la suite de cette histoire d'amour atypique a été maintes fois relatée, l'intérêt du film, dans sa seconde partie, réside moins dans le récit que dans l'analyse qu'en font les différents intervenants (journaliste, biographe, historien). Relevant le rôle essentiel joué par Brigitte Macron auprès de son époux – tant en ce qui concerne réseaux que l'image –, tous soulignent, derrière l'éternel sourire de félicité qu'elle affiche, son ambivalence entre transgression et tradition, s'exprimant désormais à travers son « look habitué de sens » de première dame. ■

CHRISTINE ROUSSEAU

Brigitte Macron, un roman français, de Virginie Linhart (Fr., 2018, 90 min).

« Wilfried », itinéraire d'un gamin des cités

Un documentaire sonore dresse le portrait posthume d'un ex-caïd de banlieue tué par balles

ARTE RADIO

MERCREDI 13 - À LA
DEMANDE
DOCUMENTAIRE

Wilfried ne pensait pas vieillir dans son quartier. Il venait d'acheter un pavillon à Goussainville, situé non loin de la cité de son enfance, à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). Et ne rêvait que d'une chose : ouvrir un bar à chicha.

Il y a une quinzaine d'années, cet ancien voyou a rencontré Isabelle Coutant, alors étudiante en

sociologie. Pour elle, il avait accepté de parler de la cité, de ses codes, de la violence et du trafic de drogue. A la suite des attentats de 2015, Isabelle Coutant, devenue sociologue, s'est mise en tête de retrouver Wilfried et de demander au journaliste Mehdi Ahoudig d'enregistrer leurs échanges.

Elle désirait comprendre pourquoi la banlieue est autant stigmatisée. Pendant un an, elle a recueilli les mots lucides et poétiques de cet homme de 35 ans devenu père de famille.

Oublié le temps des petits deals, Wilfried est passé à autre chose et pense à travailler dur pour payer de bonnes écoles à ses deux filles. « Il faut pas dormir, le temps n'attend pas », lance-t-il.

« Beaucoup de jaloux »

Malgré toutes les difficultés qu'il a dû affronter, il aime son « ghetto ». Pour lui, c'est la « rue qu'il faut changer », car c'est elle qui tire vers le bas une partie de la jeunesse des cités. Il estime que les parents ont aussi une part de responsabilité, même si « ce n'est

pas le père qui dit : "Tiens, mon fils, va voler ça." »

Bien qu'il ait cessé tout trafic, il raconte de manière assez énigmatique qu'il y a, autour de lui, « beaucoup de jaloux » et que, dans la cité, il existe encore pas mal de contentieux entre lui et d'autres personnes. « Tout n'est pas réglé... Quand j'aurai pris ma retraite dans le ghetto, je vous dirai tout, tout, tout... », assure-t-il. Mais Wilfried n'en a pas eu le temps.

Un jour, il n'a plus répondu aux appels d'Isabelle Coutant et de Mehdi Ahoudig. Tous deux se sont in-

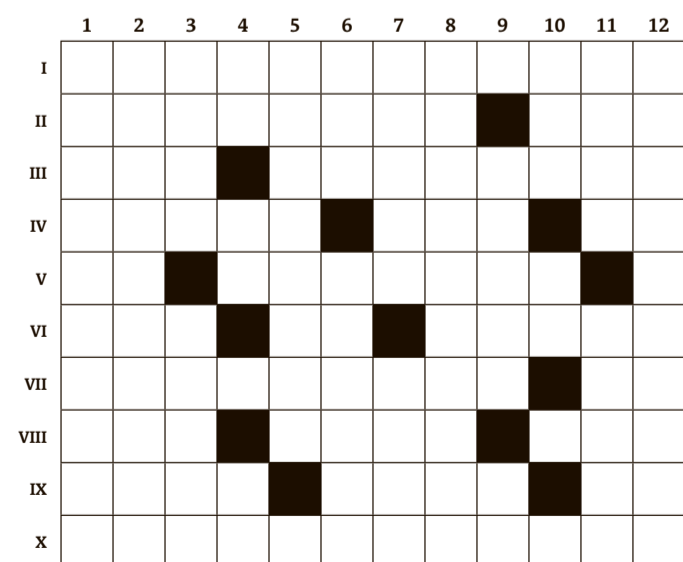
quiétés de ce silence avant d'apprendre que, le 17 mars 2016, Wilfried a été abattu de plusieurs balles, dans un bar de Goussainville.

L'assassin n'a toujours pas été identifié, et sa famille veut comprendre les raisons de sa mort. En nous transportant au cœur d'une cité, ce documentaire sonore dresse le portrait posthume et poignant d'un de ses habitants. ■

MUSTAPHA KESSOUS

Wilfried, d'Isabelle Coutant et Mehdi Ahoudig (Fr., 2018, 47 min). Sur Arteradio.com.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 18 - 136
PAR PHILIPPE DUPUIS

SOLUTION DE LA GRILLE N° 18 - 135

HORIZONTALEMENT I. Inexcusables. II. Vomie. Oreste. III. Rue. Delta. CD. IV. Ovlulât. IUT. V. Gé. II. Affadi. VI. Nagasaki. Ras. VII. Eues. Nacre. VIII. Basie. Cn. IX. Ionie. Hearst. X. Entortillage.
VERTICALEMENT I. Ivrognerie. 2. Nouveau. On. 3. Emeu. Géant. 4. Xi. Lias. Io. 5. Cédais. Ber. 6. Et. Ana. 7. Sol. Akashi. 8. Artificiel. 9. Beauf. Réal. 10. Ls. Taré. Râ. 11. Etc. Da. CSG. 12. Séduisante.

HORIZONTALEMENT

I. Peut toujours arriver, même si on ne l'attend pas. II. Bien sombre en apparence. Aliméte plusieurs centrales avant de rejoindre le Rhin. III. Petit ensemble. Donnâtes de belles couleurs. IV. Dans les avant-bras. Suit ou est suivi. Personnel. V. Sur la portée. Se fait enlever dès qu'elle sort la tête. VI. A libéré les chaînes. Poursuivie dans les prés par Zeus. Prend de la hauteur dans les beaux discours. VII. Reprenais pour me faire comprendre. Personnel. VIII. Enflamme les organes. Pas toujours drôles. Ceinture Madame Butterfly. IX. Gros fumeur en Sicile. Héraclès s'y fit brûler. Article. X. En relation avec les plaies et les blessures.

VERTICALEMENT

1. Participe au développement de notre économie générale. 2. Ecrase à chaque tour de manivelle. 3. En première ligne sur l'échiquier. Tes proches. 4. Donne toujours la fièvre. Fleuve côtier du Nord. Paresse sous les tropiques. 5. Arriviez parmi nous. 6. Rien ne l'arrête. A long temps travaillé à la mine. 7. Elu municipal. Chef-lieu sur la Garonne. 8. Arrive en force en cas d'appel. 9. Pour faire de beaux gâchis. Bout de métal. 10. Risque de blesser la bête. Sorti du verbe. 11. Bien mauvais fonds. Grand récit et beau papier. 12. Recouvertes pour disparaître.

SUDOKU

N°18-136

									9	1	
			5		4				2		
		7									
8					2					6	
	2				5	4	7				
	2	8			3				1		
	3								4		
	1	9		8		7				2	

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

8	7	2	1	6	3	4	9	5
3	4	9	2	7	5	6	1	8
5	6	1	4	8	9	2	3	7
1	9	5	7	3	2	8	6	4
4	8	7	5	9	6	3	2	1
6	2	3	8	1	4	5	7	9
7	3	8	6	4	1	9	5	2
2	1	6	9	5	8	7	4	3
9	5	4	3	2	7	1	8	6

Facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.



Chaque mois, un voyage à travers le temps et les grandes civilisations à l'origine de notre monde

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

VOTRE SOIRÉE TÉLÉ

MERCREDI 13 JUIN

TF1

21.00 Grey's Anatomy
Série. Avec Ellen Pompeo, Justin Chambers, Jesse Williams (EU, 2018, S14, ép. 23 et 24/24).
22.50 Chicago Med
Série. Avec Nick Gehlfuss, Yaya DaCosta, Torrey DeVitto (EU, 2017, S2, ép. 17 et 18/23).

France 2

20.55 La Tueuse caméléon
Téléfilm de Josée Dayan. Avec Catherine Frot, Jeanne Balibar (Fr., 2015, 100 min).
01.10 12 juillet, le jour parfait
Documentaire de Jean-Pierre Devillers (Fr., 2018, 88 min).

France 3

20.55 Brigitte Macron, un roman français
Documentaire de Virginie Linhart (Fr., 2018, 90 min).
23.00 Pièces à conviction Olympique de Marseille : quand le milieu faisait loi
Magazine présenté par Virna Sacchi.

Canal+

20.55 De plus belle
Comédie dramatique d'Anne-Gaëlle Daval. Avec Florence Foresti, Mathieu Kassovitz (Fr., 2017, 95 min).
22.30 21 cm
Magazine littéraire présenté par Augustin Trapenard.

France 5

20.55 La Face cachée du bio low cost
Documentaire d'Eric Wastiaux (Fr., 2016, 55).
21.50 Le Petit Peuple des champs
Documentaire de Jean-Yves Collet et Christophe Lemire (Fr., 45min).

Arte

20.55 Avril et le Monde truqué
Film d'animation de Christian Desmares et Franck Ekinci (Fr-Bel-Can, 2015, 100 min).
22.50 Un homme est mort
Film d'animation d'Olivier Cossu (Fr., 2017, 70min).

M6

21.00 Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?
Série. Avec Lorant Deutsch, Magali Miniac (Fr., S1, ép. 1 à 3/6).

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.

Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).
Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 3289 (Service 0,30 €/min + prix appel) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
blog : <http://mediateur.blog.lemonde.fr/> ;
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr/ ;
Finances : <http://finance.lemonde.fr/> ;
Emploi : www.talents.fr/ ;
Immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr/>

Documentation : <http://archives.lemonde.fr/>
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037

Publicité
Présidente : Laurence Bonicalzi Bridier
PRINTED IN FRANCE

80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79 rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Toulouse (Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Écolabel européen sous le N°FI/37/001.
Écotrophisme : P10t = 0,009 kg/tonne de papier

BIG MAMMA, LE SUCCÈS QUI AGACE

Un concept, de la cuisine italienne populaire de qualité, et sept adresses parisiennes qui ne désemplassent pas. Depuis trois ans, le groupe de Victor Lugger et Tigrane Seydoux suscite l'enthousiasme. Sauf celui des chefs

GASTRONOMIE

Pour entrer chez Big Mamma, il faut s'armer de patience. Le concept de restauration italienne lancé par Victor Lugger et Tigrane Seydoux marche du feu de Dieu depuis son implantation à Paris, en avril 2015. Les enseignes ne prenant pas de réservation, les queues pour entrer durent longtemps, très longtemps... Et elles ne diminuent pas, alors que le duo, d'une efficacité redoutable, multiplie les adresses dans la capitale: sept lieux en trois ans.

Dernière ouverture en date, la Felicita, dans l'incubateur de start-up Station F de Xavier Niel (actionnaire à titre personnel du Monde), accumule les superlatifs: 4500 m² de surface dont 1000 m² de terrasse, 1200 couverts, 144 salariés, sept points de restauration, dont une cafeteria ouverte 7 jours sur 7, 24 heures sur 24... Et surtout une fréquentation au diapason: entre 1500 et 3000 couverts par jour depuis son lancement, le 26 mai. L'enseigne, régulièrement complète, s'est même retrouvée en rupture de stock.

Pendant que la presse relaie l'ampleur atypique du projet («La Felicita, nouveau restaurant XXL», «Big Mamma voit les choses en grand», «Big Mamma ouvre le plus grand restaurant d'Europe»), que le hashtag #bigmamma explose sur les réseaux sociaux, que les Parisiens s'enflamment pour des planches d'antipasti à 8 euros et des «toasty negroni» à 7 euros, il reste une irréductible poche de résistance: celle des chefs. Et elle en dit long sur le fonctionnement de la gastronomie en France.

En avance sur les tendances

Certains d'entre eux considèrent avec dédain Big Mamma, qu'ils trouvent «sans âme» et résument à un projet marketing, dont la principale vocation serait de rapporter gros aux fondateurs. «Il n'y a pas d'amour dans leur projet, la cuisine n'est pas leur métier. Ça ne me dérange pas, mais on ne fait pas le même job. Ils créent des restaurants pour les revendre, pas moi», affirme un chef étoilé qui souhaite rester anonyme. «Big Mamma touche beaucoup de monde mais ne s'adresse pas à des gens comme moi», estime Tatiana Levha, chef du Servan. Quand je mange dehors, j'ai envie d'aller dans des lieux plus personnels, plus incarnés.» «Faire la queue pour manger dans une mauvaise brasserie, je ne pige pas», admet Guillaume Sanchez (Ne/So).

«C'est la jalousie habituelle en France face à une aventure entrepreneuriale incroyable», juge Nicolas Chatenier, agent de chefs. Certes, la capacité de Big Mamma

à saisir les désirs de ses contemporains a de quoi faire des envieux.

«Depuis des décennies, à quelques exceptions près, la bouffe italienne en France était atroce, même en Allemagne, elle était meilleure! Ils ont capitalisé sur ce vide», estime le chef italien Giovanni Passerini. «On aurait pu faire un routier, un truc clivant. Il se trouve qu'on fait de la cuisine italienne que tout le monde aime et peut manger trois fois par jour», remarque Victor Lugger.

Consensuelle, la Mamma a aussi un coup d'avance sur les tendances, l'exemple le plus marquant étant sans doute la mise en majesté du bar à cocktails dans le restaurant avant que tout le monde ne s'y mette. En outre, Victor Lugger et Tigrane Seydoux savent faire des lieux qui claquent sur Instagram: dans les toilettes de la Felicita, par exemple, on peut croquer une influenceuse qui partage en direct avec sa communauté Facebook une expérience pipi en filant leurs murs roses qui imitent les muqueuses du vagin.

Victor Lugger et Tigrane Seydoux collaborent avec les personnes les plus cool et compétentes dans leur domaine. Un exemple, la musique: ils travaillent avec l'agence Super!, qui organise le Pitchfork Music Festival Paris, et Radio Nova pour organiser des DJ sets et des concerts gratuits dans la Felicita. Ils pensent à tout, même aux animateurs pour s'occuper des moutards pendant le brunch du dimanche matin. «On fait le resto de nos rêves, celui dans lequel on a envie d'être toute la journée, du petit déjeuner au dernier verre», résume Victor Lugger.

Et qu'en pense la concurrence? «Toutes ces attractions, ça fait Disneyland», commente Minou Sabahi (Le Bien Venu). «On se croirait à Ibiza», déplore Guillaume Sanchez. «C'est de l'«entertainment»», résume Alexandre Cammas, du guide Fooding, toujours adepte des mots-valises. Ce déploiement de moyens ne s'accorde guère avec l'austérité de la bistronomie qui veut que toute l'attention soit portée sur l'assiette, dans un décor parfois rudimentaire. Cette tendance, même si elle s'essouffle, a marqué durablement la manière dont ont été pensés les restos à Paris. Plus généralement, la légèreté n'a jamais caractérisé la gastronomie hexagonale. En France, l'idée perdue qu'une cuisine sérieuse doit être faite dans un cadre sérieux, et une ambiance trop festive a tendance à discrediter le niveau des assiettes.

Il y a pourtant une idée que partagent les bistronomes et Big Mamma: le goût des bons produits. Big Mamma a beau envoyer environ 6000 repas par jour, Victor Lugger assure que toutes ses



Tigrane Seydoux (à gauche) et Victor Lugger ont ouvert La Felicita le 26 mai. Depuis, l'enseigne sert entre 1500 et 3000 couverts par jour de spécialités italiennes dont cette focaccia.

JÉRÔME GALLAND, FABIEN BREUIL, JOANN PAI



denrées viennent de petits producteurs italiens, et que tout est fait maison, les pâtes, le fumage du saumon, les glaces... Mais la multiplication d'enseignes en un temps record laisse beaucoup de chefs sceptiques quant à l'approvisionnement des produits: «A l'échelle où ils font les choses, ça ne peut plus être artisanal», estime Yves Camdeborde. «Un petit producteur n'a pas forcément de la terre sous les ongles», se défend Victor Lugger, qui cite en exemple son producteur de mozza, 80 buffones, 8 employés et un business familial depuis quatre générations.

De fait, les assiettes servies dans les enseignes Big Mamma sont très honnêtes, surtout au prix où elles sont proposées: 9 euros pour des gnocchis au mijoté de tomates, queue de bœuf et raisins secs; 8 euros la pizza Margherita entièrement bio; 12 euros la lotte all'arabbiata... Et les chefs italiens interrogés sont d'accord: le rapport qualité/prix est bon. «Big Mamma, ce n'est pas dingue, mais c'est bon pour 90% des Parisiens», juge Giovanni Passerini.

Un business comme un autre

En s'emparant de la cuisine populaire, Big Mamma, avec son ticket moyen à 23 euros, cartonne sur un secteur que les cuisiniers français ont largement désinvesti. «Les chefs français refusent d'aller vers elle ou la caricaturent, avec des bistrotts comme dans les années 1960, et des recettes pleines de protéines et de gras», estime Christophe Saintagne. Le chef de la brasserie Papillon, ancien chef trois étoiles d'Alain Ducasse, est l'un des rares à assumer son enthousiasme pour

Big Mamma, «sa cuisine vivante et abordable. Je m'interroge seulement: est-ce rentable?»

La question du financement est centrale dans la perception qu'ont les chefs de Big Mamma, tous y font allusion. Il est amusant de constater que la rentabilité de leur business est imaginée de manière très variée, entre ceux qui les soupçonnent de se remplir les poches et ceux qui se demandent comment ils peuvent ne pas être déficitaires. «Ils vendent de très bons produits à bas prix, la marge doit être faible, et sans doute ne se font-ils aucun bénéfice sur les pizzas à 5 euros [prix d'appel de la Margherita dans certains de leurs restaurants], estime Juan Arbelaez (Yaya). Mais ils en feront le jour où ils vendront le groupe ou développeront des franchises. Leur nom est tellement fort que, même s'ils font des pertes aujourd'hui, ils peuvent vendre 100 millions dans trois ans.»

«Big Mamma a fait appel à des investisseurs pour financer son projet [notamment Xavier Niel], ce qui n'est pas dans les habitudes françaises», analyse Nicolas Chatenier. L'agent de chefs explique que, traditionnellement, un cuisinier à son compte s'endette auprès d'une banque pour lancer son restaurant. La durée du prêt remboursant le fonds de commerce est typiquement de sept ans – temps qu'attend le chef avant de monter un nouveau projet.

La fusée Big Mamma, qui a fait appel à des investisseurs privés pour se lancer et continuer de se développer ne colle donc pas vraiment au schéma français. Grandir à toute vitesse, considérer la gastronomie comme un business

« AVEC LA FELICITA, ON FAIT LE RESTO DE NOS RÊVES, CELUI DANS LEQUEL ON A ENVIE D'ÊTRE TOUTE LA JOURNÉE », RÉSUME VICTOR LUGGER. « ÇA FAIT DISNEYLAND », RÉTORQUE LA CHEF MINOU SABAH

parmi tant d'autres est plutôt une spécificité londonienne ou new-yorkaise.

«Tous ces cuisiniers qui ont bossé comme des fous pour rembourser leurs prêts, ce sont souvent des fils de paysans, des gens partis de rien», remarque Nicolas Chatenier, qui cite Yves Camdeborde en exemple. Tigrane Seydoux et Victor Lugger, 33 ans, n'ont pas tout à fait ce profil. Ils ont tous deux fait HEC. Le premier a travaillé au côté de l'homme d'affaires Stéphane Courbit chez Lov Group (production audiovisuelle, jeux en ligne et hôtellerie de luxe), le second a dirigé MyMajorCompany, première plate-forme française de financement participatif d'artistes.

«Mon métier est en train de changer socialement, constate Yves Camdeborde. On passe du milieu ouvrier ou terrien au marketing et à l'école de commerce. Nous, on a fait ce métier sans penser à l'argent mais pour donner du bonheur aux gens.» Mais Big Mamma n'en donne-t-il pas?

«On n'a pas de secrets, on est transparents», se défend Victor Lugger, qui reste pourtant flou sur le financement. Interrogé sur la rentabilité, il botte en touche: «Nous avons un business model qui fonctionne et qui nous a permis à chaque fois de développer de nouveaux projets.» En revanche, il dément les rumeurs de revente. Quand bien même le duo céderait son affaire, quelle importance? Big Mamma aura toujours le mérite d'avoir réconcilié cuisine populaire et qualité. ■

ELVIRE VON BARDELEBEN

La Felicita, 55, boulevard Vincent-Auriol, Paris 13^e.

Pascal Lamy « Trump fracture l'Occident »

Selon l'ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, le reste du monde s'organise pour contourner le président américain, qui s'est révélé inapte au multilatéralisme

Entretien

Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de 2005 à 2013, président d'honneur de l'Institut Jacques-Delors, Pascal Lamy est un fervent partisan de la construction européenne et du multilatéralisme. Selon lui, le récent sommet du G7 confirme que le monde doit apprendre à faire sans les Etats-Unis.

Quel regard portez-vous sur le dernier G7 et sur la décision a posteriori de Donald Trump de retirer sa signature du communiqué final ?

Cela démontre que Donald Trump est inapte au multilatéralisme. Intellectuellement, c'est trop compliqué pour lui. Il ne comprend que le bilatéral et la logique du bras de fer. Et psychiquement, cet égotiste narcissique ne trouve pas sa place dans une discussion multilatérale. Il doit être au centre du show. Hier au Québec, aujourd'hui à Singapour.

Mais derrière ces méthodes de la télé-réalité appliquées à la politique internationale, il y a une cohérence : son objectif est de gagner les élections de mi-mandat, en novembre prochain, qui sont cruciales pour lui ; il doit donc absolument entretenir sa popularité auprès des 35 % d'Américains qui le soutiennent.

Trump peut-il remettre en question la mondialisation ?

La question est en effet de savoir quel impact son attitude aura sur le cours du monde. N'est-il qu'un imprécateur, ou bien est-il un démolisseur ? Je pense qu'il va se heurter à la résilience du capitalisme globalisé. L'interpénétration des

technologies et des systèmes de production est devenue telle que le coût de la déglobalisation est désormais très élevé.

La globalisation est, certes, douloureuse pour certains. Parce qu'elle est efficace. Et donc la déglobalisation serait inefficace et coûteuse. Le Brexit le prouve. Sortir les Britanniques de l'Union européenne est faisable politiquement, mais très pénible économiquement. Le vote du Brexit en juin 2016 a illustré la victoire de la passion politique sur la raison économique. Mais, aujourd'hui, l'économie résiste et le Brexit patine.

L'accord entre Donald Trump et Xi Jinping sur l'entreprise ZTE offre un autre exemple qui illustre la difficulté de casser les chaînes de valeur. Au départ, les Etats-Unis voulaient interdire à cette entreprise chinoise de télécom qui avait contourné l'embargo contre l'Iran et la Corée du Nord de se fournir en composants électroniques américains durant sept ans, ce qui revenait à la condamner à mort. Finalement, le président chinois a convaincu Trump que ce n'était pas faisable et un compromis a été trouvé.

Il est possible que l'intégration des principales économies mondiales ralentisse, mais je ne la vois pas revenir en arrière. Par ailleurs, le reste du monde s'organise pour contourner Trump. A la surprise générale, le Japon a repris le flambeau du traité de libre-échange transpacifique (TPP) après que les Etats-Unis s'en sont retirés. L'accord de Paris sur le climat poursuit sa vie sans les Etats-Unis, mais avec la Californie. Et le Congrès américain n'a pas dit son dernier mot. Le premier article de la Constitution précise que la responsabilité des traités de commerce revient au Congrès.

Peut-on imaginer un scénario où les Etats-Unis s'en sortiraient bien au détriment de leurs partenaires ?

Peu probable. Augmenter les taxes sur l'aluminium et l'acier, c'est se tirer une balle dans le pied et pénaliser les activités qui en consomment beaucoup, comme l'automobile ou la construction. Quant à l'idée selon laquelle le déficit commercial affaiblirait les USA, c'est comme si le privilège du dollar n'existait pas. Mais l'économie américaine va bien et les effets du protectionnisme ne se font sentir que lentement.

Les Occidentaux ont-ils été naïfs en laissant entrer la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce ?

La Chine a payé son accession en 2001 bien plus cher que d'autres pays en développement. Par exemple, on ne l'a pas autorisée à imposer des droits de douane industriels supérieurs à 10 % en moyenne, bien moins que le Brésil, l'Inde ou l'Indonésie. En

revanche, on aurait dû faire mieux sur deux points : les subventions publiques aux entreprises et l'accès aux marchés publics, dès lors que la Chine se développait rapidement. Plus globalement, la Chine révèle aujourd'hui un défaut de l'OMC. Le principe de cette organisation est d'appliquer la réciprocité des droits et des devoirs entre pays riches mais de se montrer plus flexibles à l'égard des pays en développement. En 2001, la Chine est entrée à l'OMC comme pays en développement. Or aujourd'hui, personne ne sait si c'est un pays riche avec de nombreux pauvres ou un pays pauvre avec de nombreux riches. Il faut donc maintenant réformer l'OMC sur ce point, comme sur quelques autres.

Quel serait le pire scénario pour l'Europe ? Une guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine ou un accord entre les deux premières économies mondiales au détriment des Européens ?

Le pire serait un accord bilatéral où la Chine accepterait d'importer des produits américains pour quelques dizaines de milliards de dollars supplémentaires sans traiter le versant systémique du problème chinois. Mais dans ce cas, les pays en développement, dont la Chine se fera le champion, demanderont de revenir au sujet agri-

« IL EST POSSIBLE QUE L'INTÉGRATION DES PRINCIPALES ÉCONOMIES MONDIALES RALENTISSE, MAIS JE NE LA VOIS PAS REVENIR EN ARRIÈRE »

cole : les subventions américaines sont aujourd'hui les plus éloignées des règles envisagées par l'OMC.

Vous avez toujours été un partisan d'une mondialisation régulée par l'OMC. Vous êtes-vous trompé ?

Depuis que je m'exprime sur le sujet, je plaide pour une globalisation maîtrisée. Je n'ai jamais parlé de mondialisation heureuse. La mondialisation est efficace parce que douloureuse. Plus pour les faibles que pour les forts. Il revient aux politiques sociales d'en tirer les conséquences. Dans l'Union européenne, on redistribue 45 % de ce que l'on produit. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, la protection sociale est bien moindre. Cela explique en partie la victoire de Trump et du Brexit.

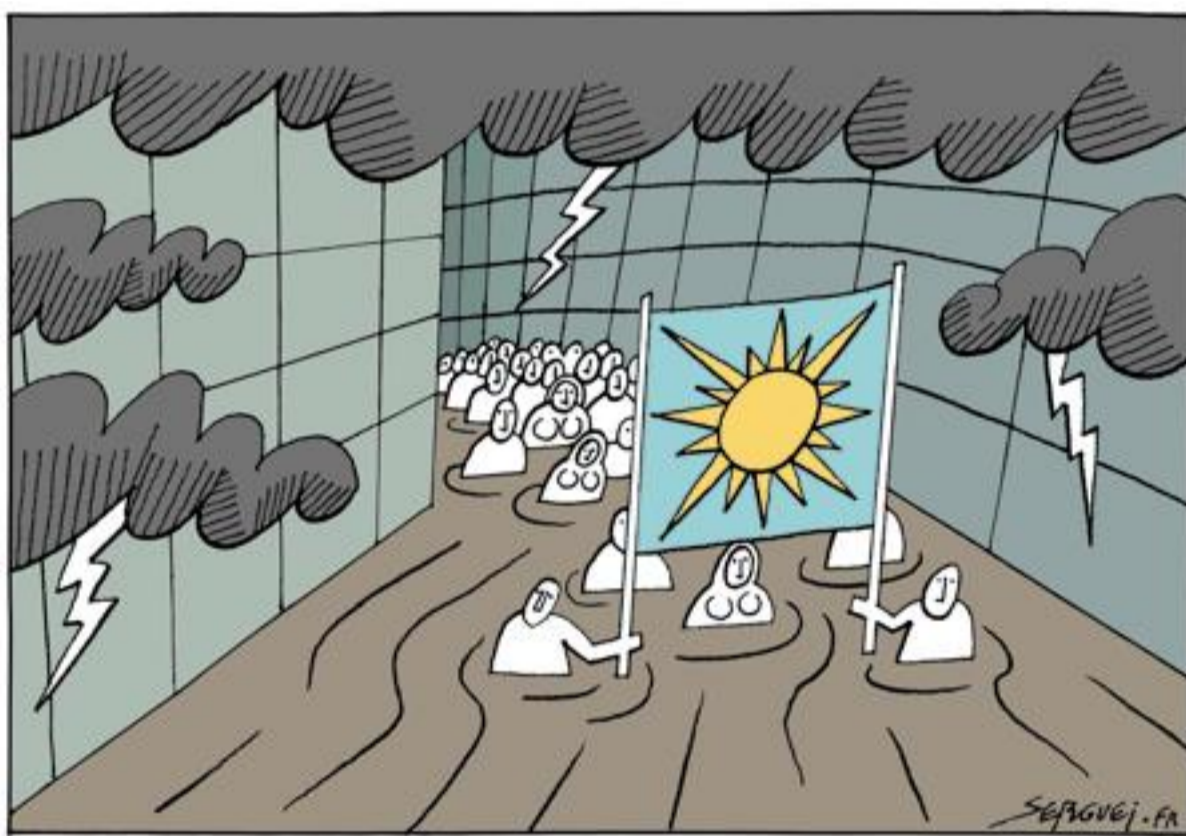
Alors que le G7 se divisait, la Russie, la Chine, l'Inde, l'Iran et d'anciennes républiques soviétiques se réunissaient dans le cadre de l'Organisation de coopération de Shanghai. Assisté-t-on à un basculement ?

Bien sûr, et depuis un moment. Toute la question est d'en apprécier la vitesse et les conséquences pour l'Europe. Donald Trump accélère ce mouvement. Il fracture l'Occident au point que sur certains aspects, il n'existe plus en tant que tel. Sur l'Iran, l'Union européenne est plus proche de la Russie et de la Chine que des Etats-Unis. Cela ne s'était jamais vu depuis des décennies. Même la guerre en Irak n'avait pas provoqué une telle fracture transatlantique. Les conséquences de cette faille ne sont pas écrites. L'Europe pourrait par exemple accélérer la négociation d'un accord d'investissement avec la Chine, voire repenser l'intégration du continent et donc ses relations avec la Russie, même si sur certains sujets, comme la propriété des données, il est probable que nous resterons longtemps moins éloignés des Etats-Unis que de la Chine orwellienne. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

Retrouvez l'intégralité de l'entretien sur Lemonde.fr

CARTE BLANCHE - SERGUEI | Manifestation contre le climat



Non, la loi ne contraint pas les adolescents dans leur sexualité

Michèle Créoff, vice-présidente du Conseil national de protection de l'enfance, répond à ceux qui jugent que le projet de loi sur les violences sexuelles ne correspond pas à la réalité sociale

Par MICHÈLE CRÉOFF

Dans une récente tribune sur la sexualité des moins de 15 ans (*Le Monde* du 29 mai), Nathalie Bajos et Michel Bozon [chercheurs à l'Inserm et à l'INED] définissent le projet de loi sur les violences sexuelles et sexistes, notamment son article 2, comme une atteinte à la sexualité des adolescentes qui serait considérée comme illégitime par ce texte.

Il est toujours surprenant qu'un texte qui interdit à un adulte de commettre un acte de pénétration sexuelle sur un enfant de moins de 15 ans soit présenté, non pas comme un interdit à destination des adultes et comme la reconnaissance de l'illégitimité de la relation sexuelle d'un adulte avec un enfant, mais comme une contrainte à l'encontre de la sexualité des adolescentes. L'inversion de l'interdit par

ces deux experts en dit long sur l'incapacité à prendre en compte la totale et l'unique responsabilité de l'adulte lorsqu'il commet un acte sexuel sur un enfant.

Pour prouver cette inversion, les auteurs témoignent, à partir des données d'une enquête sociologique de 2008, de la réalité des relations sexuelles entre adultes et enfants de moins de 15 ans. Selon les chiffres présentés (en excluant les situations où la personne interrogée aurait préféré que cela se passe plus tard), 1,025 % de la population de femmes interrogées aurait eu volontairement et sans regret une relation sexuelle avant l'âge de 15 ans avec un adulte. Ce qui signe le caractère très marginal de ce type de relation et inscrit en faux les prétentions à conclure que les adolescentes, en général, seraient donc contraintes dans leur sexualité, si la société posait un interdit incontestable concernant la personne adulte.

Pour permettre l'établissement du seuil d'âge au-dessous de 15 ans, il a bien été pris en compte les différentes études sur les pratiques sexuelles des adolescents. Outre l'étude évoquée, les données de l'étude sur la santé sexuelle des collégiens des classes de quatrième et de troisième, qui comporte des items très précis sur l'âge des premiers rapports sexuels, viennent confirmer leur caractère très minoritaire avant l'âge de 15 ans. C'est donc bien à partir d'une intelligibilité de la sexualité certes diverse des adolescents, mais comportant des invariants stables, que le choix a été fait.

RÉFLEXION APPROFONDIE

Sept mille viols sur mineurs ont été commis en 2016, selon les chiffres de la police et de la gendarmerie, soit presque un viol par heure, et encore, ces chiffres sont très largement sous-estimés car, selon certaines études de victimisation, moins de 10 % des viols sont signalés aux forces de sécurité. La loi pénale posant un interdit est toujours un choix de société, il convenait de vérifier que l'interdit était nécessaire et qu'il n'était pas à contre-courant des évolutions des pratiques sexuelles des adolescents. Que ce choix indispose

certain, qui peuvent considérer que la sexualité des adolescents ne peut pas s'inscrire dans un cadre protecteur et qu'il ne peut pas y avoir d'interdit systématique à la sexualité des adultes vis-à-vis des enfants, est assez classique dans l'histoire de la protection de l'enfance.

Mais je m'inscris en faux sur la conclusion de cette tribune, car il y a bien eu une réflexion approfondie. Cette réflexion a eu lieu depuis de nombreuses années parmi les acteurs de la protection de l'enfance et de la lutte contre les violences faites aux femmes. Plus précisément, elle a eu lieu au sein du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), institué par la loi sur la protection de l'enfant de mars 2016, regroupant 82 membres, acteurs, institutionnels, professionnels, associatifs, experts, de la protection de l'enfance.

Le CNPE a été auditionné par la commission d'experts auprès du premier ministre et a ainsi pu présenter ses réflexions. La proposition du groupe d'experts, qui n'a pas été retenue par le Conseil d'Etat ni par le gouvernement, permettait justement de ne plus se fonder sur le consentement, concept subjectif et flou, peu adapté à la diversité de la

maturité émotionnelle et psychique des enfants âgés de moins de 15 ans.

La proposition de la création d'une infraction criminelle spécifique interdisant tout acte de pénétration sexuelle sur un mineur de moins de 15 ans par un adulte, dès lors que celui-ci avait connaissance de l'âge ou pouvait connaître l'âge de l'enfant, nous semblait correspondre à la nécessité de protéger véritablement l'enfant, notamment des incidences traumatiques et inadaptées des recherches sur son consentement. Cet interdit clair devrait constituer un crime, car le viol d'un enfant ne peut être considéré par la loi pénale comme moins répréhensible qu'un viol commis sur un adulte. Le message politique et sociétal d'une moindre intolérance serait intolérable. ■

Michèle Créoff est vice-présidente du Conseil national de la protection de l'enfance

Un Etat iranien fragile face à la pression américaine

Analyse

LOUIS IMBERT
Service International

**LE REJET
DES ÉTATS-UNIS
DE L'ACCORD
NUCLÉAIRE
N'A PAS SUSCITÉ,
DANS L'OPINION,
LA VAGUE D'UNION
NATIONALE QUE
LES DIRIGEANTS
IRANIENS
ESPÉRAIENT**

La nostalgie, camarades. Le 27 mai, il y avait foule dans les rues de Téhéran pour célébrer les funérailles de la star de cinéma Naser Malek Motiee. Tête d'affiche d'une infinité de nanars iraniens dans les années 1960 et 1970, il avait disparu des écrans après la révolution de 1979 : on aurait pu le croire oublié. Ses rôles de *jahel*, les bandits d'honneur des bas quartiers de la capitale, ses chapeaux mous et ses baisers fougueux avaient été balayés avec la « décadence » de l'ancien régime. Pourtant, Malek Motiee est parti en beauté, à la « une » de plusieurs quotidiens. La foule a chanté des slogans contestataires à ses funérailles. Elle a conspué la télévision d'Etat de la République islamique, qui avait effacé l'acteur. On a entendu des slogans dénonçant le « système » du pouvoir dans son ensemble. Selon des témoins, la police a tiré des gaz lacrymogènes : des « tire-larmes », en somme, pour un acteur de mélodrames.

Ces derniers mois, la rue iranienne est émoive. En persan, on la dit « *enceinte d'événements* ». On emprisonne des leaders syndicaux, puisque des aciéries, des employés d'hôpitaux, des professeurs se mettent en grève à Ahvaz (Sud), à Tabriz (Nord-Ouest), à Yazd

(Centre)... Des milliers de routiers ont fait de même dans le pays ces deux dernières semaines, sans médiation syndicale, en longues files sur les autoroutes. Rien n'a changé au fond, en Iran, depuis la vague de manifestations inédite qui a touché des dizaines de villes au tournant de l'année. Des slogans de toutes sortes avaient fusé contre le blocage économique et politique du pays, y compris des dénonciations de la République islamique. La répression a fait 25 morts, selon le bilan officiel. Depuis, tous les voyants sont au rouge.

Le 2 juin, la plus haute autorité religieuse de Machhad (Est), Ahmad Alamolhoda, a accusé les routiers de mettre leur colère au service de l'ennemi étranger. Ce clerc entend la petite musique du « changement de régime », que font résonner Washington et Israël depuis le 8 mai. Les Etats-Unis se sont retirés de l'accord international sur le nucléaire iranien, annonçant le retour de sanctions de pleine force contre l'Iran. M. Alamolhoda craint des tentatives de déstabilisation. Il enjoint à la République de serrer les rangs.

Déjà, la pression américaine a mis en sourdine une critique du fonctionnement général de l'Etat iranien, qui s'était exprimée publiquement jusqu'en son sein dans la vague de janvier, au Parlement et dans les ministères, et dans des institutions aussi diverses que le Croissant rouge et les Monuments historiques. Le premier en a assez de dégager les morts des décombres d'habitations à loyer modéré, qui s'écroulent à chaque tremblement de terre – comme au Kurdistan iranien,

en novembre 2017, sur fond de soupçons de corruption systématique dans les appels d'offres de construction publique.

Les seconds ne voient plus l'intérêt de restaurer les vestiges de la Perse éternelle. Leur ouvrage est ruiné par la sécheresse et les tempêtes de sable – qu'une gestion chaotique des ressources en eau aggrave. Ces critiques demeurent cependant disparates, et nul ne doute que l'appareil de sécurité iranien ait les moyens et la volonté de réprimer. Nul n'imagine d'ailleurs, en Iran, d'alternative crédible au système en place.

REGAIN DE TENSION À VENIR

Donald Trump est un repousseur : ses appels sans finesse au « *peuple iranien* », qu'il oppose à ses dirigeants, exaspèrent. Pourtant, le 8 mai, son rejet de l'accord nucléaire n'a pas suscité, dans l'opinion, la vague d'union nationale que les dirigeants iraniens espéraient. Faudrait-il alors que la menace étrangère s'accroisse pour que l'on pose un voile pudique sur ces fissures, et que l'Etat se stabilise ? Déjà, il teste ses moyens de censure : à la fin avril, l'accès à la messagerie instantanée en ligne Telegram a été fermé – très populaire, le réseau avait permis d'agréger les manifestations de janvier. Les autorités expérimentent également le filtrage des réseaux VPN, qui permettent de contourner cette interdiction.

Le président modéré, Hassan Rohani, a encore la charge de préserver l'accord nucléaire. Il s'assure auprès des autres signataires – la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Rus-

sie et la Chine – que l'Iran pourra continuer d'exporter son pétrole, malgré les sanctions américaines. Mais les prochains mois lui promettent le supplice : le constructeur automobile français PSA a annoncé, le 4 juin, la suspension des activités de ses contreparties en Iran. D'autres suivront, une à une.

Signe immanquable d'un regain de tension à venir : le 6 juin, le directeur du programme nucléaire iranien, Ali Akbar Salehi, est apparu en direct à la télévision d'Etat, vêtu d'une blouse blanche impeccable, dans les couloirs de l'usine de Natanz. Il y inaugurerait un nouveau centre d'assemblage de centrifugeuses. M. Salehi a précisé que ces travaux ne rompraient pas les engagements de l'Iran vis-à-vis de l'accord international sur le nucléaire, signé en juillet 2015. Mais son message était clair : Téhéran est prêt à sortir du deal à la suite des Etats-Unis. Il pourrait aussi, sans renier formellement l'accord, jouer avec la ligne rouge, refuser des visites des inspecteurs de l'Agence internationale du nucléaire (AIEA), nier, la main sur le cœur, les accusations de Washington, gagner du temps...

Certains, en Iran, veulent croire que la perspective d'un changement de régime est plus proche à Washington qu'à Téhéran. Ils rêvent d'un hypothétique *impeachment* de M. Trump. Ils attendent que ses négociations avec le dictateur nord-coréen échouent lamentablement. Ou bien qu'elles prouvent, si Pyongyang s'en sort, qu'il vaut mieux avoir la bombe pour discuter d'égal à égal avec Washington. ■

En France, la psychiatrie publique est devenue un enfer

Le psychiatre Daniel Zagury dénonce l'état de délabrement des soins psychiatriques. Il appelle à remettre les professionnels au centre du jeu

Par DANIEL ZAGURY

Force d'être annoncé, le désastre de la psychiatrie publique se déroule sous nos yeux. Les pouvoirs publics seraient bien avisés d'en prendre la mesure, car ce n'est probablement que le premier soubresaut d'une lente agonie par asphyxie économique, mais aussi par abandon, car la dimension budgétaire n'est pas seule en cause.

Au regard de l'histoire de la psychiatrie française, comme au regard de la force de la vocation de ceux qui choisissent de venir en aide aux plus vulnérables, qui sont souvent les plus démunis, on peut gager que les soignants en psychiatrie ne quitteront pas silencieusement le navire en perdition et qu'ils feront connaître, par tous les moyens, l'état de délabrement honteux du soin en psychiatrie publique.

L'insatisfaction professionnelle n'est pas la pire. Il faut y ajouter la honte de ce qu'ils sont contraints de faire chaque jour, la culpabilité de tourner le dos au métier qu'ils avaient choisi, la rage de constater la surdité et l'aveuglement des puissances tutélaires qui ne les protègent plus, mais se retournent contre eux, souvent avec cynisme et cruauté. Ils savent que c'est à eux que l'on imputera le moindre incident, alors même qu'ils dénoncent des conditions d'activité globalement dysfonctionnelles.

On récuse ce qu'ils éprouvent. On nie ce qu'ils dénoncent. Ainsi, leur souffrance n'est pas légitime puisque les indicateurs ne seraient pas alarmants. L'hôpital fictionnel s'est totalement coupé de l'hôpital réel. A force de cracher des injonctions normatives, des guides de bonnes pratiques, des recommandations, des protocoles dont tous les soignants savent qu'ils sont inapplicables, voire parfois franchement ridicules, la bureaucratie s'est interdite à elle-même d'y comprendre quoi que ce soit. Faut-il, dans la plus pure logique consumériste, donner un questionnaire de satisfaction au malade scandaleusement contentonné pendant plusieurs jours aux urgences de l'hôpital général, faute de place en service de psychiatrie ?

Bien sûr, ce n'est pas le même désastre partout. Il y a encore quelques dispositifs soignants qui survivent péniblement, héritiers du formidable mouvement qui a accompagné la fin de l'asile pendant plus

d'un demi-siècle. Et il y a encore des directions solidaires de leurs agents, tout aussi impuissantes d'ailleurs. Mais il faut avoir le courage de regarder la vérité en face, comme le contrôleur des lieux de privation de liberté vient de nous le rappeler. Aujourd'hui, en France, on abuse outrageusement de l'isolement et de la contention. Toutes les unités sont saturées, et le dispositif global du soin est désarticulé. Le psychotique agité encombre les urgences. On presse le psychiatre de garde de l'hospitaliser. Il n'y a pas de lit disponible. On l'attache, parfois plusieurs jours, le temps qu'une place se libère. Les cadres infirmiers s'invectivent. Les médecins se disputent. Les patients sont catapultés, parfois sans le minimum de bilan clinique et biologique exigible. Le contexte n'est pas propice à la lucidité diagnostique. Des erreurs médicales graves sont commises.

CIToyENS VULNÉRABLES MALTRAITÉS

N'importe quel administrateur ou psychiatre de garde vous le confirmera : c'est devenu l'enfer. Si l'hôpital est saturé, les centres d'accueil sont trop encombrés pour recevoir les malades dans des délais raisonnables. Les files actives des centres médico-psychologiques enflent démesurément, diminuant la fréquence du suivi, facilitant les rechutes. L'interne de garde passera plus de temps à chercher un lit, ce qui porte le joli nom de *bed management*, qu'à écouter le patient. Quant aux accompagnements, aux sorties, aux temps d'échanges qui humanisent le soin, il faut y renoncer.

Il serait trop long d'analyser ici toutes les erreurs successives accumulées jusqu'à ce que ce qui a été annoncé tant de fois dans l'indifférence se produise. La maladie de la psychiatrie relève de la polyopathie, et son traitement ne consistera pas en un remède unique. La rupture du contrat social entre le pays et sa psychiatrie publique n'a pas seulement des causes financières. Je me contenterai de souligner deux points avec force.

Il faut redonner aux soignants la vraie place qui est la leur. L'une des singularités de la psychiatrie est que chacun croit pouvoir en donner une opinion avisée. La psychiatrie doit être faite et défaire par tous, clamait Roger Gentsis, dans l'élan de l'antipsychiatrie. Son vœu a été réalisé, mais de façon perversive. La psychiatrie appartient aujourd'hui aux gestionnaires, aux écono-

mistes de la santé, aux juges, aux laboratoires pharmaceutiques, aux professionnels du fait divers, aux politiques... Qu'on laisse une place à ceux qui en ont fait leur métier et qu'on écoute leurs doléances et leurs propositions. Ils ne se plaignent pas aujourd'hui de leur salaire, mais de la façon dont sont maltraités les citoyens les plus vulnérables au pays de Pinel et d'Esquirol.

Il faut limiter la bureaucratie aveugle dont le langage mécanique a « métastasé » jusque dans les esprits de certains soignants. N'a-t-on pas systématiquement voulu transformer les cadres infirmiers en managers ? En ne parvenant plus à penser ce qu'il advient au niveau des lieux de soins, entre les soignants et dans la relation soignants/patients, on s'interdit de comprendre, donc de réagir de manière ajustée. En croyant que des schémas venus d'en haut vont miraculeusement s'adapter harmonieusement à la réalité de terrain, on ne fait que précipiter la catastrophe. Est-ce trop demander à nos contrôleurs, nos superviseurs, nos décideurs de quitter leurs bureaux pour venir voir comment nous travaillons et dialoguer avec nous ? Ont-ils à ce point peur de constater le gouffre entre leurs graphiques et la réalité vivante des services ?

La grève de la faim des soignants du Rouvray [achevée le 8 juin, elle a duré près de deux semaines] a le mérite de mettre le débat sur la place publique, en interpellant tous ceux qui font la sourde oreille. Nous attendons un signal fort au plus haut niveau, un discours inaugurant une véritable refondation, une authentique restauration d'un lien qui a été rompu.

Nicolas Sarkozy avait honteusement stigmatisé les malades mentaux au gré d'une instrumentalisation systématique de drames dans lesquels quelques-uns ont été impliqués. Cela a abouti à une loi de double défiance contre les psychiatres supposés : dans le versant sécuritaire de la loi, laisser en liberté des malades dangereux ; dans son versant protecteur des libertés, les maintenir indûment à l'hôpital. La loi elle-même consacre la stigmatisation des psychiatres.

François Hollande a eu au moins le mérite de ne pas instrumentaliser les faits divers. On attend d'Emmanuel Macron qu'il réconcilie avec le pays les malades mentaux et les soignants en psychiatrie. ■



Daniel Zagury est psychiatre et psychanalyste, chef de service dans un hôpital psychiatrique de Seine-Saint-Denis

Les critères d'une « guerre juste »



GUERRES HUMANITAIRES ? MENSONGES ET INTOX

de Rony Brauman
(avec Régis Meyran).
Textuel, 128 pages, 15,90 euros

Le livre

La guerre humanitaire sonne comme un oxymore. Bon nombre de ces interventions, à commencer par celle en Libye, « *notre guerre d'Irak à nous, à ceci près qu'elle était légale* », comme la définit Rony Brauman, furent effectivement des fiascos. Mais l'ancien président de Médecins sans frontières (MSF), qui a toujours mené une réflexion sur le sens de son action, n'est pas opposé par principe à l'usage de la force, y compris quand il est en délicatesse avec le droit international.

Il a ainsi soutenu l'intervention de l'OTAN au Kosovo en 1999, « *même si elle n'était pas légale, car décidée en dehors du Conseil de sécurité, mais on peut arguer de sa légitimité* », mais il était contre – et il fut l'un des rares – celle en Libye, qui était pourtant légale « *car on peut douter de sa légitimité* ». En août 2013, il fut l'un des plus ardents partisans de frappes ciblées contre le régime d'Assad en Syrie après qu'il eut employé du gaz sarin contre son peuple révolté.

Dans cette longue interview avec Régis Meyran, Rony Brauman réfléchit notamment à ce que peut et doit être aujourd'hui la guerre humanitaire, dans la continuité du « droit d'ingérence » tel qu'il fut théorisé par Mario Bettati et Bernard Kouchner avec la fin de la guerre froide, puis de « la responsabilité de protéger » telle qu'elle fut élaborée en 2000 par Kofi Annan, alors secrétaire général de l'ONU.

FIXER DES OBJECTIFS « PRÉCIS ET LIMITÉS »

Ses critères pour une « guerre juste », en partie inspirés de l'héritage d'Augustin et de Thomas d'Aquin, insistent sur sa légalité – elle doit être décidée par le Conseil de sécurité – et sur le fait que la violence de la réponse ne doit pas excéder celle des exactions. Une telle intervention se doit, en outre, d'être un ultime recours alors que tout le reste a échoué et surtout, « *il doit exister des chances raisonnables de succès* ».

Ce dernier point, celui de fixer des objectifs « *précis et limités* » – comme le retrait des forces serbes du Kosovo ou la destruction des bases terroristes en Afghanistan en 2001 –, est essentiel à ses yeux. Sinon c'est le risque d'un enlèvement et d'une guerre sans fin.

Rony Brauman analyse « *la force de la propagande dès lors qu'elle s'enracine dans une matrice intellectuelle favorable* » qui accompagne inévitablement ce genre d'intervention. Très révélateur à cet égard fut le cas libyen. Dès la fin février 2011, la chaîne qatarie Al-Jazira évoquait des manifestants à Tripoli écrasés dans le sang par l'aviation libyenne, événement inventé dont il ne reste aucune trace. Et mi-mars, juste avant le vote de la résolution du Conseil de sécurité autorisant le recours à la force, on évoquait des colonnes de chars de Kadhafi fonçant sur Benghazi la révoltée. Ils n'étaient en fait qu'une trentaine, avec un millier d'hommes : pas de quoi prendre le contrôle d'une ville d'un million d'habitants armés. Bref, « *un storytelling à la manière de Fort Apache* », ironise Brauman. ■

MARC SEMO



FRANCE | CHRONIQUE

PAR GÉRARD COURTOIS

La centrifugeuse européenne

Au rythme où vont les affaires du monde (celui des Tweet de Donald Trump) et du pays (celui des réformes à marche forcée), il paraît bien aléatoire de se pencher dès à présent sur les prochaines élections européennes. Elles auront lieu en mai 2019. Autant dire une éternité. De tous côtés, pourtant, chacun cogite et s'active. A juste titre, car ce premier rendez-vous électoral national depuis les élections présidentielle et législatives de mai-juin 2017 est à haut risque pour toutes les formations politiques.

C'est une évidence, en premier lieu, pour la majorité présidentielle. A l'inverse de ses trois prédécesseurs immédiats qui semblaient marcher sur des œufs dès qu'il était question d'Europe, à rebours aussi des vagues d'euro-scepticisme, voire d'europhobie, qui déferlent sur le continent, Emmanuel Macron a fait de la défense et de la relance de l'Union européenne (UE) une ambition majeure de son quinquennat.

L'ayant emporté l'an dernier, il entend récidiver l'an prochain. Le scrutin européen, escompte-t-il, doit s'organiser autour d'un affrontement clair, lisible, élémentaire. D'un côté, sous son égide, le rassemblement de tous les partisans de l'Europe sur une liste aussi large que possible, ce « grand rassemblement central » qu'Alain Juppé appelait de ses vœux il y a quelques mois. De l'autre côté, dispersés en autant de listes que la France compte de partis ou de chapeaux de gauche, de droite ou d'extrême droite, tous les réticents, réfractaires ou adversaires de l'UE.

Le chef de l'Etat dispose, sur ce terrain, d'une alliée objective : Marine Le Pen. La présidente du Rassemblement national (ex-FN) entend, elle aussi, résumer le débat à une confrontation binaire entre deux camps. A l'alternative présidentielle – progressistes contre populistes –, elle réplique par une autre : « nationaux » contre « euro-péistes », défenseurs des patries contre chantres de la mondialisation, étant entendu qu'elle se pose en chef de file des premiers.

Saut dans le vide

L'un comme l'autre espèrent bien approfondir ainsi la recomposition politique enclenchée à leur avantage en 2017. Et ce n'est pas une vue de l'esprit. La fracturation de la droite sur le terrain européen est aussi ancienne que la V^e République. L'affrontement, jadis, entre gaullistes et giscardiens, la philippique naguère de Jacques Chirac contre le « parti de l'étranger » ou la croisade de Philippe Séguin contre le traité de Maastricht le démontrent. Tout comme les contorsions du président des Républicains, Laurent Wauquiez, hier européen convaincu, aujourd'hui « patriote » affiché et qui peut redouter d'être, plus encore que l'an dernier, pris en tenaille entre lepénistes et macronistes.

La tétanie de la gauche n'est pas moindre, tant le scrutin de 2019 menace d'accélérer sa dispersion. Sûre d'elle-même et dominatrice,

LA LOGIQUE CENTRIPÈTE DE LA PROPORTIONNELLE POURRAIT DÉTRAQUER LA LOGIQUE BINAIRE QUE VEULENT FAIRE PRÉVALOIR M. MACRON ET M^{ME} LE PEN

PREMIER RENDEZ-VOUS ÉLECTORAL NATIONAL DEPUIS 2017, LES EUROPÉENNES SONT À HAUT RISQUE POUR TOUTES LES FORMATIONS POLITIQUES

La France insoumise entend faire cavalier seul. Pétrifié à l'idée de sombrer un peu plus, le Parti socialiste semble résigné à aller aux européennes comme on va à l'abattoir. Les écologistes, qui réunissaient le week-end passé, leur conseil fédéral, rêvent d'une résurrection sur une ligne « 100 % écolo, 100 % européenne ». Les communistes, qui viennent de désigner un chef de file (Jan Brossat, adjoint à la maire de Paris), cultivent un espoir similaire, mais sur la base d'une liste grande ouverte à « toutes les forces sociales ». Quant à Benoît Hamon, il fantasme de faire de son mouvement, Génération.s, le pivot d'un rassemblement de la gauche européenne. Bref, comme des lemmings, tous s'apprêtent à sauter dans le vide.

C'est, en effet, une des caractéristiques du scrutin européen à la proportionnelle : il exerce sur les partis une force de séduction à laquelle peu résistent. Chacun veut s'y compter, et ce sera d'autant plus vrai en 2019 que l'élection aura lieu dans une seule circonscription nationale (et non plus dans huit circonscriptions régionales très floues, comme c'était le cas depuis 2004). Or cette logique centripète pourrait sérieusement détraquer la logique binaire que cherchent à faire prévaloir M. Macron et M^{me} Le Pen.

Pour celle-ci, le défi est double. D'une part, réaliser un score au moins égal à celui de 2014, quand elle était arrivée en tête du scrutin avec 25 % des suffrages. D'autre part, faire la démonstration que le changement de nom de son parti a du sens et qu'elle est peut rassembler au-delà des frontières de l'ancien FN. Le camouflet que vient de lui infliger Nicolas Dupont-Aignan n'est guère encourageant : alors qu'il l'avait ralliée au second tour de la présidentielle, le président de Debout la France entend se présenter sous ses propres couleurs.

Quant au président de la République, il s'expose à deux risques majeurs. La posture seul contre tous est bien dans sa manière. Mais, après deux ans de mandat, elle pourrait fort bien se retourner contre lui si la conjonction de toutes les déceptions, irritations et oppositions – pour l'instant stériles – qu'il suscite se transformait en un référendum anti-Macron. A cet égard, beaucoup dépendra de la situation économique et sociale du pays au printemps 2019. Beaucoup dépendra également de sa capacité à démontrer, d'ici là, que sa volonté de redonner sens et vigueur au projet européen ne se résume pas à de grands discours, aussi flamboyants soient-ils. Tout, sur ce terrain, reste à prouver, qui plus est dans une Union frileuse, taraudée par la montée des populistes, paralysée par la crise migratoire et défiée par les coups de boutoir du président américain. Dès le début de son mandat, le président de la République a demandé qu'on lui donne deux ans avant de juger des effets de son action, en France comme en Europe. Le rendez-vous de mai 2019 sera ce moment de vérité. ■

IMMIGRATION : L'EUROPE FACE AU DÉFI ITALIEN

ÉDITORIAL III

La guerre des nerfs qui se déroule depuis dimanche 10 juin en Méditerranée, entre Malte et la Sicile, aura eu au moins un effet positif : désormais, l'Europe tout entière se préoccupe du sort des 629 migrants, hommes, femmes et enfants, recueillis au large des côtes libyennes à bord de l'*Aquarius*, le bateau affrété par les organisations humanitaires SOS Méditerranée et Médecins sans frontières.

La méthode choisie par le nouveau ministre de l'intérieur italien, Matteo Salvini, est choquante. En refusant l'entrée dans les ports italiens de migrants recueillis au cours d'opérations supervisées par le centre de coordination des secours de Rome, il va à l'encontre des engagements internationaux pris par son pays. Mais cette décision a

le mérite de faire comprendre à tous que le secours et l'accueil des migrants venus d'Afrique ne peuvent être du seul ressort de l'Italie. Or, c'est bien elle qui, depuis 2014, a recueilli sur son sol plus de 600 000 demandeurs d'asile, sans obtenir de ses partenaires beaucoup plus que de belles paroles.

Grâce à la proposition du nouveau gouvernement espagnol d'accueillir l'*Aquarius* dans le port de Valence, le très extrémiste Matteo Salvini a incontestablement marqué un point, qui ne peut que renforcer encore sa popularité dans l'opinion italienne. En choisissant l'épreuve de force, une semaine à peine après son entrée en fonctions, il est parvenu à obtenir un geste de solidarité que son prédécesseur, Marco Minniti, avait réclamé en vain pendant des mois.

Bien entendu, le problème n'est pas résolu pour autant, et l'opposition de SOS Méditerranée à cette solution plus politique qu'humanitaire est compréhensible. Débarquer des réfugiés à 1500 kilomètres de l'endroit où ils ont été secourus ne peut pas être considéré comme une réponse pérenne. Mais le signal envoyé est fort et, à court terme, la main tendue du nouvel exécutif espagnol est une excellente nouvelle pour Rome, qui contraste avec le silence gêné de la France.

Face à la logique politique du nouveau gouvernement italien, alliance d'une for-

mation « anti-élite », le Mouvement 5 étoiles, et de la Ligue (extrême droite) de Matteo Salvini, les protestations des ONG semblent bien peu audibles. Il faut dire que le précédent gouvernement de centre-gauche a beaucoup fait pour les discréditer, en nourrissant une campagne contre leur action aux effets dévastateurs dans l'opinion.

Plutôt que de peser de tout son poids dans la balance à la table des négociations, pour obtenir enfin une réforme des accords de Dublin qui soulagerait un peu l'Italie, Matteo Salvini a choisi un autre terrain, en prenant à témoin les opinions publiques européennes et en mettant leurs gouvernements devant le fait accompli. Là réside le défi le plus urgent pour l'Europe, car, au-delà du sort des passagers de l'*Aquarius*, c'est l'ensemble de la politique migratoire européenne qui est à revoir, en pleine montée des antagonismes nationaux.

Matteo Salvini obtiendra-t-il de meilleurs résultats en multipliant les coups de menton et en bousculant ses partenaires, à l'exemple des pressions exercées ces derniers jours sur Malte pour accueillir l'*Aquarius*? Rien n'est moins sûr. Toutefois, cette séquence doit servir d'électrochoc pour que les partenaires européens de l'Italie passent enfin des paroles aux actes et prennent leur part du fardeau migratoire avant que les coups de force comme celui-ci ne deviennent la norme. ■

Un événement
RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

avec
Le Monde

Festival de
L'INNOVATION

NOVAQ
2018

Le grand rendez-vous
DE L'INNOVATION
OCÉAN, ESPACE, CERVEAU

2 JOURS
POUR ÉCHANGER, DÉCOUVRIR,
EXPÉRIMENTER.

13 & 14 Sept.

**HANGAR 14 - BORDEAUX
Nouvelle-Aquitaine**

CONFÉRENCE

*L'espace,
nouveau far west pour les Gafas ?*

13 Sept. 2018 • 15h30

AVEC

Nicolas Bouzou
Geneviève Fioraso
Hélène Huby

PITCHS START-UP

*Les trésors du
biomimétisme marin*

14 Sept. 2018 • 10h

AVEC

Julien Dalle
Dr Franck Zal

SHOW

*Votre cerveau
est extraordinaire !*

Intervention du mentaliste

Fabien Olicard

13 Sept. 2018 • 11h

Programme complet
et inscriptions sur

novaq.fr

Entrée libre

@NOVAQ2018
#NOVAQ

HUAWEI P20 Pro

CONÇU AVEC 

"Le vrai smartphone
star de ce début d'année"

01net.com

DAS : 0,73W/Kg*

LEICA
42-4277-80 ASPH

* DAS du Huawei P20 PRO : 0,73 W/Kg. Le DAS (Débit d'Absorption Spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/Kg. L'usage du kit mains libres est recommandé. Visuels non contractuels. Huawei Technologies France SASU est enregistré au RCS de Nanterre sous le numéro 451 063 739. Plus d'informations sur consumer.huawei.com/fr.



 HUAWEI

science Le Monde & médecine



Le foot plus qu'un art, une science

Antoine Griezmann (au premier plan) et Steven Nzonzi, lors d'une séance d'entraînement au Stade de France, à Saint-Denis, le 27 mai.

FRANCK FIFE/AFP



Depuis le premier article consacré au « soccer » en 1932, quelque 20 000 publications scientifiques ont analysé les pratiques des adeptes du ballon rond, sous toutes leurs coutures : psychologie, physiologie, physique, économie, statistiques... Dernières nouvelles des labos, avant les premiers coups de sifflets

DAVID LAROUSSE

C'est un marronnier médiatique qui repousse tous les quatre ans : la science du foot. Mais il se renouvelle car les chercheurs multiplient les approches pour étudier à la loupe ce sport sous l'angle de la psychologie, de l'économie, de la physique, de la médecine et surtout à l'aide de beaucoup de statistiques.

Les deux plus grandes bases de données d'articles scientifiques, Scopus (propriété d'Elsevier) et Web of Science (propriété de Clarivate Analytics), recensent ainsi respectivement 20120 et 18870 documents avec le terme « soccer » (football en anglais) dans leur titre ou résumé. Le plus vieil article remonte à 1932 dans Scopus, avec une étude sur l'évaluation du foot à l'école. Et à 1962 dans Web of Science, sur un sujet toujours à la mode, la prédiction des résultats. Ce nombre total de publications est en croissance, avec des « pics » en 2006 (Mondial allemand) et 2014 (Mondial brésilien).

Au palmarès des pays publiant le plus, on retrouve les vedettes habituelles, Etats-Unis, Angleterre ou Allemagne, mais des pays plus « footeux » se glissent dans le palmarès. Espagne, Brésil et Italie sont dans le top 10. L'article le plus cité, au sujet des blessures des ligaments du genou chez 205 athlètes féminines, dont des footballeuses, a été publié en 2005.

Parmi les résultats parus en 2018, on peut citer, outre ceux que nous détaillons par la suite, quelques perles. Une équipe alerte sur le risque de blessures à l'aine causées par trop d'exercices de passes à l'entraînement. Une autre n'a pas trouvé de différences sur les performances athlétiques entre un entraînement par des sprints « résistants » (c'est-à-dire où le coureur est freiné par des élastiques) et par des sprints classiques. Des économistes ont

étudié le cas de 79 faillites de clubs français. D'autres ont observé que seule la Coupe du monde en Afrique du Sud en 2010 avait eu un effet positif sur le tourisme. Ou encore, des chercheurs ont montré que jouer à domicile est avantageux et biaise les décisions arbitrales. Même les sites d'articles en attente de publication sont actifs, avec, par exemple, des méthodes automatiques de détection de hors-jeu ou des modèles pour repérer les joueurs comparables à Lionel Messi...

L'une des thématiques phares concerne la prédiction des résultats. Mode de l'intelligence artificielle oblige, des articles ont essayé d'apprendre à des algorithmes à devenir de bons devins. Le physicien allemand Metin Tolan reste, lui, sur une méthode à l'ancienne. Selon lui, marquer un but obéit aux mêmes règles statistiques que celles régissant la désintégration radioactive d'un atome. Chaque équipe est ainsi comparée à un atome avec des paramètres différents selon le nombre de buts par match que l'équipe a marqués dans le passé. Puis, il réalise 100 000 simulations du tournoi en opposant ces équipes atomiques. Verdict, exposé dans la réédition de son succès, *Manchmal gewinnt der Bessere* (« Parfois le meilleur gagne », 2011, non traduit) : l'Allemagne est à 30 % de chance de l'emporter, la Belgique et l'Espagne à 20 %. Pour la France, il ne reste que 0,33 % de chance...

→ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

Débat sur la « stupidisation » de l'humanité

La baisse du QI moyen observée dans les pays développés serait due à des causes environnementales, selon une étude portant sur des conscrits norvégiens

PAGE 2



Théâtre et science, dialogue fécond

Le metteur en scène Jean-François Peyret et le neurobiologiste Alain Prochiantz reviennent sur quinze ans de collaboration. Entretien croisé

PAGE 8

L'océan derrière la vitre

Le nouveau grand bassin de Nausicaa, à Boulogne-sur-Mer, compte quelque 20 000 poissons. Ils vivent dans un écosystème qui vise à recréer les conditions d'une île du Pacifique

PAGE 3



JONATHAN ALEXANDRE

Chute de l'intelligence : la piste environnementale relancée

PSYCHOLOGIE - Le QI, après avoir augmenté au cours du XX^e siècle, régresse depuis 1995 dans les pays développés. Une étude sur des conscrits norvégiens permet d'attribuer cette baisse à des facteurs environnementaux et non à des causes génétiques

Le constat est désormais connu, attesté : nos enfants sont plus bêtes que nous et tout porte à croire que leurs enfants le seront plus encore. Une série d'études de conduites dans les pays développés a dressé ce triste constat. Suède, Norvège, Finlande, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Australie... les observations convergent – même si, dans le cas de la France, la faible taille de l'échantillon fait débat. Seuls les Etats-Unis semblent, pour l'heure, faire exception.

L'origine de cette chute, en revanche, fait l'objet d'une vive controverse. Les uns mettent en avant des causes dites environnementales, terme à prendre au sens large. Selon leur spécialité, ils invoquent le dérèglement du système éducatif, le recul du livre, l'omniprésence des écrans, la crise de l'Etat-providence et la souffrance des dispositifs de santé publique, ou encore l'influence des perturbateurs endocriniens sur le développement embryonnaire. Les autres privilégient des explications plus biologiques. Ils avancent l'existence d'un effet dit « dysgénique » (par opposition à eugénique), qui voudrait que les familles les moins intelligentes procréent davantage et fassent donc baisser le niveau.

Le phénomène n'est pas nouveau, disent-ils, mais il a longtemps été masqué par les gains éducatifs de toute la population. Les mêmes voient une autre cause à cette chute : l'immigration. Arrivés de pays pauvres, moins éduqués, les migrants, puis leurs enfants, lesteraient les performances moyennes. Sujet sensible, voire inflammable. En 2016 et 2017, deux articles, l'un faisant la synthèse de la littérature existante, l'autre analysant les données de treize pays, avaient successivement appuyé cette seconde thèse.

Trente années de tests cognitifs

Une équipe norvégienne vient, elle, de relancer la première. Dans un article publié dans les comptes rendus de l'Académie des sciences américaines (PNAS), lundi 11 juin, Bernt Brastberg et Ole Rogeberg affirment de façon catégorique que la baisse du quotient intellectuel présente une « origine environnementale ». Les deux économistes du centre Ragnar Frisch de l'université d'Oslo ont analysé trente années de tests cognitifs des jeunes conscrits norvégiens, de la génération née en 1962 à celle de 1991 (derniers enrôlés dans un service militaire obligatoire). Surtout, ils ont comparé l'évolution au sein même des fratries, de manière à écarter tout effet dysgénique ou migratoire. Leur constat est formel : l'évolution au sein des fratries reproduit avec une étonnante fidélité celle de l'ensemble de la population.

Le choix de la Norvège n'est pas anecdotique. C'est là qu'en 2004, pour la première fois, a été observé ce que les spécialistes ont appelé « l'inversion de l'effet Flynn ». Portant le nom de son découvreur, le Néo-Zélandais James Flynn, cet effet voulait que, partout dans le monde, le QI suivit une courbe croissante. Les données rassemblées dans les années 1980 par le chercheur de l'université d'Otago, couvrant l'essentiel du XX^e siècle dans plusieurs pays, conféraient à son constat une valeur de principe. Amélioration de la scolarisation, du niveau d'études, des conditions sanitaires, de la nature des tâches professionnelles : les causes semblaient elles aussi faire consensus.



NINI LA CAILLE

En 2004, pourtant, Jon Martin Sundet et ses collègues de l'université d'Oslo constataient une inversion de la courbe à partir de 1995. Une observation confirmée au cours des années suivantes dans une dizaine de pays développés. Autant dire qu'aujourd'hui, plus personne ne s'intéresse au fait que nos parents étaient plus intelligents que nos grands-parents. La question serait plutôt : « Demain, tous crétiens ? », pour reprendre le titre d'un documentaire de Sylvie Gilman et Thierry de Lestrade, diffusé en novembre 2017, sur Arte. Et de s'interroger sur les causes de ce qui ressemble bien à une débâcle.

Les chiffres avancés par les chercheurs norvégiens ne sont pas bien rassurants. De la génération 1962 à celle de 1975, le gain en QI a été de 0,20 point par an, en moyenne. De 1975 à 1991, la chute enregistrée atteint 0,33 point. Et les différentes études conduites depuis trois ans concluent à une accélération du phénomène. L'article publié dans PNAS n'entre pas dans le détail des causes envisagées. En revanche, elles sont bien liées aux conditions de vie extérieures et non à la nature intrinsèque des personnes testées.

Pour s'en convaincre, l'équipe s'est focalisée sur les familles d'au moins deux garçons – soit quelque 237 000 individus – et a comparé deux jeux de données. Le premier observe l'évolution du QI moyen des aînés. « Il reflète donc les différences entre les familles – les gènes des parents, les condi-

tions sociales, le style éducatif – et les évolutions environnementales susceptibles d'affecter les enfants », précise Ole Rogeberg. La deuxième série de données compare les performances entre les frères. « Cette fois, toute différence traduit un effet strictement environnemental puisque les parents sont identiques, poursuit le chercheur norvégien. On exclut même ce qui perdure dans les familles, par exemple une éducation autoritaire ou un climat chaotique. »

Comparaison

La comparaison a ensuite rendu son verdict. Pendant la phase croissante, l'indice « intrafamilial » a augmenté de 0,18 point par an (contre 0,20 pour l'ensemble). A l'inverse, à partir de la génération 1975, le retournement de l'effet Flynn a provoqué une baisse de 0,34 point par an à l'intérieur des familles (contre 0,33 pour l'ensemble). On le comprend : une telle proximité ne laisse guère de place aux tenants des explications dysgéniques ou migratoires.

Figure de proue de ces derniers, l'anthropologue britannique Ed Dutton (université d'Oulu, Finlande) rejette ces conclusions. Pour lui, l'étude est entachée d'erreurs méthodiques. A commencer par la sélection de foyers d'au moins deux garçons. « C'est stupide, tranche-t-il. Ça revient à surreprésenter les familles modestes, surtout à mesure que les années passent. » L'équipe norvé-

gienne balaie l'objection : elle a en effet vérifié que, dans son échantillon, les parents présentaient en moyenne les mêmes revenus et le même niveau éducatif que la population en général. Autre critique de Dutton : « Pour observer un effet migratoire, la Norvège n'est aucunement représentative, c'est évident. »

Son collègue Michael Woodley, de l'Université libre de Bruxelles, lui aussi tenant de la thèse dysgénique, juge au contraire l'étude « bien conduite et approfondie ». Il estime toutefois que « les auteurs ont eu tort de généraliser leurs résultats aux autres pays ». Dans un article publié en 2017, le chercheur a examiné 66 études conduites dans 13 pays. Il conclut d'une part que la chute du QI s'accélère, d'autre part que, selon les pays, l'ampleur du déclin « croît avec la proportion d'immigrés ».

Ole Rogeberg appuie la première observation. Pas la seconde. « L'influence directe du score des immigrés sur la moyenne est écartée par notre étude », assure-t-il : la baisse de QI est visible au sein même des fratries norvégiennes. En revanche, « l'effet indirect, qui voudrait que la présence d'immigrés ait une influence sur les performances des autres – par exemple en réduisant la qualité de l'éducation –, même si il me laisse sceptique, nous ne pouvons pas formellement l'écarter. » Longue vie à la controverse ! ■

NATHANIEL HERZBERG

Curiosity a (encore) vu du méthane sur Mars

ASTRONOMIE - Les fluctuations de ce gaz sont mieux documentées par le rover de la NASA, qui a trouvé d'autres molécules organiques

La présence de méthane sur la planète Mars constitue un feuilleton à multiples rebondissements. Le suspense est d'autant plus grand que, sur Terre, 90 % du CH₄ a pour origine l'activité d'êtres vivants. Les sondes Viking n'en avaient pas vu en 1976 – pas plus que d'autres molécules organiques. En 2004, Mars Express en avait observé des traces dans l'atmosphère, peu après que des télescopes terrestres eurent aussi cru en détecter. Mais ces mesures n'avaient d'abord pas été confirmées par le rover Curiosity, de la NASA, en 2013. Pourtant, l'année suivante, le petit robot avait fait machine arrière en révélant la présence de « pics » minuscules d'émission de ce gaz, constatés sur une période de vingt mois.

Curiosity a depuis vaillamment poursuivi ses mesures, engrangeant des données pendant trois années martiennes – 55 mois terrestres. Ses observations sont présentées dans la revue *Science* du 8 juin. Elles montrent des variations saisonnières marquées dans les concentrations de méthane, qui atteignent leur maximum à la fin de l'été dans l'hémisphère nord de Mars.

« C'est la première fois que nous observons quelque chose de façon répétée dans cette histoire de méthane, donc cela nous donne une prise pour la comprendre », se réjouit Chris Webster, du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie), principal auteur de l'article de *Science*. Cela n'a été possible que grâce à la longévité de Curiosity. »

Il y a quatre ans, les pics d'émission semblaient plus erratiques et plus forts. Mais, depuis, l'instrument SAM de Curiosity a été réglé sur un mode plus précis. Résultat, on a une valeur moyenne plus assurée. « Mais, le plus marquant, c'est cette variation saisonnière d'un facteur 3 », souligne Pierre-Yves Meslin (Institut de recherche en astrophysique et planétologie, université Paul-Sabatier, Toulouse), qui fait partie des signataires.

Comment expliquer ces fluctuations ? Les chercheurs se gardent de conclure. Mars reçoit en permanence de la matière organique provenant des météorites. Celle-ci peut être transformée en méthane par les rayonnements UV du Soleil, mais celui-ci ne varie pas

suffisamment au fil des saisons pour expliquer les mesures de Curiosity. On sait aussi que les glaces des pôles relarguent dans l'atmosphère divers gaz, dont l'argon, « mais, là encore, ce phénomène ne pourrait expliquer une telle amplitude », note Pierre-Yves Meslin.

Molécules complexes

Des sources de méthane dans le sol, sous forme de clathrates (piégé dans des cages de glace), dont le relargage serait modulé par la température de surface ? Une dégradation de matière organique présente dans les roches sédimentaires ? Rien ne colle vraiment aux observations dans les modèles existants. « Peut-être y a-t-il d'autres pistes à explorer, d'autres mécanismes à modéliser », dit

Pierre-Yves Meslin, dont c'est la spécialité. Pour lui, l'hypothèse d'une origine liée à la vie ne devrait être invoquée « que lorsque toutes les autres auront été écartées ».

Le méthane n'est pas la seule molécule organique chassée par Curiosity. L'instrument SAM est aussi doté d'un four qui permet de chauffer les échantillons prélevés dans les cinq premiers centimètres du sol par le rover, et d'analyser le gaz qui s'en dégage. Un second article dans *Science* fait ainsi état de la découverte d'une série de molécules plus complexes encore que celles déjà décrites en 2015.

Elles sont issues de roches sulfatées, prélevées il y a trois ans dans une portion du cratère Gale, qui a abrité un lac il y a près de 4 milliards d'années. « Nous avons

détecté du thiophène », indique Caroline Freissinet, du Laboratoire atmosphère, milieux, observations spatiales (Latmos, Paris), qui a participé aux analyses. Il a été émis à plus haute température, au-dessus de 600 °C, que les précédentes molécules observées. »

Tout l'enjeu est désormais de déterminer si ces molécules simples étaient présentes dans cet état ou si elles sont le fruit de la décomposition de molécules organiques encore plus complexes, détruites par ce chauffage. « Nous testons ces hypothèses sur des roches terrestres », explique la chercheuse. Le but étant de déterminer les types de roches martiennes les plus favorables pour chercher d'éventuelles traces fossiles de vie. ■

HERVÉ MORIN

Nausicaa, dans les coulisses du grand bleu

BIODIVERSITÉ - A l'occasion du réaménagement du grand bassin de l'aquarium de Boulogne-sur-Mer, visite privée d'un fragment de Pacifique reconstitué

BOULOGNE-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS) - envoyé spécial

Des ombres chinoises, quasi immobiles, se détachent devant un écran bleu géant formé par une vitre colossale, d'un seul tenant, large de vingt mètres, haute de cinq. Ce sont les visiteurs de l'extension de Nausicaa, l'aquarium de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), subjugués par le spectacle hypnotique des poissons et animaux marins qui passent lentement avec une grâce faussement nonchalante de l'autre côté de cette vitre.

Cette féerie liquide s'appuie sur du solide. Les 55 tonnes de vitrage, épais de 38 cm, retiennent 10 000 m³ d'eau, l'équivalent de trois piscines olympiques. Pour résister aux 500 tonnes de pression de cette masse d'eau mise en scène par le cabinet Jacques et Sophie Rougerie, cette paroi est faite de méthacrylate, un matériau dur, transparent, réputé incassable, fait de petites billes de plastique fondues et coulées entre des plaques de verre, cuit pendant plusieurs mois avant d'être poli à froid. Fabriquée dans la banlieue de Rome (Italie), seul site européen capable de la produire, elle a mis un mois et demi pour rejoindre les bords de la Manche par la route. Sa partie supérieure est enchâssée dans une poutre monumentale de 54 tonnes, « capable de supporter le poids d'un char Leclerc », dit Philippe Vallette, le directeur de Nausicaa.

Jardin d'Eden aquatique

Plus qu'un aquarium ou même un bassin géant, c'est un morceau d'océan qui a été reconstitué ici. « Quand j'y plonge, assure Philippe Vallette, je ne suis pas dans un bocal mais en pleine mer. » Et pas n'importe où. Très précisément aux abords de Malpelo, une île volcanique, à 500 km des côtes colombiennes, qui domine de 300 m les eaux du Pacifique pour mieux plonger à 4 000 m de profondeur. Son absence d'eau douce l'a préservée des hommes et elle est aujourd'hui au centre d'un sanctuaire marin de 27 000 km², à la richesse faunistique exceptionnelle.

A Boulogne, on a donc reproduit, autant que faire se peut, le paysage sous-marin de ce jardin d'Eden aquatique... avec quelques accommodements. Ainsi a-t-on évité de créer des rochers qui obligeraient les pensionnaires à effectuer des virages trop brusques, ce qui n'a pas empêché Sandra Bessudo, biologiste à qui on doit la protection de cette île, de se dire bluffée par le réalisme de ce décor.

Le souci de l'exactitude concerne même la qualité de l'eau. « On n'est pas dans un aquarium d'eau cristalline pure comme ailleurs, insiste M. Vallette. Cette eau est vivante et le milieu est beaucoup plus riche. » Conséquence, le visiteur ne peut voir le bassin long de 60 m et large



Les 55 tonnes de vitrage retiennent 10 000 m³ d'eau, l'équivalent de trois piscines olympiques.
PHILIPPE TURPIN

de 30 dans son entier. Comme dans la mer, la visibilité n'y est que de 25 m et ainsi, derrière la glace, le spectateur peut voir surgir les poissons comme sortis du néant.

L'obtention d'une telle qualité d'eau exige une formidable machinerie en coulisses. Quotidiennement, 400 m³ sont captés dans la Manche à 300 m du rivage et 5 m sous le sable. Si elle est insuffisamment salée, elle est rejetée en mer, sinon elle part en salle de traitement pour être rééquilibrée en oxygène alors que des filtres éliminent certains métaux. Pour supprimer déchets de nourriture et déjections, un quart de l'eau (2 500 m³) est filtré toutes les heures et chauffé à 22°. A ce filtrage mécanique s'ajoute un autre, biologique, où de minuscules billes de plastique captent les bactéries qui dégradent la matière organique pour la transformer en matière minérale. Enfin 35 000 m³ d'eau sont brassés chaque heure, par neuf pompes, pour éliminer le dioxyde de carbone émis par la respiration des animaux. La qualité de l'eau participe à leur bien-être, la préoccupation majeure de cet équipement qui entend mériter pleinement son appellation de Centre national de la mer.

Huit soigneurs-plongeurs assurent le nourrissage avec des repas variés, évaluent les besoins, assurent les pesées, le recensement. Connaissant chaque grand poisson, ils apportent à chacun la quantité de nourriture qui lui est nécessaire en fonction de sa taille et de ses besoins. Les dimensions du bassin conduisent ses occupants à bouger davantage que dans des structures plus petites. On constate ainsi que les raies, lorsqu'elles évoluaient dans un autre aquarium, n'avaient besoin que de 300 grammes de nourriture par jour alors qu'aujourd'hui il leur en faut 200 de plus.

Un nourrissage bien adapté favorise la cohabitation entre les espèces. « Un requin qui n'a pas faim ne mange pas. » Mais cette apparente harmonie est aussi le résultat d'un empoisonnement raisonné du bassin. Sa mise en eau a demandé six semaines afin de permettre à ses occupants, arrivés par vagues, de prendre progressivement possession de leur environnement. Les plus petits sont arrivés les premiers. Les sardines, par exemple, qui se déplaçaient en ordre dispersé ont retrouvé leurs réflexes et, depuis l'arrivée des requins marteaux, derniers venus, elles se déplacent à nouveau en un banc compact, en forme de boule tourbillonnante et scintillante, le « sardine run ». Il faut savoir toutefois qui mettre avec qui. Ainsi à Atlanta (Géorgie), lors de son ouverture, trois magnifiques grands requins-marteaux (*Sphyrna mokarran*) partageaient leur bassin avec 200 raies-aigles... et un an plus tard elles avaient toutes été mangées.

FRANCIS GOUGE

Procédures draconiennes

Les préoccupations environnementales ne s'arrêtent pas aux aquariums et ne commencent pas avec leur empoisonnement. Les trois quarts des milliers de pensionnaires du grand bassin sont nés en captivité, soit ici, soit dans d'autres centres de reproduction avec lesquels Nausicaa effectue des échanges. Les raies-aigles, les raies-guitares, les crevettes danseuses... sont boulonnaises. Les 3 000 platax ont été élevés en aquaculture, en Indonésie. Mesurant 15 cm à leur arrivée, ils atteindront 60 cm et 5 kg une fois adultes. Certains autres ont été prélevés dans leur milieu naturel avec précaution. C'est le cas des raies mantas et de neuf petits requins-marteaux venus d'Australie. Leurs captures, certifie Philippe Vallette, ont répondu à des procédures draconiennes et elles n'ont pu se faire qu'avec l'aval des gouvernements. La réputation de Nausicaa, ses compétences scientifiques et son sérieux lui ont permis d'obtenir les autorisations. « La sélection étant forte en mer, ils avaient peu de chances de survivre, 1 ou 2 %. Notre impact sur l'environnement est donc extrêmement minime. »

Autre exemple, pour ne pas prélever de coraux dans leur milieu naturel, les soigneurs ont développé le bouturage. A partir de quelques pieds dédoublés et fixés sur des supports avec une résine non toxique, ils font des boutures qui se développent en pépinières, dans des réserves. Celles-ci sont ensuite transplantées sous une grande verrière, orientée au sud

pour satisfaire leur besoin de lumière, complété, si besoin, par un éclairage. Cette technique de bouturage, qui fait de Nausicaa un des plus importants éleveurs d'Europe, lui a permis de constituer une des plus grandes barrières coralliennes cultivées du monde. ■

FRANCIS GOUGE

TÉLESCOPE

MÉDECINE

Un risque de cancer lié à l'édition génétique ?

L'utilisation d'un outil révolutionnaire de modification des gènes, Crispr-Cas9, pour lutter contre certaines maladies comme la drépanocytose, pourrait accroître les risques de cancer. Une équipe internationale vient en effet de constater que Crispr-Cas9 déclenche un signal d'alarme et de réparation chez les cellules saines qui contrariait son action. C'est donc sur les cellules ne disposant pas de ce mécanisme que Crispr-Cas9 va être le plus efficace. Or elles sont aussi plus susceptibles de devenir tumorales.

> Haapaniemi et al., « Nature Medicine » du 11 juin.

1,35

C'est, en million, le nombre de vies d'enfants qui auraient été sauvées depuis l'année 2000 grâce, notamment, à la vaccination contre deux causes majeures de pneumonies et de méningites bactériennes : un pneumocoque et *Haemophilus influenzae* de type B (HiB). Des données présentées dans *The Lancet Global Health* daté de juillet 2018 par une équipe internationale. En 2015, le HiB était responsable de 29 500 décès d'enfants de moins de 5 ans et le pneumocoque de 294 000 décès, soit une baisse de respectivement de 90 % et 51 % par rapport à l'an 2000. A côté des progrès de l'hygiène et de l'accès aux soins, l'impact positif de la vaccination a été sensible à partir de 2010, lorsque les pays lourdement affectés (Inde, Pakistan, Nigeria, République démocratique du Congo...) ont déployé le vaccin antipneumococcique conjugué.

MÉDECINE DE PRÉCISION DU CANCER: GAGNER LA GUERRE CONTRE LE CANCER

Les plus grands noms de l'oncologie mondiale seront réunis à Paris les 25-26 juin 2018, notamment:

	Richard L Schilsky , Directeur Médical ASCO et Président du Consortium WIN présidera le symposium et présentera l'essai TAPUR de l'ASCO.
	Razelle Kurzrock présentera les résultats de l'essai WINTHER, qui ont ouvert la voie à l'ARN comme guide efficace du choix thérapeutique, UCSF.
	Carl H June , inventeur du traitement par CAR T-cells
	Josep Taberner , Président d'ESMO
	Jean-Charles Soria , MedImmune
	Cornelius Schmalz , Commission Européenne
	Stephen M Hahn , University of Texas, MD Anderson
	James Doroshow , National Cancer Institute

Un hommage sera rendu à **Thomas Tursz**, vice président du Consortium WIN, pour célébrer sa vie.

Ne manquez pas cet événement majeur, inscrivez-vous sur www.winsymposium.org

Les clics énigmatiques du cachalot

Accolée au grand bassin de Nausicaa, une salle offre à voir sur un écran circulaire le ballet ininterrompu d'un cachalot et de son petit. Leurs évolutions s'accompagnent de brefs clics enregistrés à l'île Maurice par Michel Redolfi. Equipé d'un matériel sophistiqué, ce musicien et designer sonore a enregistré le langage de ces cétacés en plongeant en apnée avec eux. Après avoir analysé ces clics, il a constaté que chacun d'eux recèle une cascade d'émissions fractales compactées dans un seul instant, ce qui fait dire au directeur de Nausicaa, Philippe Vallette, que c'est un livre entier que les cachalots envoient à chaque fois en un seul clic. Pour Michel Redolfi, ce langage est une énigme sur laquelle il va se pencher, avec l'équipe de Nausicaa et plusieurs scientifiques, dès que l'aquarium boulonnais aura pris sa vitesse de croisière. D'autres chercheurs sont déjà sur la piste de ces « codas » de clics : dans la revue *Royal Society Open Science* du 6 juin, une équipe internationale fait l'hypothèse qu'ils pourraient servir d'identification au sein d'une structure sociale élargie, comme des noms et prénoms...

L'arsenal scientifique au service du ballon rond

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Statistiques, mécanique des fluides, médecine... Bon nombre de disciplines scientifiques sont stimulées par l'activité sportive et, en particulier, le football... Pour preuve, voici une sélection des résultats les plus récents.

Tergiversations scientifiques au moment du « péno »

Sur le penalty, on pense tout connaître. Une vidéo du *Monde*, s'appuyant sur une étude de 2009, rappelle ainsi que tirer dans le premier tiers du haut de la cage garantit le succès à 100 %. Mais que seuls 13 % des joueurs le font... Inversement, ils tirent plus vers le bas (à 57 %), alors que le taux de succès est moindre : 80 % (pour 85 % de réussite totale dans l'échantillon).

Voilà pour les chiffres bruts. Derrière, c'est un match dans le match. En 2010, une équipe scientifique espagnole, à partir de 129 tirs, concluait que lors des séances de tirs au but, il y a un avantage à tirer le premier. L'anxiété du second augmente en cas de succès de l'adversaire. Retournement, en 2012, après étude de 504 tirs, une autre équipe, allemande cette fois, conclut... qu'on ne peut conclure. 50 % de chances de gagner quand on est premier. Deux ans plus tard, les Espagnols se réveillent et s'appuient sur 1 001 tirs pour dire que la prime au premier est de 60 %.

Et cette année, dans *Journal of Sports Economics*, une troisième équipe (Espagne, Etats-Unis) met tout le monde d'accord. La controverse n'existe que parce que le nombre de tirs considérés est trop réduit. Statistiquement, il était impossible de conclure. Sauf à partir de 1 000 tirs. Leur propre modèle (qui fait baisser la probabilité de succès en fonction d'un paramètre ajustable d'anxiété) donne donc raison aux Espagnols : il y a bien une prime au premier.

Les équations montrent aussi que, si les règles des tirs au but étaient changées pour que marquer soit plus difficile (en se mettant plus loin par exemple), ce qui baisse le taux moyen de 75 % de succès, l'avantage au premier persisterait mais serait diminué.

Cependant, les chercheurs, après avoir clos une controverse, en lancent une autre. En modifiant leur modèle et en attribuant des probabilités de succès différentes aux joueurs, ils concluent qu'il vaut mieux faire tirer d'abord le meilleur joueur que le plus « mauvais ». Contredisant en cela un autre groupe, qui, en 2000, avait expliqué que la meilleure stratégie est de commencer par les moins expérimentés...

John van der Kamp, de l'Université libre d'Amsterdam (Pays-Bas), est un autre chercheur insatisfait de l'état des connaissances sur l'art du penalty. Il se demande si tous les paramètres expliquant la décision d'un gardien de plonger d'un côté ou de l'autre ont bien été explorés. Jusqu'à présent, le consensus a montré que la position de la hanche ou du pied d'appui est un indice important. L'autre tactique est de potasser les statistiques des tireurs.

« On ne sait toujours pas vraiment quels indices utilise le goal pour choisir un côté, estime le chercheur. La plupart des études ont testé la réaction des gardiens en leur montrant des vidéos et en leur demandant vers où ils allaient

plonger. Mais avec ce protocole, dans lequel il n'y a pas de balles réelles à intercepter, il est difficile de savoir si le gardien tient compte de la notion de temps pour attraper le ballon. » Dans le *German Journal of Exercise and Sport Research*, en avril, John van der Kamp a, avec ses collègues, esquissé une nouvelle hypothèse afin de ne pas considérer seulement l'espace, à savoir la direction du plongeur, mais aussi le temps. Il veut tester si le goal se décide en fonction de ce qu'il perçoit être possible, donc non seulement en tenant compte de la direction du tir mais aussi de sa vitesse.

Une difficulté est que la fenêtre de « calculs » est courte pour le gardien, moins d'une demi-seconde. Mais pour ce chercheur, spécialiste de l'anticipation dans le sport, cela n'exclut pas d'office ce paramètre. A la clé, peut-être des solutions pour améliorer les performances, par exemple en travaillant à augmenter la vitesse du plongeur.

En attendant de savoir si le paramètre temps joue dans la décision, John van der Kamp conseille de s'entraîner spécifiquement pour ce genre d'exercice, en variant les distances, les forces de frappe et les tireurs.

La solitude de l'entraîneur durant les prolongations

Avec les séances de tirs au but, les prolongations (deux fois quinze minutes supplémentaires) comptent parmi les phases les plus tendues d'un match. Et pour la première fois dans une Coupe du monde, un quatrième remplacement sera autorisé si le match est effectivement rallongé. C'est exactement ce que Peter Krustup, professeur de sciences du sport et de la santé à l'université du Sud-Danemark, recommandait en juin 2017 dans son mémoire pour être autorisé à devenir entraîneur de l'Union des associations européennes de football (UEFA).

Ce spécialiste des effets du foot sur la santé était arrivé à cette conclusion après une fouille dans trois sources de données. Vingt Coupes du monde, 15 Coupes d'Europe, 61 finales du championnat des clubs européens, des dizaines de questionnaires envoyés à des entraîneurs et préparateurs sportifs et, enfin, sept matchs de 2016 analysés image par image...

En « médecin », il a ainsi estimé la prévalence des prolongations : 17 % des 799 matchs à élimination directe étudiés. En Coupe du monde, plus spécifiquement, la proportion monte à 27 % (sur 202 matchs). La moitié environ de ces matchs ont même été au-delà, à savoir aux tirs au but. Seulement 10 % de ces matchs ont vu les deux équipes marquer un but. 50 % n'ont pas vu une fois trembler les filets.

Les dernières années, le « phénomène » s'est intensifié. Depuis 1993, 83 % des demi-finalistes et finalistes ont eu à passer par cette épreuve rallongée. En moyenne, pour ces équipes, 1,6 match a été disputé en cent vingt minutes. Enfin, autre enseignement, peut-être utile pour le Mondial russe, l'Allemagne est championne du monde de ces épreuves. Quinze fois elle a joué des prolongations et onze fois elle a gagné (dont cinq pendant les trente minutes décisives).

Peter Krustup ne s'est pas arrêté là. Il a aussi constaté que les remplaçants avaient un rôle-clé dans ces prolongations. Les Français se souviennent d'ailleurs que la finale de l'Euro 2016 a été

**Coup franc
de Dimitri Payet,
lors de l'Euro 2016,
face à la Suisse,
le 19 juin,
à Villeneuve-d'Ascq
(Nord).**

FAUGÈRE FRANCK/
PRESSE SPORTS



« FORCE, ENDURANCE,
ENTRAÎNEMENT INTENSIF...,
LE FOOT EST UN VÉRITABLE
TOUT-EN-UN »

PETER KRUSTUP

PROFESSEUR DE SCIENCES DU SPORT
ET DE LA SANTÉ À L'UNIVERSITÉ
DU DANEMARK DU SUD

perdue sur un but d'Eder, entré en cours de jeu. Les joueurs frais ont marqué, pendant les prolongations, 32 des 112 buts de la base de données constituée par Peter Krustup. Soit presque un quart. Et même 35 %, depuis 1993. Or, selon le sondage que le chercheur a réalisé, 75 % des 98 entraîneurs déclarent ne pas avoir de stratégie pour les remplacements (mais 51 % disent avoir un plan précis tactique pour les prolongations). Il y a là une marge d'amélioration compte tenu de la fréquence du phénomène.

Avec sa troisième source de données, des analyses de sept matchs de 2016 image par image, le chercheur a également confirmé ce que d'autres avaient déjà identifié : les performances physiques des joueurs baissent au fil des prolongations. En 2014 et 2016, l'équipe de Mark Russell, de l'université de Northumbria (Royaume-Uni), avait constaté que, après analyse d'une dizaine de prolongations durant cette période, les dribbles étaient moins réussis (30 % de moins que par rapport au premier quart d'heure de jeu) ou qu'il y avait davantage d'arrêts de jeu (-16 % d'actions).

Peter Krustup a aussi trouvé que le nombre de sprints à grande vitesse (supérieurs à 14 km/h) par minute chute de presque 30 % entre le premier quart d'heure de jeu et les prolongations. Il n'y aurait que 56 % de passes réussies durant cette période contre 63 % durant le jeu normal. En revanche, l'équipe de Mark Russell ne trouve pas de différences pour l'efficacité des tirs et des centres. Elle s'interroge aussi sur les véritables raisons physiologiques de cette baisse des performances. Les paramètres biologiques mesurés (présence d'acide lactique, pression artérielle...) n'expliquent pas la méforme, selon un de leurs articles publié en 2016.

« La prévalence des prolongations dans les Coupes du monde est forte et sous-estimée par les entraîneurs et préparateurs », conclut, dans son mémoire de 2017, Peter Krustup. Le Mondial russe dira peut-être si certains l'ont lu.

Un ballon cubique moins trompeur

Comme à chaque changement de ballon pour les Coupes du monde, certains goals se sont plaints d'effets étranges du Telstar 18, retenu pour l'événement russe. Mais les derniers résultats confirment que le nouveau venu ne sera pas très différent du précédent, Brazuca, au Mondial brésilien, et a priori pas aussi capri-

cieux que le « maître » en la matière, Jabulani, utilisé en Afrique du Sud en 2010.

Premier point commun, Telstar et Jabulani sont... des cubes ! Mathématiquement en tout cas. Ils sont effet le résultat de l'assemblage de six panneaux (donc six faces comme un cube, avec une courbure en plus), soit bien moins que les 32 panneaux cousus de leurs prédécesseurs jusqu'en 2006. Depuis cette date, on a vu des ballons à quatorze panneaux, puis huit pour Jabulani.

Plus intéressant pour les goals, une équipe de l'université de Tsukuba (Japon) a publié le 3 avril dans le *Journal of Sports Engineering and Technology*, ses mesures en soufflerie, permettant de décrire les trajectoires aérodynamiques de Telstar et Brazuca.

En fonction de la vitesse du ballon, les écoulements autour de l'objet changent et modifient grandement les forces de frottement. A grande vitesse, à la surface du ballon, l'air tourbillonne, ce qui aide les filets d'air à suivre cette surface et diminue, assez paradoxalement, les frottements. « Pour la même raison, une balle de golf recouverte d'alvéoles va plus loin qu'une balle lisse car les petits trous maintiennent les filets sur la balle, ce qui referme le sillage », explique Jean-Michel Courty, professeur de physique à Sorbonne-Universités, à Paris.

Lorsque la vitesse ralentit, ces couches d'air se « décollent » et « ouvrent » le sillage : la traînée devient soudainement très forte. C'est ce qui explique qu'un ballon frappé très fort a une trajectoire tendue, peu freinée, mais que soudain la balle semble s'arrêter et peut tromper un gardien.

C'est ce qui explique aussi un autre effet perturbant, le zigzag. Celui-ci s'observe avec des ballons dans cette zone où soudain la traînée devient très forte, à la suite de décollements aléatoires des filets d'air. La moindre fluctuation

La Cité des sciences se met au diapason du Mondial

La Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, profite aussi de la Coupe du monde de football en mettant son espace Science actualités au diapason de l'actualité sportive (jusqu'au 14 octobre). Deux œuvres du plasticien Laurent Perbos sont exposées, le plus long ballon du monde (un « polochon » de 2,5 mètres) et un ballon de 12 kilogrammes en béton. Sur les murs, le dessinateur Bobby Dollar (un artiste qui avait commencé comme footballeur) propose ses portraits d'internationaux comme Paul Pogba ou Florian Thauvin. Des vidéos, plus scientifiques, sont également présentées. L'une détaille les travaux d'une équipe de l'Institut de biomécanique humaine, à Paris, qui s'intéresse aux blessures des joueurs (une cinquantaine par équipe et par saison en Ligue 1). Les chercheurs étudient notamment l'influence des chaussures et des terrains, synthétiques ou naturels, sur la santé des joueurs. Un bras robotisé reproduit les véritables mouvements du pied grâce à des capteurs placés sur les chaussures et les jambes.



turbulente fait bouger le ballon dans une direction ou une autre. En général, cette zone concerne des vitesses faibles, de sorte que la plupart des tirs se situent en dehors.

Sauf pour Jabulani, selon des chercheurs de l'université d'Adélaïde (Australie). Des tirs à 20 m/s avec ce ballon sont dans la zone critique et peuvent générer des zigzags, si le ballon ne tourne pas sur lui-même. En revanche, selon les chercheurs japonais, Brazuca et Telstar ont les mêmes vitesses de seuil, inférieures à 15 m/s, «protégeant» a priori des effets aléatoires.

Cette vitesse de seuil comparable est due à une rugosité assez semblable. Bien que les coutures de Telstar soient plus longues de 30% par rapport à celle de Brazuca, elles sont moins larges et profondes. Cependant, les coefficients de traînée sont légèrement différents, plus forts pour Telstar que pour Brazuca. Les tirs puissants en Russie devraient donc aller 9% à 10% moins loin, selon les chercheurs.

Quant à l'un des effets les plus connus, l'effet Magnus, qui incurve les trajectoires si la balle est animée d'un mouvement de rotation, il n'a pu être estimé pour l'instant par les chercheurs japonais dans leur soufflerie. Résultats... après la Coupe du monde.

Georgy Voronoï, le coach du futur

Au laboratoire d'hydrodynamique de l'École polytechnique (LadHyX), on ne voit pas un match de football comme n'importe quel spectateur. Sur l'écran de Christophe Clanet, le directeur, et de Vincent Bacot, postdoctorant dans le groupe Physique du sport et du handisport, les stars du ballon rond sont de petites croix qui bougent entourées d'un halo bleu ou rouge selon leur équipe. L'ensemble forme un maillage de 22 cellules, une par joueur, recouvrant tout le terrain. Les frontières et les tailles de ces zones se déforment au gré des actions se déroulant sur le terrain. «C'est une façon différente de voir le jeu, dans le but de mieux comprendre ce que signifie qu'une équipe domine sur l'autre», explique Christophe Clanet. «Cela permet aussi d'identifier les actions dangereuses», complète Vincent Bacot. Une surface majoritairement bleue caractérise la domination de cette équipe. Une incursion de rouge près des cages bleues signale une possibilité de but.

Tout l'art de ce nouveau jeu, en cours de soumission pour publication, est de calculer la

forme de ces cellules entourant un joueur. Elle ne doit bien sûr rien au hasard. Chacune de ces zones est construite de sorte que tous les points de la zone entourant un joueur soient plus rapidement accessibles par ce joueur que par n'importe quel autre joueur. Autrement dit, dans toute cette région, le joueur qui y est attaché sera le premier à arriver. S'il n'y avait que deux joueurs, allant à la même vitesse, il y aurait deux zones rectangulaires égales. Si un joueur va plus vite que l'autre, le rectangle se déforme et grignote le second. Et ainsi de suite pour 22 joueurs, d'où des cellules à quatre ou cinq côtés plus ou moins courbes.

Techniquement, c'est un diagramme de Voronoï, du nom d'un mathématicien russe du XIX^e siècle. C'est un outil très utilisé pour décrire des matériaux granulaires ou des propagations d'épidémie. Ici, en tenant compte de la valeur et de la direction de la vitesse des joueurs, les chercheurs construisent ces drôles de pavages de terrain en estimant le temps minimal pour atteindre chaque point du plan.

Sur l'écran, les analystes voient ce mouvement de petites particules (les joueurs) entourées d'un halo coloré mouvant. Au LadHyX, une action réelle du championnat de France se joue en vidéo. Les bleus en attaque font avancer leur front. Les rouges se regroupent au centre. Leurs avants se retrouvent isolés. Au cœur des rouges, soudain, dans la surface de réparation, une région bleue apparaît. C'est justement cette zone que choisit un ailier pour centrer sur son avant-centre. But!

«Cet outil a beaucoup de potentiel. Il détecte plus d'actions dangereuses possibles que de réelles», note Vincent Bacot, signifiant par là que les joueurs n'exploitent pas forcément toutes les situations. «Jusqu'à présent les statistiques se focalisent sur le ballon : combien de passes, de tirs, vers qui...», constate le chercheur. Or 95% du temps, les joueurs n'ont pas le ballon mais

occupent l'espace. Nous aidons à voir cette géographie : qui domine territorialement ? Où sont les brèches ? Le milieu est-il assez densifié ? Quels espaces se créent ?...»

L'équipe du LadHyX, qui a commencé ce travail avec Mathieu Lacôme, du PSG, n'est pas la première à avoir eu l'idée d'utiliser ces diagrammes imaginés par Georgy Voronoï pour le football, mais elle a amélioré le modèle en intégrant le déplacement des joueurs et du ballon. Pour calculer ces zones, il faut d'abord savoir quelle est la vitesse des footballeurs et leur direction. Partir en arrière brutalement prend plus de temps que continuer dans la même direction. L'équation décrivant le mouvement dépend de la vitesse maximale et du temps nécessaire pour changer de direction.

Quant au ballon, sa vitesse compte évidemment pour qualifier une action de dangereuse ou pas : si le «trou» est fait mais qu'il est trop loin pour être atteint par la balle, cela ne sert à rien de déclencher l'alerte. «Cet outil est déjà assez mature, même si la modélisation de la course des joueurs peut être encore améliorée. Il peut aider à imaginer des stratégies, révéler des espaces "invisibles", aider à améliorer les performances collectives et individuelles», pense Vincent Bacot. Et si les positions des joueurs étaient connues en temps réel, les calculs pourraient être faits en direct, apportant une information nouvelle à l'entraîneur (et au spectateur?), jusqu'à l'alerter d'un but possible avant même qu'il ait lieu...

Les bienfaits du «football fitness»

«Le foot est une médecine très efficace», lâche, comme une évidence, Peter Krustrup. Il faut dire qu'il est devenu, en vingt ans d'expériences, le chercheur le plus cité dans ce domaine, avec plus de 200 articles. «J'ai commencé en 1998, sur le sport d'élite, puis à partir de 2003, je me suis intéressé au sport amateur, dit récréatif, se souvient le spécialiste. Il y avait à l'époque peu de travaux sur les effets du foot sur la santé ou de ce sport comme activité de fitness.»

Son bilan, confirmé par d'autres équipes, montre que les bénéfices d'une activité modérée de ce sport d'équipe sont impressionnants. Augmentation des capacités respiratoires (8% à 18%), augmentation de la force des membres inférieurs (10%), augmentation de la masse maigre (1,5 kg), baisse de la pression artérielle, perte de graisse... Et ce, à raison de deux fois par semaine, pendant une heure.

Dès douze semaines, les progrès sont palpables. «Nous avons même mis au point un protocole, le "football fitness", qui codifie les séances. Il est proposé au Danemark depuis 2011 par des clubs, des hôpitaux. D'autres pays s'y mettent aussi comme la Suède, la Norvège, la Finlande...», souligne le chercheur.

Ce protocole comprend l'échauffement, des exercices et du jeu sur petit terrain à quatre ou cinq par équipe où, par exemple, les tacles sont interdits. Le principal effet secondaire à éviter étant la blessure. D'ailleurs, un de ses derniers articles, paru en mai, compare le taux de blessures chez des adolescentes footballeuses, certaines jouant sur un vrai terrain, et d'autres sur un terrain plus petit avec ces règles particulières. Quinze blessures toutes les mille heures dans le second cas, contre plus de dix-huit dans le premier.

Peter Krustrup a l'habitude aussi de comparer plusieurs groupes, des volontaires jouant au foot, d'autres faisant du footing, du vélo... Le foot se révèle souvent la plus complète de toutes ces activités, meilleure que la course par exemple.

«Nous avons aussi constaté que le rythme cardiaque est en moyenne aussi élevé pour ces amateurs que pour les pros», ajoute Peter Krustrup. Cette activité cardiaque intense est bénéfique pour la santé. Quant aux effets sur les os ou les muscles, ils s'expliqueraient par le nombre important d'arrêts et de changements de direction dans les courses. «Force, endurance, High Intensity Interval Training (HIIT) [entraînement par intervalles de haute intensité]... le foot est un véritable tout-en-un», apprécie le chercheur. Ce dernier s'intéresse aussi à des patients cancéreux, des diabétiques, des hypertendus... avec là aussi des effets positifs sur la santé.

Il n'a pas non plus délaissé son premier amour, le footballeur professionnel, dont il a pu constater les deux états de fatigue, pendant le match et après. Il a également mis au point un test, dit de Copenhague, pour simuler l'intensité physique d'un match réel de haut niveau, afin d'évaluer et de contrôler les effets sur le métabolisme des joueurs. Pendant dix-huit séquences de cinq minutes sur le terrain, les participants enchaînent des marches, des courses légères, des sprints, en avant ou en arrière, sur des distances allant de vingt à cent cinquante mètres.

Le spécialiste, qui vient d'obtenir son diplôme d'entraîneur de l'UEFA, espère maintenant essayer des méthodes d'entraînement pour «courir plus vite, plus souvent, sans être fatigué». ■

DAVID LAROUSERIE

LES BALLONS TELSTAR
(MONDIAL 2018)
ET JABULANI (MONDIAL
2010) SONT... DES CUBES !
MATHÉMATIQUEMENT
EN TOUT CAS

LE LIVRE

L'Univers étrange des masses négatives

Gabriel Chardin propose de se passer de matière et d'énergie noires pour résoudre certaines énigmes coriaces de la physique

Enfin! Deux des grands mystères de l'Univers viennent d'être résolus! Pourquoi les étoiles en périphérie de galaxies vont-elles plus vite que prévu? Et pourquoi l'expansion de l'Univers accélère-t-elle? Le lecteur curieux de physique devrait s'étonner de la nouveauté, puisqu'il sait que ces deux questions ont déjà des réponses: matière noire pour la première et énergie noire pour la seconde. Sauf que la nature de ces deux concepts reste inconnue. En fait, 95% de l'Univers échappe à nos connaissances.

Le physicien Gabriel Chardin n'ignore pas ce constat et a même participé à des expériences pour lever le voile sur la matière noire. Mais en même temps, il échafaude depuis une trentaine d'années une théorie pour se passer ni plus ni moins de ces deux idées noires.

C'est ce qu'il présente dans son livre (et bien sûr aussi dans des articles de recherche). Mais comme il ne peut remettre en cause sans justification des années de développements, d'hypothèses, de modèles... son texte est d'abord une longue description de la physique contemporaine. Au menu, relativité restreinte et générale, trous noirs, trous de vers, théories des cordes (ou des membranes), gravité quantique à boucles, notions de thermodynamique, de théorie de l'information... C'est donc touffu et pas toujours neuf, mais c'est évidemment utile pour aborder la suite.

Gabriel Chardin n'aligne pas ces concepts et théories pour seulement informer le lecteur. Il oriente cette lecture pour lui faire avaler quelque chose d'inattendu et de contre-intuitif. Sa solution sans matière ni énergie noires repose en effet sur un concept étrange: de l'antimatière de masse négative qui antigravite. Et l'auteur, fouillant dans des articles parfois anciens ou d'autres récents mais marginaux, montre que cette idée baroque fait son chemin chez les physiciens. Elle ne viole évidemment pas les grands principes actuels, comme la conservation de l'énergie ou le principe d'équivalence entre masse gravitationnelle et masse inertielle. Elle serait même déjà « admise » dans certains recoins de la physique du solide.

Cet Univers, dit « de Dirac-Milne », possède autant de matière que d'antimatière, autant de masse négative que positive. Sa description n'occupe que 70 pages sur 465. Et encore l'auteur ne propose-t-il que ce qui est absolument nécessaire pour progresser en physique: des tests expérimentaux. La valeur de l'âge de l'Univers a l'air de coller avec cette hypothèse. Tout comme la quantité d'hélium et de lithium présente dans l'Univers. Mais le test ultime sera de savoir si oui ou non l'antimatière antigravite. Des expériences pas simples mais qui ont déjà commencé dans trois groupes au CERN, près de Genève (Suisse).

Malgré la qualité de vulgarisation et le plaisir à découvrir des idées stimulantes, ne cachons pas que certains passages sont plutôt durs à avaler et à digérer. Mais l'ouvrage mérite de se creuser un peu la tête, pour au moins savoir dans quel drôle de monde nous vivons peut-être. ■

DAVID LAROUSSERIE

L'insoutenable Gravité de l'Univers, de Gabriel Chardin (Le Pommier, 465 p., 25 €).

LIVRAISON

ROMAN GRAPHIQUE

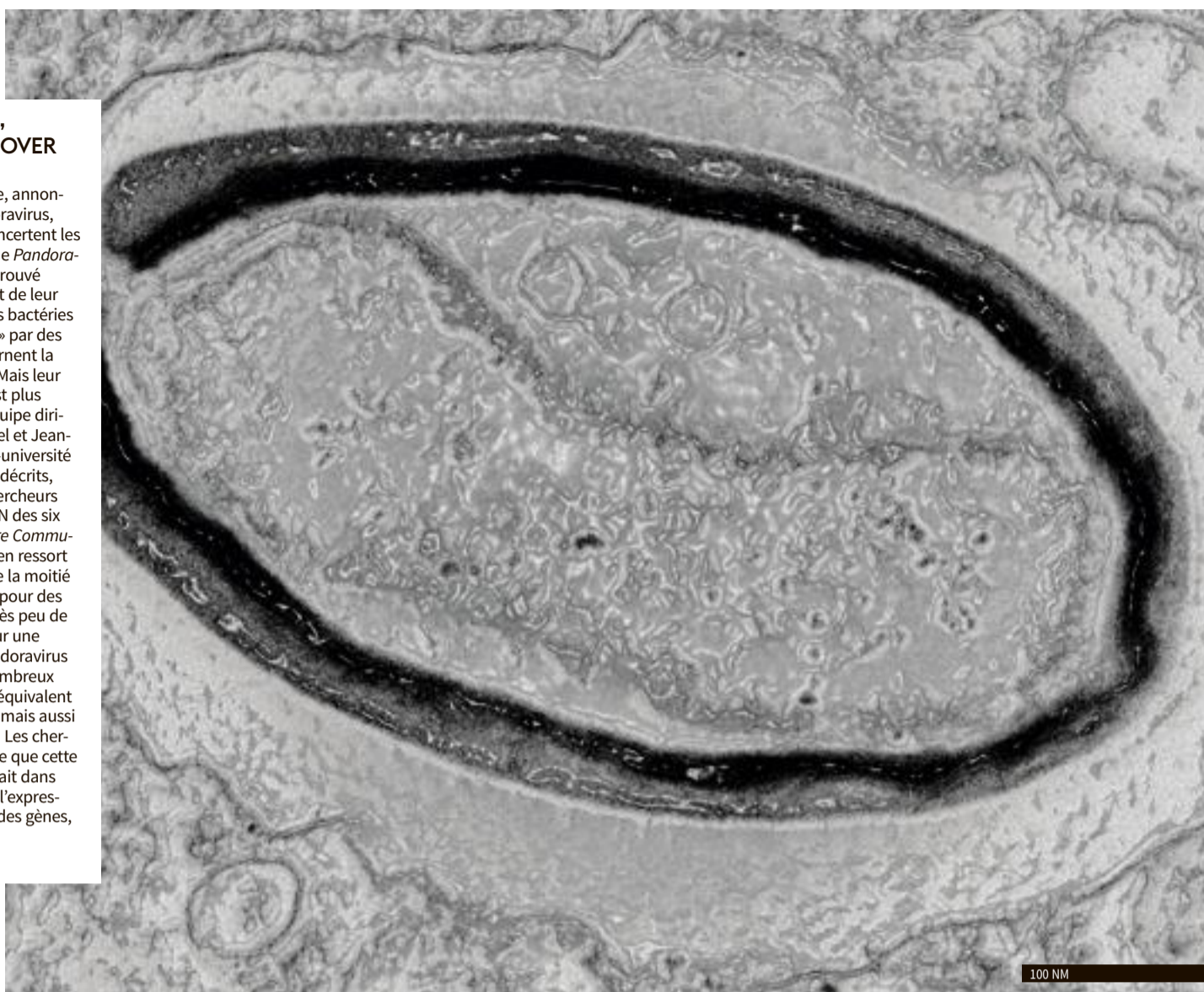
«Globules et conséquences»

A l'automne 2014, l'illustratrice Catherine Pioli apprend qu'elle est atteinte d'une leucémie, et doit désormais vivre au rythme des chimiothérapies. Avant son décès, elle a raconté en bande dessinée sa traversée de la maladie qui a fini par faire de son corps « juste une liste de choses à faire pour limiter les dégâts, une trahison ». Entre désarroi, tendresse et humour, Globules et conséquences est un voyage à l'intérieur de la maladie, à la fois touchant et instructif. > De Catherine Pioli (Vents d'Ouest, 152 p., 19 €).

PANDORAVIRUS, MACHINE À INNOVER

Depuis leur découverte, annoncée en 2013, les pandoravirus, des virus géants, déconcertent les chercheurs. A l'instar de *Pandoravirus quercus* (photo), trouvé à Marseille, ils profitent de leur ressemblance avec des bactéries pour se faire « manger » par des amibes, dont ils détournent la machinerie cellulaire. Mais leur génome, très grand, est plus déroutant encore. L'équipe dirigée par Chantal Abergel et Jean-Michel Claverie (CNRS-université Aix-Marseille) qui les a décrits, associée à d'autres chercheurs français, compare l'ADN des six cas connus dans *Nature Communications* du 11 juin. Il en ressort qu'ils ne partagent que la moitié de leurs gènes codant pour des protéines, ce qui fait très peu de gènes en commun pour une même famille. Les pandoravirus sont aussi dotés de nombreux gènes orphelins, sans équivalent dans le monde vivant, mais aussi chez leurs congénères. Les chercheurs font l'hypothèse que cette diversité génique naîtrait dans les régions dévolues à l'expression et à la régulation des gènes, dite « intergénique ».

(PHOTO: IGS- CNRS/AMU)



DIX MILLE PAS ET PLUS LÈVE-TOI ET MARCHE !

Par PASCALE SANTI

Le savez-vous? Rester assis tue. Notre organisme n'est pas fait pour être maintenu dans cette position. L'idéal serait même de ne pas rester assis plus de trois ou quatre heures par jour. On en est loin! En effet, les Européens passent en moyenne 7h26 en position assise chaque jour. C'est ce que montre une étude réalisée, en avril, pour l'association Attitude prévention – qui regroupe des sociétés d'assurances –, sur huit échantillons de 500 personnes dans huit pays (Allemagne, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni). D'année en année, la sédentarité gagne du terrain. Pire, 15% des Européens ne marchent même pas dix minutes d'affilée dans une même journée.

Meilleur élève, et également le plus conscient des risques, la Finlande est le pays où les habitants bougent le plus. Les Finlandais passent en effet 5h50 par jour assis lors d'une semaine « normale ». Le bonnet d'âne revient au Royaume-Uni (8h13), où le taux d'obésité est le plus élevé d'Europe, tandis que les Français sont dans la moyenne.

Pour Norbert Bontemps, président de la commission santé d'Attitude prévention, pas de doute, « les écrans sont clairement un concurrent majeur à l'activité physique », étude à l'appui. Pendant leur

temps libre, les Français privilégient majoritairement (59%) des activités sédentaires, dont la navigation sur Internet ou le visionnage de films ou autres séries, mais – tout de même – 51% s'adonnent à la marche lorsqu'ils le peuvent.

Maladies métaboliques

La sédentarité est particulièrement frappante chez les jeunes. Rester devant un écran, assis, couché, ne fait dépenser aucune calorie, et c'est du temps pris sur autre chose: sortir, faire du sport, voire... ranger sa chambre. Cette chronique en a déjà fait état: moins de 25% des 6-17 ans atteignent les soixante minutes d'activité physique quotidienne recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Et, avec une moyenne de temps assis de 8h19, les jeunes Européens sont bien plus sédentaires que leurs aînés, les plus de 50 ans (6h53).

Et si les personnes interrogées savaient que rester assis n'est pas bon, environ 72% d'entre elles en sous-estimaient les risques sur la santé. Pourtant, la sédentarité – une situation d'éveil caractérisée par une dépense énergétique inférieure ou égale à la dépense de repos en position assise ou allongée (1,6 met, équivalent métabolique) – augmente les risques de maladies métaboliques (obésité, diabète), cardio-vasculaires, de cancer, dépression,

anxiété, etc. Sans parler des lombalgies et autres douleurs musculaires, comme l'indique la littérature scientifique.

Au total, la sédentarité serait responsable de 600 000 décès par an en Europe, alerte l'OMS. Qui vient de lancer un plan mondial pour l'activité physique et la santé d'ici à 2030, pour « des personnes plus actives pour un monde plus sain », vaste campagne à l'appui. L'organisation onusienne veut que les villes facilitent l'exercice physique de leurs habitants en développant leurs infrastructures.

Car « si les messages sur les 10 000 pas ou les trente minutes de marche par jour sont de plus en plus entendus, cela ne change rien. Les comportements sont ancrés », déplore Jean-François Toussaint, directeur de l'Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (Irmes), qui martèle le slogan « You never walk enough » (« Vous ne marchez jamais assez »). Un conseil? « En changeant son mode de transport domicile-école ou domicile-travail, on gagne du temps et c'est mieux pour sa santé », affirme le chercheur.

Et pour les jeunes en période de révision, les études ont clairement montré les bienfaits de l'activité physique sur le cerveau, les capacités cognitives, la mémoire... Bref, un bon « remède » avant les examens. Alors n'hésitez pas, apprenez en marchant! ■

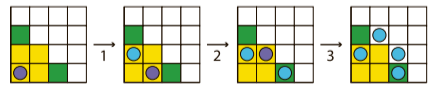
AFFAIRE DE LOGIQUE – N° 1059

Le jeu de Gogo

Ce solitaire utilise un damier 20 x 20 dont six cases, en bas, à gauche, sont colorées comme sur le dessin, et un nombre de pions à gogo. Avant le premier coup, un pion est placé sur la case en bas à gauche.

A chaque coup, le joueur choisit une case occupée par un pion et adjacente à deux cases vides, au-dessus et à droite d'elle, enlève le pion et en place un sur chacune de ces deux cases. Le dessin montre un déroulement possible des trois premiers coups (le pion enlevé est en violet). Alice se propose de vider les quatre cases de couleur jaune.

1. En quel nombre minimum de coups y parviendra-t-elle? Bob, qui se proposait de vider les six cases colorées, explose: « On me prend pour un gogo! Je n'y arriverai jamais! »
2. A-t-il raison ou doit-il persévéral? Alice, qui continue à explorer la libération des cases jaunes, va dans son sens: « Tu as raison. Il semble même que, quand les quatre cases de couleur jaune sont vides, les deux cases vertes sont forcément remplies. »
3. Son affirmation est-elle exacte?



FIN JUIN, LA NUIT DES MATHS BAT SON PLEIN À BLOIS ET TOURS
Infos sur www.nuitdesmaths.org

FILMS, RENCONTRES, SPECTACLES À BLOIS DU 27 AU 30 JUIN

- Mercredi 27 juin, projections de films documentaires, suivies d'échanges: - à 16h30, Espace Quinière, Deux cancers de Ludovic Vieuille; - à 20h30, aux Lobis, Lemaitre est l'enfant d'Alexandre Mourot.
- Jeudi 28, à 18h30 (Maison de la BD) « Maths et bande dessinée », rencontre avec Étienne Lécroart; - à 20h30 (Tour Beauvoir), conférence de

Pierre Heudier, « Alain, éducateur de la République ». • Vendredi 29 juin à 20h15 (Espace Quinière), spectacle scientifico-burlesque, Zéro, histoire d'un nul par la Compagnie des arts pitres.

THÉÂTRE, CONFÉRENCES, ATELIERS LE 30 JUIN À TOURS

- Salle Thélème à Tours, samedi 30 juin, petits et grands pourront assister à des spectacles et des animations ludiques, avec de nombreux stands et même une buvette! • 14h: « Perception », spectacle de magie par Mathieu Chesneau • 16h: Comment ne pas savoir de quoi on

parle avec précision, conférence de Mikael Launay, récent prix d'Alembert.

- 18h: « Le tour du monde en 80 équations » conférence d'Ivar Ekeland, qui posera la question « Les mathématiques peuvent-elles nous aider à surmonter les égoïsmes nationaux et à préparer un avenir meilleur? »
- 21h: Représentation de « La Leçon » de Ionesco par le Théâtre de la Huchette.
- Tout au long de la journée: ateliers et créations mathématiques avec le CIJM (Comité international des jeux mathématiques), le Palais de la découverte, le club de go de Touraine, l'Echiquier tourangeau, les créateurs de jeux « Carrément jeu » et « Hex&co ».

E. BUSSEY, G. COHEN ET J.L. LEGRAND © POLE 2018

affairede logique@poleditions.com

Solution du problème 1058

1. Avec 3 valeurs possibles des pièces, 13 pièces suffisent à payer toute somme comprise entre 1 et 149 monts.

C'est le cas par exemple avec 4 pièces de 1 mont, 4 pièces de 5 monts et 5 pièces de 25 monts (ou encore 5 pièces de 1 mont, 4 pièces de 6 monts et 4 pièces de 30 monts). Supposons que ce soit possible avec seulement 12 pièces. S'il y a x pièces de 1 mont, y de Y monts et z pièces de Z monts, avec $x + y + z = 12$, le nombre maximum de combinaisons possibles de ces pièces (en comptant 0), supérieur ou égal à 150, est $(x + 1) \times (y + 1) \times (z + 1)$. La moyenne géométrique de trois nombres étant inférieure à leur moyenne arithmétique m, on doit avoir $150 < m^3$. Or, $m = [(x + 1) + (y + 1) + (z + 1)]/3 = 5$ et $5^3 = 125$. Impossible.

2. Avec 4 valeurs possibles des pièces, 11 pièces suffisent à payer toute somme comprise entre 1 et 149 monts.

Il y a de nombreuses possibilités, comme 4 pièces de 1 mont, 2 de 5 monts, 1 de 15 monts et 4 de 30 monts. Supposons que ce soit possible avec 10 pièces: w pièces de 1 mont, x de X monts, y de Y monts, z de Z monts, avec $w + x + y + z = 10$. Le nombre maximum de combinaisons de ces pièces est $(w + 1) \times (x + 1) \times (y + 1) \times (z + 1)$. Pour des raisons de parité, ce produit est soit impair, soit multiple de 4. Il est donc au moins égal à 152 (151 est premier). La moyenne géométrique des quatre nombres étant inférieure à leur moyenne arithmétique m, on doit avoir: $152 \leq m^4 = 3,5^4 = 150,0625$. Impossible.

3. Avec 4 valeurs de pièces, en divisant la merveille en 192 monts au maximum, 11 pièces suffiraient encore.

Exemple: 3 pièces de 1 mont, 3 de 4, 2 de 16, 3 de 48 (justification sur www.affairede logique.com).



CARTE
BLANCHE

En Algérie,
les plages
de la discorde

Par BAPTISTE COULMONT

Sous les pavés, la plage», ont scandé les étudiants en Mai 68. Les pavés, c'est la société, autoritaire, la ville qui nous aliène. La plage, c'est au contraire la liberté, la nature. Mais la plage est-elle un lieu où les rapports sociaux sont suspendus ? Où, presque nus, à moitié endormis sous le soleil, nous serions tous semblables et égaux ? Hélas, non.

La sociologue Jennifer Bidet (CNRS), qui est par ailleurs l'auteur, avec le dessinateur Singeon, de *Vacances au bled* (Casterman, 168 p., 12 €), le montre bien dans son article « "Bledards" et "immigrés" sur les plages algériennes » (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 2017). Au menu de son enquête, une plage privée, attenante à un village de vacances, sur la côte algérienne. Sur cette plage, deux groupes contrastés cohabitent et se font face. Ceux que les Algériens appellent « les immigrés », principalement des jeunes hommes et jeunes femmes, français, descendants d'immigrés, qui reviennent pour les vacances au pays de leurs parents. Et ceux que les immigrés appellent « les bledards », mais qui sont ici des membres des classes supérieures algériennes, entrepreneurs ou proches de l'élite politique, suffisamment riches pour accéder à ce village.

Rencontre de deux groupes

C'est donc la rencontre de deux groupes, mais aussi de deux formes de hiérarchies sociales et nationales. Les premiers sont, en France, en bas de l'échelle sociale : enfants de classes populaires, résidents des quartiers d'habitat social, ayant fait relativement peu d'études. Mais en Algérie, par comparaison avec le niveau de vie local, ils se retrouvent un peu plus riches, et peuvent se payer ces plages privées, réservées aux groupes les plus riches de la société algérienne.

Pour ces jeunes immigrés, la plage privée est vécue comme un « *desserrement temporaire des rapports de domination vécus en France* » : pas de contrôle au faciès, un espace de relative liberté financière. Les Algériens aisés qui fréquentent ces plages ne voient pas les choses du même œil. Les « immigrés » leur apparaissent vulgaires, bruyants. Ils sont critiqués pour leurs dépenses voyantes mais aussi pour leur pingrerie. Pour les « bledards », l'accès à la plage privée est signe de réussite sociale, preuve de leur statut élevé. Les prétentions de ces jeunes (vus comme pauvres et de basse extraction) leur sont alors insupportables. Leur simple présence menace ce statut.

Des petites différences de comportement deviennent alors très significatives. Pour les « immigrés », il faut revenir bronzé de vacances : « *Le bronzage est utilisé comme un marqueur de la qualité des vacances, démontrant que les séjours au bled ne se limitent pas à des fêtes de famille* », écrit Jennifer Bidet dans son article. D'où l'usage de crèmes, de la position couchée et des maillots de bain. Les Algériens et Algériennes aisés, au contraire, recherchent un hâle léger : les femmes apprécient les parasols et se mettent en maillot moins fréquemment. Elles n'ont pas besoin de prouver l'accès au soleil. « *L'exhibition des corps sur la plage exigée par la pratique intensive du bronzage contraste avec la réserve adoptée sur le sable des jeunes femmes de "bonne famille"* », poursuit la sociologue.

Ces deux groupes se fréquentent alors très peu. Sous la plume de Jennifer Bidet, les « immigrés » ignorent le mépris dont ils sont l'objet. Ils interprètent avec décalage les comportements des « bledards ». Ces derniers, comme il est fréquent au sommet de la hiérarchie sociale algérienne, parlent français, signe de cosmopolitisme et d'appartenance à l'élite. Mais les « immigrés » (plus francophones qu'arabisants) y voient du mimétisme : « *Ils se font passer pour des immigrés* », précise à la sociologue un de ses interlocuteurs.

Sous la plage, les pavés. Sous le farniente, la permanence des structures sociales. ■

Baptiste Coulmont
Sociologue et maître de conférences à l'université Paris-VIII (<http://coulmont.com>)

Le déremboursement des médicaments contre Alzheimer, un pas vers de meilleurs soins

TRIBUNE - Pour le généraliste Luc Perino, les laboratoires ont imposé tests diagnostiques et traitements inefficaces au détriment de l'expertise des cliniciens de terrain

La controverse qui agite le milieu médical depuis une dizaine d'années autour du traitement pharmacologique de la maladie d'Alzheimer va-t-elle se terminer avec le déremboursement annoncé par le ministère de la santé ? Assurément non, car cette controverse est le reflet très précis des évolutions de la recherche biomédicale et du soin.

Les maladies dont le diagnostic est exclusivement clinique et dont le traitement est exclusivement non médicamenteux ne semblent plus trouver leur place dans notre paysage médical. L'idée même de ces deux exclusivités est incongrue pour tous les acteurs : patients et leurs proches, médecins, institutions et industriels. La technologie des examens complémentaires constitue un label de qualité. Cette estampille paraclinique rassure les patients sur l'irréversibilité de leur prise en charge. Elle confirme le spécialiste dans son expertise. Les assureurs publics et privés pensent qu'elle les protège contre les abus. Faute de pouvoir circonscrire la maladie, le ministère l'utilise pour montrer les progrès de la recherche.

Enfin et surtout, devant l'extrême difficulté de faire la preuve d'efficacité clinique pour une maladie à évolution lente et irréversible, les industriels recherchent des critères intermédiaires dans le but de faire valider des preuves indirectes. Prouver que l'on diminue la protéine tau dans le liquide céphalorachidien ou les β -amyloïdes dans une biopsie cérébrale équivaut à montrer la diminution de volume d'une tumeur à l'IRM. Ces critères secondaires ne don-

nent aucune indication sur le gain de quantité-qualité de vie, mais ils rassurent provisoirement les patients, les médecins et le ministère, et ils soulignent l'effort de recherche.

La nécessité de prolonger la recherche est d'ailleurs l'argument essentiel qu'opposent les spécialistes, les industriels et les associations de patients au déremboursement des médicaments. Il faut évidemment continuer les recherches, même sur des maladies étroitement liées à la sénescence. Cependant, cette quête de gains infimes de quantité-qualité de vie n'a pas à être financée par la solidarité nationale qui a bien mieux à faire avec son budget, hélas limité. Les associations de patients qui s'opposent au déremboursement ne servent pas la cause des patients, car dans toutes les pathologies où le soin de proximité, l'entraînement cognitif, l'exercice physique et les règles élémentaires d'hygiène de vie ont un effet préventif et curatif démontré, le fait de prescrire un médicament, placebo ou non, diminue de facto les autres modes d'assistance.

Le soin de proximité peut faire des miracles : l'espérance de vie des trisomiques 21 est passée de 20 à 65 ans, alors qu'il n'existe ni médicament spécifique ni thérapie génique de cette maladie. Dans le cas de la maladie d'Alzheimer, il faut rajouter les effets indésirables des médicaments qui ne sont pas correctement relatés par les patients en raison de leur déficit cognitif.

Très souvent, ces associations de patients sont de dociles relais de l'industrie pharmaceutique dont elles reçoivent des financements directs ou indi-

LE DOGME DE LA PRÉCOCITÉ DU DIAGNOSTIC EST LE MEILLEUR ARGUMENTAIRE POUR VENDRE DES TESTS ET DES MÉDICAMENTS PRÉVENTIFS

rects. Tous ces amalgames brouillons basés sur la sensiblerie, la démagogie et les impératifs de recherche ne servent certainement pas la cause des patients.

Saluons ce déremboursement comme un petit pas vers une meilleure prise en charge globale de ce fléau. Mais nous avons la conviction qu'il ne modifiera rien les controverses autour de cette maladie pour une autre raison encore plus insidieuse que celles précédemment évoquées. Nommons-la « dogme de la précocité ». La précocité du diagnostic a été érigée en dogme dans les messages médiatiques et académiques. Ce dogme est le meilleur argumentaire pour vendre des tests diagnostiques et des médicaments préventifs, quelle que soit la qualité ou la médiocrité des preuves à venir. Le fait que ce dogme concerne aussi la maladie d'Alzheimer montre le mépris qui entoure les cliniciens de terrain. Qui mieux que lui est apte à noter les premiers signes de déficit cognitif ou à recueillir les plaintes des proches ? Qui mieux que lui sait que

certains mots diagnostiques ne sont à prononcer ni trop tôt ni trop tard, car leur insertion optimale dans la chronologie du drame est un des éléments de la thérapeutique ? Qui mieux que lui a compris que le moment du diagnostic importait peu puisque les mesures préventives sont exactement les mêmes que les curatives ? C'est encore lui qui a le premier constaté l'effet délétère des médicaments sur la prise en charge, mais il a dû se taire en attendant que les spécialistes et les lobbies aient épuisé tous leurs arguments.

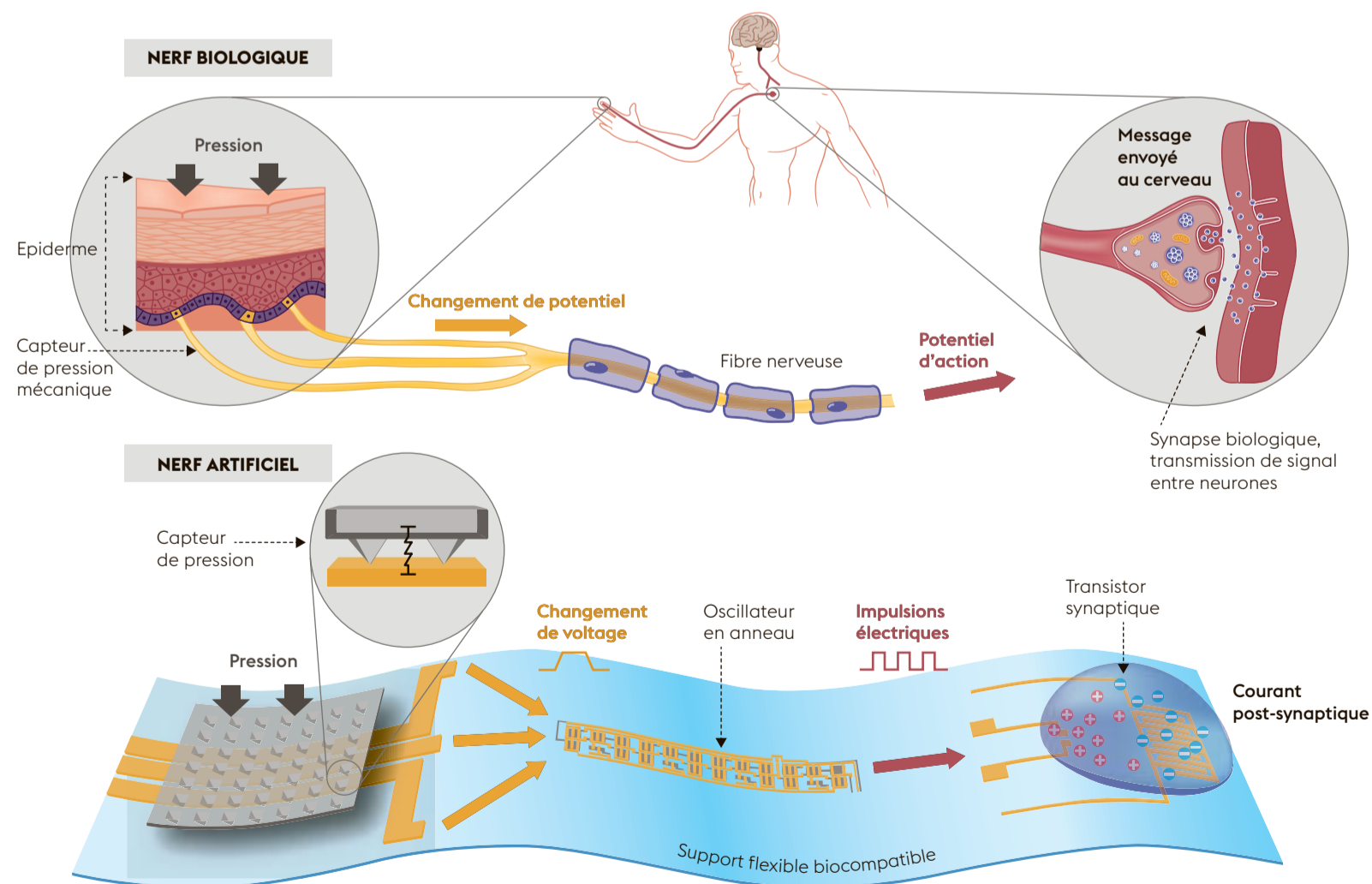
Le silence résigné est d'ailleurs le meilleur choix de survie pour les cliniciens puisque les patients et leurs proches sont eux-mêmes soumis au dogme de la précocité. Et quand l'un d'eux, comme je le fais ici, essaie de briser cette résignation, il doit prendre d'infinies précautions avec le dogme pour ne pas être marginalisé.

Le marché du déclin cognitif est si faramineux que les industriels ne cesseront jamais d'en chercher des marqueurs biologiques et génétiques. Je suis favorable à cette recherche qui peut améliorer notre connaissance sur les processus de la neurodégénérescence, mais ayons la sagesse d'accepter que seuls les cliniciens et soignants de proximité peuvent en atténuer modestement les effets. En réalité, la controverse autour de la maladie d'Alzheimer ne pourrait cesser qu'avec la disparition totale des cliniciens de terrain. Cela est en bonne voie... ■

¶ **Luc Perino**, médecin généraliste, écrivain, auteur du blog « Pour raisons de santé »

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

UN NERF ARTIFICIEL POUR MIMER LE TOUCHER



INFOGRAPHIE : AUDREY LAGADEC, PHILIPPE DA SILVA

SOURCES : YEONGIN KIM ET AL., SCIENCE

Mettez la main un instant dans un seau à glace, et vous aurez une idée de l'importance de vos capteurs tactiles pour bien réaliser un mouvement. Ce sens fait souvent défaut aux robots et aux prothèses commandées par la pensée

— qui nécessitent de regarder l'objet manipulé. Mais un système sensoriel artificiel, capable de transformer une pression mécanique en un signal électrique interprétable par un être vivant, pourrait offrir une solution à ce pro-

blème. Proposé par l'équipe de Zhenan Bao (Stanford, Californie), ce nerf artificiel comprend un capteur de pression, couplé à un circuit électrique et à l'équivalent d'une synapse capable d'envoyer un signal similaire à celui transmis vers

le cerveau au niveau de la moelle épinière. L'ensemble est biocompatible, et l'équipe américaine s'est assurée de son bon fonctionnement en le branchant sur... la patte d'un grillon. ■

HERVÉ MORIN

« Ce qui rapproche l'artiste du scientifique, c'est la capacité à voir l'invisible »

ENTRETIEN - Le metteur en scène Jean-François Peyret et le neurobiologiste Alain Prochiantz créent ensemble des spectacles autour de la science. Le dernier en date porte sur Frankenstein

Jean-François Peyret est metteur en scène de théâtre. Alain Prochiantz, neurobiologiste, est l'administrateur du Collège de France, où il est aussi professeur. Depuis plus de quinze ans, ils créent ensemble des spectacles autour de la science, du vivant et de l'artificiel. Ils ont copublié deux ouvrages, *La Génisse et le Pythagoricien* (Odile Jacob, 2002) et *Les Variations Darwin* (Odile Jacob, 2005). Jusqu'au 13 juin, un nouveau spectacle de Jean-François Peyret, *La Fabrique des monstres*, se joue au théâtre MC93, à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Il s'inspire du roman de Mary Shelley *Frankenstein ou le Prométhée moderne* (1818). Entretien croisé avec deux esprits iconoclastes et féconds.

Quelle lecture faites-vous du roman de Mary Shelley, « Frankenstein ou le Prométhée moderne » ?

Jean-François Peyret : Tout le monde pense connaître la créature du docteur Frankenstein, avec l'image de Boris Karloff, boîte crânienne monstrueuse, cicatrices et électrodes – une brute épaisse. Mais, dans le livre de Mary Shelley, le monstre apparaît doté d'un cerveau aux étonnantes capacités d'apprentissage. Il part de rien et devient capable de lire des philosophes, de s'interroger sur son identité. La créature de cinéma effraie. Mais, dans le livre, elle inspire une relation très ambivalente, entre empathie et répulsion. Le monstre devient un assassin ; mais aussi bien injuste lui a été faite, son créateur l'a abandonné ! Alors qui est le monstre : la créature, son créateur ou même le capitaine Walton, le savant-aventurier ? Mary Shelley a écrit un grand livre tragique.

Alain Prochiantz : Ce qui m'a frappé, c'est la beauté du style et la présence grandiose de la nature. Aussi la façon dont Victor passe des divagations de l'alchimie à l'apprentissage de la chimie. Il parvient ainsi à assembler des morceaux de cadavres, aux chairs encore vivantes, pour créer le monstre. La structure chimique des bases de l'ADN sera découverte en 1868, par Friedrich Miescher.

J.-F. P. : Cette révolution de la chimie, au XIX^e siècle, a été aussi une révolution culturelle. Pour le poète John Keats, elle allait désenchanter le monde. Pour Samuel Coleridge, elle allait offrir des réservoirs de métaphores et ouvrait « The Age of Wonder », l'époque de l'émerveillement ! Mais, ce qui est incroyable, c'est l'histoire de la genèse du roman. Il a directement été inspiré à Mary par une conversation sur la chimie et l'électricité, avec Lord Byron et son mari. Frankenstein, ou comment la science déclenche, invente un imaginaire littéraire.

D'où vient, Jean-François Peyret, votre intérêt pour la science comme objet de théâtre ?

J.-F. P. : C'est d'abord un goût littéraire. Il me vient de la lecture précoce de *L'Homme sans qualités* (1930-1932), de Robert Musil. Cet écrivain autrichien avait abandonné une carrière d'ingénieur pour l'écriture. Ce qui m'intéresse chez lui, c'est, disons, la science comme hygiène des lettres. Ce que j'apprécie dans la science, c'est sa manière de « claquer la gueule » aux grands mots. Elle est à l'origine des « trois vexations » de l'humanité. Ce sont les trois blessures narcissiques infligées à l'orgueil humain, selon Freud, par trois grandes découvertes : les travaux de Copernic sur l'héliocentrisme (la Terre n'est plus au centre de l'Univers) ; la théorie de l'évolution de Darwin (l'homme partage un ancêtre commun avec le singe) ; et la découverte de l'inconscient... par Freud lui-même (l'homme est gouverné, à son insu, par son inconscient). Je remplacerais volontiers cette troisième vexation par une autre : celle que nous infligent les machines – avec l'ordinateur inventé par Turing.

Pour vous, Alain Prochiantz, quel est le sens de cette recherche théâtrale ?

A. P. : Ce n'est pas la quête d'un « supplément d'âme » d'ordre purement esthétique ou culturel. C'est la conviction que ce travail nourrit la science. Je me trouve contraint de travailler des textes que je n'aurais pas pris le temps de lire. En 1987, par exemple, j'ai lu Claude Bernard et, si les organismes me sont très tôt apparus comme « en embryogenèse silencieuse », ce qui ouvre sur des conceptions nouvelles en physiologie, cela me vient de cette lecture. Plus récemment, celle de Turing m'a fait comprendre des aspects théoriques importants de mon propre travail sur les « morphogènes », ces molécules qui gouver-



Jean-François Peyret (à gauche) et Alain Prochiantz au Collège de France, à Paris, le 7 juin. THIBAULT STIPAL POUR « LE MONDE »

nent l'architecture du vivant. Je n'aurais jamais lu Turing si Jean-François ne m'avait mis au défi de le faire. Fréquenter les grands savants est toujours profitable, un profit scientifique concret, pas seulement culturel.

Racontez-nous votre travail sur votre pièce « Ex vivo/In vitro », donnée en 2011...

J.-F. P. : Puisque nous abordions la procréation médicale assistée (PMA) et ses enjeux, certains se sont dit : « Enfin un sujet sociétal ! » Pour cette pièce, notre démarche était bien plus délibérée que sur *La Génisse et le Pythagoricien*, où j'ignorais qu'Ovide nous mènerait à la question des prions, ces molécules qui ont partie liée avec une métamorphose du vivant. Là il s'agissait d'aborder le conflit des Eglises et de la science autour du vivant. Mais c'était davantage une réflexion sur « qu'est-ce que le vivant ? » qu'un message sur la manière de faire aujourd'hui des enfants.

C'est vrai qu'à voir le désarroi dans lequel nous plonge l'intrusion de la technique dans la reproduction, une des dernières aires de jeu où la nature était souveraine, à prendre, si possible, la mesure du trouble dans la filiation qu'elle provoque, on sent que l'heure est grave. Avec cette artificialisation du vivant, comment-on un crime contre l'espèce humaine ? L'humanité joue-t-elle sa survie ? Impossible de trancher : le dilemme est tragique. Mais le théâtre a toujours eu le génie de faire du tragique un plaisir. « *Amusons-nous pendant que le pape et notre législateur ont le dos tourné et proménonons-nous dans les lois pendant que le Comité d'éthique n'y est pas* », écrivais-je alors. Ils y sont aujourd'hui !

Que répondez-vous à ceux qui vous reprochent de faire un théâtre élitiste ?

J.-F. P. : Élitaire plutôt, dans la mesure où tout art appartient à ceux qui l'ont élu. Je ne parle pas ici des conditions sociologiques de cette élection. Mais la science, elle, est l'affaire du peuple, pour le meilleur et pour le pire. Elle nous concerne tous, même si personne – pas même les scientifiques – n'a de vision surplombante. Nous avons un rapport ambivalent et tragique avec la science ; on la craint et on en attend beaucoup. Mais nos spectacles ne sont pas là pour défendre une opinion ni pour délivrer un message. Ils ne transmettent pas un savoir scientifique. Ils essaient de faire appel à une imagination collective. En cela ils sont ouverts à tous – et pas élitistes.

A. P. : C'est le théâtre d'une science poétiquement modifiée.

J.-F. P. : Il ne met pas non plus la science sur un piédestal. Quand je lis un discours scientifique, je ressens parfois, c'est vrai, une forme de frustration enragée de ne pas comprendre. Il y a peut-être parfois, de ma part, une raillerie qui s'apparente à celle du dominé, face à l'emprise qu'exerce la science sur nous et sur notre monde, qu'elle transforme si vite.

Le scientifique éprouve-t-il aussi ce sentiment d'ignorance ?

A. P. : Même un scientifique a du mal à comprendre comment il trouve ! S'acharner sur une question nouvelle, être pris, littéralement, par cette question, c'est rester longtemps dans le noir. Et, quand une lumière arrive, un doute persiste. Cette incertitude, c'est la difficulté et c'est le charme de ce métier.

Ce qui m'a le plus ému, dans la lecture de Darwin, c'est sa correspondance. Darwin est à l'origine de la seule théorie générale en biologie, qui propose un mécanisme évolutif révolutionnaire. Il est dans le doute permanent. Dans une lettre au géologue Charles Lyell, il confie qu'il a craint d'avoir passé sa vie sur une chimère... Lecture émouvante et reconfortante : même les plus grands restent dans l'anxiété de ce qu'ils ont peut-être découvert. La science, on l'oublie trop, est faite par des êtres humains, des sujets de la science.

J.-F. P. : C'est intéressant de voir ce que la pensée fait au corps. Et les conséquences de la théorie de l'évolution sur l'estomac de Darwin : un ulcère.

Qu'est-ce qui rapproche l'artiste et le scientifique, dans leur quête ?

J.-F. P. : Ovide et Darwin sont des inventeurs de formes. Le poète et le scientifique se rejoignent dans leur façon de réinventer un regard sur les choses, de convoquer leur imagination. Quand on a lu Ovide, on ne regarde plus une génisse de la même façon. Quand on a lu Darwin, on regarde les singes d'une autre façon. Et quand on a lu Galilée, on voit le ciel autrement. C'est un grand service qu'ils nous rendent, de « refaire » notre regard sur le monde !

Ce qui rapproche l'artiste et le scientifique, c'est une part de folie. Et ce qui m'intéresse, dans mon théâtre, c'est ce moment où l'on cherche, c'est cette prise de risque, ce geste.

A. P. : Ce qui rapproche l'artiste du scientifique, c'est sans doute cette capacité à saisir ce qui est au-delà de l'image, à rechercher l'invisible derrière le visible. Une sorte de traversée du miroir. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FLORENCE ROSIER



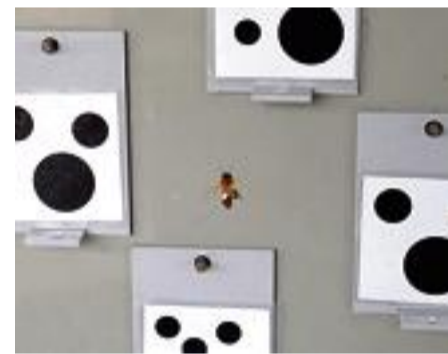
ZOOLOGIE

Les abeilles, maîtresses du zéro

Qui a inventé le zéro ? Les Chinois au V^e siècle avant J.-C., les Babyloniens ou les Grecs au siècle suivant ? Ou plutôt les Indiens, bien plus tard, au VII^e siècle de l'ère chrétienne ? Tout dépend évidemment de ce que l'on demande au fameux zéro : servir de simple marqueur du rien – qui devient donc quelque chose – ou prendre une vraie valeur quantitative – le nombre nul –, avec sa place dans la théorie et ses règles de calcul. Ce qui n'empêche pas la querelle d'héritage de rebondir périodiquement. Les fiertés nationales risquent pourtant de se trouver contrariées par un minuscule outsider. Dans la revue *Science*, une équipe franco-australienne vient en effet d'annoncer que l'abeille maîtrisait le zéro, et cela vraisemblablement depuis quelques millénaires.

Soyons sérieux : il ne s'agit pas là d'une compréhension mathématique du concept. Du reste, les mathématiciens que nous avons contactés s'avouent assez peu intéressés par la découverte. Mais pour les éthologues et les neuroscientifiques, en revanche, elle est majeure. Les chercheurs de la RMIT University de Melbourne et du Centre de recherche sur la cognition animale (CRCA) de Toulouse ont montré que, pour les abeilles, il existait une quantité entière inférieure à 1 et que celle-ci était bien associée à un ensemble vide.

Pour aboutir à ce résultat, ils ont d'abord entraîné des abeilles à maîtriser les notions de « plus que » ou « moins que ». Pour ce second concept, les insectes se voyaient présenter des feuilles de papier blanches avec



SCARLETT HOWARD

quatre ou deux ronds (ou carrés) noirs. Les feuilles à deux ronds étaient recouvertes d'une solution sucrée. L'opération était répétée avec deux et cinq ronds, trois et cinq, etc., en associant toujours une récompense à la plus petite quantité. Et les abeilles apprennent. « *Nous avons pris soin d'éviter tous les biais* », souligne Aurore Avarguès-Weber, chercheuse (CNRS) en éthologie cognitive. Ainsi les quatre ronds d'une page occupaient-ils la même surface que les deux ronds de l'autre, afin de ne pas paraître récompenser une moindre occupation de la feuille.

Les chercheurs ont alors intégré dans les options une feuille blanche. Et c'est cette dernière que les butineuses entraînées au « moins que » ont choisie. « *On l'espérait, mais ce fut une surprise* », confie Aurore Avarguès-Weber. *Les abeilles avaient toujours vu des feuilles avec des points. Une feuille blanche, ça pouvait leur sembler sans intérêt, ou même aversif. Eh bien non.* »

Restait une interrogation. Cette feuille blanche représentait-elle le nombre le plus petit ou simplement le « rien » contre « quelque chose » ? En d'autres termes, les abeilles savaient-elles compter en descendant de cinq jusqu'à zéro ou juste distinguer le vide du reste ? La réponse est venue en opposant à la feuille blanche un, deux... jusqu'à cinq ronds. Plus le nombre de ronds était important, mieux les abeilles parvenaient à choisir. « *La preuve que zéro est bien pour elles une quantité* », insiste la chercheuse toulousaine.

Avec ce résultat, l'abeille, dont on savait déjà qu'elle pouvait « compter » jusqu'à cinq, intègre le club très fermé des animaux qui « possèdent » le zéro. Avant elle, les chimpanzés, les singes rhésus et Alex, un fameux perroquet gris du Gabon, célèbre pour ses multiples exploits, accompagnaient les humains de plus de 4 ans dans cette société très privée : des cousins presque germains, si on les compare aux insectes, dont notre ancêtre commun remonte à quelque 500 millions d'années. « *Cela montre que le zéro n'est pas juste une géniale construction culturelle des humains*, conclut Aurore Avarguès-Weber, *mais qu'il existe un substrat biologique, présent chez les animaux, qui fait du zéro une véritable quantité : le nombre entier inférieur à 1.* » ■

NATHANIEL HERZBERG

Bruno Le Maire déroule son Pacte libéral pour les entreprises

► Lundi 18 juin, le conseil des ministres examinera le projet de loi pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte)

► Faciliter la vie des entrepreneurs à chaque étape-clé de la vie d'une entreprise, telle est l'ambition du ministre de l'économie

► Le texte vise à développer l'épargne salariale et modifier sensiblement le paysage de l'épargne-retraite

PAGES 2-3

Carrefour s'associe avec Google pour contrer Amazon

Le groupe ne veut pas être écarté du commerce commandé par la voix PAGE 4



Dans un magasin drive de Carrefour, à Lyon, le 6 avril. PHILIPPE DESMAZES/AFP

ÉNERGIE LA FLAMBÉE DES PRIX PÈSE SUR LE POUVOIR D'ACHAT

La hausse des carburants et du gaz naturel va en partie effacer les hausses de salaires, notamment celles qui sont liées à la baisse des cotisations maladie et chômage de janvier et octobre 2018

PAGE 5

AFRIQUE LES PME TENTÉES PAR L'AVENTURE IVOIRIENNE

La locomotive de l'Afrique de l'Ouest, et ses 8% de croissance par an, attire les convoitises des entreprises tricolores qui tentent de regagner le terrain perdu

PAGE 4

PERTES & PROFITS | DAIMLER-AUDI

« DAS AUTO » ET SES VIEUX DÉMONS

Il y a quelque chose de rouillé au royaume de l'automobile de luxe. « Das Auto », l'âme de l'Allemagne industrielle, première locomotive de son économie, ne parvient pas à s'extraire définitivement du scandale des moteurs diesel. Lundi 11 juin, le ministère allemand des transports a ordonné le rappel immédiat de 774 000 véhicules Mercedes en Europe. Depuis plusieurs mois, les autorités du pays tournent autour de la marque à l'étoile. Elle aussi est désormais accusée d'avoir installé sur ses grosses berlines des petits logiciels permettant de changer le régime moteur et les émissions au moment du passage des tests antipollution.

Le rouleau compresseur judiciaire, désormais lancé, ne s'arrête pas là. Il s'intéresse aussi de près à Audi, la filiale de luxe de Volkswagen. Le domicile du patron de la marque, Rupert Stadler, a été perquisitionné. Il est lui-même soupçonné de fraude et de publicité mensongère, et de premiers rappels de voiture ont été demandés la semaine dernière. En février, les fonctionnaires allemands avaient déjà investi le siège d'Audi et de l'une de ses usines. Quant à la maison mère VW, après avoir payé 25 milliards de dollars (plus de 21 milliards d'euros) en rappels et amendes, essentiellement aux États-Unis, elle n'est toujours pas sortie de cette mauvaise passe. Après avoir changé deux fois de patron en trois ans, l'actuel, Herbert Diess, est lui aussi sous le coup d'investigations.

Et comme si cela ne suffisait pas, les belles carrosseries sombres « made in Germany » sont aussi dans le collimateur de Donald Trump. Elles sont devenues pour lui le symbole de l'insupportable domination

du commerce extérieur allemand, coupable de mettre au chômage le brave ouvrier de l'Indiana ou du Kentucky. Et qu'importe si les constructeurs ont multiplié les usines sur le territoire américain. Elles sont l'ennemi.

La facture du scandale

Depuis plus de vingt ans, l'Allemagne a construit sa puissance mondiale en grande partie sur ses exportations industrielles, dont le cœur reste l'automobile. Ses résultats sont aussi spectaculaires que la réputation de ses véhicules. Les optimistes noteront qu'aucune des affaires présentes n'a pour l'instant affecté les ventes de ses entreprises. Le profit de Volkswagen a presque doublé en 2017 à près de 4,3 milliards d'euros, en dépit de la colossale facture du scandale.

A long terme, la persistance de cette affaire, trois ans après sa révélation, témoigne cependant de la difficulté à réformer une institution aussi lourde. Chaque nouvelle annonce, comme celle touchant Audi, démontre l'enracinement de telles pratiques illégales au cœur de la machine et le secret qui les entoure. La firme coche pourtant toutes les cases de la gouvernance idéale. A son conseil de surveillance se retrouvent trois actionnaires de long terme comme la France rêverait d'en équiper toutes ses entreprises : les syndicats, l'Etat (le land de Basse-Saxe) et la famille (Porsche). Trois piliers indispensables qui n'ont rien vu ni rien empêché. Tout allait trop bien. C'est toujours par l'arrogance et l'aveuglement que les ennuis commencent. ■

PHILIPPE ESCANDE

TRANSFORMATIONS | CHRONIQUE PAR NICOLAS COLIN

En finir avec la financiarisation

Il faut se rendre à l'évidence : la baisse de l'impôt sur les sociétés votée en décembre 2017 par le Congrès américain ne bénéficiera pas aux travailleurs. L'argent « rendu » aux entreprises a été transféré aux actionnaires sous la forme de dividendes ou de rachats d'actions. Malgré la crise de 2008 et le ras-le-bol exprimé depuis par les électeurs américains, le rapport de force entre actionnaires et salariés n'est pas près d'être renversé.

Rana Foroohar, journaliste au *Financial Times* et à *CNN*, s'est imposée depuis 2016 comme l'une des meilleures analystes critiques de la financiarisation. Comme elle l'explique dans son livre *Makers and Takers: The Rise of Finance and the Fall of American Business* (Crown Business, 2016, non traduit), l'économie se divise en deux. D'un côté, il y a les « makers », qui produisent des biens et des services utiles. De l'autre, les « takers » : tous ceux qui, sous prétexte de financer les « makers », se servent au passage et finissent par concentrer dans leurs mains l'essentiel de la valeur créée dans l'économie.

Foroohar décortique les mécanismes qui ont abouti à ce déséquilibre. Elle rappelle que pour les financiers traditionnels, l'intérêt de l'entreprise coïncide avec celui des actionnaires. L'optimisation de certains ratios financiers devient donc un impératif, non sans certaines dérives.

La rentabilité des actifs, par exemple, peut être améliorée en augmentant les bénéfices (c'est difficile), mais aussi en diminuant le volume des actifs immobilisés (c'est beaucoup plus facile). Focalisés sur cet indicateur, les dirigeants d'entreprise choisissent souvent la facilité et renoncent à investir. Et ne sachant plus que faire de leurs capitaux, ils distribuent toujours plus d'argent à leurs actionnaires.

Toute l'économie a fini par succomber aux charmes de la financiarisation. Par exemple, les constructeurs automobiles ou les grands distributeurs, qui gagnent moins d'argent sur leur cœur de métier, se diversifient dans des produits financiers comme le crédit automobile ou les cartes de crédit. Si une entreprise comme GE a failli être emportée par la

crise de 2008, c'est parce que son activité financière (GE Capital) était devenue hypertrophiée au point de dévorer l'entreprise de l'intérieur. Il a fallu s'en séparer pour que GE puisse repartir du bon pied.

Hâter la transition numérique

Ce qui complique les choses, c'est que la financiarisation n'enrichit pas seulement quelques privilégiés. Elle bénéficie aussi aux épargnants, à qui elle promet des rendements plus élevés, et aux emprunteurs, à qui elle donne accès à du crédit abondant et pas cher. Depuis les années 1990, les ménages ont tant bien que mal maintenu leur train de vie en s'endettant. Et les dirigeants politiques ont apprécié que la financiarisation apporte à l'économie un supplément de croissance.

Depuis 2008, cette mécanique s'est enrayée. La financiarisation a permis, un temps, de compenser l'essoufflement de l'économie fordiste du XX^e siècle. A présent, elle ne fait plus qu'occuper un vide : celui créé par notre manque d'imagination. C'est parce qu'ils sont paralysés par les obs-

taclés à l'innovation que les « makers » n'arrivent pas à investir, et que les « takers » continuent d'acaparer toute la richesse.

Pour dépasser la financiarisation, il est donc urgent de hâter la transition numérique. La finance doit servir à autre chose qu'à gonfler les dividendes ou à spéculer sur le marché immobilier. Il nous faut apprendre à financer les nouveaux « makers » tout en les armant mieux dans leur rapport de force avec les « takers ».

Nous l'avons fait après le krach de 1929 en mettant en place des institutions nouvelles pour l'économie fordiste naissante : une protection sociale renforcée, un système financier régulé, des syndicats puissants, des réglementations sectorielles adaptées. Il est temps, dix ans après la crise de 2008, de faire de même pour l'économie numérique. ■

Nicolas Colin est cotitulaire de la chaire Technology, Governance and Institutional Innovation à l'École d'affaires publiques de Sciences Po Paris et associé fondateur de la société d'investissement The Family



Le Monde

HORS-SÉRIE

68
LES JOURS QUI
ÉBRANLÈRENT
LA FRANCE

68

LES JOURS QUI ÉBRANLÈRENT LA FRANCE

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 8,50 €
Chez votre marchand de journaux
et sur lemond.fr/boutique

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Le projet de loi Pacte sur la rampe de lancement

Le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, porté par Bruno Le Maire, sera présenté le 18 juin en conseil des ministres



Bruno Le Maire, le ministre de l'économie, à l'Élysée, le 30 mai.

LUDOVIC MARIN/AFP

Il aura fallu deux mois, jour pour jour. Initialement prévu pour être présenté en conseil des ministres le 18 avril, le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte) devrait être soumis au gouvernement lundi 18 juin. Entre-temps, il aura été décalé, puis reprogrammé... six fois. Un accouchement dans la douleur pour un texte que le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, défend bec et ongles depuis l'automne.

Censé faciliter la croissance des entreprises pour «renouer avec l'esprit de conquête économique», le projet de loi, dont *Le Monde* s'est procuré une version, vise à les doter «de capitaux et d'actionnaires de long terme», mais aussi à «mieux associer les salariés aux fruits de la croissance», à travers une refonte des mécanismes de

participation, d'intéressement, d'épargne salariale ou d'actionariat salarié. Une ligne de crête entre les orientations libérales et – plus rarement – sociales de l'exécutif que M. Le Maire devrait continuer à défendre jusqu'au bout : selon nos informations, le ministre a prévu de «vendre» une dernière fois son plan dans un discours le 18 juin au matin, quelques heures avant le conseil des ministres.

«Après un budget 2018 qui posait un cadre favorable à l'investissement productif, la loi Pacte signe l'acte II du changement fiscal pour les entreprises», vante Laurent Saint-Martin, député LRM du Val-de-Marne et vice-président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Que ce projet de loi hétéroclite de 71 articles demeure difficile à résumer par une mesure phare – et donc délicat à

porter politiquement – n'est selon lui pas un problème. «Regardez la loi Macron [d'août 2015] : il n'y avait pas non plus une seule grande mesure !», défend le parlementaire.

Plus que tout autre texte de ce début de quinquennat, Pacte aura peiné à s'imposer à l'agenda d'un gouvernement lancé dans des réformes tous azimuts. C'est d'ailleurs le principal argument donné, de Matignon à Bercy, pour justifier ces retards à l'allumage : l'«embouteillage législatif» du printemps. Pacte avait pourtant été minutieusement orchestré par Bercy : dès l'automne 2017, une vaste consultation avait rassemblé chefs d'entreprise, partenaires sociaux et parlementaires. Sans compter un rapport détaillé sur l'objet social de l'entreprise, remis par le patron de Michelin, Jean-Dominique Senard, et l'ancienne secrétaire générale de la CFDT désormais présidente de Vigeo Eiris, Nicole Notat, en mars.

De multiples reports

Au final, le texte fait surtout la part belle aux entreprises, alors que le mécontentement monte sur la question du pouvoir d'achat des ménages. La suppression des obligations passé le seuil des 20 salariés, les facilités accordées aux artisans et micro-entrepreneurs ou l'introduction d'un guichet unique électronique pour les démarches administratives ont été sa-

Une ligne de crête entre les orientations libérales et – plus rarement – sociales de l'exécutif

luées par la Confédération des petites et moyennes entreprises. L'organisation, de même que le Medef, regrette toutefois que l'élargissement du «pacte Dutreil» pour faciliter les transmissions ne soit pas évoqué en l'état.

Des craintes subsistent aussi sur les conséquences juridiques de l'inscription dans le code civil d'une gestion des sociétés «dans l'intérêt social, en considération des enjeux sociaux et environnementaux». La loi pourrait également ouvrir la voie à la création d'«entreprises à mission» pour que les sociétés ne soient «guidées par une seule "raison d'avoir", mais également par une "raison d'être"».

Contrairement à la réforme constitutionnelle ou à celle de l'assurance-chômage, le projet n'a jamais fait partie des promesses de campagne d'Emmanuel Macron. Tout juste le candidat d'En marche ! avait-il prôné un renforcement de la présence des adminis-

trateurs salariés dans les conseils d'administration. A cet égard, le rapport Senard-Notat, qui proposait jusqu'à trois salariés dans les conseils d'administration de plus de douze personnes, n'a pas été entièrement suivi : seul le passage d'un à deux salariés pour les conseils de plus de huit administrateurs a été retenu dans le Pacte.

Si le texte comprend une série de mesures pour «libérer les entreprises», le chef de l'Etat a fait inclure dans ce véhicule législatif hybride la possibilité d'expérimenter sur des voies consacrées au transport public la circulation de voitures autonomes. Très attendu, le lancement du programme de privatisation du quinquennat ne figure pas dans la version incomplète transmise officiellement aux partenaires sociaux le 7 juin. On ignore encore s'il sera développé dans les douze articles manquant à l'appel.

Or, c'est justement ce point qui a scellé le destin chaotique du projet de loi. En avril, alors que le climat social se tendait sur fond de grève à la SNCF ou chez Air France, l'exécutif a préféré se laisser du temps avant de donner le coup d'envoi à l'ouverture du capital d'ADP (ex-Aéroports de Paris) ou de la Française des jeux. Lundi 11 juin au soir, on rappelait encore, à Bercy, qu'il fallait «attendre le milieu de semaine» – et les derniers arbitrages de l'Élysée – pour savoir si le sujet figurerait, ou non, dans Pacte.

Une chose semble acquise : compte tenu d'un calendrier parlementaire ultra-serré, le projet de loi ne pourra pas être discuté avant la trêve estivale. Il devrait être examiné en commission spéciale, puis dans l'Hémicycle en septembre, juste avant le marathon budgétaire. Un calendrier au chaussepied qui conserve une certaine logique : les deux textes sont liés, un certain nombre de mesures issues de Pacte devant figurer dans le projet de loi de finance 2019, compte tenu de leur caractère fiscal. Les simplifications annoncées dans la loi risquent, en outre, de coûter cher à l'Etat et devront sans doute être compensées par des coupes ici et là. Les mesures concernant l'intéressement et la participation devraient figurer aussi dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale voté fin 2018, indique Bercy. Pour la suppression des seuils, ce n'est pas encore arrêté.

A Bercy, depuis le début, on tente de faire contre mauvaise fortune bon cœur. «La ligne rouge, c'est que le texte soit adopté fin 2018, pour pouvoir avoir les dispositions sur l'intéressement, la participation et la suppression des seuils dès 2019», avertissait l'entourage de M. Le Maire en mai, à la veille d'un énième report. Si le ministre obtient gain de cause sur le calendrier, il aura tenu son pari. ■

ÉLISE BARTHET
ET AUDREY TONNELIER

Les privatisations, toujours en attente

Dans le projet de loi Pacte manquent toujours à l'appel les articles 42 à 52, qui devraient être dévolus à la privatisation de plusieurs sociétés publiques. Ils devraient autoriser le gouvernement à mettre sur le marché Groupe ADP (ex-Aéroports de Paris), la Française des Jeux (FDJ), détenus respectivement à 50,63% et 72% par l'Etat, et davantage d'actions d'Engie. Aujourd'hui, la puissance publique doit détenir au minimum un tiers des droits de vote de l'énergéticien. Le projet de loi devrait tracer le strict cadre de ces opérations. Selon *Les Echos*, les articles manquants sont étudiés depuis la semaine dernière par le Conseil d'Etat. Seront-ils définitivement intégrés dans la loi Pacte ? Le président Emmanuel Macron le décidera dans les jours qui viennent.

Un texte visant à simplifier l'activité des entrepreneurs

Création, développement ou disparition : le projet de loi s'intéresse aux moments-clés de la vie des petites et moyennes entreprises

Simplifier». Le mot revient vingtaine de fois, comme martelé, dans le projet de loi relatif à la croissance et à la transformation des entreprises (Pacte) auquel *Le Monde* a eu accès. Difficile pourtant de décrire une mesure phare dans ce texte, qui ramasse toutes les pistes égrenées au fil des mois par le gouvernement. En l'état, c'est «une somme de petits ruisseaux», résume-t-on au Medef. «Un texte un peu fourre-tout mais qui ne comporte pas de nouvelles obligations. C'est suffisamment rare pour être souligné», salue la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME).

Des seuils sociaux et fiscaux fixés à partir de 11, 50 et 250 salariés La principale avancée, et sans doute la plus notable aux yeux des syndicats patronaux, concerne la réforme des seuils d'effectifs à partir desquels les entreprises doi-

vent s'acquitter de certaines obligations. Dès qu'elles atteignent 20 salariés, elles sont par exemple tenues de cotiser au Fonds national d'aide au logement (FNAL). Cette limite de 20 personnes, honnie par le Medef et la CPME, devrait être supprimée dans la plupart des cas et les obligations attendues reportées sur les sociétés de plus de 50 personnes. D'autres seuils intermédiaires vont aussi disparaître. Ainsi, la mise en place d'un local syndical commun ou la communication aux actionnaires des rémunérations les plus élevées ne s'appliqueront plus aux entreprises de plus de 200 salariés mais à celles qui en comptent au moins 250. L'immatriculation obligatoire au répertoire des métiers, elle, vaudra désormais pour 11 salariés. La réforme est d'autant mieux accueillie par le patronat que le franchissement de ces seuils ne sera entériné qu'à la condition d'avoir été dépassé «pen-

dant cinq années civiles consécutives». Objectif : permettre aux structures de grandir. «Ce dispositif protégera les entreprises dont les effectifs fluctuent, fluidifiera la croissance des autres et lèvera des freins à l'embauche», assurent les rédacteurs du projet de loi.

Des mesures pour les micro-entrepreneurs et les artisans Conçue essentiellement pour faciliter la vie des petites et moyennes entreprises, Pacte se penche aussi sur le sort des artisans et des micro-entrepreneurs. Les deux groupes sont aujourd'hui contraints de suivre un stage de préparation à l'installation, d'une durée de trente heures, avant de pouvoir s'immatriculer au répertoire des métiers. Une formation express dont le coût «peut être rédhibitoire pour certains professionnels» et retarde parfois jusqu'à un mois le début de l'activité, estime le texte. Le stage ne sera donc plus obliga-

toire. Pas plus que l'ouverture d'un compte bancaire consacré à leur activité pour les micro-entrepreneurs réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 5 000 euros.

Un guichet unique en ligne Autre petit pas sur la voie de la simplification pour tous : la création, d'ici janvier 2021, d'un guichet unique électronique. Le chantier a déjà été plusieurs fois engagé afin d'aider les entrepreneurs dans leurs démarches, de leur création à leur disparition. En vain. Les sociétés dépendent toujours des centres de formalités des entreprises (CFE). On en dénombrait aujourd'hui 1400 en France, auxquels s'ajoutent quantité de sites Internet. Un maquis dont la complexité peut «compromettre l'efficacité du traitement des dossiers et entraîner une inégale qualité du service rendu», soulignent les auteurs du projet de loi.

Étendre la procédure de liquidation simplifiée Plus vite créées, plus vite liquidées. Davantage d'entreprises en difficulté pourraient bénéficier, grâce à la future loi, de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Cette dernière est aujourd'hui réservée aux sociétés qui n'emploient pas plus d'un salarié, affichent moins de 300 000 euros de chiffres d'affaires et ne détiennent aucun bien immobilier. La mesure, plus systématique, deviendra, par principe, «obligatoire pour les petites et moyennes entreprises de moins de cinq salariés réalisant moins de 750 000 euros de chiffre d'affaires».

Des soldes moins longs Le code du commerce fixe à six semaines la durée des soldes d'hiver et d'été. Un temps jugé trop long par les commerçants qui ont plaidé à l'automne pour que la limite soit ramenée à un mois. Ils ont été entendus par le gouvernement, qui

souhaite ainsi coller aux «évolutions rapides des habitudes de consommation et d'achat».

Réforme de la certification des comptes Les moins satisfaits par le texte seront sans doute les commissaires aux comptes. Les sociétés anonymes et les sociétés en commandite par actions, de toutes tailles, doivent aujourd'hui passer par eux pour faire certifier leurs comptes. Les autres sociétés commerciales n'y sont contraintes qu'à partir d'un certain chiffre d'affaires, d'une certaine taille de bilan et d'un nombre précis de salariés. La loi Pacte vise à harmoniser les choses en relevant les seuils pour tous. Une initiative destinée à alléger les contraintes des PME mais qui risque de priver de mandat des milliers de professionnels du chiffre. «Ils sont remontés comme des pendules contre le texte», dit-on à la CPME. ■

ÉL.B.

Des mesures pour développer l'épargne salariale

Le projet de loi Pacte entend encourager les entreprises à partager leurs bénéfices avec leurs salariés

Le plan d'action à la croissance et à la transformation des entreprises (Pacte), qui sera présenté le 18 juin en conseil des ministres, est censé donner un sérieux coup de pouce à l'épargne salariale. Le texte encourage la mise en place de dispositifs dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Ces sociétés, qui n'ont aucune obligation de partager leurs profits avec leurs salariés dans le cadre de la « participation aux résultats », vont désormais y être encouragées : celles qui le mettront en place échapperont au forfait social de 20 % qu'elles doivent aujourd'hui payer.

Le « coût » des primes de participation, d'intéressement, ou les

abondements seront donc réduits pour les employeurs, qui disposeront d'un instrument supplémentaire de rémunération.

La baisse sensible de la facture pourrait donc les inciter à privilégier l'épargne salariale par rapport à des augmentations de salaire, d'autant que ces dispositifs sont plus souples et n'obligent pas à prendre des engagements à très long terme. Selon la dernière étude du ministère du travail, seulement 3,2 % des salariés d'entreprises employant moins de 50 personnes bénéficiaient de primes de participation.

La loi ajoute cette même exonération de forfait social pour les entreprises de moins de 250 salariés qui concluent un accord d'in-

téressement, cette prime versée aux salariés lorsque des objectifs sont atteints. Actuellement, moins de 40 % des salariés travaillant dans des structures de 100 à 250 personnes bénéficient d'un tel dispositif selon la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), et la part est encore plus réduite pour les plus petites structures.

La suppression du forfait social devrait donc les inciter à se doter de tels accords et, pour celles qui en ont déjà mis en place, la suppression du forfait pourrait conduire à relever le niveau des sommes accordées.

Le gouvernement tient également compte de la difficulté à mettre en place ces dispositifs, relativement complexes : la loi permettra de négocier des accords au sein des branches professionnelles, et les employeurs pourront utiliser ce cadre pour instaurer ces dispositifs.

Pour inciter à la constitution d'une épargne longue, le projet de loi prévoit aussi de retirer l'obligation de proposer un PEE (plan d'épargne d'entreprise, entraînant un blocage des fonds sur cinq ans) avant de créer un Perco (plan d'épargne retraite collective, où l'épargne est bloquée jusqu'au départ en retraite). Les entreprises pourront ainsi proposer un Perco sans passer par la case PEE.

Enfin, le projet de loi vise à stimuler et développer l'actionnariat salarié. Les modalités d'offres d'actions seront assouplies et les entreprises seront autorisées à offrir un abondement unilatéral, alors qu'il est aujourd'hui conditionné à une participation volontaire du salarié. Le forfait social sera réduit de moitié (10 % contre 20 %) pour ces opérations permettant d'associer les salariés au capital de l'entreprise.

Épargne-retraite chamboulée

La loi va aussi entraîner de profondes modifications dans le paysage de l'épargne retraite, avec l'instauration d'un produit unique, composé de plusieurs compartiments. Il pourra abriter à la fois les versements volontaires de l'épargnant, les sommes préalablement placées dans un Perco, ainsi que celles issues d'un régime de retraite supplémentaire de type « article 83 » ou PERE (plan d'épargne retraite entreprise), financées en grande partie par les entreprises.

Ainsi, après avoir quitté une société, un salarié disposera d'un seul et unique produit de retraite rassemblant toutes les sommes rassemblées à cet objectif, ce qui en facilitera la gestion et la lisibilité.

Cette épargne au long cours fera l'objet, par défaut, d'une gestion pilotée : les sommes seront réparties sur les marchés finan-

ciers en tenant compte de la durée d'investissement prévisible avant le départ en retraite. La part des actions sera donc renforcée pour les salariés les plus jeunes, et elle diminuera ensuite au fil du temps pour sécuriser au maximum les capitaux. Les épargnants pourront renoncer à cette gestion, à condition d'en faire la demande expresse.

Pour récupérer son épargne, le particulier aura le choix entre le versement en capital ou en rente. Mais pour inciter les retraités à choisir la rente (elle offre un revenu garanti à vie), des avantages fiscaux devraient leur être accordés, notamment un abattement. Les sommes issues de contrats « article 83 » ne bénéficieront pas de ce choix et continueront à ne pouvoir être retirées que sous forme de rente.

Contrairement à des rumeurs qui ont un temps circulé, les cas de déblocage anticipé des fonds ne seront pas réduits par rapport à la situation actuelle. A l'exception des sommes versées à titre obligatoire (« article 83 » et PERE), les capitaux pourront être récupérés à tout moment pour faire face à des accidents de la vie (décès du salarié ou de son conjoint, invalidité grave, surendettement, fin de droit aux allocations-chômage...), ainsi que pour financer l'acquisition de la résidence principale. ■

ERIC LEROUX

LES CHIFFRES

8,6

Nombre de salariés, en millions, qui ont eu accès en 2015 à au moins un dispositif de participation, d'intéressement ou d'épargne salariale. Soit 54,9 % des salariés du secteur marchand non agricole, selon une étude de la Dares publiée en août 2017.

87,4 %

Part des salariés bénéficiant d'un dispositif d'épargne salariale qui travaillent dans une entreprise de 50 salariés et plus.

16,9

C'est, en milliards d'euros, le montant des sommes versées en 2015 par les entreprises au titre des dispositifs de participation, d'intéressement ou d'épargne salariale. Un chiffre en hausse de 7,4 % par rapport à l'année précédente.

Assurance-vie : des fonds « eurocroissance » simplifiés

L'impact de la future loi Pacte sur l'assurance-vie sera marginal : le projet prévoit uniquement de réformer les fonds « eurocroissance » et de les simplifier, notamment en instaurant un taux de rendement unique chaque année. Ces fonds eurocroissance sont des produits situés entre les fonds en euros classiques, garantis à tout moment, et les supports en unités de compte, dont la valeur évolue au gré des marchés financiers. Les capitaux n'y sont garantis qu'à compter de la huitième année qui suit la souscription. Ce mécanisme permet à l'assureur de diversifier plus largement ses investissements et de promettre un gain supérieur aux fonds en euros sans risque. Les professionnels se réjouissent d'une mesure technique qui leur offrira de plus larges possibilités d'investir dans des supports dynamiques, alors que leur part est actuellement limitée en raison de la faiblesse des taux d'intérêt.

Une protection renforcée pour les entreprises stratégiques

Deux articles du projet de loi Pacte sont destinés à améliorer les outils dont dispose déjà l'Etat pour protéger certains fleurons

Après l'annonce à la mi-février d'un nouvel arsenal juridique pour protéger ses fleurons industriels, le gouvernement passe aux travaux pratiques dans le cadre du projet de loi Pacte (plan d'action à la croissance et à la transformation des entreprises). Deux articles sont consacrés explicitement à ce sujet. L'article 53 évoque le renforcement du « régime des investissements étrangers en France », tandis que l'article 54 réforme le dispositif de l'« action spécifique » (golden share).

Le gouvernement, qui a prévu d'améliorer son dispositif de veille des entreprises vulnérables, pour ne pas être pris au dépourvu en cas d'offre publique d'achat surprise – ce qui ne relève pas de la loi –, souhaite rallonger, par l'article 53, la liste des secteurs relevant d'une procédure d'autorisation préalable avant un rachat par un investisseur international. « Le présent article prévoit que les investisseurs et les entreprises françaises cibles pourront recourir à une procédure de rescrit pour savoir en avance si l'opération d'investissement envisagée est soumise ou pas à cette réglementation », précise l'exposé des motifs du projet de loi.

Caractère dissuasif

Si la liste exacte des secteurs concernés doit être précisée par un décret, on en connaît déjà l'essentiel. Depuis 2005, une autorisation est déjà nécessaire pour onze activités liées à la défense et à la sécurité. En 2014, le ministre de l'économie de l'époque, Arnaud Montebourg, y avait ajouté l'eau, la santé, l'énergie, les transports et les télécommunications. Mi-février dernier, le premier ministre,

Le texte donne plus de pouvoir au ministre de l'économie pour faire respecter les engagements pris lors d'un rachat d'entreprise

Edouard Philippe, a annoncé son intention d'inclure le stockage de données numériques, l'intelligence artificielle, les nanotechnologies, les infrastructures financières et la robotique.

Dans le même temps, l'article 53 renforce « le caractère dissuasif des sanctions pour les cas où un investisseur étranger n'aurait pas respecté la réglementation ». Cette précision était attendue, car le ministre de l'économie dispose de peu de pouvoirs pour faire respecter les engagements pris dans le cas d'un rachat d'entreprise. Les seules sanctions possibles sont tellement fortes qu'elles ne sont jamais appliquées dans les faits.

La loi prévoit donc que « lorsqu'un investisseur ne respecte pas les conditions de l'autorisation, le ministre aura le pouvoir de demander la cession des activités sensibles, le respect des conditions initiales ou de nouvelles conditions qu'il fixe pour pallier le manquement constaté ».

L'article 53 propose que le ministre puisse « suspendre les droits de vote de l'investisseur, de désigner un administrateur provisoire ou d'empêcher l'investisseur de disposer des actifs ou de percevoir des dividendes ». Plus dissuasif, Bercy

disposera d'un éventail de sanctions pécuniaires bien plus large qu'auparavant. « Il pourra prononcer une amende dont le montant ne pourra excéder la plus élevée de la somme suivante : le double du montant de l'investissement irrégulier, 10 % du montant du chiffre d'affaires annuel de la société cible, 1 million d'euros pour les personnes physiques et 5 millions d'euros pour les personnes morales. »

L'article 54 prévoit de faciliter l'adoption d'actions spécifiques, des « golden shares », non seulement pour défendre comme aujourd'hui certaines entreprises stratégiques dont l'Etat se désengage, mais également pour « renforcer la protection des entreprises stratégiques dont l'Etat ou Bpifrance est actionnaire minoritaire ». Pour les sociétés dont le siège social est à l'étranger, « une action spécifique pourrait être mise en place au capital de leurs filiales ayant leur siège social en France ».

Le projet de loi précise néanmoins que « le recours à ce mécanisme devra être justifié par la protection des intérêts essentiels du pays en matière d'ordre public, de santé publique, de sécurité publique, ou de défense nationale. »

Cette « golden share » pourra être modifiée en cours de vie. « Les justifications de la protection des actifs stratégiques évoluent au cours du temps, du fait des innovations technologiques et du contexte géopolitique et économique, justifie l'exposé des motifs : il est donc nécessaire que les droits associés à une action spécifique puissent être augmentés ou diminués. » L'Etat devra réévaluer tous les cinq ans la nécessité et la pertinence de cette action spécifique. ■

PHILIPPE JACQUÉ



SMART CITIES

LES DÉBATS

Le Monde

En partenariat avec L'atelier
BNP PARIBAS

QUELLE PLACE POUR LES SENIORS DANS LES « VILLES INTELLIGENTES » ?

15.06.18

8H15-10H30

Auditorium du Monde

80 bd Auguste Blanqui Paris 13^e

UNE MATINÉE DE RENCONTRES :

- Qu'est-ce qu'une « ville amie des aînés » ?
- Le modèle de l'EHPAD est-il dépassé ?
- La silver économie contre l'isolement des seniors dans la ville ?
- Quelles solutions politiques face au vieillissement de la population dans les villes ?
- « Les vieux sont des vieilles » : qui sont les seniors les plus fragiles ?
- Du marché des seniors à l'économie de la longévité : vers une société du « care » ?

Entrée libre sur inscription :

<https://lemondesmartcitiesdebats5.eventbrite.fr>

Carrefour s'allie à Google pour contrer Amazon

Le distributeur français tente de ne pas être tenu à l'écart de l'essor du commerce commandé par la voix, évalué à 34 milliards d'euros en 2022

Carrefour saute le pas. Lundi 11 juin, le distributeur s'associe en France avec Google pour vendre, à partir de début 2019, ses produits via trois canaux numériques du géant américain : l'enceinte connectée Google Home, l'assistant Google, présent sur les smartphones, montres ou téléviseurs connectés, et la plate-forme de commerce en ligne Google Shopping, qui sera dotée en France d'une nouvelle interface pour gérer les listes de courses, notamment de produits frais.

L'internaute commandera ses courses en parlant à son enceinte Google ou à son assistant sur son portable

rectrice de la transformation digitale du groupe, qui vise 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires d'ici à 2022 dans l'e-commerce alimentaire.

Mais en acceptant de nouer un partenariat avec une grande plate-forme numérique américaine comme Google, Carrefour prend aussi un risque et fait des concessions : le distributeur ne facturera plus le client en direct car les transactions seront réalisées « dans l'environnement » de Google. Par ailleurs, l'accord semble prévoir une rémunération de l'intermédiaire, par exemple par un pourcentage des achats payés, même si Google refuse de s'exprimer sur le montant et la nature du partage de la valeur.

L'association et les interrogations suscitées rappellent la première grande alliance entre la distribution alimentaire française et les géants américains de l'Internet : le partenariat commercial, annoncé le 26 mars, entre Amazon et Monoprix. Il consiste à installer au second semestre une boutique sur la plate-forme d'Amazon, à destination des « clients du service Amazon Prime Now à Paris et dans sa proche banlieue ». Les commandes et les paiements étant réalisés sur la plate-forme du géant américain, ce dernier risque d'enrichir son fichier clients sur le dos du distri-

buteur. Monoprix préparera les commandes dans son magasin, mais Amazon assurera la livraison express.

« Nous nous attendons à réaliser à terme entre 100 et 200 millions d'euros par an de chiffre d'affaires sur Amazon », explique-t-on au sein du Groupe Casino (propriétaire de l'enseigne Monoprix). Sur ces montants, nous partageons les données clients, mais nous pensons pouvoir reconstituer l'essentiel du comportement des clients, même si nous n'avons pas le ticket de caisse. »

Dans l'accord avec Google, les deux acteurs partageront la connaissance du ticket de caisse. « Google aura accès aux données, mais Carrefour en restera propriétaire », explique M^{me} Cheval. D'autant que nous n'allons pas sous-traiter le processus. Nous nous appuyerons sur Google pour l'interface client, mais Carrefour réalisera tout le reste, de la logistique à la livraison. »

En discussion depuis un an

Dans la bataille des courses du futur, Google et Amazon n'ont pas tout à fait la même image auprès des grandes enseignes traditionnelles : le second est souvent perçu comme plus menaçant parce qu'il exerce lui-même l'activité de distributeur, grâce à sa boutique en ligne, ce qui en fait un concurrent plus direct des supermarchés.

Amazon a de plus frappé les esprits en rachetant en juin 2017 Whole Foods Market, une chaîne américaine de magasins à dominante bio. Le groupe de Jeff Bezos teste aussi aux Etats-Unis un modèle de boutique physique très automatisée, Amazon Go.

En France, Amazon a lancé des discussions ces derniers mois avec tous les grands distributeurs,

notamment pour nouer une alliance afin de peser davantage dans les achats et de pouvoir proposer de meilleurs prix sur les produits qu'il vend. La plupart ont jusqu'ici refusé de « faire entrer le loup dans la bergerie ».

Google cherche à se démarquer d'Amazon tout en niant rivaliser frontalement avec lui : « Le partenariat avec Carrefour est en discussion depuis un an, ce n'est donc pas une réaction à celui annoncé par Amazon et Monoprix en mars », souligne Sébastien Missoffe, directeur général de Google France. L'alliance avec Carrefour serait aussi plus globale, Google se présentant en « enabler », un anglicisme qui le pose en « partenaire » de la transformation numérique des entreprises : l'accord prévoit ainsi l'installation d'outils Google de bureautique chez les 160 000 employés de Carrefour, et l'ouverture à Paris d'un « lab » où des ingénieurs des deux entreprises collaboreront.

« Google se distingue aussi en tant que plate-forme ouverte, qui offre de la transparence », assure aussi M. Missoffe, pour continuer à se différencier de l'entreprise de Jeff Bezos. Google ne cache pas être en discussion avec plusieurs autres acteurs français de la grande distribution, qui pourraient suivre l'exemple de Carrefour. Aux Etats-Unis, Google a noué un accord, pour les courses par la voix, avec le géant Walmart, mais aussi avec pas moins de 70 autres distributeurs.

En France, Sephora et Monoprix – mais aussi Franprix, selon nos informations – ont développé seuls leurs propres applications pour Google Home. La pression pour suivre le mouvement risque de se renforcer. ■

ALEXANDRE PIQUARD
ET CÉCILE PRUDHOMME

Pocheco : l'entreprise modèle licencie plus de la moitié de son personnel

Ce fabricant français atypique est rattrapé par la baisse des ventes d'enveloppes

C'était une entreprise modèle. Soucieuse tant de son personnel que de l'environnement, conciliant économie et écologie, elle était citée en exemple comme une PME d'avant-garde. Un laboratoire de l'économie circulaire, une sorte d'utopie devenue réalité. Mais voilà, la crise a fini par rattraper Pocheco, « la société où rien ne se perd et tout se transforme ». Résultat : ce fabricant d'enveloppes en papier installé à Forest-sur-Marque (Nord), près de Lille, s'appête à licencier environ 70 salariés sur 127, soit plus de la moitié de son personnel.

Un plan social, « c'est la dernière chose au monde dont j'avais envie », avoue Emmanuel Druon, l'actionnaire majoritaire et PDG de cette PME atypique, connu pour avoir raconté son expérience dans deux livres ainsi que dans *Demain*, un documentaire qui a dépassé le million d'entrées en France. Mais « la situation était telle que nous n'avions pas le choix, explique-t-il. J'ai préféré me séparer d'une partie de mes collègues avant que de plus graves difficultés ne nous entraînent vers le tribunal de commerce. »

Innovations écologiques

La mort dans l'âme, ce patron si sensible aux questions sociales a donc annoncé la mauvaise nouvelle à Catherine, Maryline, Joël et aux autres, et présenté ses excuses à toute l'équipe : « Je suis désolé, j'ai tenté de créer une bulle protectrice contre la violence économique, mais je n'ai pas su nous protéger complètement. » Il espère que le plan présenté permettra d'accompagner les salariés licenciés « dans la dignité », et les aidera à se reconverter efficacement. « L'objectif est que tout le monde retrouve du travail en CDI d'ici à la fin de l'été. »

Depuis plus de dix ans, Pocheco fait face à une baisse structurelle de son marché. E-mails, réseaux sociaux, messageries instantanées : chaque année, le volume de courrier décline d'environ 7 %. Le mouvement risque de s'accroître, pour peu que des opérateurs comme les banques ou EDF cessent d'envoyer relevés et factures sous enveloppe. La Poste s'attend

E-mails, réseaux sociaux, messageries instantanées : chaque année, le volume de courrier décline d'environ 7 %

à une chute de 8 % à 9 % par an sur la période 2019-2022.

Pendant des années, Pocheco est parvenu à compenser la baisse de sa productivité et en développant de nouveaux services à partir de ses innovations écologiques. Dans l'usine, les composants toxiques utilisés dans les encres ont été retirés, une bambouiserie a été installée pour traiter les effluents, une toiture végétalisée permet de récupérer l'eau de pluie et de la réutiliser pour nettoyer les machines. Ce savoir-faire intéresse d'autres industriels. A la demande de groupes comme Danone ou L'Oréal, Pocheco joue ainsi les centres de formation et les bureaux d'études sur ce type de sujets. Une activité de pré-tri du courrier a aussi démarré.

De la fabrication d'enveloppe au conseil en « écolonomie », la transition se révèle cependant délicate. En 2016-2017, les comptes sont retombés dans le rouge. L'exercice actuel s'annonce plus dur encore. Les prix du papier utilisés comme matière première ont augmenté. Plusieurs clients ont freiné leurs achats. Et Pocheco a perdu trois appels d'offres importants, notamment pour fournir des enveloppes à l'Assurance-maladie et aux services des impôts.

Face à cette situation, M. Druon a décidé d'arrêter plusieurs activités déficitaires et de stopper 5 machines sur 8. Deux d'entre elles seront vendues. L'effectif chargé de la production sera ramené de 90 à 30 personnes. Avec l'espoir que les diversifications, elles, poursuivent leur essor. « Après ce choc, Pocheco va se réinventer, se reconstruire », promet M. Druon. Il n'a plus guère le droit à l'erreur. ■

DENIS COSNARD

La Côte d'Ivoire et sa croissance de 8% attirent les convoitises des PME françaises

Des entreprises turques, brésiliennes, marocaines ou espagnoles lorgnent aussi ce marché

ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

Ils écoutent, appliqués, un bloc-notes à la main. « Ici, on est assez formaliste. Si vous rencontrez un institutionnel, pensez à mettre un costume-cravate et donnez-lui du "Docteur". » Soizic Merdrignac est spécialiste en « management interculturel ». Dans une salle balayée par le souffle glacé d'un climatiseur, cette Franco-Sino-Ivoirienne briefe les représentants d'un groupe de PME tricolores, de passage à Abidjan pour explorer le marché ivoirien. Attention, mettez-en garde, les temps ont changé : « Ce n'est plus comme il y a vingt ans, quand il suffisait de se dire Français pour capter l'attention : il faudra vous battre ! »

La petite musique est connue : dans toute l'Afrique subsaharienne, l'Hexagone a perdu du terrain. Ses parts de marché y ont fondu au cours des quinze dernières années. Y compris dans les pays de la zone franc, et notamment la Côte d'Ivoire. Avec un taux de croissance de l'ordre de 8 % depuis six ans, la locomotive de l'Afrique de l'Ouest attire les convoitises du monde entier. Ainsi en 2016, la Chine est devenue son premier fournisseur, devant la

France. Les sociétés bleu-blanc-rouge affrontent aussi la concurrence d'entreprises turques, brésiliennes, marocaines ou espagnoles et, de plus en plus, de compétiteurs locaux.

A l'heure où les milieux d'affaires français s'activent pour regagner en influence, certaines PME veulent aussi franchir la Méditerranée à la recherche de nouveaux débouchés. Une aventure à la fois alléchante et risquée. « L'Afrique, c'est difficile, car c'est plein de tout petits marchés. Mais c'est aussi très rentable », décrit Alexandre Maymat, directeur Afrique de la Société générale (SG). Et si le PIB africain est aujourd'hui inférieur à celui de la France, en 2050, il sera deux fois supérieur. »

Complexités locales

Très active sur le continent – elle est présente dans 18 pays –, la SG a passé, à l'automne 2017, un partenariat avec la banque publique Bpifrance. Objectif : favoriser le développement des PME hexagonales en Afrique. De conserve avec l'agence publique Business France, les deux établissements ont ainsi accompagné, du 5 au 8 mai, à Abidjan (un voyage auquel *Le Monde* était convié), neuf entreprises spécialisées

dans le domaine de l'énergie. Un secteur stratégique tant l'électricité demeure un produit rare en Afrique. En Côte d'Ivoire, seulement la moitié des localités sont électrifiées.

« On a ciblé l'Afrique car on s'est dit : il y a du soleil, des besoins et un paysage concurrentiel moins développé qu'ailleurs », explique ainsi Antoine Huard, de la PME Générale du solaire. L'entreprise, créée en 2008 et spécialisée dans le développement et l'exploitation de centrales photovoltaïques, fait partie de la délégation emmenée à Abidjan. Depuis 2013, elle participe à des appels d'offres en Côte d'Ivoire. Sans aboutir pour l'instant.

De fait, si l'énergie solaire est vantée comme une priorité dans de nombreux pays africains, bien peu de projets se concrétisent, faute de réelle conviction. A ceci s'ajoutent les complexités locales : un temps de développement long qui nécessite de s'armer de patience, un cadre réglementaire à géométrie variable et, surtout, la difficulté à monter des financements dès lors qu'on met le cap sur une région jugée instable économiquement et politiquement.

« L'accompagnement qu'il nous faut n'est pas seulement financier.

On a besoin d'ouverture de portes, précise encore Antoine Huard. La diplomatie économique doit se mobiliser autant pour les PME qu'elle le fait déjà pour les grands groupes. » Pour s'imposer et décrocher des marchés, il convient surtout d'« être présent et de cultiver son réseau », insiste Soizic Merdrignac. Un conseil pas toujours facile à suivre pour des entreprises de taille modeste et à l'assise financière limitée.

« On ne peut pas se permettre d'avoir des représentations partout », souligne Raoul Garcia, d'AIT-Stein Group, un fournisseur de chaudières industrielles. Ce que nous devons trouver, ce sont des partenaires locaux. » Pendant trois jours à Abidjan, ce responsable du développement commercial aura donc surtout tâché de « prendre des contacts ».

Autre point-clé : viser d'emblée plusieurs pays. Une stratégie déjà suivie par la quasi-totalité des PME participant à la mission. Comme l'explique Franck Bernage, directeur de l'entreprise d'ingénierie industrielle Sirea et qui sillonne l'Afrique depuis vingt-trois ans, « c'est le seul moyen d'absorber les aléas politiques et climatiques ». ■

MARIE DE VERGÈS

CONJONCTURE

Ralentissement des créations d'emplois

La France a enregistré un douzième trimestre consécutif de créations nettes d'emplois salariés, avec 48 800 nouveaux postes (+ 0,2 %) au premier trimestre, a annoncé l'Insee mardi 12 juin. Ce chiffre marque un ralentissement par rapport aux 100 000 créations nettes d'emplois du précédent trimestre. – (AFP)

DISTRIBUTION

Casino souhaite céder 1,5 milliard d'euros d'actifs

Le groupe Casino a annoncé, lundi 11 juin, le lancement d'un plan de cession d'actifs non stratégiques, notamment immobiliers, de 1,5 milliard d'euros pour poursuivre la transformation de son modèle et accélérer son désendettement en France.

COMMERCE

Le Canada veut vite ratifier le TPP

Le Canada va « rapidement » déposer un projet de loi pour ratifier l'accord de libre-

échange transpacifique (TPP), afin d'atténuer les effets du conflit commercial avec les Etats-Unis, a indiqué, lundi 11 juin, le ministre du commerce international, François-Philippe Champagne.

L'OMC appelle à la fin « de l'escalade »

Roberto Azevêdo, le directeur de l'Organisation mondiale du commerce a appelé, lundi 11 juin, à la fin de « l'escalade » des tensions commerciales alors qu'Américains et Européens se menacent de mesures douanières punitives. « Ce processus "œil pour œil" n'est pas utile (...). De nouveaux secteurs vont être entraînés dans (la crise) ce qui va faire du mal à tout le monde », a-t-il dit. – (AFP)

ÉTATS-UNIS

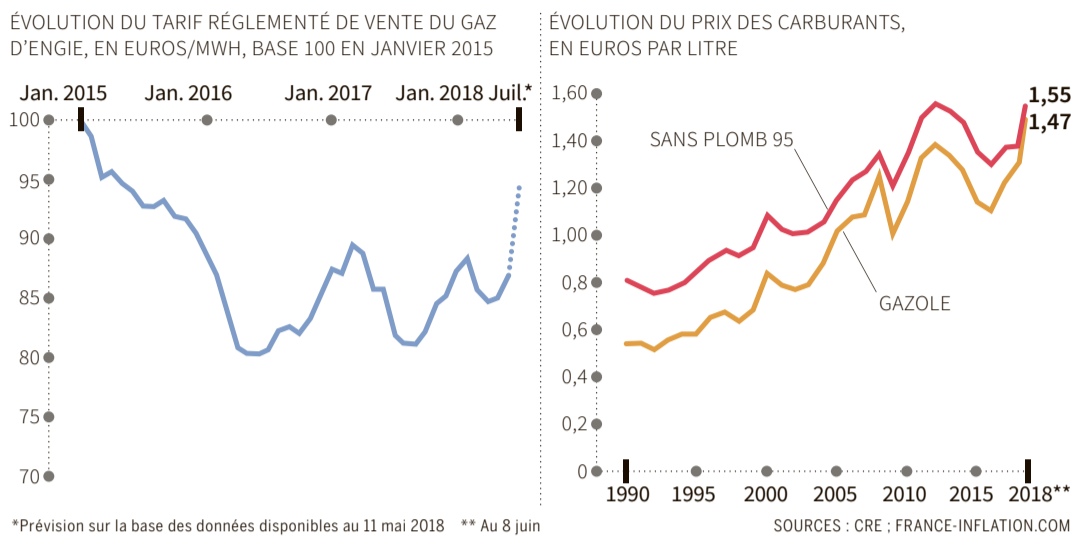
Le conseiller économique de Trump victime d'une crise cardiaque

Donald Trump, a annoncé mardi 12 juin, sur Twitter, que son conseiller économique, Larry Kudlow, avait été victime d'une crise cardiaque. La Maison Blanche a qualifié la crise de « très légère ». – (AFP)

La flambée des prix de l'énergie grignote le pouvoir d'achat

La hausse des carburants et du gaz naturel va en partie effacer les hausses de salaires liées à la baisse des cotisations maladie et chômage

D'abord les carburants automobiles, et aujourd'hui le gaz naturel : les prix de l'énergie commencent à peser lourdement sur le budget des ménages, après trois années où le recul des cours pétroliers avait fait baisser la pression inflationniste dans ce secteur et contribué au regain du pouvoir d'achat. Une tendance fâcheuse – mais difficilement contrôlable – pour le gouvernement, puisqu'elle va en partie effacer les hausses de salaires, notamment celles qui sont liées à la baisse des cotisations maladie et chômage de janvier et octobre 2018.



Le gaz Sur 11,5 millions de consommateurs de gaz (particuliers, commerçants et artisans), 5 millions sont encore aux tarifs réglementés proposés par Engie, héritier de ces tarifs du monopole Gaz de France. Pour ceux qui se chauffent au gaz, la facture (TTC) pourrait augmenter de 6,5 % au 1^{er} juillet, a indiqué, lundi 11 juin, la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Elle justifie ce chiffre par la hausse des coûts d'approvisionnement (qui correspond au prix d'achat du méthane sur le marché), du coût des infrastructures (transport, distribution et stockage) et des frais de commercialisation auprès des clients.

Les prix des carburants à la pompe ont retrouvé le niveau de 2014, avant l'effondrement du brut

Total ou d'Eni, voire de plus petits fournisseurs, note la CRE. Et cette tendance se poursuit (comme pour l'électricité), selon les chiffres de l'observatoire de la CRE publiés lundi : au premier trimestre, ces offres se sont développées à un rythme soutenu (269 800 clients supplémentaires fin mars, contre 202 000 à fin décembre 2017).

La décision de valider la hausse de 6,5 % revient à Nicolas Hulot, le ministre de la transition écologique. Mais le sujet est politiquement sensible et l'arbitrage final reviendra au président de la République, qui semble plutôt enclin à laisser jouer le marché. Sous le quinquennat de François Hollande, le gouvernement veillait à contenir les hausses – quitte à se faire retoquer un ou deux ans plus tard par le Conseil d'Etat et à ce que les clients subissent des

rattrapages d'Engie (et d'EDF pour l'électricité). Le tarif proposé aux consommateurs étant ajusté chaque mois en fonction du coût d'approvisionnement, la hausse de 6,5 % peut évoluer à la baisse si le prix du gaz acheté en Russie, en Norvège ou en Algérie recule.

Les carburants automobiles Les Français sont aussi exposés, depuis le début de l'année, à une forte hausse du prix des carburants à la pompe. Les prix ont certes reflé pour la deuxième semaine consécutive, selon les données hebdomadaires publiées lundi par le ministère de la transition écologique et solidaire, mais ils ont retrouvé leur niveau de 2014, avant l'effondrement des cours du brut. Le litre de gazole, carburant le plus vendu en France avec 80 % du volume, s'affiche en moyenne à 1,47 euro, le SP95 à 1,55 euro et le SP98 à 1,62 euro.

La flambée du brut de la mer du Nord (Brent) – qui représente environ 30 % du prix final et qui a atteint 80 dollars le baril à la mi-mai – n'est pas seule en cause, note l'association de défense des consommateurs CLCV. Elle constatait, mi-mai, une hausse de près de 10 centimes par litre d'essence et de 15 centimes par litre de gazole sur un an. Le niveau des stocks de produits raffinés, la pa-

rité entre l'euro et le dollar (monnaie dans laquelle se font les transactions pétrolières) jouent leur rôle. Tout comme les marges de distribution dans les stations-service. Après avoir constaté « une hausse tendancielle depuis le début de la décennie », la CLCV demande aux compagnies pétrolières et aux grandes surfaces de se montrer « plus modérées ».

Mais son message s'adresse aussi aux pouvoirs publics, qu'elle appelle à « interrompre leur politique d'augmentation des taxes sur le carburant ». Celles-ci représentent plus de 60 % d'un litre à la pompe. En début d'année, la hausse de la contribution « climat énergie » et la poursuite de l'alignement de la fiscalité du gazole sur celle de l'essence – un des objectifs du gouvernement pour sortir du diesel – ont mécaniquement entraîné une hausse de 3,9 centimes d'euro par litre d'essence et de 7,6 centimes par litre de gazole.

Après le creux des années 2015-2017, le monde est entré dans une période d'énergie plus chère, notamment en raison de l'augmentation de la consommation, qui tire les prix de l'or noir vers le haut. Un sujet socialement sensible : l'énergie est, après le logement, le second poste de dépenses contraintes des ménages français. ■

JEAN-MICHEL BEZAT

Le gouvernement assouplit l'accès au crédit d'impôt

Un acompte de 30 % doit être versé dès janvier 2019 à cinq millions de contribuables

Dans le cadre de la réforme du prélèvement à la source, le gouvernement assouplit les conditions d'accès au crédit d'impôt. Les cinq millions de contribuables qui en bénéficient toucheront en janvier 2019 un acompte de 30 % du crédit d'impôt qui leur est dû.

Avec le prélèvement à la source, les contribuables paieront à partir du 1^{er} janvier 2019 leur impôt sur le revenu directement sur leur salaire (ou leur pension) et non plus avec un an de décalage comme aujourd'hui. Mais les crédits d'impôt restent, eux, décalés dans le temps. Un crédit d'impôt dû au titre des dépenses faites en 2017 ne sera remboursé par le fisc qu'à l'été 2019. Lorsqu'il a décidé de mettre en place cette réforme, en 2016, l'Etat a prévu de compenser partiellement le décalage de trésorerie : il s'est engagé à verser en mars 30 % du crédit d'impôt devant être restitué aux contribuables en août. Ce sera donc finalement en janvier plutôt qu'en mars, a annoncé Gérard Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, lundi 11 juin, lors d'un déplacement dans l'Eure.

« Une solution provisoire »

Sont concernés les crédits d'impôt liés aux services à domicile (aide à la personne, personnel de ménage, d'entretien de jardin...) et à la garde d'enfants (lorsque les parents recourent à la crèche, à une halte-garderie ou à une nourrice). Dans le premier cas, cela représente trois millions de foyers fiscaux. Dans le second, 1,8 million. Mais Gérard Darmanin a également annoncé que les contribuables qui résident dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) qui ne bénéficiaient pas jusqu'à présent de l'acompte de 30 % y auraient dorénavant droit,

une mesure qui devrait concerner 230 000 personnes. L'entourage de M. Darmanin assure que l'avance représentera un montant de 350 euros en moyenne par foyer pour le service à la personne, de 200 euros pour la garde d'enfant et de 400 euros pour les personnes en Ehpad.

Selon Bercy, l'effort consenti par l'Etat représentera 1,5 milliard d'euros en tout. Pour autant, ces annonces ne satisfont pas tout le monde. « C'est une très petite nouveauté », estime Marie-Béatrice Levaux, présidente de la Fédération des particuliers employeurs de France (Fepem). La proposition du gouvernement ne suffira pas. En effet, ajoute-t-elle, « le crédit d'impôt pour l'emploi à domicile n'est pas intégré dans le calcul des impôts prélevés à partir du 1^{er} janvier 2019. Pour les ménages employeurs, cela représente donc une augmentation d'impôt. »

Par ailleurs, M^{me} Levaux assure que son organisation est saisie par des particuliers employeurs qui, non imposés jusqu'ici du fait du crédit d'impôt, le deviendront à partir de 2019. « La solution proposée par Gérard Darmanin, conclut-elle, ne résout en rien ces difficultés qui vont frapper cinq millions de foyers en France. Ce ne peut être qu'une solution provisoire. »

Pour la Fepem, le crédit d'impôt devrait être mensualisé et concomitant du paiement de l'impôt sur le revenu. Une revendication également portée par des députés de La République en marche, comme Cendra Motin (Isère), chargée d'une mission sur le prélèvement à la source. « L'acompte, défend M^{me} Motin, peut être une mesure transitoire qui permet, à moyen terme, de s'orienter vers la mensualisation du crédit d'impôt, la transformation de celui-ci en prime ou encore en baisse de charges. » ■

BENOÎT FLOC'H

La France prépare l'après-boom du crédit

Les autorités financières demandent aux banques d'augmenter leur réserve en capital

La belle dynamique du crédit, moteur essentiel de la croissance, incite déjà les autorités françaises à la prudence. Alors que la dette privée française atteignait 130 % du produit intérieur brut (PIB) à la fin 2017, la plus élevée des grands pays de la zone euro, il s'agit à la fois d'éviter la surchauffe et de profiter de l'embellie pour constituer des réserves.

Pour lisser le cycle financier, le Haut Conseil de stabilité financière (HCSF), cette instance chargée de limiter les risques du système financier, présidée par le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, a donc décidé lundi 11 juin d'imposer aux banques une surcharge en capital pour leurs activités de crédit en France.

« Pour bien comprendre, on peut se référer à la fable de La Fontaine : ce n'est pas en hiver que la cigale doit faire des provisions, mais en été, explique un spécialiste de la supervision bancaire. Là, il en va de même : actuellement tout va bien, les banques prêtent beaucoup et très peu cher, et c'est donc le bon moment pour leur demander de constituer un matelas supplémen-

taire qui constituera un ballon d'oxygène lorsque le cycle financier se retournera. » Il s'agit donc de préparer l'avenir.

La France active ainsi pour la première fois cet outil, auquel d'autres pays européens, comme le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède ou la République tchèque, ont déjà eu recours. En termes techniques – et barbares –, les établissements de crédit écopent d'un « coussin de fonds propres contracyclique » de 0,25 %, qui viendra s'ajouter au ratio de solvabilité déjà exigé par les régulateurs. Un seuil modeste (puisque le niveau du coussin peut atteindre 2,5 %), proposé par le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau. Les banques disposeront d'un délai de douze mois, à compter du 1^{er} juillet 2018, pour s'y conformer.

« Un handicap sur les prêts »

« Il s'agit ni plus ni moins de mettre un handicap sur les prêts », s'agace un dirigeant de banque, sous couvert d'anonymat, protestant contre « les régulateurs qui passent leur temps à se demander éternelle-

ment comment réduire les risques ». « Le Royaume-Uni a mis en place un coussin avant le Brexit, lorsque l'économie était en plein boom, avec un chômage très bas : c'était légitime. Mais en France, nous n'en sommes pas là », renchérit-il. « Le "coussin contracyclique" de fonds propres, ce n'est évidemment pas pour arrêter le crédit aujourd'hui : c'est – comme son nom l'indique – pour éviter son arrêt demain lors d'un retournement de cycle, en particulier pour les PME », a précisé au Monde M. Villeroy de Galhau.

Selon une source proche du HCSF, les banques françaises présenteraient d'ailleurs toutes actuellement un niveau de fonds propres largement au-dessus de cette marge additionnelle de 0,25 %. « Elles ne devraient vraisemblablement pas ralentir la production de crédit », a poursuivi le gouverneur de la banque centrale. « La concurrence entre les banques est forte aujourd'hui » et « elle va continuer », ajoute-t-il.

Si les autorités françaises ne veulent pas brider la croissance, elles entendent pourtant, en dégainant

ce nouveau coussin de fonds propres, éviter l'emballement de l'endettement. Le Haut Conseil se montre continuellement vigilant à l'égard d'un crédit bancaire aux entreprises qui « continue d'augmenter » de 5,1 % sur un an en avril et de prêts aux ménages qui progressent « également à un rythme soutenu » de 5,7 %. L'autorité reste surtout particulièrement attentive aux opérations de financement à effet de levier (LBO), dont la forte croissance au cours des derniers trimestres s'accompagne « d'un assouplissement des clauses contractuelles et d'un fort appétit pour le risque des investisseurs ».

Déjà inquiet d'une montée des risques, le HCSF avait demandé à la mi-décembre 2017 aux principales banques françaises de serrer le robinet du crédit pour les grandes entreprises tricolores les plus endettées. Ce dispositif, qui permet « de limiter à un niveau de 5 % de leurs fonds propres éligibles les expositions des banques systémiques françaises aux entreprises les plus endettées résidant en France », entrera en vigueur le 1^{er} juillet. ■

VÉRONIQUE CHOCRON

Les Entretiens internationaux du Tourisme du Futur
Shaping together the future of tourism
5, 6 & 7 septembre 2018
THINK TANK INTERNATIONAL
Sous le haut patronage de... En partenariat avec... Partenaire média...
RÉDUCTION DE 50% AVEC LE CODE SPÉCIAL LM2018 SUR L'INSCRIPTION
www.tourismedufutur.eu

A l'Essec, des apprentis tradeurs bon chic bon genre

Les choix des étudiants investisseurs se portent en priorité sur des personnes de leur propre sexe

Transformons cette salle de classe en salle des marchés. Plaçons-y une trentaine d'étudiants de l'Essec en guise de tradeurs. Suivons avec eux le cours d'une entreprise cotée fictive. Attendons. Et observons leurs réactions à l'annonce de telle ou telle nouvelle. Achèteront-ils un gros stock d'actions? Au contraire, les vendront-ils massivement? Pourquoi? A cause de qui?

Loin de la frénésie qui règne au cœur des vraies salles des marchés, l'ambiance est studieuse, ce mercredi 2 mai, au Knowledge Lab de l'Essec. Immergés dans une simulation de marché sous la houlette de François Longin, professeur de gestion financière, et d'Estefania Santacreu-Vasut, professeure d'économie, les élèves de première année s'apprennent à passer des ordres dans le but de maximiser les profits de leurs clients.

Officiellement, les étudiants sont invités à participer à cette séance pour découvrir le fonctionnement d'un marché financier et pour en tester la volatilité. Officieusement, leurs deux enseignants conduisent aussi, en secret, un projet de recherche relatif aux stéréotypes de genre dans le secteur, l'un des plus dominés par les hommes. Les faux tradeurs ignorent totalement que leur comportement va être scruté à la loupe, alimentant utilement en données les travaux des deux chercheurs.

Passons au cas pratique. Pour succéder au PDG de l'entreprise de voitures électriques SunCar, attein d'une grave maladie, les chasseurs de têtes ont proposé deux noms : Anna Farrel et Henri Villa. Imminente, l'annonce de la nomination va intervenir précisément le jour où l'entreprise pourrait remporter un important appel d'offres de l'Etat visant à constituer son parc de véhicules électriques. Une journée cruciale pour SunCar... et pour ses actionnaires.

Les apprentis tradeurs disposent chacun d'une somme en liquide de 30 000 euros et d'un stock de 300 actions. Ils ignorent que quatre scénarios distincts vont leur être proposés de façon aléatoire : la nouvelle directrice générale est Anna Farrel et l'appel d'offres est remporté/pas remporté ; le nouveau directeur général est Henri Villa et l'appel d'offres est remporté/pas remporté.

Cette simulation met aux prises les élèves avec deux événements : l'un lié au genre (la nomination du/de la PDG) et un autre non lié au genre (le résultat de l'appel d'offres). Pour leurs professeurs, l'enjeu sera de voir en quoi ces deux informations ont constitué de bonnes ou de mauvaises nouvelles aux yeux des élèves.

L'intérêt est double. « D'une part, cela nous aide à ne pas dévoiler l'aspect "genre" de façon trop évidente, en augmentant l'ensemble des informations que les participants vont devoir gérer, explique M^{me} Santacreu-Vasut. D'autre part, cela nous permet d'avoir un événement non genré qui sert de contrôle et nous renseigne sur l'attention que l'élève porte à l'information ainsi que sur ses prises de risques et sa rationalité. »



SIMON LANDREÏN

A l'écran, la photo du professeur François Longin apparaît, accompagnée de cette phrase sibylline à destination des élèves : « Avant de lancer la simulation SunCar, rappelez-vous que le marché a toujours raison, et que le marché a toujours raison même quand il a tort. »

Biais d'anticipation

Dans les recherches existantes, « le marché » est considéré comme neutre, le genre sexuel des tradeurs n'étant jamais évoqué. « Nous, nous analysons la réaction de nos participants en fonction de leur genre, comme si nous ouvrons la boîte noire du marché, poursuit M^{me} Santacreu-Vasut. On voit ainsi que les femmes qui réagissent à la nomination d'Anna Farrel ont tendance à acheter des actions alors

« Un tradeur n'a que deux mots dans son dictionnaire : acheter et vendre. Amener la question du genre dans la finance, c'est nouveau »

FRANÇOIS LONGIN
professeur de gestion financière à l'Essec

que les hommes, eux, les vendent... Il semblerait que la nomination d'une femme soit donc une bonne nouvelle pour les femmes et une mauvaise nouvelle pour les hommes. » Le cas de figure est exactement inverse lorsque c'est Henri Villa qui est nommé à la tête de l'entreprise SunCar.

Les premiers résultats, basés sur l'exploitation des données de cette expérimentation depuis trois ans, révèlent que parmi les tradeuses, 55 % achètent et 45 % vendent lorsque le nouveau PDG est une femme tandis que 33 % achètent et 67 % vendent si c'est un homme. Parmi les tradeurs cette fois, 27 % achètent et 73 % vendent lorsque le nouveau PDG est une femme alors que 63 % achètent et 37 % vendent si c'est un homme.

Des observations qui tendent à démontrer que le choix des investisseurs se porte en priorité sur des personnes de leur propre sexe. Parce que les investisseurs anticipent les préjugés des autres investisseurs, un « sens du second ordre » vient aussi confirmer cette tendance. C'est l'analyse dressée par Ned Smith, professeur à la Kellogg School of Management de Northwestern (Etats-Unis), qui a passé au crible 94 cas de nomination entre 2000 et 2014.

« Les investisseurs, qui peuvent se considérer comme équitables, supposent que d'autres investisseurs ont un biais contre les femmes leaders. Et plus l'attention des médias est attirée par la nomination d'une femme PDG, plus les investisseurs sont susceptibles de penser à la fa-

çon dont les autres peuvent réagir et ensuite vendre les actions, par peur des réactions négatives des autres », explique-t-il dans un article publié fin 2016 dans *Fortune*, intitulé « Why the Market Punishes Some Companies With Female CEOs » (« Pourquoi le marché punit certaines entreprises dirigées par des femmes »).

Le professeur de management observe également que lorsque les nominations de femmes ont suscité beaucoup d'articles dans les médias le jour de l'annonce, le cours des actions de ces sociétés a diminué de 2,5 % en moyenne immédiatement après. Mais, lorsqu'elles n'ont reçu qu'un minimum d'attention médiatique, les actions ont progressé en moyenne d'environ 2 %.

« Un tradeur n'a que deux mots dans son dictionnaire : acheter et vendre. Amener la question du genre dans la finance, c'est nouveau, souligne M. Longin, à l'Essec. Le conseil d'administration d'une société peut hésiter à recruter une femme non pour sa compétence, mais à cause de l'anticipation d'une mauvaise réaction des investisseurs. Nous voulons ouvrir les yeux de nos étudiants, en vue de favoriser une vraie économie du talent. Et pas des stéréotypes. »

Derrière son écran, l'élève investisseur Badr a observé que la nomination d'Anna Farrel à la tête de l'entreprise SunCar a été « mal reçue » par les investisseurs, puisque le cours de l'action a aussitôt chuté. « Personnellement, je n'ai pas vendu mes actions. J'ai pensé que la nouvelle PDG allait vite trouver sa place », rapporte le jeune homme. Il attendait « un signal, comme une déclaration publique, par exemple, qui m'aurait incité à acheter des actions ». « Mais rien n'est venu et le cours a continué de chuter... » D'où son choix de ne rien faire sur le marché. Dans le scénario proposé à Badr, SunCar ne remporte pas l'appel d'offres gouvernemental. La conclusion de l'apprenti tradeur est sans appel : « Dans la vraie vie, la journée aurait tourné à la catastrophe et m'aurait fait perdre beaucoup d'argent. »

SOAZIG LE NEVÉ

A Sciences Po, une chaire pour mieux armer les femmes sur le marché du travail

STÉRÉOTYPES DE GENRE EN ENTREPRISE, scène 1 : des investisseurs vont à la rencontre de créateurs de start-up en attente d'une levée de fonds. S'adressant aux jeunes hommes : « Prouvez-nous que vous serez le prochain Mark Zuckerberg. » S'adressant aux jeunes femmes : « Prouvez-nous que vous n'allez pas échouer. » Inévitablement, les réponses apportées diffèrent, les premiers surfant sur un registre promotionnel quand les secondes peinent à s'extraire du mode défensif.

Le résultat de cette enquête de terrain menée par l'université Columbia est sans appel : « Les filles lèvent moins de fonds que les garçons, sauf celles qui y ont été entraînées », expose Anne Boring, responsable de la chaire pour l'entrepreneuriat des femmes de Sciences Po, lancée en avril 2018.

En partenariat avec la Fondation Chanel et la banque Goldman Sachs, cette chaire, dont les travaux débiteront en septembre, ambitionne de « créer et évaluer scientifiquement des interventions visant à réduire les barrières auxquelles les femmes se trouvent confrontées, qu'il s'agisse d'accéder à des postes de leadership ou de se lancer dans l'entrepreneuriat », précise sa responsable.

Première priorité : développer chez les femmes les compétences entrepreneuriales, en particulier les soft

skills, ces « compétences douces » et humaines, qui faciliteraient l'accès aux postes à responsabilité. « Actuellement, les soft skills sont très mal mesurées parce qu'elles ne sont pas bien identifiées. Or ces compétences non techniques sont indispensables pour progresser dans la carrière et accéder au leadership », avance Anne Boring.

« Les garçons vont voir le boss »

A Sciences Po, le cours d'initiation à l'entrepreneuriat réunit entre 200 et 300 étudiants par an, avec 50 % de jeunes filles, dont les résultats sont aussi bons que ceux des garçons. Or, seules 30 % des start-up de l'incubateur sont cofondées par au moins une femme, et l'incubateur ne compte que 20 % de femmes parmi l'ensemble des cofondateurs qui y sont passés. Un phénomène qui s'observe aussi en dehors de Sciences Po, les femmes n'ayant constitué, en 2015-2016, que 26 % de l'ensemble des bénéficiaires du statut national d'étudiant-entrepreneur.

Au cours de leurs études, relève Anne Boring, « les étudiantes n'ont souvent pas besoin de se faire valoir car elles ont les notes qui prouvent leur bon niveau ». Puis elles arrivent sur le marché du travail, où il n'existe plus de signaux clairs et objectifs. « En début de carrière, les femmes continuent d'attendre une reconnaissance profes-

sionnelle plutôt que de se mettre en avant. Pendant ce temps, les garçons vont voir le boss et élaborent une stratégie de carrière, et cela marche ! », lance l'enseignante.

Parce que les étudiantes ne sont pas préparées à adopter ce comportement, la chaire de Sciences Po souhaite les former à identifier les barrières pour mieux passer outre, dit sa responsable : « Nous devons leur fournir des outils pour qu'elles puissent mieux se débrouiller sur le marché du travail. » Si les entreprises nourrissent l'ambition « d'avoir de la diversité » dans leurs rangs, l'efficacité des dispositifs qu'elles mettent en place reste à prouver. « Quand on mène un programme depuis trente ans et que l'entreprise ne compte toujours aucune femme en position de leadership, c'est qu'il y a un problème ! », ironise Anne Boring. L'heure est désormais à la prise de recul scientifique. C'est ce créneau que veut occuper la chaire de Sciences Po, « la seule à s'appuyer sur la recherche de terrain pour produire de la connaissance », selon sa responsable, qui enseigne également à l'université Erasme de Rotterdam. De rang mondial, la Fondation Chanel et Goldman Sachs permettront aux chercheurs de « comparer et de comprendre les spécificités françaises par rapport au reste du monde. »

S. L. N.



JEAN DE LA FONTAINE LE MAÎTRE CONTEUR

Un hors-série du « Monde »

124 pages - 8,50 € chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

Alerte, l'océan coule !

Vice-première ministre de Suède, Isabella Lövin invite les autres nations à protéger l'océan pour éviter une catastrophe humanitaire mondiale

Par ISABELLA LÖVIN

La surpêche et le changement climatique menacent une source de nourriture d'importance vitale pour plus d'un milliard de personnes. Ils sont les principaux facteurs de détérioration du plus grand écosystème du monde : l'océan. Celui-ci offre pourtant une source d'oxygène et de régulation du climat à l'ensemble de notre planète, sans compter les emplois et les revenus qu'il génère pour des centaines de millions de personnes.

Si nous ne prenons pas des mesures urgentes pour restaurer et protéger nos océans, nous devons bientôt faire face à une catastrophe sans précédent pour l'humanité. Nous pouvons corriger ces problèmes. L'océan est parfaitement capable de se reconstituer, et il existe des méthodes éprouvées pour que nous l'y aidions.

Nous devons nous engager plus fermement à inverser le déclin de l'océan et nous devons admettre la gravité de la situation. Comme le rappelle la Journée mondiale de l'océan, chaque 8 juin, l'océan doit être placé au cœur des priorités politiques mondiales, parce qu'il a un rôle déterminant à jouer pour nous permettre de surmonter quelques-uns de nos problèmes les plus pressants, au premier rang desquels la lutte contre le changement climatique et la production durable de nourriture en quantité suffisante pour 10 milliards de personnes d'ici le milieu du siècle. Le sauvetage de l'océan est la clé de la survie humaine.

Nous avons déjà un plan, que la communauté internationale a approuvé et qui définit les modalités de restauration et de protection de nos océans. En 2015, les dirigeants du monde entier ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, assorti

de 17 objectifs généraux. L'objectif de développement durable n° 14, « Vie aquatique », et ses dix cibles précisent ce qui doit être fait pour améliorer l'état de l'océan. Nous avons également l'accord de Paris, par lequel les pays s'engagent à réduire leurs émissions de CO₂ et à contenir la hausse de la température mondiale bien en dessous de 2 °C, ainsi que les 1400 engagements volontaires pris lors de la toute première conférence de l'ONU sur l'océan, organisée par la Suède et les îles Fidji en 2017.

Mais ce que nous n'avons pas, c'est du temps. Je demande instamment aux dirigeants du monde entier de trouver et d'exercer au plus vite la volonté politique d'atteindre ces objectifs, d'investir dans des solutions pour l'océan, et d'encourager les entreprises et d'autres acteurs à participer à ce mouvement. L'océan figurait à l'ordre du jour du G7 qui s'est réuni cette semaine au Canada.

REDÉCOUVRIR LE « CARBONE BLEU »

Si nous agissons dans quatre grands domaines, nous serons déjà en bonne voie pour y parvenir.

Tout d'abord, nous devons nous concentrer sur la pêche. L'ONU estime que les poissons constituent 20 % des apports en protéines animales d'environ 3 milliards de personnes – ce pourcentage approchant les 100 % dans de

LA LUTTE CONTRE LE DÉCLIN DE L'OCÉAN ET CELLE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE VONT DE PAIR

nombreuses îles et régions côtières – et qu'environ une personne sur dix dépend de la pêche ou de l'aquaculture comme source de revenu. Les petites pêcheries représentent 90 % de tous les emplois halieutiques dans les pays en développement. Mais des décennies de surpêche, de pratiques de pêche non durables et de pêche illicite ont exercé des pressions extrêmes sur cette ressource vitale.

Le pays hôte du G7 de cette année, le Canada, ne sait que trop bien à quel point le résultat peut être dévastateur. Il a lui-même souffert de la disparition totale de sa pêcherie de cabillaud sur les Grands Bancs de Terre-Neuve, ce qui a entraîné la perte de dizaines de milliers d'emplois. Imaginez un scénario similaire dans un pays en développement vulnérable. Les résultats seraient calamiteux : malnutrition généralisée, chômage, insécurité et migrations forcées. Les signes annonciateurs sont déjà là, exacerbés par le réchauffement des mers qui pousse certains stocks de poissons à migrer hors de portée des pêcheurs locaux.

Que pouvons-nous donc faire ? Concrètement, nous devons mettre en œuvre des accords internationaux destinés à lutter contre la pêche « illicite, non déclarée et non réglementée » (INN). Les mesures qui sont du ressort de l'État du port d'attache des navires qui se livrent à une pêche INN visent à les empêcher d'utiliser les ports et de débarquer leurs prises. Nous devons exploiter et partager les technologies les plus récentes de surveillance et de suivi pour traduire en justice les pêcheurs qui pratiquent des activités illégales et pour nous assurer que nos poissons sont pêchés dans une optique de durabilité. Il convient également d'impulser un nouvel élan au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour que ses membres prennent enfin la décision d'éliminer les subventions à la pêche qui ont des effets préjudiciables. Si les plus grandes puissances économiques de la planète appuient ces mesures de tout leur poids, y compris par des investissements, deux des principaux obstacles à une pêche durable pourraient être levés.

Ensuite, nous devons comprendre que la lutte contre le déclin de l'océan et celle contre le changement climatique vont de pair. Aujourd'hui, l'océan est notre meilleur allié dans la bataille pour réduire le changement climatique, parce qu'il absorbe plus de 93 % de

DES DÉCENNIES DE SURPÊCHE ET DE PÊCHE ILLICITE ONT EXERCÉ DES PRESSIONS EXTRÊMES SUR CETTE RESSOURCE VITALE

notre chaleur excédentaire et environ un quart de nos émissions de CO₂. Mais nous ne savons pas pour combien de temps encore l'océan sera capable de remplir cette fonction, car ses propriétés chimiques et physiques sont en train de changer radicalement sous l'effet de notre addiction aux énergies fossiles.

La solution se trouve dans une combinaison de réductions rapides et drastiques des émissions de CO₂ et dans la régénération des écosystèmes des zones humides côtières, qui séquestrent pratiquement 1 million de tonnes de CO₂ par jour. Ce « carbone bleu » a été largement oublié jusqu'ici. Pourtant, il offre un potentiel actuellement non exploité, mais considérable, si nous soutenons des systèmes qui favorisent sa conservation.

LE PLASTIQUE, C'EST DRAMATIQUE

Troisièmement, nous devons prendre des mesures à tous les niveaux pour mettre fin au déversement de plastique dans l'océan. Chaque année, 8 millions de tonnes de plastique finissent dans l'océan, soit l'équivalent d'un camion-poubelle qui se déchargerait en mer chaque minute. Les débris de plastique et les microplastiques traversent les frontières grâce aux courants océaniques. On les trouve partout, même sur les plages les plus isolées d'îles inhabitées, dans la glace arctique, dans les grands fonds marins et dans un très grand nombre d'organismes marins. Une meilleure gestion des déchets est plus que nécessaire, mais elle ne suffira pas.

Nous devons nous montrer plus intelligents en ce qui concerne le plastique, en adoptant un modèle d'économie plus circulaire. Nous devons réduire considérablement notre utilisation des objets en plastique à usage unique, et nous devons éliminer les microbilles présentes dans les cosmétiques et d'autres pro-

duits lorsqu'elles peuvent être remplacées par des alternatives non nocives.

Ma dernière recommandation relève à la fois de la pêche et du changement climatique. Il s'agit d'élargir le réseau mondial des aires marines protégées, tout d'abord en réalisant l'engagement du 14^e objectif de développement durable de l'ONU, protéger 10 % de l'océan d'ici 2020. Aujourd'hui, nous sommes à environ 7 % : un dernier gros effort pourrait nous donner matière à célébration en 2020, et aider l'océan à améliorer sa résilience au changement climatique, tout en donnant aux espèces marines l'espace suffisant pour se rétablir. Les négociations portant sur le développement d'un instrument international juridiquement contraignant relatif à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones au-delà de toute juridiction nationale sont importantes à cet égard.

Je suis fière des engagements pris par la Suède en faveur d'un océan plus sain. Nous avons protégé 13 % de nos eaux nationales, et nous voulons aller plus loin. Avec nos partenaires européens, nous prônons des mesures strictes contre la pêche illicite et nous travaillons depuis des décennies à ramener nos stocks de poissons à des niveaux durables. De plus, nous avons interdit les microbilles dans les cosmétiques et notre objectif est de devenir un des premiers pays du monde à ne plus utiliser d'énergies fossiles.

Nous devons nous montrer solidaires pour sauver notre océan et investir dans son avenir. L'océan peut paraître immense, presque infini, mais avec sept milliards de personnes sur la planète, la part de chacun d'entre nous ne représente qu'un cinquième de kilomètre carré d'océan. Et cette part se réduit. Si nous n'agissons pas maintenant, l'effondrement des pêcheries et des écosystèmes marins déclencherà des catastrophes pour l'humanité dans le monde entier. Les populations vulnérables des zones côtières et des îles seront les premières à en souffrir, mais en fin de compte, nous aurons tous besoin d'un océan foisonnant pour ne pas sombrer. ■

Isabella Lövin est vice-première ministre de Suède et coprésidente de l'association Friends of Ocean Action

Il n'y a pas de frein économique à l'amélioration du bien-être animal

Le lobby agroalimentaire a obtenu le rejet, dans la loi alimentaire, des mesures proposées par les défenseurs des animaux. Les pouvoirs publics creusent ainsi leur retard sur les évolutions de la société, pense le chercheur Nicolas Treich

Par NICOLAS TREICH

La loi « agriculture et alimentation », votée en première lecture à l'Assemblée, le 30 mai, a déçu les défenseurs des animaux. Les amendements sur l'interdiction des élevages hors sol de poules pondeuses, des lapins en cage, de la castration à vif des porcelets mâles ou du broyage des poussins vivants, ont été rejetés par nos députés. Cette loi est perçue comme une victoire du lobby agricole. Nous pouvons difficilement reprocher à un lobby d'être efficace, et de pénétrer les cercles politiques pour obtenir des lois favorables au secteur producteur. En revanche, nous pouvons reprocher à nos représentants politiques de ne pas avoir voté des mesures favorables aux animaux d'élevage, alors que celles-ci sont largement soutenues par la population.

Les organisations de producteurs avancent régulièrement que la plupart des consommateurs ne semblent pas prêts à payer pour des produits plus respectueux du bien-être animal. Les améliorations coûteuses des conditions d'élevage ne se justifieraient donc pas économiquement, et nuiraient au secteur. Un exemple illustre pourtant que

cet argument doit être nuancé. En 2008, en Californie, plus de 90 % des œufs vendus sur les marchés étaient issus de poules en batterie. Pourtant, cette année-là, un référendum sur une mesure – dite « proposition 2 » – interdisant ces cages a été voté par 63,5 % des Californiens. Ainsi, les décisions sur les marchés n'étaient que peu informatives sur le désir de la population californienne révélé par le vote. La mesure d'interdiction, effective en 2015, a généré une augmentation de prix de la douzaine d'œufs en Californie d'environ 65 centimes d'euro, un surcoût que la population a donc collectivement accepté de payer pour améliorer la situation des poules pondeuses.

Cet exemple étranger révèle aussi que l'information sur les conditions d'élevage, largement diffusée lors des débats sur le référendum, joue un rôle déterminant. A la suite de ces débats, la demande pour les œufs de poule en liberté a augmenté de 180 % en Californie. Pour que le consommateur puisse par ses décisions inciter l'industrie à adopter des pratiques plus vertueuses, il est nécessaire qu'il soit bien informé sur ces pratiques. Or, l'information sur les pratiques brutales mais pourtant routinières du secteur

(écornage, castration, époinçage, abattage sans étourdissement, etc.), l'âge des animaux lors de l'abattage, le taux de mortalité en élevage ou le niveau de confinement, est difficilement accessible. Le secteur producteur peut sans grandes entraves s'appuyer sur un marketing trompeur typiquement basé sur des termes ambigus, un oubli ou une euphémisation de la mort et de la souffrance, voire la présentation d'animaux heureux et évoluant en liberté dans des environnements bucoliques. Cette présentation ne correspond pas à la réalité des élevages intensifs concernant la très grande majorité des poules pondeuses, des poulets de chair, des porcs et des lapins en France.

L'amendement sur l'introduction de la vidéosurveillance dans les abattoirs n'a pas non plus été voté par nos députés. Ce rejet est emblématique puisque les débats actuels sont probablement en

POUR QUE LE CONSOMMATEUR PUISSE INCITER L'INDUSTRIE À ADOPTER DES PRATIQUES PLUS VERTUEUSES, IL EST NÉCESSAIRE QU'IL SOIT BIEN INFORMÉ

partie la conséquence de la diffusion des vidéos clandestines de l'association L214 dans les élevages intensifs et les abattoirs français. Cet amendement paraissait pourtant peu ambitieux puisqu'il ne concernait que les abattoirs, et donnait accès au visionnage des vidéos aux vétérinaires, mais pas au public ou aux associations. Si le secteur producteur n'avait rien à cacher, pourquoi refuserait-il plus de transparence et de contrôles externes ?

« CANNIBALISME ÉLARGI »

Les députés ont également voté contre la mise en place d'une alternative végétarienne dans les cantines. L'argument du coût de cette mesure apparaît peu convaincant. Pourquoi refuser à nos enfants la possibilité d'explorer d'autres types de nourriture ? Pourquoi ne pas encourager d'ores et déjà les générations futures à végétaliser leur alimentation ? A la lumière des études scientifiques, il est pourtant difficilement contestable qu'une majorité de Français consomment trop de viande et de produits laitiers. Les conséquences négatives de cette consommation sur la santé et l'environnement sont avérées et considérables. Et les conséquences sur les finances publiques françaises sont importantes, car le secteur de l'élevage est largement subventionné, à hauteur de plusieurs milliards d'euros chaque année.

L'anthropologue Claude Lévi-Strauss voyait dans la consommation de viande un « cannibalisme élargi ». Il prédisait son arrêt à terme pour des raisons morales. Même si un tel scénario apparaît

peu envisageable dans un futur proche, les Français se soucient de plus en plus de la condition animale, à l'image de l'essor des mouvements flexitariens, végétariens et végétariens. Internet contribue sûrement à ces évolutions en permettant la diffusion d'informations sur les produits animaux et de vidéos sur l'élevage autrement que par les canaux traditionnels souvent contrôlés par les intérêts économiques et politiques.

Un gouvernement moderne et efficace doit respecter la demande des citoyens. Il doit être transparent, évaluer de manière robuste et indépendante les impacts économiques, sanitaires et environnementaux de la régulation, s'opposer aux forces conservatrices poussées par les lobbys et le corporatisme ; enfin il doit anticiper les évolutions sociétales. Sur le bien-être animal, la loi française est en retard par rapport à celle des pays du nord de l'Europe. Le gouvernement actuel a souvent été salué pour son modernisme et son audace sur des dossiers politiques compliqués. Afin de ne pas inscrire son action à rebours de l'Histoire, ce gouvernement doit complètement réviser sa gestion du dossier « bien-être animal ». ■

Nicolas Treich est chercheur à l'Institut national de recherche agronomique et à l'École d'économie de Toulouse

Un projet de plate-forme numérique européenne

Face aux GAFAs, le patron de la chaîne publique allemande ARD veut préserver les contenus et la sécurité des données

BERLIN - correspondant

Le fossé qui ne cesse de se creuser entre l'Europe et les Etats-Unis depuis l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche, en 2016, sera-t-il une chance pour le projet européen? Angela Merkel en est convaincue. «*Nous, Européens, devons prendre notre destin en main*», déclarait la chancelière allemande, le 28 mai 2017, au lendemain du sommet du G7 organisé à Taormine, en Sicile. Un an plus tard, le sommet du G7 à Charlevoix, au Canada, a renforcé sa conviction. En se montrant plus déterminé que jamais à célébrer l'«*America first*» («*l'Amérique d'abord*»), M. Trump a confirmé que «*nous devons nous-mêmes défendre nos principes et nos valeurs en Europe*», a-t-elle insisté, dimanche 10 juin, sur le plateau de l'ARD, la première chaîne de télévision publique en Allemagne.

Porte-parole de M^{me} Merkel de 2005 à 2010, «*intendant*» de la radio-télévision bavaroise Bayerischer Rundfunk depuis 2011, Ulrich Wilhelm occupe aussi, depuis janvier, la présidence tournante de l'ARD, un mandat d'un an (généralement renouvelé une fois), confié à l'un des patrons des chaînes régionales du pays, qui l'assument à tour de rôle. Européen convaincu, ce Munichois de 56 ans était attendu à Paris, mercredi 13 juin, pour y présenter, dans le cadre d'un débat organisé à l'ambassade d'Allemagne, un projet auquel il travaille depuis quelques mois : la création d'une plate-forme numérique européenne.

«*Un algorithme transparent*»

A l'origine de sa réflexion, un constat qui entre en résonance avec celui de M^{me} Merkel et de nombre des représentants des élites allemandes, d'autant plus préoccupés par le délitement des relations transatlantiques que l'Allemagne fédérale était considérée, depuis la

«*Ce que nous avons fait avec Arte ou Airbus, pourquoi ne pourrions-nous pas le faire dans le numérique?*»

ULRICH WILHELM
président de l'ARD

fin de la guerre, comme l'allié le plus proche des Etats-Unis sur le continent européen : «*L'univers numérique, tel qu'il est structuré aujourd'hui, se présente comme un espace public, mais il est en réalité aux mains de compagnies privées américaines, les fameux GAFAs [Google, Apple, Facebook, Amazon], explique au Monde M. Wilhelm. Or cela pose un très grave problème, car les citoyens que nous sommes n'ont aucun contrôle sur les algorithmes qui les régissent. L'enjeu, pour nous, Européens, est de reconquérir notre souveraineté numérique, en matière de contenus et de sécurité des données.*»

Selon lui, cette situation fait courir un «*risque*» à l'Europe, celui de «*voir son héritage culturel dilapidé si ce dernier n'est pas stocké et valorisé sur des plates-formes qui obéissent aux règles et aux valeurs qu'elle s'est fixées elle-même*». «*Si l'on considère, comme je le pense, que l'Europe n'est pas seulement un espace géographique, mais aussi un ensemble de valeurs qui ont pour noms la démocratie, le pluralisme, la tolérance et la protection des individus, elle doit s'armer pour faire respecter ces principes dans l'univers numérique*», poursuit-il.

Pour M. Wilhelm, cette plate-forme numérique européenne se présenterait comme une porte d'accès vers des «*contenus de qualité*». Il imagine que pourraient s'associer «*des médias audiovisuels publics et privés, des*



Le président de la chaîne publique allemande ARD, Ulrich Wilhelm, à Munich, le 7 février. SVEN HOPPE/DPA PICTURE-ALLIANCE/AFP

journaux, des maisons d'édition, mais aussi des institutions, comme des universités, des musées, des institutions scientifiques, etc.» Quelque chose qui combinerait une interface de diffusion à la YouTube, un réseau social du type Facebook et un moteur de recherche comparable à Google, «*mais le tout avec un algorithme transparent*».

Même s'il s'en distingue, ce projet rappelle d'autres initiatives, qu'il s'agisse de Qwant, ce moteur de recherche lancé en France en 2013 et conçu comme une alternative à Google, ou du «*Netflix européen*» évoqué par le candidat

Emmanuel Macron pendant la campagne de 2017 et porté, depuis, par Delphine Ernotte, la présidente de France Télévisions, dont la venue était annoncée, à l'ambassade d'Allemagne.

«*Je pense que nous sommes dans un moment historique. Avec le phénomène des "fake news", d'un côté, et un scandale comme celui de Facebook avec Cambridge Analytica, de l'autre, une prise de conscience est en train d'avoir lieu. De plus en plus de gens comprennent l'enjeu que représentent la lutte contre les fausses informations et la protection des données personnel-*

les. Il faut saisir ce moment», dit M. Wilhelm. Ambitieux mais réaliste, il admet qu'il sera dur d'associer, d'emblée, l'ensemble des Etats européens, mais pense que «*l'impulsion*» pourrait venir de Paris et Berlin. «*C'est pourquoi je vais à Paris pour échanger avec des personnalités de la culture, de la politique et de l'audiovisuel, afin d'amorcer une réflexion commune. Dans le passé, la France et l'Allemagne ont été capables de s'associer pour créer Arte ou Airbus. Ce que nous avons fait dans le domaine de la télévision ou celui de l'aviation, pourquoi ne pourrions-nous pas le faire dans le*

numérique?» Sans doute à cause de sa propre expérience comme porte-parole du gouvernement bavarois (1999-2003) puis du gouvernement fédéral, M. Wilhelm sait que son idée n'aura guère de chance d'aboutir «*sans volonté politique*». D'où sa conviction, qui sonne comme un appel à M^{me} Merkel. «*Si l'impulsion peut venir de notre part – et je suis convaincu que beaucoup d'institutions et de médias seraient prêts à soutenir une telle plate-forme –, finalement il faut que nos dirigeants s'emparent du dossier.*» ■

THOMAS WIEDER

Le business des concerts se porte à merveille

A la tête d'un réseau de 29 salles et de dizaines de stades aux Etats-Unis, Tim Leiweke, le patron d'Oak View Group, se développe à marche forcée dans un secteur florissant

L'industrie des concerts n'a jamais été aussi florissante», constate Tim Leiweke, le PDG d'Oak View Group, qui compte un réseau de 29 salles de concert et des dizaines de stades aux Etats-Unis. Lors de son passage au Marché international de l'édition musicale (Midem), à Cannes, la semaine dernière, il s'est réjoui de la bonne santé du secteur.

«*Il y a vingt-cinq ans, seuls les Pink Floyd pouvaient rapporter 27 millions de dollars [23 millions d'euros] en réalisant une grande tournée de concerts. En 2017, on a compté 47 tournées qui ont atteint ce niveau. En Amérique du Nord, nous avons vendu, pour la première fois de l'histoire, plus de billets de concert que de tickets de cinéma*», se félicite-t-il. Un effet de comparaison toutefois biaisé, l'été 2017 s'étant révélé particulièrement désastreux pour les entrées en salles outre-Atlantique.

«*Toujours en Amérique du Nord, l'industrie musicale a franchi les 10 milliards de dollars de chiffre d'affaires l'an dernier. Le "live" ne s'est jamais aussi bien porté*», renchérit celui qui fut, pendant près de vingt ans (de 1996 à 2013), le patron d'Anschutz Entertainment Group (AEG), numéro deux mondial dans l'organisation de concert. L'an dernier, trois millions de tickets ont ainsi été vendus aux Etats-Unis pour le groupe

de musique country Garth Brooks, et les tournées de U2, Coldplay et des Rolling Stones ont attiré les foules.

Au point que la musique pourrait devenir plus rentable que les grands événements sportifs. «*Dans nos stades, vous verrez de plus en plus des concerts aussi importants en termes financiers qu'une compétition de la NBA [la ligue américaine de basket-ball]*», affirme M. Leiweke, avant de prophétiser : «*Dans certaines enceintes, nous n'aurons bientôt plus d'équipes sportives, mais uniquement des concerts de musique.*»

Diversification

Avec son partenaire Irving Azoff, Tim Leiweke a créé Oak View Group en 2015. Ils sont épaulés par deux autres actionnaires, Madison Square Garden Entertainment – qui gère notamment la plus mythique des salles de spectacle new-yorkaise – et le fonds d'investissement Silver Lake. Ce dernier apporte plus de 3 milliards de dollars pour développer le groupe dans le monde entier.

«*Nous avons grandi très vite et mon pari consiste à doubler encore de taille l'année prochaine*», prévoit le PDG, qui se refuse à donner la moindre indication sur son chiffre d'affaires ou ses résultats. La société, qui s'est récemment diversifiée dans l'organisation de grandes conférences, en

Outre-Atlantique, la musique pourrait devenir plus rentable que les grands événements sportifs

rachetant Pollstar, planifie huit à dix nouvelles salles de concert en Amérique du Nord, en Asie et en Europe dans un futur proche.

Les constructions les plus avancées concernent les gigantesques salles de Seattle, qui doivent ouvrir en 2020, mais aussi celle de New York. Située dans le quartier du Queen's, à côté de l'aéroport JFK, elle sera la plus grande de la ville et devrait être inaugurée fin 2020 ou début 2021. «*J'adorerais en construire une à Paris. Les Jeux olympiques [d'été, en 2024] pourraient nous en donner l'occasion*», espère-t-il. A ses yeux, le parc des salles en Europe est devenu assez vétuste, avec nombre d'enceintes non renouvelées qui ont plus de vingt-cinq ans.

Alors que le duopole formé par AEG et Live Nation domine le marché de l'organisation des concerts et gère les tournées des artistes, le patron d'Oak View Group n'a pas l'intention d'aller sur ce terrain. Et

pour cause : le prix du ticket d'entrée dans ce domaine est devenu stratosphérique. «*Je reste en dehors de cela. AEG n'est plus ma compagnie*», dit-il. Aujourd'hui, il loue surtout ses salles à Michael Rapino, le PDG de Live Nation, pour que ce dernier y produise ses artistes.

Gérer des salles de concert et des stades pose aussi des questions de sécurité. Une préoccupation devenue mondiale, après les attentats du Bataclan, en novembre 2015 à Paris, du Pulse, en juin 2016 à Orlando (Floride), et du concert d'Ariana Grande, en mai 2017 à Manchester (nord de l'Angleterre). «*C'est devenu le grand défi de l'industrie du divertissement*», assure M. Leiweke.

Celui-ci a d'ailleurs créé une filiale, Prevent Advisors, dont le but est de proposer des moyens visant à renforcer la sûreté. «*Nous savons que la musique et les concerts sont devenus une cible des terroristes*», observe-t-il. «*Pour la sécurité, nous pensons utiliser la reconnaissance faciale, des systèmes de code-barres, mais aussi des méthodes plus "vieille école" comme des chiens renifleurs capables de déceler des bombes à un kilomètre*», ajoute-t-il. En effet, ce ne sont plus seulement les stades et les salles de concert qu'il faut surveiller, mais aussi les abords de ces bâtiments. ■

NICOLE VULSER

151

C'est le nombre de livres consacrés à Mai 68 depuis septembre 2017, écrivent *Les Echos* mardi 12 juin. Cette production pléthorique n'a toutefois pas rencontré beaucoup de lecteurs : 110 000 exemplaires ont été vendus sur les cinq premiers mois de 2018, selon l'institut GfK, contre 225 000 dix ans plus tôt, en 2008, lors des 40 ans de l'événement. «*151 ouvrages! On a dépassé la limite au-delà de laquelle les libraires sont en mesure d'être prescripteurs. (...) Les Français en ont eu sans doute assez*», résume Emmanuel Clerc, directeur littéraire aux Editions de l'Observatoire.

FACEBOOK

Les compléments de réponse de Zuckerberg au Congrès déçoivent

Comme il l'avait promis lors de son audition face aux parlementaires américains, le patron de Facebook, Mark Zuckerberg, a transmis à posteriori, par écrit, des réponses aux questions qu'il avait esquivées. Mais ces 454 pages, consacrées notamment au respect de la vie privée et à la protection des données, contiennent «*beaucoup d'informations qui ne sont pas nouvelles*» et n'apportent «*pas de réponses détaillées*», note le *New York Times*.

PUBLICITÉ

Martin Sorrell dément les «*allégations*» du «*Wall Street Journal*»

«*Sir Martin Sorrell dément avec énergie les allégations qui sont apparues dans le Wall Street Journal. Il ne fera pas d'autre commentaire pour l'instant*», a répondu lundi 11 juin l'ex-patron de WPP,

dans un communiqué. Selon le quotidien américain, le fondateur du groupe publicitaire britannique a utilisé des fonds de l'entreprise pour payer un service sexuel. M. Sorrell a quitté ses fonctions mi-avril, mais les détails de l'enquête diligentée par l'entreprise sur des soupçons de «*comportement inapproprié*» n'ont jamais été révélés.

TÉLÉVISION

Royaume-Uni : chaînes publiques et privées s'allient contre Netflix

Face à la concurrence des services de vidéo à la demande par abonnement, comme Netflix ou Amazon Prime Video, les chaînes de télévision gratuites britanniques – publiques comme la BBC ou privées comme ITV Channel 4 – se sont engagées à investir 125 millions de livres (142 millions d'euros) de plus sur cinq ans dans Freeview, leur plate-forme commune d'accès à la télévision par la TNT, rapportent *Les Echos*, le 11 juin.